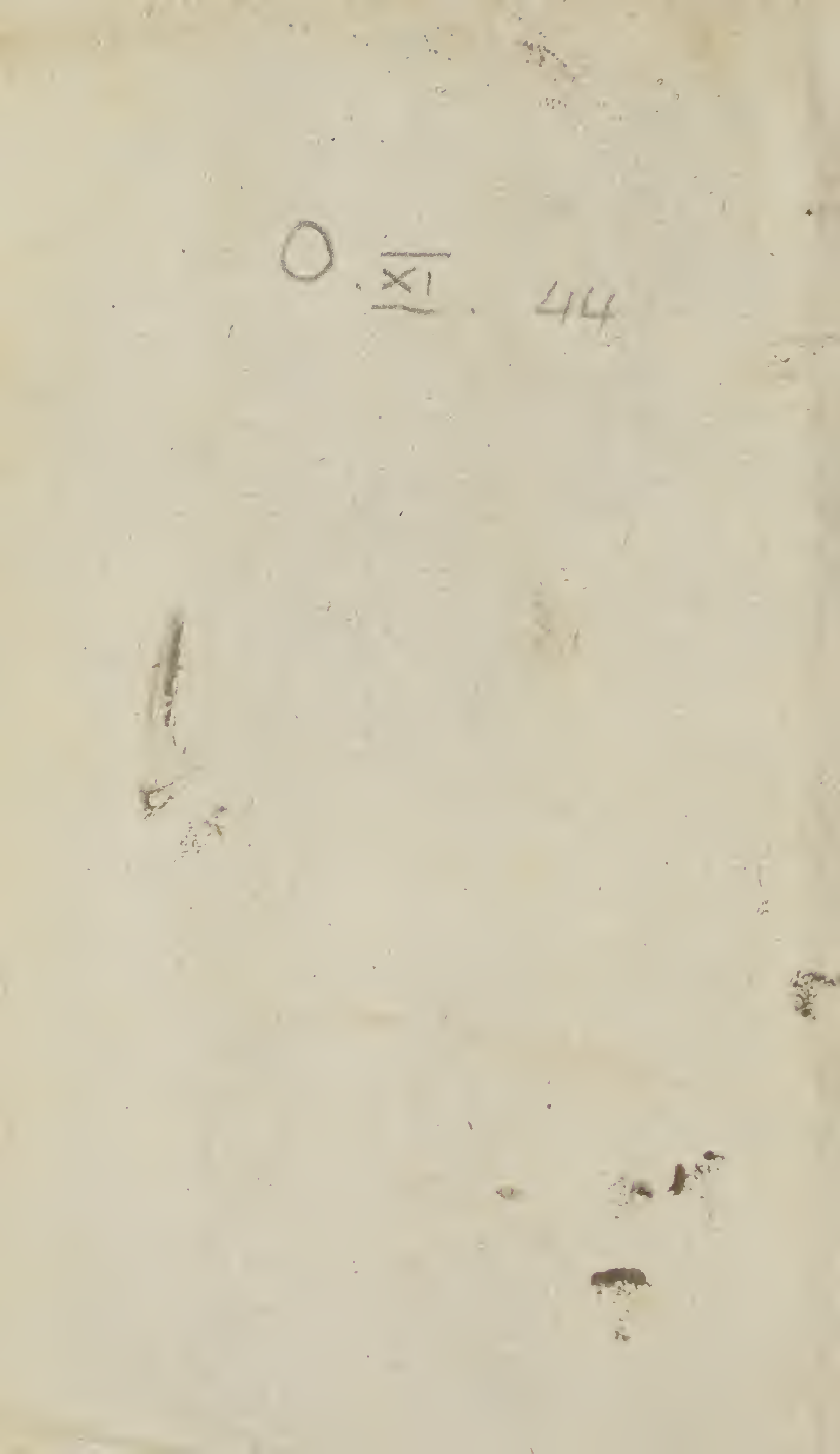








ŒUVRES

PHILOSOPHIQUES

DE PAUW.

TOME V.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

RECHERCHES
PHILOSOPHIQUES
SUR
LES ÉGYPTIENS
ET
LES CHINOIS,

TOME II.

A PARIS,
Chez JEAN-FRANÇOIS BASTIEN.

L'an III de la République française, une et indivisible.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

RECHERCHES PHILOSOPHIQUES SUR LES ÉGYPTIENS ET LES CHINOIS.

SECTION VI.

Considérations sur l'état de l'architecture chez les Egyptiens et les Chinois.

Nous ne considérons ici les principaux ouvrages élevés par les Chinois et les Egyptiens, que pour faire sentir que le génie de ces deux peuples a essentiellement différé; car nous ne prétendons pas parler de l'architecture comme en parleroit un architecte, qui voudroit toujours insister sur les règles et les principes : c'est là le devoir de l'artiste, mais ce n'est pas celui du philosophe.

Après avoir examiné quelques monumens en général, nous décrirons avec plus de détail la grande muraille qui a fermé l'Egypte du côté de l'Orient; et pour qu'on ne soit point tenté de croire qu'il y a quelque rapport entre ce rempart et celui de la Chine, nous en indiquerons un nombre étonnant d'autres sur la surface de l'ancien continent, et dont quelques-uns ont été d'une telle étendue que, si on les eût construits sur une même ligne, ils auroient pu couper à-peu-près tout notre hémisphère en deux ; c'est-à-dire que, si cette chaîne de murailles eût commencé sous le premier méridien, en suivant toujours la direction de l'équateur, elle seroit venue aboutir presqu'aux extrémités de l'Asie. Et il est remarquable que ce soit principalement contre les Tartares et les Arabes, qu'on a tâché de fortifier ainsi tant de régions dans trois différentes parties de notre globe; car en Amérique on n'a point découvert la moindre apparence de quelque retranchement de cette espèce.

Un Chinois qui entreprendroit aujourd'hui le voyage de l'Egypte, seroit bien surpris en voyant les obélisques d'Alexandrie et de la Matarée, et encore plus surpris en considérant cette suite de pyramides rangées à l'oc-

cident du Nil, depuis *Hauara* jusqu'à *Gizeh*; car, loin qu'on trouve des pyramides et des obélisques à la Chine, on n'y a pas même oui parler de quelque monument semblable. L'Empereur *Kien-long*, de la dynastie *Daj-dzin*, qui vit encore dans l'instant que j'écris, peut avoir dans ses appartemens quelques tableaux moins mal faits que ceux qu'on y a vus jusqu'en 1730. Mais ce Prince n'a pas dans toutes ses maisons une belle colonne de marbre ou d'albâtre. Ses prédécesseurs, depuis *Yao*, s'il est vrai qu'*Yao* ait existé, n'ont employé dans leurs palais, dans leurs pagodes, dans leurs tombeaux, que des colonnes de bois sans aucune proportion déterminée.

De-là il résulte déjà que le caractère de l'architecture chinoise est diamétralement opposé au génie de l'architecture égyptienne, qui tendoit à rendre indestructible, et pour ainsi dire immortel, tout ce que les Chinois rendent extrêmement fragile, et encore extrêmement inflammable, à cause du vernis dont ils recouvrent leurs colonnes, et de cette pâte de chaux, de filasse et de papier mâché dont ils remplissent les cavités du bois, lorsqu'il s'en trouve sur le corps du fust, ou sur les parties apparentes de l'entablement.

Le feu ayant gagné quelques quartiers de

Nankin, on tenta inutilement de l'éteindre : il ne fut pas possible de sauver une maison, et trois jours après l'incendie, on ne voyoit plus dans tout ce lieu désolé la moindre ruine d'habitation : tandis que la ville de Thèbes, qui a été brûlée, saccagée tant de fois depuis Cambyse, offre encore des vestiges considérables, qu'on sait avoir occupé long-temps Pococke et Norden, qui en ont donné des dessins et des descriptions : cependant il s'en faut de beaucoup qu'ils aient tout décrit et tout dessiné. On est persuadé que les ruines du grand temple de Thèbes dureront encore plus long-temps que des palais bâtis de nos jours en Europe, et sur-tout que la coupole de S. Pierre, qui ne paroît plus pouvoir résister long-temps.

Quand on connoît la vanité des Chinois, et leur peu de scrupule sur les mensonges historiques, alors il faut apprécier à sa juste valeur tout ce qu'ils rapportent des édifices merveilleux construits par leurs premiers Empereurs. Quelques-unes de ces fabriques n'ont jamais existé, comme le prétendu château de l'impératrice *Takia*, dont la description, purement fabuleuse ou romanesque, a été faite par des écrivains qui n'avoient aucune idée de l'architecture. Car il ne faut avoir

aucune idée de toutes ces choses pour oser dire que ce palais étoit bâti de marbre rouge, tirant sur la couleur de rose; que le jour y entroit comme dans un appartement de la maison d'or de Néron; qu'il avoit des portes de jaspe, et qu'il s'élevoit à deux mille pieds dans l'air. Quelques autres constructions, comme le tombeau de *Schi-chuan-di*, ont été de simples ouvrages de boiserie. Et le lecteur jugera dans l'instant combien on a grossièrement exagéré à l'occasion de ce tombeau, dont il ne reste pas même de ruine.

On ne peut que rire de la simplicité ou de la folie des Chinois, qui montrent dans la province de *Chen-si*, la sépulture de *Fo-hi*; et là-dessus le P. Duhalde (*Description de la Chine*, *Tome I*, *page* 223.) observe sérieusement que, si ce monument est authentique, il faut le regarder pour le plus ancien de tous ceux qu'on connoît sur la surface de notre continent. Mais cette sépulture de *Fo-hi* n'entre pas en comparaison avec le *Pic-Adam*, dans l'île de Ceylan, où l'on fait voir les traces de *Piromi*, le premier des mortels. On conçoit bien que ces puériles traditions ne peuvent avoir cours que chez des nations peu éclairées, et où la critique historique est entièrement inconnue; de sorte

que des ignorans s'y repaissent les uns les autres avec des fables. Comme les lettrés savent que leur pays a été peuplé par des colonies venues des hauteurs de la Tartarie, ils ont supposé que leur prétendu fondateur *Fo-hi* devoit avoir été enterré à-peu-près sous le trente-cinquième degré de latitude nord, et le cent et vingt-deuxième de longitude; ce qui correspond assez bien à la situation de la ville de *Kong-tchang* dans la province du *Chen-si*.

Les Chinois n'ont jamais connu la méthode de bien bâtir en pierres un édifice de deux ou trois étages. Et ils ne veulent pas même l'entreprendre avec leurs charpentes; tellement que chez eux les villes occupent toutes trois ou quatre fois plus de terrain que cela ne seroit convenable, dans un pays comme le leur, où le fort de la culture est dans le voisinage des villes. Lepoivre (*dans le voyage d'un Philosophe.*) dit qu'on y ménage le terrain lorsqu'il s'agit de faire une maison de plaisance, et que les grands chemins n'y sont que des sentiers. Mais convenons que cet Ecrivain a porté l'enthousiasme en faveur des Chinois très-loin.

La maison de plaisance que fit faire par caprice, et sans aucun besoin, l'empereur

Can-hi occupoit plus de place que toute la ville de Dijon, et on sait que le chemin qui conduit à Pékin a cent et vingt pieds de large; et ce n'est par conséquent point un sentier. Dans les provinces méridionales, où l'on n'emploie ni voiture, ni chevaux, ni aucune bête de somme ou de trait, parce que tout le commerce s'y fait par les canaux, les grandes routes n'ont point besoin d'être si spacieuses; mais on verra bientôt que le commerce intérieur ne s'y est pas toujours fait par les canaux.

Quelques voyageurs pensent que les Chinois n'ont jamais voulu se résoudre à bâtir des maisons de plusieurs étages; parce qu'ils craignent les tremblemens de terre, qui sont néanmoins beaucoup plus rares chez eux que dans les îles du Japon et les Moluques, où ils paroissent être périodiques. Mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que les maisons chinoises, quelques basses qu'elles soient, ne résistent point contre les moindres secousses, qui y rasent quelquefois des villes entières, comme si un violent tourbillon ou un ouragan y eût passé. On vit ce spectacle en 1719 à *Junny*, et dans quelques autres bourgades des environs, où il ne resta point

une habitation sur pied. (*Antermony journal, Tome I, page* 274 , *et suivantes.*)

Sous le règne d'*Yong-scheng,* père de l'Empereur actuel, il y eut plus de quarante-mille personnes écrasées à Pékin ; et cela dans des logis si bas et si petits, qu'ils ne paroissent être que des cases ou des chaumières. Il y a sûrement une méthode pour bâtir de façon que les tremblemens de terre ne sauroient nuire beaucoup ; mais cette méthode est inconnue aux Chinois, qui ne donnent pas assez de solidité aux fondemens , ni assez d'épaisseur aux murailles ; et d'ailleurs ils ne les lient point entre elles avec des poutres et des ancres. Ainsi il ne faut pas s'étonner de ce que leurs bâtimens , malgré leur peu d'élévation , s'écroulent encore plus aisément que s'ils étoient de deux ou trois étages. Un jour le clocher de *Nankin* succomba sous le seul poids de la cloche.

L'architecture est à la Chine , comme tous les autres arts , réduite en routine , et non en règles. Ce n'est point un palmier qui y a servi de modèle aux colonnes ; mais c'est le tronc d'un arbre, connu sous le nom de *nan-mou* , et dont il a été impossible jusqu'à présent de déterminer le caractère ; ce-

pendant je soupçonne qu'il appartient au genre des melèses ou au genre des sapins. Après avoir trouvé le modèle ou l'idée de la colonne, on croiroit qu'ils en ont fixé aussi les proportions ; et voilà néanmoins ce qu'ils n'ont point fait suivant des principes invariables.

Chambers, qui dans ses dessins des édifices, meubles, habits, machines et ustensiles des Chinois, &c., n'a mesuré que quelques parties et quelques membres d'une pagode de *Canton*, dit qu'ils donnent depuis huit jusqu'à douze diamètres à la hauteur du fust. Il se peut que Chambers a même mesuré dans une pagode, qu'on prétend avoir été ci-devant une église des Jésuites. D'ailleurs il n'a pas eu connoissance d'un fait que je rapporterai dans la suite. Mais cela n'est point généralement vrai : ils n'estiment réellement une colonne qu'à mesure qu'elle est grosse et d'une seule pièce ; et c'est en cela qu'ils font consister une espèce de luxe ou de magnificence. Or, comme il est difficile de trouver des arbres qui aient toutes ces qualités, ils se voient réduits, au moins dans les édifices privés, à se servir de troncs de douze ou treize pieds de haut, depuis la naissance des racines jusqu'à l'endroit où il faut

les étêter, parce que la diminution y devient trop sensible.

Le *nan-mou* reste, comme toutes les autres espèces de sapins, long-temps sur pied avant que de gagner en circonférence, parce qu'il gagne d'abord en hauteur: ainsi ce doit être la difficulté de trouver le bois propre à faire de grosses colonnes, qui a déterminé les Chinois à les préférer à toutes les autres. Celles d'une pagode qui a existé près de *Nankin*, avoient à-peu-près quatorze pieds de circonférence : celles du nouveau palais de Pékin, tel qu'on l'a reconstruit depuis le dernier incendie survenu sous *Can-hi*, n'ont que sept pieds de circonférence.

Il est étonnant qu'avec d telles idées les Chinois n'aient jamais pu se résoudre à travailler en pierre ou en marbre, et cela dans un pays tout rempli de carrières. Si leurs édifices nous choquent encore plus que ceux des Persans et des Turcs, c'est qu'il n'y a pas de symétrie dans le tout, ni de proportion dans les parties. Ils font les frises deux ou trois fois plus hautes qu'elles ne devroient l'être ; et cela pour se procurer beaucoup de champ, où ils puissent étaler des ornemens et des entrelas si bizarres, qu'on ne sauroit les décrire, ni les définir.

Il paroît que chez les Egyptiens cette partie étoit principalement destinée à contenir des représentations d'animaux sacrés ; et voilà pourquoi les Grecs l'ont nommée le zophore, en quoi nous avons eu tort de ne pas les imiter : car ce mot de *frise* est un terme barbare, dont on ne devroit point se servir.

Quant à l'emblême du dragon, il n'y a point de place qui lui soit particulièrement consacrée dans la décoration des palais et des pagodes : on le met par-tout, et jusques sur la crête et les angles du toit, où il produit un effet plus révoltant qu'on ne pourroit le dire ; et je ne conçois point quel plaisir on a trouvé en multipliant ainsi les copies d'un monstre si hideux, qui ressemble tantôt à un lézard iguan, et tantôt à un crapaud ailé, avec une queue d'éléphant. Qu'on l'ait conservé dans les bannières et les livrées, parce que c'est la principale pièce des anciennes armoiries, cela est en quelque sorte fondé sur l'immutabilité des coutumes de l'Orient ; mais l'emploi qu'on en a fait comme ornement d'architecture, n'est point plus raisonnable que l'invention de ces artistes français qui avoient sculpté des têtes de coqs et des fleurs de lys dans les chapiteaux d'ordre corinthien, pour faire la plus froide

illusion qu'on puisse imaginer au nom et à l'emblême de leur nation.

Tels sont les édifices de la Chine : les maîtresses murailles n'y portent rien ; le toit et le comble reposent immédiatement sur la charpente , c'est-à-dire sur les colonnes de bois. Pour ne point réformer cette pratique vicieuse, et qui ne contribue nullement, comme on l'a cru, à garantir leurs villes de l'incendie , ils ont inventé de doubles toits, qui débordent les uns sur les autres ; car ils ont souvent besoin d'un toit séparé pour couvrir les murailles.

De tout ce qu'ils négligent le plus dans une construction , c'est la solidité, sans laquelle il n'y a point de beauté réelle en architecture : les maisons bâties le long de la rivière de *Canton* ont des fondemens , parce qu'il seroit impossible de s'en passer à cause de l'eau : mais dans l'intérieur des provinces, on voit des villes entières où les maisons manquent de fondemens. Il y existe des tours dont la première assise de briques n'est pas à vingt-quatre pouces de profondeur sous le rez-de-chaussée : aussi ne durent-elles point long-temps ; et le P. Trigault dit qu'il est rare qu'elles restent sur pied pendant un siècle. (*Ita raro unius sæculi aeta-*

tem ferunt. Exped. apud. Sin. Lib. I, cap. 4.) Mais il faut excepter de cette règle le *van-ly-czin* ou la grande muraille, qui a été élevée par plusieurs Rois, absolument indépendans des Empereurs de la Chine, et qui avoient intérêt à mettre cet ouvrage en état de résister aux efforts de l'ennemi ; sans quoi il eût été absurde de l'entreprendre. Encore les parties qui ne portent pas sur le roc vif, ou qu'on n'a pas eu sans cesse soin d'entretenir, se sont-elles très-dégradées.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que la grosseur des colonnes dont les Chinois ornent quelquefois leurs bâtimens par une pure ostentation, ne contribue en rien à la solidité, parce que leurs bases ne sont point bien assurées, ni enfoncées en terre. Ces prétendues bases ne sont que des pierres carrées, qu'on range sur le pavé, et où il y a une excavation dans laquelle on fait entrer le pied des colonnes, qui n'ont aucun renflement, et qui paroissent unies à la partie qu'on pourroit nommer parmi eux l'architrave : car ils n'ont jamais fait usage de chapiteaux, ni de rien de semblable. Et cette particularité prouve, comme mille autres, que leur manière de bâtir s'éloigne extrêmement de la manière des Egyptiens, dont l'imagination avoit beaucoup

travaillé sur les chapiteaux ; et il ne faut pas croire qu'ils se soient contentés de la seule forme que décrit Athénée, (*Lib. 5 , cap. 6.*) comme la plus généralement employée. Car on en a encore découvert neuf ou dix autres espèces dans les ruines du *Delta*, et dans celles de la Thébaïde : aussi de quelque côté qu'on considère une pagode de la Chine, n'y trouve-t-on pas la moindre ressemblance avec un temple de l'Egypte : on n'y trouve ni l'enfilade des sphinx, ni des murs inclinés, ni des combles en terrasses, ni des obélisques, ni des criptes, ni aucune apparence de souterrain.

J'ai toujours soupçonné qu'on s'est mépris beaucoup sur l'objet qui a servi de modèle aux premiers bâtimens des Egyptiens, mais à la Chine il n'est presque pas possible de s'y méprendre. On y a contrefait une tente, et cela est très-conforme à tout ce qu'on peut savoir de plus vrai sur l'état primitif des Chinois, qui ont été, comme tous les Tartares, des Nomades ou des Scénites : c'est-à-dire qu'ils ont campé avec leurs troupeaux, avant que d'avoir des villes. Et c'est là, sans doute, l'origine de cette singulière construction de leurs logis, qui restent sur pied lors même qu'on en renverse les murailles ; parce qu'elles

enveloppent seulement la charpente sans porter le toit, comme si l'on y avoit d'abord commencé par faire autour des tentes une enceinte de maçonnerie pour renfermer le bétail; et tel a dû être en effet le premier pas de la vie pastorale et ambulante vers la vie sédentaire.

Quand on considère en général une ville chinoise, on voit que ce n'est proprement qu'un camp à demeure, dont il n'est guère possible de rien appercevoir dans le lointain, sinon le circuit des remparts, qui sont beaucoup plus hauts que les maisons d'un seul étage. Aussi trouvai-je que Bougainville, en parlant (dans son *voyage autour du monde*, tome II, pag. 226) de l'établissement des Chinois près de Batavia, nomme toujours leur quartier, le *camp des Chinois.*

Un Historien, ou plutôt un fabuliste de la Chine, appelé le *Lopi*, dit que les premières habitations de son pays ressembloient à des nids d'oiseaux. Mais c'est là une expression orientale et fort figurée, qu'on ne doit pas prendre à la lettre; car nous ne saurions supposer que les anciens Chinois aient vécu sur les arbres, comme ces Sauvages de l'Amérique méridionale, qui étoient si bêtes et si paresseux, qu'ils ne donnoient aucun écoule-

ment aux eaux des rivières, qui, en été, se débordent entre les Tropiques; de sorte qu'il ne leur restoit de refuge que sur les arbres, où ils passoient une partie de l'année, comme les singes et les sapajous, en mangeant les fruits qu'ils trouvoient sur les branches.

Il est croyable que par ces nids d'oiseaux, le *Lopi* a voulu désigner des tentes rondes, basses et faites comme des ruches, dont se servent les Tartares qui campent dans le *Chamo*, ou d'autres déserts sablonneux, où l'on ne sauroit assurer les piquets pour garantir les tentes ordinaires, telles que celles dont les Chinois font maintenant usage à la guerre, et qu'on sait ne différer presque en rien de celles qu'on emploie dans les armées de l'Europe. (*Art. milit. des Chinois*, p. 376.)

J'ignore comme l'abbé Barthélemy a pu dire que les édifices qu'on voit représentés sur la célèbre mosaïque de Palestrine, ressemblent à des maisons chinoises. Ce savant homme doit avoir éprouvé de singulières illusions en examinant ce monument, et on se contentera de rapporter ici un seul fait, qui fera bien juger de tous ceux qu'on ne rapporte pas; il assure que dans des barques qui marchent sur le Nil, on distingue des personnages dont le bonnet rond et pointu ressemble aux bonnets

bonnets que portent aujourd'hui les Chinois, et delà il conclut que les Chinois sont originaires de l'Egypte (*).

Mais comment est-il possible qu'il ne se soit pas apperçu que cette coiffure n'est en usage à la Chine que depuis l'an 1644? C'est véritablement le chapeau tartare, dont le peuple dut se couvrir lorsqu'il reçut ordre de ses vainqueurs de couper sa longue chevelure; car quand il portoit encore sa longue chevelure, il ne portoit point le chapeau tartare. Ainsi, toutes les prétendues conformités entre l'habillement des Egyptiens et l'habillement des Chinois s'évanouissent comme des chimères, que plus de réflexions et de recherches eussent fait éviter. Nous avons vu à-peu-près toutes les copies gravées qui existent de la mosaïque de Palestrine, et sur-tout celle que l'abbé Barthélemy a fait insérer lui-même dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*. Or il ne paroît point que les barques du Nil, sur lesquelles cet Auteur a encore beaucoup insisté, ressem-

(*) Explication de la mosaïque de Palestrine. Les anciens se coupoient les cheveux : les Chinois au contraire ne les coupoient jamais, et on a vu leur opiniâtreté à cet égard, lors de la conquête des Tartares.

blent plus à des barques chinoises qu'à des gondoles de Venise. Les vaisseaux de toutes les nations, depuis les chaloupes des Eskimaux et les canots des Hurons, jusqu'aux galères de la méditerranée, se ressemblent par leur forme primitive, et on nous croira aisément, si nous disons que ce n'est pas sur de tels rapports qu'il faut fonder l'histoire d'une colonie envoyée de l'Afrique aux extrémités de l'Asie.

Quoique les Chinois entendent depuis très-long-temps l'art de faire des voûtes, ils ne l'ont cependant point toujours mis en usage dans la construction des ponts. Celui qu'on voit en un endroit de la province de Junnan ne consiste qu'en des piliers dressés d'espace en espace, entre lesquels on a tendu des chaînes de fer où l'on passe en frémissant. Des ouvriers tant soit peu habiles n'auroient jamais pu résoudre à exécuter un ouvrage de cette nature; car indépendamment de tous les autres inconvéniens et de tous les autres dangers, la rouille, occasionnee par les brouillards de la rivière, doit attaquer les chaînons et les briser au moment où l'on s'y attendroit le moins, pour peu qu'on cessât d'y veiller.

Ce n'est point sans surprise qu'on voit dans les lettres du P. Parrenin, qu'il oppose ce

prétendu pont de fer à toutes les grandes constructions de l'Egypte, jugement qu'on ne peut attribuer qu'à la prédilection que les écrivains de son ordre ont témoignée en faveur des Chinois ; ce qui nous a mis dans une continuelle défiance en lisant leurs relations. On rencotre à la Chine beaucoup d'autres ponts où l'on a également employé une méthode très-éloignée de la pratique des voûtes, c'est-à-dire qu'on y a couché des pierres plates sur des piles plantées fort près les unes des autres ; ce que des voyageurs ignorans ont regardé comme une beauté, tandis que sans cette précaution les pierres de traverse, quelqu'épaisseur qu'on leur eût donnée, se seroient rompues dans le milieu.

Quant au fameux pont volant dont on a tant parlé en Europe, et dont on a gravé tant de fois la figure, il faut enfin dire ici qu'il n'a jamais existé comme il est décrit dans les livres. L'Auteur auquel on doit une continuation de l'histoire de Rollin, semble insinuer que c'est le P. Kirker qui a pris la liberté d'inventer le pont volant dans un ouvrage imprimé à Amsterdam, sous le titre de *Chine illustrée*. Ce P. Kirker, qu'on accuse de tant de choses, avoit sans doute des visions étranges et beaucoup d'audace pour

les faire valoir ; mais il faut ici lui rendre justice, puisqu'il ne parle que d'après *l'atlas* de Martini, comme a fait aussi le compilateur anonyme des merveilles de l'art et de la nature. Au reste, celui qui a inventé le pont volant n'avoit pas le sens commun, et je ne suis que médiocrement surpris de ce qu'un habile architecte français, nommé Boffrand, qui en a examiné les dimensions, ait déclaré qu'elles étoient chimériques dans tous leurs points ; car elles le sont indubitablement, et on s'apperçoit au premier coup-d'œil qu'on n'a pu faire un tel pont, ni par le moyen d'un arc romain, ni par le moyen d'un arc gothique, qui est néanmoins le plus communément employé à la Chine. Ce qui peut avoir donné lieu à toutes ces fables absurdes, par lesquelles nos voyageurs d'Europe n'ont que trop bien servi la vanité des Chinois, c'est qu'un torrent ou quelque rivière fort rapide, comme elles le sont souvent dans ce pays hérissé de tant de montagnes, s'est probablement ouvert un passage sous des rochers, dont le pied portoit sur une couche terreuse, et en aura excavé les bords, phénomène qui n'est pas sans exemple dans les Alpes. Enfin, tous les ponts que les Chinois ont construits sont des ouvrages bizarres ;

et quand ils s'y trouve des arcades, elles manquent ordinairement de force, ou dans la cime ou dans la moitié supérieure de l'arc : aussi le P. Duhalde observe-t-il que s'il y passoit des voitures chargées, elles ne résisteroient point à la poussée, et s'écrouleroient sous le poids. Mais comme ces ponts forment un angle très-aigu vers leur milieu, des voitures ne sauroient y passer ; car on y monte et on en descend par des marches ou des escaliers. Quand on demande aux Chinois pourquoi ils donnent tant d'élévation aux arches du milieu, alors ils disent que cela doit être ainsi, pour que les barques puissent passer sans baisser leur mâts ; mais au lieu de faire des ponts si périlleux, il vaudroit mieux forcer les barques à baisser les mâts ; ce qui n'est point une manœuvre difficile sur les petites rivières.

Une observation de la dernière importance, et qui doit nous détromper à jamais sur tout ce que les historiens chinois rapportent de l'état florissant de leur pays sous les anciens Empereurs, c'est celle qui concerne le canal ou l'*Yu-ho* ; ouvrage vraiment digne d'admiration, et où l'on a employé des architectes très-versés, tant dans la pratique du nivellement, que dans la construction des écluses,

dont le mécanisme et le jeu sont aussi simples que l'effet en est étonnant.

Comme c'est par ce canal que se fait presque tout le commerce intérieur, et comme c'est encore par cette voie que les provinces méridionales communiquent avec celle de *Pet-cheli* et celle de *Kiangnan*, sans courir les dangers de la mer, il n'est pas possible que le commerce intérieur ait été dans une grande activité avant qu'on eût ouvert cette route; et les lecteurs qui ont quelque pénétration, concevront tout ceci, sans qu'il soit nécessaire d'insister davantage à cet égard.

Mais il ne faut point s'imaginer maintenant que le canal royal ait été fait par les Chinois; leurs architectes n'ont pas été en état de l'entreprendre, et bien moins de l'exécuter. Ce sont les Tartares Mongols qui ont creusé ce lit immense, par lequel des fleuves coulent dans des lacs et des lacs dans des fleuves, sans que les uns tarissent et sans que les autres débordent. On peut naviguer ainsi pendant plus de six cent lieues; on peut aller ainsi d'une extrémité de l'empire à l'autre en bateau.

Le conquérant *Koublai*, dont jamais le nom ne mourra, étoit un prince très-instruit, et qui aimoit tous les arts; il appela à la Chine

beaucoup de savans, mais sur-tout des astronomes, des géographes et des architectes persans, arabes et lamas. Il chargea les astronômes de dresser un calendrier, et envoya les géographes vers le nord jusqu'au cinquante-cinquième degré, et jusqu'au sixième degré vers le sud, pour faire des observations et prendre la hauteur de toutes les places de la Chine, de la Corée, de la Tartarie et du Tunquin.

Quant aux architectes, il les employa à faire le grand canal vers l'an 1280 après notre ère; et depuis cette époque très-récente, comme on voit, la Chine a changé de face. La mer engloutissoit les trois-quarts des barques qui vouloient parer le cap de *Li-ampo* pour se rendre dans les eaux du golfe de *Nankin*. Les Mongols effrayés à l'aspect de tant de désastres et de naufrages, eurent enfin compassion des Chinois qui naviguoient si mal sur l'Océan, et qui manquoient d'industrie pour se frayer une route au travers du continent. Aujourd'hui il ne périt point une barque, même dans le passage des écluses, que les Tartares Mandhuis ont soin d'entretenir, et il se peut que si les Mandhuis n'étoient pas survenus, les Chinois auroient encore laissé tomber cet ouvrage, déjà fort dé-

gradé en 1640, absolument en ruines; ce qui les eût replongés dans l'état où ils ont dû se trouver avant le treizième siècle.

Il faut observer encore que toutes les rigoles pour l'arrosement des terres, et les canaux de traverse, qui communiquent à présent en très-grand nombre avec l'*Yu-ho*, ont été également creusés par les soins du tartare *Koublai-kan*. (*) Ce Prince ouvrit aussi la Chine méridionale aux commerçans étrangers, et ce fut sous son règne qu'on y vit pour la première fois des navires du Malabar, de Sumatra, de Ceylan; ce qui remit un peu les provinces exténuées par les rapines des généraux et des officiers chinois, qui exigeoient de plus fortes contributions dans leur propre pays qu'on n'en demanderoit dans un pays conquis. Enfin, pillant leurs alliés, et pillés à leur tour par les ennemis devant

(*) Boysen dit, dans son abrégé allemand de l'histoire universelle, *tome IX*, *page* 393, que *Koublai-Kan* fit encore faire à la Chine plusieurs autres canaux, afin d'ouvrir une communication entre des rivières navigables; et voilà ce que beaucoup d'autres Auteurs disent tout de même. Quant à moi je doute qu'il y ait quelque canal considérable dans toute l'étendué de la Chine, qui ne soit un ouvrage fait par les Mongols, ou depuis l'époque de leur conquête.

lesquels ils fuyoient, il ne leur restoit plus ni honte, ni honneur. *Koublai*, pour prévenir ce brigandage, augmenta la solde des généraux et des officiers, qui, sous l'ancienne forme de gouvernement, avoient été mal payés, et ils ne méritoient pas de l'être mieux. Il faut convenir, après tout cela, que c'est une ingratitude monstrueuse de la part des Chinois d'avoir voulu noircir la mémoire de ce Prince, auquel ils ont reproché comme un crime la confiance qu'il mettoit dans des hommes venus de l'Occident, c'est-à-dire les géographes et les architectes étrangers, qu'il appliqua à des travaux dignes des plus grands monarques de la terre; ils lui ont reproché encore d'avoir aimé les femmes et le Dalai-Lama; comme si tous les empereurs de la Chine n'avoient point eu avant lui des serrails remplis de trois ou quatre cent concubines, gardées par douze ou treize mille châtrés.

Quant au Dalai-Lama, il étoit le pontife légitime de la religion que *Koublai-kan* professoit: car au milieu de sa gloire, et dans le long cours de ses prospérités, il n'oublia point que les grands et les petits sont également environnés de la main du Tout-Puissant. Et s'il resta inébranlablement attaché au culte de ses ancêtres, au moins ne persécuta-t-il ja-

mais, dans tous les pays qu'il avoit conquis, un seul homme, à cause de quelques futiles opinions : bien différent en cela d'Alexandre ; qui tourmenta sans cesse les Mages de la Perse, qui ne purent soustraire entièrement au fanatisme de ce Macédonien les livres sacrés du *Zend*.

Les Arabes qui voyagèrent à la Chine au huitième siècle, disent qu'ils trouvèrent ce pays soumis à des eunuques, et peuplé encore en quelques endroits d'anthropophages. (*Ancienne relation des Indes, par Renaudot.*) Là-dessus on a beaucoup raisonné, et on s'est même permis de révoquer le rapport de ces Arabes en doute : mais le gouvernement des eunuques est un fait indubitable, et il est indubitable encore que ces voyageurs n'ont pu de leur temps voir la Chine comme on la voit aujourd'hui, puisque ce n'est qu'au règne de *Koublai-kan*, fondateur de la vingtième dynastie, qu'il faut rapporter l'époque de la révolution arrivée dans le commerce et l'agriculture.

Ce fut aussi alors que l'astronomie s'y montra pour la première fois, quoi qu'en dise le P. Gaubil ; mais les connoissances apportées par les Arabes, les Persans et les savans de *Balk* et de *Samarcand*, qui suivoient les

Mongols, se perdirent une seconde fois à l'extinction de la vingtième dynastie. Nous en avons une preuve, et même une démonstration dans l'édit du premier Empereur tartare Mandhuis : cet édit, publié en 1650, dit que depuis l'expulsion des Mongols, les Chinois n'avoient pas été en état de faire un seul almanach exact, que d'année en année l'erreur avoit augmenté, et qu'enfin c'étoit là un opprobre pour les vaincus et les vainqueurs, qu'il falloit faire cesser en abandonnant le prétendu tribunal des mathématiques aux Européens, qui en sont encore en possession aujourd'hui ; et si on les en chassoit, le calendrier de l'année prochaine pécheroit grossièrement ; car si les Chinois ne changent point de langue et d'écriture, je les tiens incapables de faire des progrès dans quelque science que ce soit. Cependant leurs historiens voudroient bien nous faire accroire qu'on voit encore dans leurs pays des observatoires construits depuis trois mille ans : mais nous osons dire qu'il n'existe point dans toute la Chine un seul monument authentique et avéré qui approche seulement d'une telle antiquité. Le seul observatoire qu'on y ait trouvé est celui de Pékin, ville bâtie en 1267 de notre ère, par *Koublai-kan*. (La

partie de Pékin, qu'on nomme la *ville chinoise*, n'a été bâtie qu'en 1644.) De-là il résulte que l'érection de cet observatoire est postérieure à la conquête des Tartares Mongols, qui, comme on vient de le voir, changèrent toute la face de l'empire. Quant aux instrumens découverts sur une montagne près de *Nankin*, ils avoient été fabriqués en 1349; et par conséquent toujours après l'époque de la conquête des Mongols.

Voici une observation décisive sur toutes ces choses.

La latitude de Pékin est de 39 degrés, 55 minutes et 15 secondes de plus qu'on ne l'indique dans la carte de Danville : la latitude de *Nankin* est de 32 degrés, 4 minutes et 3 secondes. Cependant les cadrans et les autres instrumens trouvés à *Nankin* et à Pékin, avoient été faits pour servir un peu au-delà du trente-sixième degré; de sorte qu'il n'a jamais été possible aux Chinois de faire une seule observation juste ni dans l'une ni dans l'autre de ces villes-là.

Après avoir réfléchi à cette singularité, dont jamais personne n'a pu deviner la cause, je me suis enfin apperçu que ces instrumens avoient été copiés sur ceux dont on se servoit dans les écoles de *Balk*, ville située à-

peu-près à trente minutes au-delà du trente-sixième degré (1), dans l'ancienne Bactriane, où les sciences commencèrent à être cultivées par les Grecs, qui ayant d'abord obtenu le gouvernement de cette province sous les successeurs d'Alexandre, s'y rendirent indépendans, et formèrent un empire étendu jusqu'aux Indes (2). Ces instrumens faits pour la latitude de *Balk* ont été portés à la Chine du temps des Mongols. Et telle est l'origine de l'erreur la plus absurde dont on ait jamais oui parler parmi aucun peuple du monde; c'est-à-dire qu'à l'arrivée des Jésuites, les Chinois soutenoient que toutes les villes de la Chine étoient situées sous le trente-sixième degré, comme le P. Kirker en convient lui-même. (*China illustr. fol. 102*, *Amst.* 1667.) Et quant à la longitude, dit-il, ils n'en avoient point la moindre idée. Enfin, ils étoient aussi peu versés dans l'histoire du ciel où ils supposoient les planètes aussi élevées que les étoiles.

(1) Dans la grande carte de l'Asie, par Danville, *Balk* est placé un peu plus vers le Nord : cependant un Arabe, nommé *Ebn Said*, n'en a donné la hauteur que sur le pied de 35 degrés 54 minutes.

(2) Voyez *Bayer*, *historia regni Graecorum Bactriani*, et un Mémoire de Guignes, sur ce sujet.

J'avoue qu'il est arrivé aux Romains de se servir pendant quelque temps d'un cadran solaire, fait pour la latitude de Catane, sans s'en appercevoir; mais il n'y avoit alors que 304 ans que la ville de Rome existoit. Or, 304 ans ne suffisent point pour qu'un peuple, quel qu'il soit, puisse acquérir les premières notions de l'astronomie; mais lorsque les Chinois tombèrent dans cet abîme d'erreurs, ils étoient formés en corps de nation depuis plus de trois mille ans, à ce que prétendent leurs annales véridiques.

Quant à l'observatoire de la province de Honan, je crois qu'on peut très-bien le placer avec le chimérique palais de l'impératrice *Ta-kia*, au nombre des constructions qui n'ont jamais été: aussi ne connoissons-nous d'autre garant de ce fait que Philippe Martini, qui dit que dans la ville de *Teng-fong-hien* on voit une prodigieuse règle d'airain dressée perpendiculairement sur un plan de même métal, et ensuite une tour bâtie depuis près de trois mille ans, où le prétendu astronome chinois *Tcheou-kong* observoit les mouvemens du ciel. Cette prodigieuse règle et cette plaque de cuivre ont été changées par le P. Duhalde en un simple instrument, et Boysen, en parlant de la ville de *Teng-*

fong-hien, ne fait plus mention que de la tour, tellement que tout cet observatoire a disparu à quelques pierres près, qui doivent être celles d'une tour. Mais si des savans d'Europe se transportoient sur les lieux, ils n'y trouveroient peut-être pas même ces pierres en question, non plus que mille autres singularités dont le P. Martini a embelli les descriptions qu'il donne dans son *Atlas*, où les noms des villes sont si mal orthographiés qu'on a souvent de la peine de les retrouver dans les appellations actuelles. Enfin, c'est moins un *Atlas* qu'un recueil de bruits populaires.

S'il y avoit à la Chine des monumens d'une haute antiquité, ce seroient indubitablement les tombeaux des Empereurs ; mais comme ces ouvrages ont été bâtis en bois, le temps et l'humidité les ont détruits, ou les incendies les ont dévorés, parce qu'ils se trouvent ordinairement enveloppés d'épaisses forêts de cyprès, ou de cette espèce de sapin, qu'Osbek appelle *abies sinensis*, et où le peuple, au moindre mécontentement contre la dynastie régnante, jette le feu. D'ailleurs lorsque les voleurs deviennent puissans, et qu'ils se répandent dans les cantons où l'on rencontre les tombeaux de quelque famille impériale,

ils commencent par les piller, et en enlèvent jusqu'au toit. L'histoire de la Chine fait souvent mention de ce brigandage, qu'on ne sauroit prévenir, parce qu'il n'est point possible de pratiquer des *miao* dans l'enceinte des villes, ce qui changeroit bientôt ces villes-là en des cimetières. Car les Princes, les Gouverneurs et les grands Mandarins veulent que leur sépulture soit ombragée par des arbres plantés en quinconce à de grandes distances : entêtement ridicule, qui y absorbe beaucoup de terrain propre à la culture. Là-dessus il faut citer une loi égyptienne, que Platon nous a conservée : il étoit défendu en Egypte d'enterrer un homme par-tout où un arbre pouvoit croître. Et nous savons, à n'en pas douter, que les Pharaons jusqu'à la dynastie des Saïtes se sont conformés eux-mêmes à ce réglement si sage : car ni dans les environs des pyramides, ni dans les environs des sépultures royales de la Thébaïde, un arbre ne sauroit croître, et bien moins du seigle ou du froment. Ce n'est pas uniquement à cet égard que ces deux peuples diffèrent entre eux ; car dans tout le reste de leurs cérémonies et de leurs usages funéraires il n'existe aucune analogie, ni aucun rapport,

On

On pourroit témoigner ici quelque envie de connoître le genre d'architecture et le goût des ornemens employés dans la construction des tombeaux des Empereurs de la Chine ; mais malheureusement ce qu'on en lit dans les relations des Jésuites est un amas de fictions, et comme il faut prouver les qualifications par les choses, nous donnerons ici, malgré nous, la description du prétendu tombeau de l'empereur *Schi-chuan-di*, en nous servant des propres expressions du P. Duhalde. (*Descript. de la Chine*, tome II, page 546.)

« Ce Prince, dit-il, choisit pour sa sépul-
» ture le mont *Ly*. En bas, il fit creuser,
» pour ainsi dire, jusqu'au centre de la terre ;
» en haut, il fit élever un mausolée, qui pou-
» voit passer pour une montagne : il étoit
» haut de cinq cents pied, et avoit de circuit
» au moins une demi-lieue. Au-dedans étoit
» un vaste tombeau de pierre, où l'on pou-
» voit se promener aussi à son aise que dans
» les plus grandes sales. Au milieu étoit un
» riche cercueil. Tout autour étoient des
» lampes et des flambeaux entretenus de
» graisse humaine. Dans la capacité de ce
» tombeau étoit d'un côté un étang de vif-
» argent sur lequel étoient répandus des oi-

» seaux d'or et d'argent; de l'autre côté un ap-
» pareil complet de meubles et d'armes; çà et là
» mille bijoux des plus précieux. Non seule-
» ment on y avoit dépensé des sommes im-
» menses, mais il en avoit coûté la vie à bien des
» hommes. Outre les gens du palais, qu'on
» y avoit fait mourir, on comptoit par dix
» mille les ouvriers qu'on y avoit enterrés
» tout vivans...... On vit tout-à-coup les
» peuples, qui ne pouvoient plus supporter
» le joug, courir aux armes. Hang-si rasa
» ces vastes enceintes : il y restoit encore
» le cercueil, lorsqu'un berger, dit-on,
» cherchant au milieu de ces masures une
» brebis égarée, y laissa tomber du feu
» qui consuma tout. »

Il ne faut point soumettre à une critique sévère une telle description, puisqu'elle révoltera assez par elle-même tous ceux qui la liront. Car enfin, ces lampes entretenues de graisse humaine, et ces canards d'or qui nagent sur du mercure, et cela dans un tombeau, sont des prodiges si puériles, que nos plus méprisables Auteurs de romans ne les imagineroient point en écrivant des contes de Fées. Et le P. Duhalde eût pu exagérer sur la Chine et d'une manière plus ingénieuse, ou d'une façon moins grossière.

On entrevoit seulement au travers de ce nuage de fables, deux faits qui sont vrais. D'abord il est question d'un tombeau de bois, que l'incendie a consumé : ensuite il est question encore de quelques malheureux égorgés dans ce tombeau-là.

L'empereur *Schi-chuan-di*, issu d'une famille chinoise du *Tzin*, haïssoit mortellement les Tartares, et leur fit de temps en temps la guerre : ainsi ce n'est point des Tartares qu'il emprunta l'usage d'immoler des victimes humaines ; mais il trouva cet usage subsistant à la Chine, où il a subsisté jusqu'à nos jours ; et nous doutons extrêmement qu'il soit aboli. Ce qui nous a fait naître de grands et de tristes doutes à cet égard, c'est que les Jésuites disent que l'empereur *Can-hi* fit une loi par laquelle on défendoit de sacrifier des esclaves à la mort des Princes du sang : et dans un temps postérieur à cette prétendue loi on étrangla encore des femmes aux obsèques du prince *Ta-vang*, le propre frère de l'empereur *Can-hi*. Cette exécution est si récente, que des personnes actuellement vivantes à Pékin peuvent en avoir été témoins.

Si les Chinois persistent dans l'infanticide

avec cette férocité brutale dont on a tant parlé, il n'est pas absolument étonnant de les voir persister dans l'immolation des victimes humaines : car n'étant pas éclairés par les lumières de la philosophie, il leur est pour le moins aussi difficile de faire des progrès dans la morale que dans les arts et les sciences. Aux obsèques des particuliers on jette dans le feu des statues de carton, qui représentent des servantes et des valets : or on peut présumer que la cérémonie d'exécuter ainsi des domestiques en effigie, a été imaginée par les pauvres, qui n'avoient point d'esclaves pour les pendre ou les brûler à leur enterrement : car on conçoit bien qu'il n'y a jamais eu à la Chine que les Empereurs et les Princes qui aient pu offrir de tels sacrifices. Legentil dit à cette occasion, dans son *voyage autour du monde*, qu'il y a un grand mélange de coutumes indiennes parmi tout ce qui s'observe dans les funérailles des Chinois ; ce qui n'est point étonnant, puisque leur religion n'est qu'un cahos de pratiques dont les unes viennent des Indiens et les autres des Scythes, qui enterroient toujours, dit Hérodote, quelques esclaves et quelques concubines avec le cada-

vre de leur souverain ; ce qui est fort conforme à ces horreurs, qui se passèrent sous *Can-hi* aux obsèques de *Ta-vang* à Pékin.

La passion des Chinois pour le nombre neuf doit aussi être comptée parmi les superstitions qui leur sont communes avec les Tartares. On voit dans leur pays beaucoup de clochers ou de tours à neuf étages, bizarrerie qui n'a d'autre fondement que leur penchant pour ce nombre mystérieux, suivant lequel on fait aussi la plus humiliante révérence qu'on ait pu imaginer, lorsqu'on se présente devant les empereurs de la Chine, qui veulent qu'on se courbe neuf fois jusqu'à terre devant leur trône ; et on voit par l'histoire de *Gengis-kan , par Petit de Lacroix , pag.* 79, que ce cérémonial, digne des plus méprisables esclaves , étoit aussi établi à la cour de ce Prince.

Parmi toutes ces tours à neuf étages, il n'y en a pas à la Chine qui soit de porcelaine , comme des exagérateurs l'ont débité dans leurs relations , sans qu'on puisse même savoir sur quoi une telle fable est fondée. Il s'agit d'un clocher qu'on rencontre aux environs de *Nankin* , et où les Tartares ont fait employer des briques d'une argile assez bonne , et sur lesquelles on a imprimé des

figures au moyen d'un moule. Le P. Duhalde, dans la *description de la Chine, t. II, pag.* 3, après avoir donné une espèce de description de ce bâtiment, qu'il tâche d'embellir tant qu'il peut, en empruntant le style romanesque du P. Lecomte, finit enfin par ces termes : *Voilà*, dit-il, *ce que les Chinois appellent la tour de porcelaine, et que quelques Européens nommeroient peut-être la tour de brique.* Oui sans doute, car il n'y a pas une seule pièce de porcelaine, ni rien de semblable.

Du reste, cette tour se fait distinguer singulièrement par un degré de solidité, qu'on n'est point accoutumé de voir dans les constructions de ce pays. Aussi n'est-ce proprement pas un ouvrage chinois ; mais un monument érigé par les Mongols sous *Koublaikan*, comme un trophée pour perpétuer la mémoire de sa conquête. Et voilà pourquoi les Mandhuis l'ont respecté : tandis que beaucoup d'autres mauvais bâtimens, qui se trouvoient dans le voisinage de *Nankin*, furent pillés, saccagés ou brûlés, lors de la prise de cette ville, où l'on ne put faire observer parmi des troupes victorieuses une discipline aussi sévère que les Mandhuis eux-mêmes l'eussent souhaité. Les Chinois pré-

tendent qu'on porta l'excès jusqu'au point de raser les sépultures impériales qui étoient dans ces environs : il est vrai qu'on y voyoit jadis de prodigieux espaces plantés de cyprès autour de quelques édifices de bois. Mais ce n'est point un grand malheur que ces forêts sacrées, et aussi inutiles aux dieux qu'aux hommes, aient été réduites en cendres; de sorte qu'on peut actuellement y labourer la terre. Nieuhoff, qui passa quelque temps après à *Nankin*, dit que la tranquillité étoit déjà rétablie dans cette ville : ainsi il faut regarder comme une fable ce que rapporte le P. Lecomte, qui prétend que les Tartares y mirent toutes les femmes chinoises dans des sacs sans distinction d'âge ou de rang, et les vendirent au plus offrant. Il ajoute même que ceux qui avoient acheté des personnes décrépites, les jetèrent dans la rivière : ce fait ne paroît avoir d'autre fondement que la coutume où sont les Tartares, lorsqu'ils gagnent une bataille, de couper les oreilles aux morts, et d'en remplir neuf sacs, comme ils l'ont fait souvent en Pologne, et comme ils le firent encore en Bohème en 1242, après avoir vaincu le duc Henri de Lignitz. Et l'Empereur de la Chine ayant défait en 1696 quelques corps *d'E-*

leuths et de *Calmouks*, il ordonna de couper leurs longs cheveux tressés, dont on remplit également neuf sacs.

La tour de brique à neuf étages, dont on vient de parler, est garnie au dehors, comme plusieurs autres, de quelques rangs de sonnailles, qui étant agitées par le vent font un bruit très-désagréable. Là-dessus on a prétendu que cette sorte de carillon avoit beaucoup de rapport avec celle d'un monument étrusque qu'on place près de *Clusium*; et les Etrusques, ajoute-t-on, étoient dans une liaison intime avec les Egyptiens, dont ils copioient sans cesse les ouvrages. Mais il suffira d'observer que Pline donne assez ouvertement à entendre que ce monument de *Clusium* n'avoit jamais existé : savoir aujourd'hui si Varron avoit lui-même pris plaisir à l'imaginer, ou si ce qu'il en rapporte étoit extrait de quelque roman obscur et décrié. (Il dit que la description du monument de *Clusium* étoit tirée de ce ramas de fables qu'il appelle *fabulae etruscae.*) Quant à cette correspondance étroite entre les Etrusques et les Egyptiens, elle ne paroît fondée que sur un passage mal compris de Strabon, et les opinions de quelques Italiens modernes, comme Buonarotti; car l'abbé Winckelman

n'a pu découvrir entre les monumens de ces peuples aucune ressemblance ; ce qui n'est point surprenant, puisqu'il y a bien de l'apparence qu'ils se connoissoient aussi peu les uns les autres que les Lapons connoissent les Espagnols.

Les Chinois sont si persuadés qu'on ne peut rien voir de plus grand ni de plus magnifique en architecture que leurs tours à neuf étages, qu'ils en font des modèles en bois hauts de deux pieds, qu'ils recouvrent ensuite de lames de nacre de perles, et qu'ils tâchent de vendre ainsi aux marchands d'Europe, sans jamais oublier d'y mettre de petites statues, que les missionnaires nomment des idoles, et que nous nommerons, d'un terme moins dur, des magots, quoiqu'elles représentent sûrement des génies tutélaires et des divinités locales; car ces clochers, sur lesquels les voyageurs ont proposé tant de conjectures, ne sont en quelque sorte que des pagodes, ou en font partie. C'est aussi de-là qu'on donne l'alarme pendant les incendies, et qu'on marque les veilles et les heures indiquées par les clepsydres ou les sabliers, qui n'approchent pas à beaucoup près de la justesse ; et avant l'an 1560 il n'y avoit point, dans toute la Chine, un seul

bon cadran solaire, ni un seul lettré instruit des premiers élémens de la gnomonique, ni capable enfin, dit le P. Greslon, de calculer l'ombre méridienne d'un style.

Quant aux *pai-leou*, que les relations désignent ordinairement sous le nom d'arcs de triomphe, on n'en connoît pas dont l'architecture approche seulement de ce que nous appelons le nouveau gothique, et la plûpart ne méritent pas, de l'aveu même du P. Lecomte, dans ses nouveaux écrits sur la Chine, qu'on s'arrête pour les considérer. Cependant la passion d'en ériger est très-grande; et les moindres villes en font construire de bois, qu'on feroit beaucoup mieux d'employer à bâtir des maisons pour ces misérables Troglodytes de la Chine dont je parlerai dans l'instant. Au reste, il faut observer que ce goût ne fut jamais celui des Egyptiens, puisqu'on n'a pas trouvé dans toute l'Egypte le moindre vestige d'un arc de triomphe élevé avant la conquête des Grecs, ou plutôt avant celle des Romains: car ce qu'on voit dans les environs d'*Ensené* ou d'*Antinoopolis*, est un ouvrage de l'empereur Adrien, et il me paroît que ce n'est proprement qu'un portique.

Parmi les *pai-leou* de la Chine, on n'en distingue pas dont la structure et les carac-

tères remontent à une haute antiquité, et il faut à cette occasion observer que le P. Duhalde (dans sa *description de la Chine, Tome I, page 70*,) regarde l'inscription de la colonne d'airain érigée, selon lui, vers l'an cinquante après notre ère, comme une des plus anciennes de tout l'empire ; mais cette colonne, qui doit exister sur les frontières du *Tunquin*, est un monument très-suspect, qu'aucun voyageur n'a jamais vu : car on prétend que les *Tunquinois* l'ont caché sous un prodigieux monceau de pierres, où il doit par conséquent être fort difficile de l'appercevoir. D'ailleurs quand on a égard à cette longue suite de siècles dont nous parlent les sincères chroniqueurs, il faut avouer qu'une inscription qui ne remonteroit qu'à l'an cinquante, seroit une chose très-moderne. Il nous a été impossible de savoir si l'on remarque réellement, comme on le dit, des caractères sur quelques pans de la grande muraille ou du *van-ly-czin*; et s'ils n'y ont point été ajoutés pendant les restaurations faites à ce rempart, il est sûr qu'il faut les rapporter à une époque antérieure à l'érection de la colonne d'airain.

L'intérieur des maisons chinoises est d'une

grande simplicité, de même que dans tous les autres états despotiques de l'Asie, où la misère du peuple et sa défiance continuelle s'opposent à l'acquisition d'un grand nombre de meubles : on y enterroit plutôt l'argent que de le soumettre à de tels hasards ; et on tâche d'y faire servir les mêmes ustensiles à différens usages. Cependant ni en Turquie, ni en Perse, on ne rencontre pas dans les campagnes des familles aussi misérables, aussi dénuées de toutes les commodités de la vie, qu'on en voit en différens endroits de la Chine. Car sans parler de celles qui, dans les provinces méridionales, subsistent uniquement de la pêche, et qui vivent sur des barques, où les pères et les enfans manquent d'habits, il y en a d'autres auxquelles de simples trous creusés en terre servent d'habitation. A trente *lys* de *Ho-lou*, après avoir traversé la bourgade de *Tchanngan*, dit le P. Fontaney, (*dans son Journal d'un voyage depuis* Pékin *jusqu'à* Kiangtcheou,) on voit des familles entières de Chinois qui demeurent dans des grottes ; car la Chine, ajoute-t-il, a aussi ses Troglodytes. En effet, on en rencontre encore en grand nombre au-delà de la ville de *Ping-teng*, qui ont fait des

cavernes larges de dix à douze pieds, et longues de vingt. Dans de tels trous on compte quelquefois plus d'un ménage.

Il est croyable que ces Troglodytes, désespérés de temps en temps par la misère, s'associent aux voleurs, et à ces bandes d'hommes qui, à la suite de quelques troupeaux, errent dans l'intérieur des provinces où il n'y a pas de culture, et où il ne sauroit y en avoir. On peut rendre cela sensible par l'exemple même d'une contrée de l'Europe, c'est-à-dire par l'exemple de l'Espagne, où des nomades conduisent leurs troupeaux depuis Lérida en Catalogne jusqu'aux plaines de l'Andalousie, sans trouver la moindre barrière dans tout ce prodigieux district : or il est aisé de concevoir qu'en un pays régulièrement cultivé, on ne laisseroit nulle part passer ces nomades, qui ne sauroient faire paître leur bétail que sur des landes ou des champs abandonnés, auxquels personne ne s'intéresse, et dont on ne se soucie pas même de fixer les limites.

Il n'est pas rare de trouver dans les immenses solitudes de la Chine, et même dans celles de la Tartarie, des temples et des bonzeries où quelques moines ont fait des logemens commodes, des jardins et des bosquets

admirables, qu'ils arrosent par les eaux qu'on force de descendre des montagnes en forme de cascades. Ces hermites, qui ne valent pas mieux que ceux de l'Europe, ne dormiroient point une nuit à leur aise, si les brigands de la Chine avoient moins de religion ; mais ils respectent ces pagodes, ou ne les pillent qu'à la dernière extrémité ; d'ailleurs il se peut que ces bonzes solitaires s'entendent avec les voleurs, et recèlent de temps en temps leurs captures. On voit encore ici la connexion qu'il y a entre ces monastères bâtis dans les déserts et ceux qu'on rencontre en des lieux semblables du Portugal et de l'Espagne. Enfin, malheur aux pays où il y a des nomades et des hermites.

Ce n'est qu'aux environs de quelques villes principales de la Chine, qu'on découvre par-ci par-là des bourgades, dont les maisons sont couvertes de tuiles ; car à mesure qu'on avance dans le centre du pays, on n'apperçoit plus que des chaumières de terre battue avec des toits de joncs, et dans beaucoup de villes du second ordre les murs des logis ne sont aussi que d'argile.

Comme on n'y a jamais pu réussir dans aucune opération de la verrerie, il n'y existe aucune apparence de vitrage, même dans les

palais. La salle où l'empereur *Can-hi* donna audience à un ambassadeur de Russie, n'avoit, dit Brandt, que de mauvais châssis de papier (*). Car la verrerie établie par ce Prince n'étoit pas alors, et n'est pas encore en état de couler des glaces. Dans quelques provinces on emploie aux fenêtres des taffetas cirés, des coquilles et même des lames de nacre de perle, comme l'on en voit aussi dans la cathédrale de *Goa*; mais cette matière étant encore moins diaphane que la corne et la pierre spéculaire des anciens, dont on trouve quelques restes dans des églises d'Italie, elle transmet aussi moins de jour et éclaire très-mal les appartemens.

Il est singulier de voir les architectes de la Chine élever des rochers artificiels dans ce qu'ils appellent des jardins, et ensuite ils osent demander aux Européans si nous avons des ouvriers qui pourroient en cela les

(*) *Beschreib. einer grossen Chinesischen Reise. S.* 192. Brandt dit aussi que cette salle n'avoit ni lambris, ni plafond; de sorte qu'on en voyoit le toit par dedans, comme dans beaucoup d'autres bâtimens chinois, qui ont eu une tente pour modèle. Il faut observer encore que les colonnes n'en sont pas toujours rondes, mais coupées souvent à cinq ou sept faces.

égaler; mais on devroit leur répondre que, pour mettre au hasard des pierres les unes sur les autres, il ne faut avoir ni génie, ni art, ni industrie, ni goût, ni enfin aucune notion du beau et de l'utile. Aussi feroit-on infiniment mieux de semer dans ces endroits du riz ou du froment, pour rendre moins funestes les famines qui désolent si souvent la Chine. On assure que ce pays a bien deux mille montagnes; ainsi c'est une fureur de vouloir encore en augmenter le nombre, en rendant de plus en plus inégal ce qu'on devroit tâcher d'aplanir.

On est assez généralement prévenu, sans qu'il soit besoin d'insister beaucoup à cet égard, que ni le quartier chinois, ni le quartier tartare de Pékin, n'ont des temples dont la structure ou la magnificence se fasse distinguer des édifices publics des autres villes. L'Empereur, qui peut seul offrir des sacrifices solemnels aux génies du ciel, de la terre, des montagnes, des vallées et des rivières, ne les offre jamais que sous des tentes, et non ailleurs. Cette coutume, qu'on doit regarder comme très-ancienne, est aussi très-conforme à ce que nous avons déjà observé par rapport à l'état primitif des Chinois dans la vie pastorale, et lorsqu'ils campoient

campoient encore à la manière des Tartares. Ces tentes destinées aux sacrifies se dressent pendant les jours de fête dans le *Tien-tang* et le *Ti-tang* : après la cérémonie on les abat et on les conserve avec les vases sacrés, les ustensiles et les tablettes dans deux édifices particuliers. Celui qu'on a consacré au génie du ciel est rond, quoique le ciel ne soit pas rond. Celui qu'on a consacré au génie de la terre est carré, suivant l'admirable cosmographie des *Hanli* et des profonds lettrés de la Chine, qui ont déterminé que notre monde étoit un cube et non pas un globe, et il a fallu à toute force que les architectes se soient soumis comme ils ont pu à cette décision. Chambers, qui ignoroit ces particularités, se trompe beaucoup, lorsqu'il compare des pavillons chinois aux temples monoptères des anciens. Ces sortes de comparaisons sont si outrées, qu'on pourroit, par ce moyen, découvrir toute l'architecture grecque dans les palais de Pékin, tel qu'Isbrants Ides nous le dépeint ; d'ailleurs Chambers ne paroît point avoir eu connoissance d'un fait qui concerne les pagodes de *Fo*, qu'on voit à la Chine. Un voyageur nous a assuré que leur plan et leur disposition intérieure sont presqu'en tout point conformes

au plan et à la disposition des pagodes qu'on rencontre en différens endroits de l'Indostan. Ainsi on ne peut presque pas douter que cette manière de bâtir n'ait été inconnue aux Chinois avant l'établissement du culte de *Fo*, dont l'époque ne remonte point à notre ère vulgaire ; car quand même on admettroit que *Laokium* avoit fait un voyage aux Indes, comme on le dit avec beaucoup de vraisemblance, il est certain qu'il n'établit point la véritable religion des Indiens à la Chine.

Quant à l'état de l'architecture chez les Egyptiens, c'est un sujet immense ; mais nous avons tâché de renfermer dans quelques pages ce qu'il y a de plus intéressant à savoir. Chez ce peuple on bâtissoit toujours ; un grand ouvrage en produisoit un autre plus grand : si la fortune eût écarté de dessus sa tête le joug des Persans et celui des Grecs, on l'auroit vu raser les montagnes de la Thébaïde, plutôt que de rester à ne rien faire. Tous les obélisques se ressemblent tellement, que quand il n'y a point de caractères, il est assez difficile de les distinguer les uns des autres. Il paroît donc qu'on auroit dû une fois se lasser d'élever des monumens si semblables ; cependant on ne s'en lassa jamais : les derniers rois, comme Amasis et Necta-

nèbe, en faisoient tailler tout comme on en tailloit plusieurs milliers d'années avant leur naissance.

Je pense que Leroi s'est trompé, lorsqu'il a prétendu que la *cabane rustique* avoit servi chez les Egyptiens, comme Vitruve dit qu'elle servit chez les Grecs, c'est-à-dire, de modèle aux plus superbes édifices que les hommes aient construits sur la surface de la terre. (*Ruines des plus beaux monumens de la Grèce, tome I.*) Tout démontre que les Egyptiens, avant que d'être réunis en corps de nation, vivoient comme des Troglodytes dans les creux des rochers de l'Ethiopie; de sorte que c'est bien plutôt une grotte qui a servi de modèle aux premiers essais de leurs architectes qu'une cabane. Les Sauvages de la Grèce au contraire dûrent se construire des huttes à cause de la diversité du climat et du sol, qui ont en tout ceci une grande influence; aussi n'y eut-il jamais aucun rapport entre les combles des temples de la Grèce et les combles des temples de l'Egypte, qui étant entièrement plats, n'avoient point été par conséquent copiés d'après le toit de la *cabane rustique* de Vitruve.

Le Pharaon Amasis fit venir des environs

d'Eléphantine un grand morceau de rocher intérieurement creux, qu'on plaça dans la ville de *Saïs* devant le portique du temple de Minerve. Les Grecs qui composoient les mots comme ils vouloient, ont appelé cette pierre vide une *chambre monolithe*; mais quelque nom qu'on puisse lui donner, il est manifeste que l'idée en avoit été prise d'une grotte.

Quand on réfléchit aux excavations prodigieuses que les Egyptiens ne cessoient de faire dans leurs montagnes, et à la passion singulière de leurs prêtres pour les souterrains, où ils consumoient une moitié de leur vie, alors on ne doute pas que ce penchant ne leur fût resté de leur ancienne manière de vivre en Troglodytes. De-là provient le caractère imprimé à tous leurs édifices, dont quelques-uns paroissent être des rochers factices, où des murailles dont l'épaisseur excède vingt-quatre pieds, et où des colonnes dont la circonférence excède trente pieds, ne sont point absolument rares. S'il y a quelque chose qu'on puisse comparer à ce que ce peuple singulier a construit sur la terre, ce sont précisément les travaux qu'il a faits sous terre. Quelques Auteurs de l'antiquité ont très-bien su qu'à cent et soixante pieds, sous le fondement des pyramides, il existoit des

appartemens qui communiquoient les uns avec les autres par des rameaux qu'Ammien Marcellin (*Livre* 22,) a nommés d'un terme grec des *Syringes*. Il n'y a maintenant qu'un seul de ces conduits qu'on connoisse, c'est celui qui perce le pied de la plus septentrionale de toutes les pyramides, et qui se comble d'année en année par le sable qui y découle ou par les débris qu'on y jette; cependant Prosper Alpin assure que de son temps, c'est-à-dire vers l'an 1585, un homme y étant descendu avec une boussole, il parvint jusqu'à l'endroit où ce chemin couvert se partage en deux branches, dont l'une court vers le sud, et dont l'autre se rapproche du rumb de l'est; ce que les voyageurs qui sont survenus long-temps après, comme Maillet, Grèves, Thévenot, Vansleb et le P. Sicard, n'ont plus été en état d'observer; car je ne parle point ici de Belon, dont la négligence à décrire ce monument est telle qu'il ne vaut pas la peine de lire ce qu'il en dit: car il fait *à la page* 228 *de ses observations*, la caisse de la grande pyramide une fois plus longue qu'elle ne l'est.

Hérodote a indubitablement su qu'en descendant sous terre, on pouvoit ensuite remonter dans les chambres de la pyramide du la-

byrinthe. Or comme cela est exactement de même dans celle de Memphis, dont on connoît aujourd'hui la disposition intérieure, il est aisé de se persuader que cette construction a été propre à tous les monumens de cette forme, c'est-à-dire qu'ils devoient avoir des souterrains où l'on parvenoit par des routes cachées, telles que celles qu'on a découvertes sous le treizième degré de latitude, et qu'on a prises si mal-à propos depuis le temps de Pline pour un puits, quoiqu'il soit impossible que l'eau puisse y entrer ; elle n'entre point même dans les catacombes de *Sakara*, situées en un terrain encore bien moins élevé ; car toutes ces excavations sont pratiquées dans des couches de pierres calcaires qui ne transmettent pas la moindre humidité. Un *serapeum* ou une chapelle de Sérapis, dont la position est indiquée par Strabon au milieu des sables mouvans à l'occident de Memphis, paroît avoir été le véritable endroit qui renfermoit les bouches des canaux ou des galeries, par lesquels on alloit jusqu'aux fondemens des pyramides de Gizeh.

Quant aux cryptes et aux grottes de l'Heptanomide et de la Thébaïde, on connoît celles d'*Alyi*, celles d'*Hipponon*, qui pouvoient

bien contenir mille chevaux : on connoît celles de *Speos Artemidos*, celles d'*Hiéracon*, de *Sélinon*, d'*Antaeopolis*, de *Silsili* ; on connoît les syringes ou les allées souterraines indiquées par Pausanias (*in Attic. cap.* 42,) dans les environs de la statue vocale. Enfin, les voyageurs en découvrent tous les jours ; car on n'en a pas découvert jusqu'à présent la centième partie. Non qu'il faille absolument admettre la tradition qui a eu cours dans l'antiquité au sujet du terrain où étoit située la ville de Thèbes, et qu'on supposoit avoir été tellement excavé dans toute son étendue, que les rameaux des cryptes passoient sous le lit du Nil. (*Plin. Hist. Nat. lib.* 36, *cap.* 14.) Ce qui peut avoir accrédité ce bruit, c'est qu'on voit effectivement sur les deux bords de ce fleuve beaucoup de grottes, comme entre *Korna* et *Habou*, où l'on veut que les premiers rois de l'Egypte aient logé avant la fondation de Thèbes.

En allant de *Korna* vers le nord-ouest, on trouve les excavations, nommées par les Arabes *biban-el-moluk*, sur la destination desquelles il n'y a jamais eu de doute, ni parmi les anciens, ni parmi les modernes ; ce sont les tombeaux des premières dynasties

ou des premières familles royales ; et ceux qui placent les corps des anciens Pharaons dans des pyramides sont tombés, comme l'on voit, en une erreur très-grave; car à *Biban-el-moluk* on ne découvre pas une seule pierre qui approche de la figure pyramidale ; ce qui nous confirme de plus en plus dans l'idée qu'on n'a jamais renfermé aucune momie en quelque chambre des pyramides de *Memphis*, mais bien à plusieurs pieds de profondeur sous les fondemens de ces édifices, dont la forme n'avoit dans la religion égyptienne aucun rapport avec celle des tombeaux.

Quelques-unes des grottes dont on a parlé jusqu'à présent, ont servi à contenir des cadavres embaumés, qu'on y dressoit sur les pieds pour ménager la place : et cette règle paroît avoir été assez généralement observée, hormis à l'égard des Rois, dont on couchoit le corps dans des sarcophages; car il ne faut pas prendre à la rigueur, comme on l'a fait, un passage de Silius Italicus, qui d'ailleurs ne concerne pas l'attitude qu'on donnoit aux momies dans les caveaux, mais celle où on les plaçoit dans les maisons ; quoiqu'on puisse douter que jamais les Egyptiens aient mis les morts autour

de la table où mangeoient les vivans, comme ce mauvais poète l'insinue. (*Liv.* 23.)

. . . . Ægyptia tellus.
Condit odorato post funus stantia busto
Corpora; et à mensis exsanguem haud separat umbram.

Mais il y a eu en Egypte d'autres souterrains qui n'étoient pas des sépulcres ni rien d'approchant, comme l'antre de Diane ou le *Speos Artemidos*, qu'on retrouve aujourd'hui à *Béni-Hasan*, et dont les figures et les ornemens n'ont pas été exécutés par des sculpteurs grecs. Il est sûr que cet antre a été un temple de Diane ou de Bubaste, et on en rencontre de semblables creusés dans le roc au centre de l'Ethiopie. (*Alvarez* RERUM ÆTHIOPICAR. *cap.* 44.... 55), où, suivant la relation de Bermudez, il doit exister, tout comme en Egypte, un nombre prodigieux d'excavations très-profondes, dont quelques-unes servoient aux prêtres à faire des sacrifices ou des initiations, et au fond desquelles ils se retiroient même pour étudier (*). On nous parle d'un certain Pancrate,

(*) *Prophetae AEgyptiorum non permittunt ut metalli artifices, sculptoresque Deos repraesentent, ne à receptâ abeant formâ; sed illudunt vulgo, dum in templorum atriis accipitrum ibidumque rostra sculpi*

qui n'étoit pas sorti de ces sombres demeures en vingt-quatre ans. Et on a toujours soupçonné avec beaucoup de vraisemblance, qu'Orphée, Eumolpe et Pythagore y avoient également été admis.

Quand on considère cette manière de méditer sous terre, alors on n'est point étonné que les prêtres en aient contracté l'habitude de cacher sous un voile presqu'impénétrable tout ce qu'ils savoient et tout ce qu'ils croyoient savoir. Ce qui fait que, dans beaucoup de circonstances, il est aussi difficile de déterminer jusqu'où s'étendoit leur érudition, que de savoir jusqu'où s'étendoit leur ignorance : et voilà pourquoi on a porté des jugemens si opposés touchant les bornes de leur philosophie, que les uns renferment dans un cercle très-étroit, et que les autres portent à l'infini. Mais ce qu'il y a ici de vraiment intéressant à observer, c'est que cette coutume des prêtres de se retirer dans des souterrains, a donné lieu aux mystères de l'antiquité, dont sans cela il n'eût jamais été question dans le monde. On voit que par-tout où on reçut les mystères de l'Egypte, on suivoit aussi l'usage de les

curant, subeuntes interea sacra subterranea quae profundis illorum mysteriis velamento sunt. Synesius, pag. 73.

célébrer dans des grottes ou des souterrains; et ce ne fut que long-temps après, et lorsque cette institution avoit été fort altérée, qu'on fit à cet égard des changemens. L'évêque Warburton a rempli toute l'Europe de ses erreurs, touchant le prétendu secret qu'on révéloit aux personnes initiées en Egypte, parce qu'il a pris pour une pièce authentique la lettre écrite par Alexandre à sa mère, tandis qu'elle a été manifestement supposée par quelques chrétiens. C'est la fraude pieuse la plus grossière dont j'aie jamais oui parler; et Silhouette, qui a traduit des fragmens de Warburton, auroit dû s'appercevoir qu'il est ridicule de mettre en Egypte un grand-prêtre, nommé *Léon*; car jamais avant la conquête d'Alexandre aucun prêtre égyptien ne se nomma *Léon* : c'est comme si l'on disoit qu'il y a eu un empereur de la Chine qui s'appeloit *Charles-Martel* (*). J'insisterois ici davantage sur la supposition de cette lettre, si elle n'étoit aujourd'hui reconnue pour apocryphe par tous les véritables savans; d'ailleurs comment eût-on pu révéler que les

(*) Dissertations sur l'union de la Religion, de la Morale et de la Politique, *tom. I*, *pag.* 257. Silhouette cite cette lettre d'Alexandre pour réfuter Pluche, qui croyoit que les mystères étoient relatifs à l'agriculture.

Dieux de l'Egypte avoient été des hommes ; puisqu'on sait maintenant, à n'en plus douter, que jamais les Egyptiens n'adorèrent des hommes déifiés, et qu'ils avoient pour cette espèce de culte une horreur inconcevable ?

Les mystères paroissent avoir été dans leur origine une instruction secrète qu'on ne donnoit qu'aux prêtres, qui, avant leur consécration, essuyoient une terreur panique ; et ce n'étoit que par des routes ténébreuses qu'on les conduisoit enfin dans un endroit fort éclairé ; ce qui fit naître l'idée de copier les phénomènes de la foudre et du tonnerre, dont j'ai tant parlé dans le premier volume des ces recherches. Tous les prêtres de l'Egypte, sans en excepter un seul, devoient être initiés, comme Diodore le dit, à ce qu'on appeloit les *mystères du Dieu Pan*, de sorte qu'il n'y en avoit pas un qui n'eût essuyé la terreur panique dans l'obscurité des souterrains (*).

Ce goût pour les mystères et les énigmes passa au peuple et fit une partie de son ca-

(*) Il n'y a pas d'apparence que les Egyptiens aient admis aux grands mystères des personnes qui n'étoient point de l'ordre sacerdotal, si l'on en excepte peut-être Pythagore. Quant aux petits mystères, on y admit avec le temps tous ceux qui se présentoient, hormis les

ractère. Je ne nie point que les députés de provinces ou des nomes n'aient pu de temps en temps traiter dans leur assemblée des affaires de la dernière importance, et qu'il convenoit de tenir très-secrètes; mais il faut avouer aussi qu'il n'a pu tomber que dans l'esprit des Egyptiens de faire assembler ces députés en un labyrinthe, où, avant de parvenir aux salles, il falloit traverser des allées aussi obscures que des caveaux, comme Pline (*lib*. 36, *cap*. 13,) s'en explique en termes non équivoques : *majore autem in parte*, dit-il, *transitus est per tenebras.*

Les Chinois n'ont pas dans leur langue de mot pour exprimer un labyrinthe, comme ils n'ont pas dans tout leur pays un seul édifice qui approche de cette forme. J'ose même mettre en fait qu'il seroit aujourd'hui impossible de leur en donner une idée, soit par le moyen d'un plan, soit par le moyen d'une description ; car les savans de l'Europe ne sauroient se flatter d'avoir acquis des notions bien claires sur le labyrinthe,

criminels publics. Les vagabonds, qu'on prenoit pour des prêtres égyptiens dans la Grèce et l'Italie, se faisoient payer fort cher pour leurs initiations ou leurs mystères, que les Bohémiens jouoient aussi, afin de gagner de l'argent.

dont il doit certainement exister des ruines très-considérables ; mais les voyageurs ne les cherchent point où elles sont, et s'égarent tous en allant trop à l'ouest. On pardonne volontiers à un homme, tel que Paul Lucas, qui ne savoit pas écrire, et à Fourmont son rédacteur, d'avoir pris les masures du château de Caron pour les débris du labyrinthe ; mais que le P. Sicard et Pococke soient aussi tombés dans cette erreur, c'est ce qui a lieu de nous surprendre. Ce prétendu château de Caron, dont nous avons vu différens plans, semble avoir été une chapelle de Sérapis, qui n'a ni pyramide, ni aucune apparence de dédale, ni même cent pieds de long ; tandis que Strabon assure que ceux qui montoient sur la terrasse du labyrinthe voyoient autour d'eux comme une campagne couverte de pierres taillées, et terminée par un édifice de figure pyramidale.

On conçoit par-là combien d'obstacles et de difficultés on rencontre en étudiant les monumens d'une contrée, sur laquelle les modernes conspirent avec les anciens à nous donner sans cesse des notions fausses. Pour ce qui est des anciens, il paroît assez probable que ce qui les a le plus trompés, c'est qu'ils étoient à la discrétion d'une espèce

d'hommes, qu'on nommoit les interprètes, dont le collége avoit été établi sous Psammétique, et qu'on pourroit presque comparer à ceux qu'on nomme à Rome des *ciceroni*. Les philosophes qui vouloient véritablement s'instruire en Egypte, étoient contraints d'y séjourner pendant plusieurs années, comme Pythagore, Eudoxe et Platon; mais les voyageurs, qui ne faisoient qu'aller et venir comme Hérodote, sans savoir un mot de la langue du pays, ne pouvoient s'adresser qu'aux interprètes, qui, connoissant le penchant des Grecs pour le merveilleux, les amusoient comme des enfans, en leur faisant des contes aussi indignes de la majesté de l'histoire, qu'opposés aux lumières du sens commun. C'est vraisemblablement d'eux que vient la tradition encore adoptée de nos jours touchant les pyramides, qu'on prétend avoir été élevées malgré les prêtres de l'Egypte, et en dépit de toutes leurs protestations contre de tels ouvrages: tandis qu'on voit très-clairement que ce sont sur-tout les prêtres qui ont présidé à ces constructions, et qui les ont orientées exactement, soit par l'ombre d'un style, soit par l'observation d'une étoile au passage du méridien. Et ils n'ont jamais déclaré quel pouvoit avoir été en cela

leur but, et probablement pas même à Thalès, sur lequel Pline et Plutarque rapportent un fait trop faux et trop choquant pour que je puisse ici le passer sous silence : ils veulent que ce Grec ait enseigné aux Egyptiens à mesurer la hauteur des pyramides par le moyen de l'ombre ; ce qui ne peut se faire en aucun temps de la manière dont Pline et Plutarque se le sont imaginés (*). Thalès, en arrivant de Milet à Héliopolis, étoit d'une ignorance profonde, et ne savoit absolument rien ni en mathématiques, ni en astronomie : le peu qu'il a su depuis, il l'avoit appris des prêtres de l'Egypte, dont il fut l'écolier pendant plusieurs années. Il ne faut donc pas dire qu'un tel homme ait été en état de rien enseigner à ses maîtres ; et nous devons croire pour son honneur, que ce n'est pas lui qui a débité cette fable ; sans quoi son ingratitude ne pourroit que nous révolter.

Ceux qui prétendent qu'on a orienté les

(*) Pour mesurer la hauteur d'une pyramide par son ombre, il faut, avant tout, mesurer un côté de la base, et en connoître le milieu. Or, comme Pline et Plutarque ne disent pas que Thalès commença par cette opération, on sent bien que ce qu'ils en rapportent est une fable.

pyramides pour se procurer une méridienne inébranlable, afin de s'appercevoir un jour si les pôles du monde changent ou ne changent point, n'y avoient pas réfléchi, et ne savoient eux-mêmes ce qu'ils disoient. Car en ce cas une seule pyramide eût suffi, et on n'en auroit pas hérissé toute la côte de la Libye, depuis *Memphis* jusqu'au labyrinthe.

Il n'est point vrai non plus qu'elles aient servi de gnomons, opinion soutenue très-mal à propos par quelques écrivains modernes; car pour les anciens, ils n'ont eu garde de rien penser, ni de rien écrire de semblable, puisqu'ils paroissent avoir eu quelque connoissance du phénomène de la consomption de l'ombre. Il est vrai que Solin, Ammien Marcellin et Cassiodore s'expriment là-dessus d'une manière extrêmement impropre, et tout ce qu'on peut conclure de leurs expressions; c'est que, suivant eux, les pyramides ne jettent jamais de l'ombre en aucune saison de l'année, ni en aucun instant du jour; et cela arrive, selon Marcellin, par un mécanisme de leur construction, *mecanicâ ratione*. Mais avouons que cet homme a dit

là quelque chose qui choque toutes les loix de la nature (*).

Voici en peu de mots de quoi il est question. La plus grande des pyramides, située sous le vingt-neuvième degré, cinquante minutes et quelques secondes de latitude nord, commence vers l'équinoxe du printems à ne plus jeter d'ombre à midi hors de son plan; et on peut alors se promener autour de cet immense monceau de pierres, qui s'élève à plus de cinq cent pieds, sans perdre le soleil de vue. Les architectes ont pressenti cet effet, qui résulte nécessairement de la figure pyramidale et de la largeur de la base; ce qui fait que l'ombre méridienne se réfléchit pendant la moitié de l'année sur la face septentrionale, et ne parvient point à terre, ou au

(*) *Solin. Polyhist.* cap. XLII.

Am. Marcel. Hist. Lib. XXII. *sub fin.* . . . *Cassiodor. Variarum.* Lib. VII.

Comme Solin est le premier qui paroît avoir répandu cette erreur, nous citerons ici ses propres termes:

Pyramides turres sunt in AEgypto fastigiatae ultra celsitudinem omnem quae fieri manu possit, itaque mensuram umbrarum egressae, nullas habent umbras.

Cela n'est tout au plus vrai qu'à midi, au jour du solstice d'été, et entre les deux équinoxes.

plan de l'horizon. Si l'on vouloit faire un mauvais cadran solaire, il seroit impossible d'en faire un plus mauvais que celui de la grande pyramide, puisqu'on ne sauroit trouver même par ce moyen le jour du solstice d'été : car alors l'ombre remonte tellement qu'on a peine à l'appercevoir, lorsqu'on est placé au pied de la face septentrionale.

Cependant le célèbre chronologiste de Vignoles a cru que les prêtres trouvoient les équinoxes à l'aide de leurs pyramides (*); ce qu'il n'eût jamais cru, s'il avoit eu des plans exacts de ces monumens, et sur-tout de bonnes cartes de l'Egypte, telles que celles dont nous nous sommes servis.

Il faut savoir que les Egyptiens n'avoient pas déterminé le rapport qu'il doit y avoir entre la largeur de la base, et la hauteur

(*) *De* ANNIS ÆGYPTIAC. *in Miscell. Berolinens.* Tom. IV. C'est par hasard que la grande pyramide commence vers l'équinoxe à consumer son ombre à midi, puisqu'il y en a d'autres qui commencent plutôt. Pour ce qui est de trouver par ce moyen les solstices, nous dirons que la plus grande ombre méridienne de la pyramide de *gizeh* et de toutes les autres, indique le solstice d'hiver; mais il eût été fort difficile de trouver celui d'été. D'ailleurs, il y a une très-grande pénombre qui eût rendu toutes ces observations extrêmement vicieuses.

perpendiculaire d'une pyramide quelconque : or, comme ils ont extrêmement varié à cet égard, il est clair qu'ils n'ont jamais pensé à chercher par cette méthode les jours équinoxiaux, qu'ils trouvoient, suivant Macrobe, par de simples styles, et même, comme on l'a prétendu, par leurs horloges d'eau. Voici donc un fait dont Vignoles n'a pas eu la moindre connoissance : la pyramide, que les Arabes nomment *el Harem el Kieber el Koubli*, a une base beaucoup plus large, eu égard à sa hauteur, que la grande pyramide de *Memphis ;* ainsi il est certain qu'elle a commencé et commence encore long-temps avant l'autre à consumer sa propre ombre à midi, et n'indique en aucune manière que ce soit les équinoxes. On pourroit d'ailleurs demander comment s'y prenoient les prêtres attachés au collége de Thèbes, puisqu'on sait qu'il n'a jamais existé de pyramide dans la Thébaïde, quoi qu'en dise Abulféda. Cependant ce collége étoit le plus célèbre de tous par ses connoissances astronomiques, comme il étoit aussi le premier par l'époque de sa fondation.

Ne prêtons donc pas aux Egyptiens des vues qu'ils n'ont point eues : car s'ils avoient eu de telles vues, il faudroit avouer aussi

que le sens commun leur a manqué ; puisqu'un simple style donne sur toutes ces choses des indications mille fois plus précises qu'une masse qui s'obscurcit elle-même.

Les pyramides ont été, tout comme les obélisques, des monumens érigés en l'honneur de l'Être qui éclaire cet univers ; et voilà ce qui a déterminé les prêtres à les orienter. Il étoit très-aisé de pratiquer dans la capacité de ces édifices un grand nombre de salles sépulchrales, pour y déposer les corps de toutes les personnes de la famille royale ; et c'est ce qu'on n'a néanmoins pas fait, puisqu'on n'y a découvert que deux appartemens et une seule caisse, que, malgré l'autorité de Strabon, beaucoup de voyageurs éclairés comme Schaw, ne prennent pas pour un sarcophage où il y ait jamais eu un cadavre humain ; et en effet cela n'est pas même probable. On a hasardé à l'occasion de cette caisse mille conjectures : cependant je ne connois point d'écrivain qui ait deviné que ce pourroit être là ce qu'on nommoit parmi les Egyptiens le *tombeau d'Osiris*, comme il y en avoit beaucoup dans leur pays ; et la superstition consistoit à faire tomber tout au tour de ces monumens les rayons du soleil, de façon qu'il n'y eût pas d'ombre

sur la terre à midi, pendant une moitié de l'année tout au moins: car ce phénomène duroit plus long-temps par rapport aux pyramides méridionales d'*Illahon* et *Hauara*, vers l'extrémité de la plaine connue sous le nom de *cochome*, et que je regarde comme les plus anciennes, puisqu'elles sont sans comparaison plus endommagées que celles de *Memphis*, qu'on croit pouvoir subsister encore pendant cinq mille ans, à en juger par la dégradation qui y est arrivée depuis le siècle d'Hérodote jusqu'à nos jours: cet Historien assure que de son temps on y voyoit beaucoup de figures et de caractères sur les faces extérieures, qu'on n'y retrouve plus. C'est faute d'y avoir réfléchi que Norden dit, dans son voyage de Nubie, que ces édifices doivent avoir été construits avant l'invention des caractères hiéroglyphiques, ce qui choque toutes les notions de l'histoire. Et il seroit à souhaiter que la plûpart des voyageurs fissent avant leur départ, ou tout au moins après leur retour, de meilleures études.

Une obligation réelle qu'on a aux prêtres de l'ancienne Egypte, c'est d'avoir orienté les pyramides avec beaucoup d'exactitude; car par-là nous savons que les pôles du monde

n'ont point changé; et inutilement chercheroit-on sur toute la surface de notre globe quelqu'autre moyen pour s'en assurer: il n'en existe nulle part, et sur-tout point dans la Chaldée, pays sur lequel on s'est formé des idées très-fausses. S'il y avoit eu dans la Chaldée des constructions aussi solides que celles de l'Egypte, il en resteroit des ruines prodigieuses: mais comme on y a bâti avec des briques et du bitume, toutes les parties les plus élevées ont dû successivement s'écrouler, et ce n'est qu'à quelques pieds au-dessus des fondemens où l'humidité a conservé la force et la ténacité du bitume, qu'on découvre encore quelques restes de maçonnerie, comme en un endroit qu'on prend pour l'emplacement du temple de *Bélus*; mais ce sont là des choses qui ne méritent point qu'on en parle. D'ailleurs dans quel cabinet de l'Europe a-t-on jamais possédé des statues ou des monumens chaldaïques, tandis que tous les cabinets de l'Europe sont plus ou moins fournis d'antiques égyptiens? Je place au nombre des plus fortes exagérations de Ctésias et de Diodore de Sicile, l'obélisque qu'ils attribuent à Sémiramis, et que personne n'a jamais vu; Jackson même prouve, dans ses *Antiquités chronologiques*,

que cet obélisque n'a jamais existé à Babylone, pendant que tout le monde connoît les obélisques de l'Egypte; et il doit en avoir existé plus de quatre-vingt de la première grandeur, dont l'érection n'étoit pas une chose aussi difficile qu'on se l'imagine, chez un peuple qui, à force de transporter de telles aiguilles, avoit acquis beaucoup d'expérience. Fontana, qui manquoit d'expérience, puisqu'il opéroit sur de tels blocs pour la première fois, y employa beaucoup plus de force qu'il n'en avoit besoin; car il attacha à l'obélisque du Vatican six cent hommes et cent quarante chevaux: la résistance des cables et des cabestans étant connue, on a évalué que cette puissance eût élevé l'aiguille, quand même son poids eût excédé de cinq cent dix mille livres son poids réel, y comprise l'armure. (*Epistola de obelisco Romae* 1586.) Or les Egyptiens n'ayant pas assis ces monumens sur des bases aussi hautes que celles qu'on leur a données fort mal-à-propos à Rome, ont pu avec quatre cent hommes et quatre-vingt chevaux lever quelque obélisque que ce soit, en supposant même qu'ils ne se soient servis que de cabestans. Il ne faut point croire ce que disent quelques Auteurs, d'un Pharaon qui y employa vingt mille

hommes, et fit attacher son propre fils au sommet de la pierre pour engager les ouvriers à être sur leurs gardes ; absurdité qui ne mérite point qu'on la réfute.

Ce qu'il y a de bien plus important à savoir, c'est qu'on se trompe généralement aujourd'hui au sujet des obélisques, qu'on dit avoir servi en Egypte de gnomons. Il suffit d'examiner attentivement leur position et leur forme pour s'appercevoir qu'on n'y a jamais pensé : les Egyptiens élevoient toujours deux de ces aiguilles l'une à côté de l'autre à l'entrée des temples ; et lorsqu'il y avoit trois grandes portes, on y plaçoit jusqu'à six obélisques. Tout cela se voit encore de nos jours dans les ruines du temple de Phylé, dans celui de Thèbes, et à l'entrée de ce qu'on prend pour le tombeau d'Osimendué, mot visiblement composé de *Mendès* et *d'Osiris*.

Par là on peut déjà s'appercevoir qu'il n'est point du tout question de gnomons, qu'il seroit absurde de poser si près les uns des autres que leur ombre se confondît. D'ailleurs la partie supérieure de ces aiguilles, qu'on nomme le *pyramidium*, ne sauroit donner aucune indication précise, hormis qu'on y ajoute un globe, comme l'on fit à Rome, sous Auguste et sous Constance. Et

voilà cependant ce que les Egyptiens n'ont jamais fait; puisqu'aucun Auteur de l'antiquité n'en a parlé, et on voit par les tableaux tirés des ruines *d'Herculanum*, et beaucoup mieux encore par la mosaïque de Palestrine, que les obélisques y sont toujours représentés sans globe. Aussi n'a-t-on pas trouvé dans la tête de ces monumens la moindre excavation pour y insérer le style ou la barre. Et quand un romain, nommé Maxime, qui étoit préfet de l'Egypte, voulut mettre un globe sur l'obélisque d'Alexandrie, il en fit tronquer le sommet ou la pointe, ce que les véritables Egyptiens eussent envisagé comme un sacrilège. Ainsi les membres de l'académie des inscriptions de Paris, selon leur mémoire, *tom.* 3. *p.* 166, étoient fort mal informés, lorsqu'ils firent leur rapport à l'académie des sciences, qui vouloit être instruite exactement sur l'antiquité des globes supportés par les obélisques. Nous répétons encore une fois que ce n'a jamais été l'usage des Egyptiens.

Il est manifeste qu'on a abusé d'un passage d'Appion le grammairien, qui prétendoit que Moïse avoit placé des hémisphères concaves sur des colonnes, au lieu d'employer des obélisques; mais il parloit de ces

choses-là d'une manière qui prouve qu'il ne savoit point ce qu'il vouloit dire ; et le Juif Joseph, encore plus mauvais raisonneur et plus ignorant physicien qu'Appion, le réfute par des argumens pitoyables. Vitruve, Cléomède, Macrobe et Martien Capelle décrivent les horloges solaires, équinoxiaux, dont on se servoit en Egypte, et par le moyen desquels Eratosthène mesura ou vérifia la mesure de terre (*). Ces horloges étoient réellement des hémisphères concaves du milieu desquels s'élevoit un style perpendiculaire ; mais le comble du ridicule seroit de vouloir, avec Appion, qu'on eût placé ces cadrans sur des obélisques ou de hautes colonnes, où il eût fallu ensuite monter avec des échelles pour observer la déclinaison de l'ombre. Quoique les prêtres de l'Egypte employassent très-souvent ces instrumens, ils faisoient néanmoins plus de cas de leurs hydroscopes ou des horloges d'eau ; et leur estime étoit fondée sur le besoin qu'ils en avoient pendant la nuit pour les observations astronomiques : non que j'aie jamais pu me persuader que la précision de ces horloges ait été aussi grande qu'Orus

(*) *Vitruv. architect.* Lib. IX, cap. 9.... *Cleomed. de Meteorolog.... Macrob. in Somn. Scip.* Lib. I, cap. 20.... *Mart. Capell. Lib. de geometria.*

Apollon le donne à entendre, en disant qu'elles se vidoient exactement en un jour équinoxial. (*Chap. du premier liv. des Hiéroglyphiques d'Orus*).

Il ne nous a pas été possible de voir ni des sabliers, ni des clepsydres faites à la Chine; mais nous savons, sans avoir vu, qu'elles ne représentent point un singe qui urine, forme bizarre que les prêtres de l'Egypte avoient jugé à propos de donner à leurs horloges, d'ailleurs autrement graduées et divisées que celles de la Chine. Car douze heures égyptiennes ne valent que six heures chinoises (*). Et cette différence est plus essentielle qu'on ne seroit d'abord porté à le croire: enfin elle est aussi essentielle que celle qui concerne la division des signes du zodiaque chez ces deux peuples, qui n'ont presque rien de commun que ce que le hasard a pu produire.

Ce n'est point ici le lieu de dire ce qu'il faut raisonnablement penser des inscriptions gravées sur quelques obélisques: on sait que le P. Kirker a fait tous ses efforts pour persuader qu'elles ne renferment point des faits

(*) *Voyez* Bayer de HORIS SINICIS, et Ulug-Beig de EPOCHIS CELEBR.

historiques, ou la narration de quelque événement. Mais le P. Kirker a ignoré que ces inscriptions sont des choses très-indifférentes par rapport à ce qui devoit constituer un obélisque proprement dit ; puisqu'on en connoît jusqu'à trois de la première grandeur qui étoient *purs*, c'est-à-dire sans aucune apparence de caractères sur les quatre faces. Cependant nous savons indubitablement qu'un de ces obélisques purs a été dressé pendant plusieurs siècles devant le temple du soleil, sans qu'on puisse accuser les prêtres et les sculpteurs d'avoir été trop ignorans pour y graver des caractères hiéroglyphiques, comme Hardouin l'insinue si ridiculement au sujet d'une de ces aiguilles muettes, et taillée par ordre du Pharaon Nectanèbe. *Pline lib. 36.*

Comme un Arabe nommé *Abenephi* (*apud* K*irch. in obelisco Pamphileo*, *pag.* 45,) et beaucoup d'autres écrivains qui n'étoient point Arabes, ont confondu les obélisques avec les prétendues colonnes hermétiques, il convient de faire cesser la confusion, et de fixer les idées et les termes ; car enfin ces choses n'avoient aucun rapport entre elles.

Manéthon, pour composer l'histoire de l'Egypte, avoit consulté les *stéles* d'*Hermès*, dressés dans les syringes ou les allées sou-

terraines (*Syncel. in Chron. pag.* 409) ; mais on ne trouve nulle part qu'il ait consulté les inscriptions gravées sur les obélisques. Il ne faut d'ailleurs pas prendre en un sens rigoureux ce mot de *stéles* ou de colonnes hermétiques ; c'étoient tout au plus des cippes, et plus souvent encore des tables de pierres ; ce que les alchimistes arabes ont bien su en nommant la plaque d'émeraude, dont nous avons parlé dans la section précédente, *la table smaragdine*, comme on dit les tables du décalogue.

Les écrivains de l'antiquité, et Manéthon lui-même, nous apprennent que les *stéles* hermétiques étoient renfermés dans la partie la plus secrète des temples, dans l'*adytum*, et même au fond des caveaux où les prêtres se retiroient pour étudier. (*Apotelesmat. lib. 5. vers. 2 & 3.*

Par-là, on voit qu'ils différoient infiniment des obélisques exposés aux yeux de tout le monde à l'entrée des principaux édifices publics ; et sur des monumens ainsi exposés et significatifs par leur figure, les inscriptions n'étoient point essentielles, tandis que les inscriptions seules constituoient les *stéles* hermétiques.

Jablonski, dont l'autorité sera à jamais

d'un grand poids dans toutes ces matières, a prouvé, par d'invincibles argumens, que le *Thoth*, *le Mercure trismégiste*, *l'Hermès* des Egyptiens, est un pur spectre mythologique, c'est-à-dire un personnage qui n'a jamais existé. (*Pantheon egypt. lib. 5, cap.* 5.) Cependant la distinction qu'il fait entre l'ancien Hermès et le nouveau n'est pas encore telle qu'elle devroit l'être. Tout le temps pendant lequel les prêtres ne gravèrent leurs hiéroglyphes que sur des pierres, est le temps du premier Hermès ; les siècles postérieurs, pendant lesquels ils se servirent de livres composés de feuilles de *papyrus*, car ils n'osoient toucher des livres de parchemin, appartenant au second Hermès. Ces hommes-là parloient toujours allégoriquement, et ils ont trompé tous nos chronologistes modernes. C'est avec un plaisir mêlé de compassion qu'on lit les disputes élevées entre ces prétendus calculateurs sur le temps où vivoit Hermès : c'est comme si l'on disputoit sur le temps où vivoit la fée Morgane.

On peut croire que Pline s'est trompé, lorsqu'il a prétendu que le premier de tous les obélisques que les Egyptiens aient dressé, est celui qu'on voyoit à Héliopolis, c'est-à-dire

à plus de cent et soixante lieues de l'endroit où on l'avoit taillé. Il a embrassé cette erreur, parce que les Grecs ont aussi quelquefois employé ce terme d'*Héliopolis* pour désigner la ville de Thèbes, où il paroît qu'on a érigé les premiers obélisques devant les portes du temple de Jupiter-Ammon, qu'on n'avoit pas négligé d'orner, afin de donner du lustre à l'ancienne capitale de l'Egypte, dont quelques géographes modernes ont voulu fixer l'étendue sur des indications peu certaines. Mais Danville, qui a porté le circuit de Thèbes à neuf lieues, semble avoir outre-passé toutes les bornes, et même celles de la probabilité. Les Jésuites, qu'on sait avoir exagéré grossièrement tout ce qui concerne la Chine, ne font l'enceinte de Pékin que de six lieues, qui se réduiroient à moins de deux, si les maisons de Pékin étoient de trois étages : mais comme ce ne sont que de chétifs rez-de-chaussée, ils occupent beaucoup plus de terrain que les villes régulièrement bâties en Europe. Cependant on peut en moins de quatre heures faire commodément à cheval le tour de cette espèce de camp chinois, que le feu pourroit consumer en un jour, sans qu'il en restât le moindre vestige ; tandis que le P. Boscowich (*dans son journal d'un voyage de Constantinople*

Constantinople en Pologne), soupçonne qu'après la destruction de Constantinople il restera au moins quelques ruines de ses mosquées et de ses *besesteins*.

Les maisons de Thèbes étoient, au rapport de Diodore, de quatre à cinq étages; et si avec cela on portoit son circuit à neuf lieues, il en résulteroit le plus prodigieux amas d'habitations qu'on eût jamais vu sur la terre, sans même excepter Babylone, où beaucoup de maisons ne paroissent avoir été que des rez-de-chaussée. Il faut distinguer la véritable enceinte de Thèbes d'avec les habitations éparpillées en longueur sur les deux bords du Nil, et tout le merveilleux disparoîtra. Dydime, qui doit avoir eu connoissance d'une mesure prise à la rigueur, n'évalue la superficie de Thèbes qu'à trois mille sept cent arures, et je suis certain que c'est plutôt accorder trop que trop peu; de sorte que nous trouvons ici une ville sans comparaison plus petite que Paris. La manière dont les anciens ont varié en se contredisant les uns les autres, prouve qu'ils n'étoient point d'accord sur le terme où Thèbes commençoit et sur le terme où elle finissoit; mais, proprement parlant, toutes les habitations

qui se trouvoient sur la rive Lybique n'appartenoient point à la ville (*).

Quant à Memphis, on fait son enceinte de trois lieues, et il ne faut pas douter qu'on n'y ait compris de grands étangs, absolument comblés de nos jours, un parc ou une quantité de bosquets d'acacia, de palmiers, de sycomores, et ensuite tout le palais royal des Pharaons, qu'on sait avoir été étendu en longueur d'une extrémité de la ville à l'autre, parce que c'étoit probablement un amas de différens logemens où il y avoit des écuries, un serrail et des chapelles. Au reste, Memphis ne s'agrandit et ne se peupla qu'à mesure que Thèbes devint déserte; car il ne faut point croire que ces deux villes aient été très-florissantes à la fois; ce que la population de l'Egypte ne permettoit point; et si on lit dans l'Egypte ancienne de Dorigny,

(*) Il n'y a pas deux Auteurs anciens qui s'accordent sur la grandeur de Thèbes; et on ne sauroit combiner la mesure indiquée par Dydime, ni avec celle de Caton, cité par Etienne de Byzance, ni avec celle de Diodore, ni avec celle de Strabon, ni avec celle d'Eustathe, qui sont tous en contradiction les uns avec les autres. On doit aussi avoir beaucoup exagéré la grandeur d'*Avaris*, située dans la basse-Egypte.

que vingt mille villes ont pu y exister sans faire aucun tort aux terres labourables, nous dirons que de telles assertions sont des rêves qui ressemblent à ceux que ce même homme a eus sur l'île Eléphantine, dont l'étendue lui paroissoit être prodigieuse, et nous avons déjà eu soin d'avertir que cette île n'est qu'un point de terre dans le Nil.

L'agrandissement de Ptolémaïs et d'Alexandrie fit tomber Memphis à son tour, et la même révolution arriva, lorsqu'on bâtit le Caire, sur lequel les voyageurs modernes se sont autant trompés que les anciens se trompoient touchant la prétendue grandeur de Thèbes. On peut être certain que l'enceinte du Caire n'est pas, à beaucoup près, de trois lieues de 2500 toises chacune.

On tâchera de tenir un milieu entre la trop grande élévation que Diodore donne aux maisons de l'ancienne Egypte, et l'état où les réduit Pococke, qui prétend que ce n'étoient que des tentes. Suivant cette bizarre idée toute une ville égyptienne n'eût consisté qu'en un temple, et en une assemblée de gens qui campoient autour de ce temple. Mais Pococke est le seul qui ait imaginé de faire camper les Egyptiens, sans s'appercevoir qu'ils avoient pour ce genre de vie une horrible

aversion, au point qu'ils ne permirent pas même aux Juifs de camper en Egypte ; et il seroit à souhaiter que les Turcs eussent observé la même conduite à l'égard des Arabes Bédouins, auxquels ils ont permis de vivre sous des tentes, ce qui a entraîné la ruine de différentes provinces. C'est une maxime qu'il ne faut jamais permettre dans quelque pays que ce soit, que des familles entières entreprennent de camper.

S'il convient de mettre, comme nous l'avons dit, des bornes à la trop vaste étendue de Thèbes, il est également nécessaire de se désabuser sur le nombre des temples de l'ancienne Egypte, qui n'a point été aussi grand que quelques Auteurs l'ont dit, avant qu'on en eût exactement reconnu les ruines. L'opinion la plus générale est que le tronc d'un palmier a servi de modèle aux colonnes de tous ces édifices ; mais si cela étoit vrai, ces colonnes se ressembleroient plus ou moins entre elles, tandis qu'il n'y a rien de plus varié. C'est ce qu'on observe aussi par rapport aux chapiteaux : ceux qui représentent une cloche renversée ont été adoptés dans l'ordre corinthien, et on nomme encore aujourd'hui le corps du chapiteau corinthien *campane*. Ainsi l'aventure du panier trouvé

par Callimaque, et autour duquel étoit crû de l'achante, est une fable puérile, inventée par les Grecs, qui ont voulu nous persuader qu'ils n'avoient rien emprunté de l'Egypte, tandis que l'on voit manifestement le contraire. Les Grecs ont encore voulu nous faire accroire que les triglyphes, employés dans le dorique, représentent les extrémités des poutres qui reposent sur l'architrave, ce qui n'est point vrai, à beaucoup près. Les triglyphes sont de purs ornemens de caprice, imaginés par les sculpteurs, ou les architectes de l'Egypte, qui ne bâtissoient jamais en bois ; et les Grecs n'ont ajouté à ces ornemens que les *gouttes*, qui n'y étoient pas fort nécessaires. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on n'a point retrouvé jusqu'à présent dans les ruines de l'Egypte des colonnes dont les vertèbres soient alternativement de marbre blanc et de marbre noir : cependant on assure que les Egyptiens estimoient beaucoup cette bigarrure, qui a dû produire un mauvais effet ; mais souvenons-nous toujours que les yeux des Orientaux ne sont point faits comme les nôtres.

Je n'ai découvert dans les Auteurs qu'une seule construction, où l'on eût effectivement pris le tronc du palmier pour modèle des

colonnes, afin de satisfaire le goût du Pharaon *Amasis*, qui fit travailler d'un manière prodigieuse dans la ville de *Saïs*, et cela quelques années avant la chûte de la monarchie égyptienne ; d'où l'on peut juger que la passion de bâtir ne se ralentit jamais dans cette contrée, où la chaleur et la fertilité portent naturellement les hommes à la paresse. Aristote (*de* REPUBLIC. *Lib. V, cap.* 2,) a bien soupçonné que les prêtres ne vouloient point que le peuple restât oisif ; mais indépendamment de tous les autres motifs purement politiques, les prêtres paroissent avoir été persuadés que l'action et le mouvement étoient très-propres à entretenir la santé d'un peuple sujet à la lèpre ; et pour empêcher les corvées de devenir insupportables, ils avoient institué beaucoup de jours de fête ou de repos. Sous un climat aussi ardent que le leur, ce tempérament n'étoit point mauvais ; mais il ne vaudroit rien dans nos climats froids, où les forces s'épuisent beaucoup moins en un temps égal. S'il est vrai que tous les colléges de l'Egypte aient témoigné du mécontentement, au sujet de la conduite du roi *Chéops*, ce n'est sûrement point parce qu'il faisoit travailler à une pyramide, mais parce qu'il faisoit travailler pen-

dant les jours de fête ; quoique le récit d'Hérodote à cet égard soit une pure fiction, qui choque toutes les idées que nous avons du gouvernement de l'Egypte, bien moins despotique que les écrivains modernes le prétendent. Il est ridicule sur-tout de leur entendre dire que dans un pays de liberté comme l'Angleterre, on ne s'aviseroit pas d'élever des pyramides, tandis qu'on a calculé qu'en Angleterre la culture des campagnes exige neuf fois plus de travail qu'en Egypte ; et si les Anglais vouloient donner une liste exacte de tous ceux qui périssent en mer pendant le cours d'une année, soit par le naufrage, soit par d'autres accidens, on verroit que leur marine absorbe plus d'hommes dans le cours d'un an, que la construction de toutes les pyramides n'en a pu absorber en un long laps de siècles. Il ne faut donc pas comparer entre elles des choses qui ne sont nullement comparables : comme l'agriculture n'occupoit point assez les Egyptiens, et comme la marine et le commerce extérieur ne les occupoient pas du tout, il falloit les appliquer à d'autres travaux. Quand on réfléchit à l'état florissant de leur pays sous les Pharaons, et à l'état misérable et malheureux où il fut réduit sous les empe-

reurs chrétiens, depuis Constantin, et ensuite sous les Turs, alors on se persuade aisément que l'ancienne forme du gouvernement n'étoit pas aussi mauvaise que de petits esprits le disent.

On a sans doute beaucoup exagéré un événement qui, s'il étoit arrivé comme on le décrit, eût encore été un évènement très-imprévu. On veut que le Pharaon *Necco*, en faisant creuser un fossé de communication entre le Nil et le golfe arabique, perdit cent et vingt mille hommes. D'abord il n'est point croyable que cent et vingt mille hommes aient pu périr en travaillant à un fossé que Ptolémée Philadelphe fit faire dans un autre endroit, sans qu'il lui en ait coûté un ouvrier.

Voici ce qui a pu donner lieu à tous ces bruits populaires.

Les prêtres de l'Egypte désapprouvoient hautement le projet de faire communiquer la mer rouge avec le Nil : ils avoient même publié un oracle pour détourner le Pharaon *Necco* de son entreprise ; car ayant une connoissance bien exacte du local, ils savoient d'avance qu'un tel fossé ne serviroit jamais à rien. Or, voilà ce que l'événement a prouvé, puisque Ptolémée ne put réussir à établir un port pour le commerce des Indes et de la

côte d'Afrique, dans l'endroit où son canal se déchargeoit dans le golfe arabique. Il fallut établir ce port beaucoup plus au sud, ce qui rendoit tous les travaux faits sur l'isthme de *Suez* inutiles : car qu'il me soit permis de dire que Strabon doit s'être bien trompé, s'il a cru qu'on pouvoit naviguer sur ce fossé avec de gros vaisseaux très-chargés, puisque Cléopâtre n'y put même faire passer de petites galères, en un instant de crise où il s'agissoit de sa vie et de son empire.

On avoit fait accroire de nos jours aux Turcs que s'ils vouloient s'enrichir prodigieusement et tout-a-coup, il n'y avoit qu'à r'ouvrir l'ancienne communication entre le Nil et la porte du *Suez*. Mais l'homme que la Porte envoya sur les lieux pour y examiner les choses, déconseilla cet absurde projet au Sultan. En effet, si un prince tel que Ptolémée, qui avoit entre ses mains une branche du commerce des Indes, ne put tirer aucun avantage sensible de ce canal, qu'en feroient les Turcs, qui n'ont que douze ou treize mauvais vaisseaux qui ne sortent jamais du golfe arabique, et qui viennent chercher les marchandises des Indes à *Giddah*, où les Européens en apportent annuellement pour quinze ou seize millions de li-

vres ? Quand on compte ce que les Turcs perdent par les naufrages, en retournant de *Giddah à Suez*, alors on voit qu'ils feroient mieux d'aller débarquer leurs cargaisons à *Bérénice*, et de prendre ensuite le chemin de terre, comme on le faisoit sous les Ptolémées. Mais il y a actuellement dans la Thébaïde deux tribus de voleurs ou d'Arabes bédouins, connus sous le nom de *Beni-Wassel et d'Arabdé*, qui rançonneroient vraisemblablement les caravanes. Comme les Turcs ont très-mal gouverné les pays qui leur sont soumis, ils méritent qu'on les vole, comme ils ont volé et opprimé les autres.

Quant au fameux lac *Méris*, on ne peut juger de sa véritable situation, qu'en jetant un coup-d'œil sur la carte qui accompagne ces recherches, et où on le verra placé au nord de la ville des Crocodiles, ou de ce qu'on nomme aujourd'hui la province de *Feium*.

Le P. Sicard est tombé dans une erreur fort grave, lorsqu'il a reculé le *Méris* trop au sud, en le convertissant en un long canal parallèle au lit du Nil, et dont nous avons également indiqué la trace. C'est avec surprise qu'on a vu Danville adopter cet arrangement inconnu à des géographes, tels que

Strabon et Ptolémée, et inconnu encore à des historiens, tels qu'Hérodote et Diodore, qui dit positivement (*Biblioth. liv.* 2.) que le *Méris* étoit à peu de distance de la ville des Crocodiles, et ce passage qui contribue à en fixer la situation, doit avoir échappé à Danville (*).

D'un autre côté, les habitans du pays assurèrent à Hérodote que ce lac communiniquoit avec la Syrte d'Afrique par un conduit souterrain dirigé vers l'occident, et qui passoit derrière la montagne de Memphis. Or, il n'y a pas d'autre grand dépôt d'eau en Egypte, qui eût pu avoir un conduit qu'on supposoit passer derrière la montagne de Memphis, que le lac qu'on connoît aujourd'hui au nord de la province de *Feium*; et on peut être certain que c'est là le véritable *Méris*, comme Strabon et Ptolémée n'en ont point douté un instant. Ainsi il y a une fausse indication dans la carte de

(*) Ce Géographe veut prouver dans ses *Mémoires sur l'Egypte ancienne et moderne*, *page* 151, qu'Hérodote et Diodore, en parlant du lac *Méris*, ont pris la mesure de surface pour la mesure de circuit : mais c'est là une erreur où un enfant de dix ans ne tomberoit pas. Les Grecs n'étoient point si imbécilles, mais ils étoient exagérateurs.

l'Egypte de Danville ; et cette erreur se trouve reproduite dans sa grande carte d'Asie, parce qu'il a accordé trop de confiance aux mémoires du P. Sicard, qu'une mort prématurée avoit empêché de lire les Auteurs anciens avec assez d'attention. Il faut observer que c'est par une suite de ces combinaisons mal liées entre elles, qu'on voit aussi paroître dans la carte de Danville deux labyrinthes en Egypte, quoique toute l'antiquité n'en ait connu qu'un seul ; et c'est vraiment ici qu'il ne falloit pas multiplier les êtres sans nécessité.

Le lac *Méris* a de nos jours onze lieues et demie de long, et trois lieues dans sa plus grande largeur, ce qui forme un espace assez étendu pour que ceux qui ne le mesurent qu'à l'œil puissent se tromper considérablement, selon la position où ils se trouvent. Quand on le regarde d'orient en occident, il paroît plus grand qu'il ne l'est : quand on le regarde du sud au nord, il paroît plus petit qu'il ne l'est. Comme aucun naturaliste n'a eu occasion de l'observer, on ne sait point s'il s'est formé par les eaux du Nil qui s'y déchargent, ou si c'est un vestige de la mer méditerranée, comme l'a cru le géographe Strabon, qui peut avoir raison en

un certain sens ; car je soupçonne que les Egyptiens ont creusé dans cet endroit pour dessécher la province de *Feium*, ou le nome Arsinoïte, qui paroît avoir été anciennement un marais tout comme le *Delta*. Quand ils eurent mis ce canton à sec, on y fit venir de l'eau douce, en ouvrant un canal qui semble avoir eu sept rameaux, ou sept embouchures, par lesquelles il se déchargeoit dans le lac *Méris*, comme le Nil dans la Méditerranée (*).

Après ces éclaircissemens, on conçoit que les Egyptiens ont pu soutenir que ce lac même étoit un ouvrage de leurs mains ou un effet de leur industrie : et en faveur d'un travail si utile, on leur pardonne la superstition, touchant le rapport qui devoit exister entre le nombre des embouchures et le nombre des planètes.

Quant au conduit souterrain, par lequel Hérodote dit que le *Méris* communiquoit avec la Syrte, nous n'en avons aucune connoissance : mais comme ce Grec n'entendoit pas la langue égyptienne, et que les inter-

(*) Des sept embouchures que doit avoir eu le canal qui se décharge dans le lac *Méris*, il y en a encore six qu'on remarque distinctement, quand le Nil se déborde, et quand on ouvre les digues.

prêtes lui expliquoient peut-être mal les choses, il se peut qu'il est question d'une trace, connue sous le nom de *fleuve sans eau*, et que quelques voyageurs ne regardent pas comme un ouvrage fait de main d'hommes.

Ce que les cartes françaises nomment le *Bathen*, et les cartes allemandes le *garra*, est le vestige d'un grand canal ou d'un ancien lit du Nil; et c'est cette langue qui a induit le P. Sicard en erreur.

Les architectes de l'Egypte étoient infiniment plus habiles, lorsqu'il s'agissoit de conduire les eaux et de creuser des fossés, que quand il falloit élever un bâtiment superbe et régulier. Le grand temple *d'Héliopolis*, où l'on n'avoit épargné ni le travail, ni la dépense, n'étoit néanmoins qu'une fabrique vraiment barbare, sans goût et sans élégance, comme Strabon le dit de la manière la plus positive. Il en est de l'architecture comme de la peinture, de la statuaire et de la musique: jamais les Orientaux n'ont pu, malgré leurs efforts, porter cet art au dernier degré de sa perfection, parce que leur esprit est trop déréglé, ou ce qui est la même chose, trop ennemi des règles.

On sait que Caylus a mis en fait que les

architectes de l'Egypte ignoroient la pratique de construire des voûtes ; ce que Goguet a voulu démontrer jusqu'à l'évidence, en faisant graver tout exprès les estampes qu'on peut voir dans son livre sur l'origine des sciences et des arts. Mais Corneille de Bruyn, qui, à la faveur de quelques flambeaux, étoit parvenu à dessiner une vue de l'obscure galerie de la grande pyramide, a prétendu que cette galerie étoit voûtée (*). Pline en dit tout autant de quelques appartemens inférieurs du labyrinthe : Thévenot en dit encore tout autant de quelques caves à momies. Et enfin Pococke a découvert un arc égyptien dans la province de *Feium*. Ainsi Goguet et Caylus ne paroissent point avoir bien examiné toutes ces choses. Il se peut que la difficulté de se procurer le bois nécessaire pour les échafaudages et les ceintres a empêché les architectes de l'Egypte de voûter les grands temples, ou bien cette manière de bâtir ne leur a pas paru assez solide suivant leurs idées d'indestructibilité. La disette du bois est, comme on sait, extrême dans cette contrée : or,

(*) *Reizen door klein Asia.* Fol. 193. Ce Voyageur appelle le haut de cette galerie *gewelf*, terme dont il ne se seroit jamais servi, s'il n'eût été persuadé que c'étoit une voûte.

en couchant des pierres plattes sur les têtes des colonnes, ils n'avoient besoin que de quelques échafauds : mais s'ils avoient voulu voûter ce prodigieux temple de Thèbes, ils auroient eu besoin d'une forêt.

Les Egyptiens paroissent être le premier de tous les peuples qui ait cru qu'on pouvoit fortifier un pays comme on fortifie des citadelles ; car il faut regarder le grand rempart de l'Egypte comme beaucoup plus ancien que le rempart de la Médie, dont nous indiquerons la position dans l'instant.

Sésostris, dont on fait si mal-à-propos un conquérant, tâcha de mettre un peu son royaume en état de défense, en élevant une muraille, qui alloit par une ligne oblique depuis la ville du Soleil, située hors du *Delta*, jusqu'à Péluse, par un trajet de quinze cent stades de la petite mesure, et qui étant évalués comme ils doivent l'être, font précisément trente lieues de 2500 toises chacune. Ce prétendu Héros vouloit principalement empêcher les pasteurs de l'Arabie de rentrer en Egypte, d'où on les avoit chassés, parce que leurs excès y étoient parvenus à un degré insoutenable ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que les Arabes bédouins, qui campent aujourd'hui insolemment sur les ruines d'Alexandrie,

d'Alexandrie, ont conservé parmi eux la tradition de cette longue muraille, laquelle renfermoit tous les défauts imaginables ; car elle aboutissoit, comme on vient de le dire, à Péluse (*). Ainsi il ne s'agissoit que de s'emparer de cette ville pour rendre inutiles tous les travaux de Sésostris, qu'on laissoit à sa gauche ; et on remontoit ensuite le Nil sans obstacle, comme le fit Cambyse, et comme le fit encore Alexandre.

Ce grand mur de l'Egypte a disparu sans qu'on sache comment ; mais il y a de l'apparence qu'on le rasa lors de la conquête des Persans ; car il n'existoit déjà plus sous Artaxerxe *Mnémon*, c'est-à-dire, en un temps où les Egyptiens, soutenus par les troupes auxiliaires de Lacédémone et d'Athènes, firent un dernier effort pour briser leurs chaînes, qu'ils ne brisèrent point. Alors le Pharaon Nectanèbe retrancha de nouveau par des murailles tout le bord du Nil le long

(*) *Diodor. Bibl.* lib. I, cap. 57. Il eût été plus court, pour bien fermer l'Egypte, de bâtir une muraille depuis Péluse jusqu'à la ville des Héros ; et j'avois d'abord cru que le texte de Diodore avoit été altéré, et qu'il falloit y lire Ηρωωνπολις au lieu d'Η'λιο'υπολις ; mais d'autres considérations ne permettent point d'adopter cette leçon.

du bras pélusiaque ; et Chabrias, qui commandoit sous lui les Grecs, couvrit une seconde fois les avenues de Péluse d'un boulevard, qu'on nommoit le *Charax Chabriae.* (*Cor. Nepos in vit. Chabriae........ Strabo geograph.*) Mais il ne reste non plus de vestige de ces ouvrages que de ceux de Sésostris : on ne les retrouve que dans l'histoire et dans la carte qu'on a dressée, afin d'en donner au lecteur une notion précise.

Maillet (*Description de l'Egypte*, p. 321,) prétend qu'on découvre dans l'Heptanomide quelques pans d'un autre rempart construit par les Egyptiens, et qui doit avoir eu plus de vingt-quatre pieds d'épaisseur ; mais l'existence en a été inconnue à tous les Auteurs de l'antiquité, et elle me paroît très-suspecte ; à moins qu'on n'ait voulu couvrir par ce retranchement ce qu'on nomme aujourd'hui la plaine de l'*Araba*, et où il peut réellement y avoir eu des terres cultivées dans l'espace qu'on a ponctué sur la carte aux environs d'*Alabastronpolis*, et où l'on voit aussi une gorge entre des montagnes, qu'il importoit peut-être de boucher.

Comme on a soutenu que cette idée de fermer son pays par des murailles met une

grande conformité entre les Egyptiens et les Chinois, il faut démontrer ici que cette idée est venue à toutes les anciennes nations policées, qui ont eu dans leur voisinage des barbares ou des nomades, qui ne cultivant pas la terre, sont le fléau de tous ceux qui la cultivent. Car la vie pastorale que des historiens, qui n'étoient point philosophes, ont cru être le véritable état de l'innocence, excite tellement au brigandage, qu'il n'y a presque pas de différence entre le terme de nomade et le terme de voleur ; parce que dans cette vie pastorale le droit des gens pèche singulièrement.

Un grand mur, assez bien imaginé, si l'on n'en considère que la position, est celui qui fermoit la vallée entre le Liban et l'Anti-Liban, pour arrêter les Arabes Scénites. Cet ouvrage avoit été prodigieusement fortifié ; mais il n'existoit déjà plus au temps de Pline, qui en parle (*liv. V, chap. 20,*) comme d'un monument dont on conservoit seulement la mémoire ; mais on peut en voir une description plus détaillée dans Diodore de Sicile, (*liv. XIV, chap. 22*).

On sera surpris que des Juifs aient aussi entrepris de bâtir une muraille, longue de cent et cinquante stades, et déployée depuis

la ville de *Joppé* jusqu'à la ville d'*Antipatris* (*Joseph. Ant. Judaï. lib. XIII, cap.* 23): ce rempart fut, comme tous les autres, d'abord renversé ; et les Juifs, qui prétendoient le défendre contre Antiochus, s'y laissèrent battre de la manière la plus infame.

En allant de *Joppé* toujours le long des côtes de la Méditerranée, on rencontroit le grand mur qui environnoit toute la province de Pamphylie et une partie de la Pisidie. Des voyageurs faisant, vers la fin du dix-septième siècle, le trajet d'Anthalie à Smyrne, découvrirent les débris de cet immense boulevard (*), dont aucun Auteur ancien n'a parlé ; tellement qu'on ne sait ni par qui, ni quand il a été construit ; mais il n'y a pas de doute qu'il n'ait été destiné à défendre la Pamphylie contre les habitans de l'Isaurie, qu'il a toujours été difficile d'accoutumer au repos : leurs montagnes étoient fort arides, et ils les cultivoient mal, aimant mieux entreprendre des courses par-tout où il y avoit quelque espoir de pouvoir piller. On les appeloit les voleurs par excellence, parce qu'ils faisoient encore mieux ce métier que les Juifs et les Arabes, presqu'aussi bien que les Al-

(*) *Spon Miscell. erudit. antiquitat.* Sect. VI, in-folio.

gériens font la piraterie. Les Romains les châtièrent plus d'une fois; mais ils redevinrent formidables sous le règne de Valens et sous celui de ses successeurs; de sorte que, sans entrer dans plus de détails à cet égard, on peut regarder le rempart de la Pamphylie comme un ouvrage du Bas-Empire, et nous en indiquerons d'autres qui remontent à la même époque.

En passant de-là dans le centre de l'Asie, on trouvoit la grande muraille de la Médie, alongée à-peu-près du Tigre à l'Euphrate. Xénophon, le seul historien qui ait parlé de cet ouvrage comme l'ayant vu, au moins dans sa partie orientale, en fixe la longueur (*dans l'expédition des dix mille*, *liv.* 2) à vingt parsangues, mesure qu'on ne peut guère accorder avec celle de Lucius Ampélius (*). Mais ce qu'il y a d'impardonnable dans Ampélius, c'est d'avoir placé ce rempart au nombre des merveilles du monde: il étoit élevé, à la vérité de cent pieds grecs, et en avoit au moins vingt d'épaisseur. Et

(*) *De Mirabilibus*, cap. IX. Les trente milles Romains qu'Ampélius donne à la muraille de la Médie, ne font que dix parsangues. Ainsi il faut corriger son texte, et lire *soixante milles*, qui sont les vingt parsangues de Xénophon à trente toises près.

malgré tout cela, ce n'étoit point une merveille du monde : comme on l'avoit cimenté avec du bitume, on pouvoit aussi par le moyen du bitume l'entamer, en y appliquant des gâteaux allumés, pour calciner les endroits qu'on se proposoit d'ouvrir. Artaxerxe, dans la vue de prévenir de tels accidens, avoit fait tirer en avant de larges fossés, dans lesquels le Tigre dérivoit; tellement que pour protéger un ouvrage très-foible, il en avoit entrepris un autre qui n'étoit pas plus fort.

On voit clairement que ces prodigieuses fortifications, dont il n'est resté aucune ruine sur la face de la terre, avoient été faites dans le dessein d'assurer Babylone et la partie méridionale de la Babylonie contre les invasions d'un peuple qui habitoit les confins de l'Arménie et de la Mésopotamie; et ce peuple ne peut jamais avoir été fort nombreux, car il occupoit des montagnes aussi stériles que celles de l'Isaurie, et je crois que les *Satchlis*, qu'on trouve vers le *Senjar*, en sont un reste.

Comme c'étoit la folie des Grecs et des Romains d'attribuer à Sémiramis toutes les constructions qu'ils rencontroient au-delà de l'Euphrate, ils n'ont pas manqué de lui attri-

buer aussi le mur de la Médie. Mais si cela étoit bien vrai, il s'ensuivroit que les Assyriens, qui trembloient alors devant une petite nation sauvage, n'étoient point en état de faire trembler à leur tour l'Asie, en la couvrant d'armées innombrables. Mais souvenons-nous toujours que cette histoire des Assyriens et de Sémiramis n'a pas été écrite par des philosophes.

Avant que de parvenir au *Van-ly* de la Chine, on trouvoit jadis à l'orient de la mer Caspienne deux murs qui ont fait partie de la chaîne de retranchement dont a environné presque toute cette prodigieuse portion du globe, que nous appelons la Tartarie, comme les anciens l'appeloient la Scythie; et quoique cette dénomination soit fort impropre, il n'est guère possible d'en trouver une plus commode pour désigner une foule de nations presque toutes nomades et ambulantes.

Parmi les déserts de l'Hyrcanie, qui sont sablonneux, il y a un canton privilégié, d'une extrême beauté, et qu'on connoît dans la géographie sous le nom de Margiane: Alexandre en fut si charmé, qu'il résolut d'y fonder une ville; mais ce projet, qui n'eut pas lieu de son vivant, fut repris par

Antiochus, fils de Séleucus Nicator, qui s'apperçut bien que toutes les terres qu'on y défricheroit seroient ravagées par les Scythes, si on ne les arrêtoit d'une manière ou d'une autre : là-dessus il se détermina à envelopper toute la Margiane d'une muraille de quinze cent stades, qu'on ne sauroit évaluer à moins de quarante-cinq lieues, et c'étoit par conséquent un ouvrage qui n'a point dû échapper à nos recherches. (*Strabo*, *géograph. lib. XI.*) Quand on sait que cette ville, fondée par Antiochus, a été depuis pillée, saccagée et brûlée plus d'une fois par les Tartares, alors il est superflu d'observer que ce boulevard de la Margiane entre dans le cas de tous les autres par son inutilité la plus complète.

Sous le quarante-deuxième degré de latitude-nord, a existé le grand mur de *l'Ilak*, déployé depuis le mont *Shabaleg* jusqu'à l'extrémité de la vallée *d'Alshash*, distance qui peut être de vingt grandes lieues. Pour peu qu'on ait quelque notion du local, il est aisé de voir que cet ouvrage avoit été entrepris contre les voleurs du Turkestan, dans la vue d'assurer la ville de *Toncat* et ses environs, qui, lorsqu'ils étoient cultivés au quatorzième siècle, formoient un grand jar-

din, entrecoupé de mille canaux. La nature, dit Abulféda, n'est nulle part au monde plus belle que dans cet endroit, tout couvert de verdure, de fleurs et de fruits. (*Locorum omnium quae Deus creavit, amaenissimus*, dit le traducteur d'Abulféda.) Mais le voisinage des Tartares errans a dû diminuer beaucoup ces agrémens de *Toncat*, dont les environs sont presque convertis aujourd'hui en désert. Quelques autres villes considérables de la *Marwar-la-ennar*, comme *Samarcand* et *Bochara*, ont eu aussi d'immenses enceintes murées, qui enveloppoient tout leur territoire et tous leurs champs labourés à plusieurs lieues à la ronde : car c'est principalement les champs labourés qu'il importoit d'y préserver contre des peuples pasteurs, qui croient avoir le droit de fourager partout; et cette prétention est fondée sur leurs maximes, suivant lesquelles ils ne reconnoissent pas la propriété qui résulte de la possession des terres. La chûte de l'empire de Tamerlan, qui se plaisoit beaucoup à *Samarcand*, a entraîné la destruction totale de ces belles provinces situées au-delà de l'Oxus ou du *Gihon*. Des nomades les parcourent avec leurs troupeaux, et rien ne les arrête dans leurs courses; de sorte qu'il n'y a que des

misérables qui en pillent d'autres dans tout ce vaste district; et je suis étonné que l'empereur Chinois *Kien-long* ne l'ait pas envahi, lui qui est venu de nos jours jusqu'à *Badakchan*, qui a été le terme de son expédition ; ainsi on a beaucoup exagéré en Europe, lorsqu'on y a publié que ce Prince tartare avoit étendu ses conquêtes jusqu'à la mer Caspienne, comme il est dit dans l'extrait de l'histoire universelle par Boysen : car il y a de *Badakchan* à la mer Caspienne plus de cent et cinquante lieues.

Convenons que de tous les ouvrages élevés pour arrêter les Tartares, la muraille de la Chine est sans contredit le plus grand et le plus foible, puisqu'ici la force diminue à mesure que la grandeur augmente. Et comment ceux qui ne sauroient défendre une redoute, pourroient-ils défendre des lignes si prodigieuses, et qui étant bien percées en un endroit deviennent inutiles par-tout ailleurs ? Au reste, le Van-ly de la Chine n'étoit pas dans son origine ce qu'on en a fait depuis. Des Princes indépendans élevèrent quelques pans de muraille pour contenir la cavalerie impétueuse des Tartares, sans s'appercevoir qu'en tels cas une double ou triple palissade valoit beaucoup mieux. Et cela est si vrai, que la palissade qu'on voit aujourd'hui ré-

gner le long de *Zeang tong* a moins de fois été forcée que la grande muraille. On a dit et on a cru en Europe, que l'empereur *Schi-chuan-di* avoit entrepris et achevé cet ouvrage en cinq ans ; mais ce sont là des bruits populaires, où il n'y a aucune ombre de vérité. *Schi-chuan-di* n'étoit point encore né lorsque les Princes du *Tzin* fortifièrent une partie de la province de *Chen-si* ; et en cela ils furent imités par les Princes de *Tchao* et *d'Yen*, qui couvrirent de même les provinces de *Chan-si* et de *Petcheli*, mais par des ouvrages sans comparaison plus forts. Le désordre et la mauvaise chronologie qui règnent dans les livres chinois, ne permettent point de fixer ici une époque précise : on soupçonne seulement que ce fut vers l'an 300, avant notre ère, qu'on entreprit les premiers travaux de cette nature (*).

Tous ces Princes qu'on vient de nommer, étoient des souverains vraiment indépendans qui ne reconnoissoient personne au-dessus d'eux, et sur-tout pas l'Empereur de la Chine :

(*) Ce que Guignes dit de la construction de la muraille de la Chine, dans l'*histoire des Huns*, t. I, part. 2, pag. 20, n'est point exact, parce qu'il a confondu l'empereur *Schi-chuan-di* avec un autre Prince du *Tzin*, qui régnoit long-temps auparavant.

comme ils ne pensoient qu'à leur propre sûreté, ils ne firent pas travailler sur un même plan, et il resta de grands interstices entre les différens remparts qu'ils avoient élevés. Au reste, cette entreprise, quelle qu'elle soit, prouve que sous leur règne la population étoit déjà florissante et le gouvernement assez modéré ; aussi traitoient-ils leurs sujets infiniment mieux qu'ils ne furent traités ensuite sous le gouvernement despotique des Empereurs de la Chine.

Le monstrueux *Schi-chuan-di* fut assez injuste et assez fort pour détruire tous les Souverains indépendans, en foulant également aux pieds les lois divines et humaines ; et après la défaite de ces malheureux martyrs de la souveraineté, il réunit les différens boulevards qu'ils avoient opposés aux Tartares, tellement qu'on en forma une chaîne non interrompue, sinon par des groupes de rochers ; et cette ligne fut étendue jusqu'au commencement du *Chan-si*, où se termine la grande muraille, dont on fixe ordinairement la longueur à cinq cent lieues, qu'il faut dans la réalité réduire à moins de cent soixante. Car on ne sauroit appliquer ce terme de mur, en quelque sens qu'on l'entende, à la branche qui court du *Chan-si* vers

l'occident ; puisque ce n'est qu'une levée de terre où l'on n'a employé ni brique ni mortier, et dont les flancs ont été si mal assurés, qu'elle s'est démentie au point que la cavalerie peut la franchir. Ainsi il faut beaucoup rabattre de l'idée qu'on se forme communément de ces choses en Europe, où l'on n'a d'ailleurs jamais eu aucune copie des inscriptions qui doivent se trouver sur quelques pans de ce rempart, à ce que prétendent les Missionnaires, qui ont soutenu aussi que dans la province de *Chantong* on découvre sur la face du mont *Tai-chan*, des caractères que personne n'est en état de comprendre ; mais on en voit de semblables sur quelques rochers de la Sibérie, et que nous ne regardons pas comme des monumens d'une haute antiquité (*).

Quand on considère avec attention le *Van-ly-czin*, ou ce que les Chinois appellent par hyperbole la muraille de dix mille *lys*,

(*) Voyez *Strahlenberg*, *observat. sur la partie septent. et orient. de l'Asie*, pag. 364. Quant aux neuf tambours de marbre, que le P. *Mailla* dit se trouver dans le collège de *Pékin*, et où, suivant lui, on distingue d'anciens caractères, nous dirons que la superstition au sujet du nombre neuf, qu'on sait avoir infecté toute la Chine, a pu aisément faire tailler quelques morceaux de marbre en tambours.

alors on doute que les hommes aient entrepris, depuis que le monde existe, un travail plus inutile. D'abord les Tartares occidentaux, en se détournant du chemin le plus court, et en déclinant jusqu'au-delà du quarantième degré, ont pu et peuvent encore entrer à la Chine de plein-pied, sans s'appercevoir que la province de *Chen-si* est enveloppée par une terrasse, et sans soupçonner qu'au-delà on trouve un mur. Cela est si vrai, que Marc-Paul alla avec une troupe de ces Tartares jusqu'à *Pékin*, revint en Italie et mourut à Venise, sans jamais avoir oui parler de la grande muraille de la Chine, et sans même avoir eu le moindre doute sur son existence; ce qui a fait croire à quelques savans que cet ouvrage n'avoit été construit que depuis le treizième siècle : car, selon eux, le silence de Marc-Paul prouve plus que la déposition des historiens.

L'expérience a démontré aux Chinois qu'on ne peut arrêter les Tartares que par des armées bien disciplinées, qui doivent d'abord entrer dans la Tartarie, et y dissiper les hordes à mesure qu'elles s'assemblent; car quand on leur donne le temps de se réunir et de conspirer, tout est perdu. L'empereur *Can-hi*, qui étoit lui-même un tartare

Mandhuis, savoit cela mieux que personne : aussi au moindre bruit de guerre fit-il une invasion sur les terres des *Eleuths*, leur livra quelques petits combats, et prévint par-là des batailles. On a vu de nos jours l'empereur *Kien-long* observer la même conduite, et parvenir au même but ; de sorte qu'on laisse actuellement tomber le *Van-ly-czin*, ainsi que la muraille de la Corée, qui est percée en tant d'endroits qu'elle ne peut servir à rien, et dans deux ou trois siècles il restera à peine quelque trace de ces ouvrages sur le globe.

Comme la Russie s'est trouvée à-peu-près dans la même situation que la Chine par rapport aux Tartares, elle a aussi employé les mêmes moyens pour les contenir ; mais dans un temps où sa foiblesse ne lui permettoit rien de plus, dans un temps où loin de prévoir sa grandeur future, elle désespéroit de sa propre sûreté. On sait que par un de ces événemens presque uniques les Mongols firent au treizième siècle d'immenses conquêtes en Asie, et d'immenses conquêtes en Europe : ils subjuguèrent d'un côté la Chine, de l'autre la Russie, et tout l'ancien continent retentit du bruit de leurs armes.

Ce fut en 1237 que le célèbre tartare *Ba-*

thi-sain entra en Russie à la tête de la grande horde, qu'on a aussi nommée la *horde dorée*, parce qu'elle étoit toute couverte de dépouilles, et composée d'hommes choisis, qui croyoient pouvoir en moins de dix ans se rendre maîtres de l'Europe; mais ils ne connoissoient pas l'Allemagne, où la frayeur fut bien moindre qu'elle l'étoit en Italie, où l'on vit sur-tout trembler le pape et les moines. Au reste, la conduite de *Bathi-sain* fut d'abord assez conforme à celle que tint à la Chine son cousin *Koublai-kan*, c'est-à-dire, qu'il fit bâtir des villes sur le Wolga, et entr'autres *Casan* (*Versuch einer historie von Kasan, page 57*); mais lui et ses successeurs, au lieu d'ôter aux Moscovites leurs grands-ducs, aimèrent mieux rendre ces grands-ducs tributaires, en leur laissant un vain titre et une ombre d'autorité. Cette faute impardonnable en politique ruina insensiblement la domination des Tartares : d'ailleurs ils exigeoient de trop fortes contributions dans un pays pauvre, ce qui excita sans cesse des révoltes, et leur règne ne fut qu'une longue guerre. D'un autre côté, ils s'affoiblirent eux-mêmes en se divisant, et on vit sortir du sein de la grande horde une infinité de petites; mais ces rejetons, au lieu de fortifier le tronc, l'épuisèrent.

Enfin,

Enfin, on chassa honteusement ces Tartares du royaume de *Casan*, et encore du royaume d'*Astracan*; mais on ne put leur enlever la Crimée, où ils respirèrent jusqu'à ce qu'ils se mirent en état d'entreprendre de nouvelles courses : on les vit même arriver un jour à *Moscou*, où ils jetèrent le feu. Ce nouveau désastre engagea Fédor Janowits, ou plutôt son tuteur Boritz Goudenow, à retrancher les limites de l'empire : il y a de l'apparence que ces ouvrages ne furent dans leur origine qu'un grand fossé, tel que celui qui a existé en Afrique jusqu'à la hauteur de *Thène*, et que dans la suite on en fit un boulevard conduit des environs de *Toula* dans le gouvernement même de *Moscou*, jusqu'à *Sibirski* dans le royaume de *Casan*; de façon qu'on ferma à-peu-près cent quarante-quatre lieues de pays. Mais la Russie n'en eût point été pour cela plus à l'abri des invasions : ce qui fit sa sûreté, c'est qu'après avoir eu tant de Czars, elle eut enfin un Prince. Pierre premier, au lieu de réparer l'ancien rempart élevé contre les Tartares, alla les battre, et se contenta de leur opposer les lignes de l'Ukraine, qui existent encore dans leur entier.

La grande route des barbares, lorsqu'ils

méditoient de sortir de la Scythie, suivant la manière de parler des anciens, étoient jadis entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin; ce qui fit qu'on se détermina à murer contre eux des gorges entières du mont Caucase; et on trouve encore, dans le district des *Souanis*, plusieurs vestiges de cette maçonnerie; mais l'ouvrage le plus considérable élevé dans cette partie du globe, c'est la muraille de la Colchide. Cette province aujourd'hui si désolée recevoit alors dans son sein les marchandises des Indes par une route trop connue pour qu'on la décrive. Ces richesses accumulées par les Phéniciens et les Grecs, qui avoient de grands entrepôts de commerce sur le Phase, irritoient sans cesse la cupidité d'un peuple barbare, que les géographes français nomment les *Acbas*, ou d'un terme encore plus corrompu, quoique leur véritable nom soit *Awchaszi*, et on les soupçonne même d'être la souche des *Ases*, qui sous la conduite d'Odin p nétrèrent jusqu'en Suède, suivant les fables septentrionales. Au reste, les *Awchaszi* ont toujours habité et habitent encore entre l'embouchure du *Don* et le fleuve *Corax*: ils faisoient leurs irruptions au centre de la Colchide, en longeant les côtes de la mer Noire, et en passant

le détroit au-delà de *Pétyunta*, tellement qu'on résolut de les arrêter dans ce détroit même, en y bâtissant un mur, qu'on regardoit comme le plus fort qu'on eût jamais construit de main d'hommes. Et voilà pourquoi (*selon Danville*) on le nommoit par excellence le *murus validus*; mais les *Awchaszi* le rendirent pour le moins aussi inutile qu'il étoit fort; car ils le tournèrent, et le laissèrent à leur droite; ce qui fit élever contre eux une autre muraille, dirigée entre le nord et l'est, sur une longueur de soixante lieues de France, et qu'on peut compter au nombre des plus grandes constructions en ce genre: car elle étoit par-tout bien maçonnée et hérissée de distance en distance de tours. Cependant Chardin, qui en chercha les ruines en 1672, ne put les trouver, parce qu'elles sont cachées sous des forêts impénétrables. (*Voyage, tome I, page 55, in-4°.*)

Dans la Colchide, il est arrivé une chose étrange: l'extrême despotisme y a replongé les habitans dans la vie sauvage, et je ne connois d'autre cause capable de replonger un peuple une fois policé, dans la vie sauvage, que le despotisme: car la célèbre peste noire et tous les ravages des Huns n'ont rien pu produire de semblable en Europe.

Quand on sait que l'isthme de la Chersonèse Taurique a aussi jadis été fermé par un fossé, que les Grecs nommoient *taphros*, et ensuite par une muraille, dans l'endroit où sont de nos jours les lignes de la Crimée : quand on connoît les portes caspiennes, celles du Caucase, et les ouvrages dont on a rendu compte jusqu'à présent, alors on voit qu'il est très-vrai que depuis le Boristhène jusqu'aux extrémités de l'ancien continent, presque toute la Tartarie a été environnée au sud d'une prodigieuse chaîne de retranchemens, pour empêcher les habitans d'en sortir ; mais ils en sont sortis toutes les fois qu'ils l'ont voulu.

Ces peuples, remarquables à tant d'égards, ont eu entre leurs mains les trésors de l'Asie et les trésors de l'Europe ; mais ils n'en ont jamais rien rapporté chez eux, parce que leurs conquérans périssent dans le torrent de leurs conquêtes, ou s'établissent dans les pays conquis : au contraire des Romains, qui rapportoient à Rome les dépouilles de l'univers ; et ce qui causa la foiblesse des Romains, a fait pendant long-temps la force des Tartares ; car aujourd'hui leur situation est si critique qu'il n'y en a pas d'exemple depuis que le monde existe. Ces malheureux

se voient resserrés entre les deux plus grands empires qui aient jamais existé, c'est-à-dire, la Chine et la Russie; de façon qu'ils peuvent à peine respirer. Mais le projet de leur ôter absolument les chevaux est impraticable; quoiqu'on prétende que les Mandhuis l'ont proposé à l'empereur *Kien-long*, pour mettre à jamais les Tartares hors d'état de faire ce qu'ils appellent des expéditions d'éclat.

Le nombre des provinces fortifiées dans l'ancienne Europe a aussi été très-grand, et si l'on n'y a pas vu des ouvrages comparables à ceux de l'Asie par leur étendue, on peut au moins les leur comparer par leur inutilité. D'abord des colonies Athéniennes, envoyées dans la Chersonèse de Thrace, sous la conduite de Miltiade, enfermèrent l'isthme par un mur que les Grecs nommoient le *macron teichos*. (*Hérodot. lib. VI.... Pline, liv. IV, cap.* 11.) Il alloit depuis Pactye jusqu'à Cardie; et dans le Périple de Scylax, la distance entre ces deux villes est indiquée de quarante stades. Il paroît que cette construction fut bientôt percée, ensuite réparée et augmentée encore de deux bras, dont il n'existe plus de vestiges.

Après tous les travaux dont il est tant parlé dans les Auteurs de l'antiquité, pour ouvrir

l'isthme de Corinthe, on se détermina enfin à le fermer; mais celui qui le ferma le mieux fut Manuel Paléologue; il y fit construire un mur très-épais, auquel les Grecs croyoient que le salut de leur pays étoit attaché. Et cela eût été vrai, comme ils le croyoient, s'ils y avoient témoigné plus de bravoure, et fait de meilleures dispositions: mais cette muraille, derrière laquelle ils se cachèrent, les empêcha de combattre, ensuite elle les empêcha de fuir. Les Turcs ne firent jamais plus de prisonniers en un jour, qu'au jour qu'ils forcèrent la muraille de la Morée, que les Vénitiens ont été assez laborieux pour relever: ce qui a une seconde fois donné aux Musulmans la peine de la raser. Car, s'il importoit beaucoup aux Vénitiens que l'isthme de Corinthe fût fermé, il importoit bien davantage aux Musulmans qu'il fût ouvert.

Il faut maintenant indiquer le troisième *macron teichos*, ou le long mur d'Anastase, placé à neuf ou dix lieues en avant de Constantinople. Zonare assure qu'il commençoit à Sélembrye (*Annal. in Anastas. Dicor.*); mais les débris qui en restent, et qui en indiquent mieux la direction, prouvent qu'il commençoit un peu au-delà d'Héraclée, et

qu'il aboutissoit à Dercon ; de façon qu'il occupoit tout l'espace qu'il y a de la Propontide au Pont-Euxin, espace qu'on évalue à quatre cent vingt stades. Un Auteur ecclésiastique, nommé Evagre, insinue que derrière ce boulevard on avoit creusé un canal par lequel les navires passoient au travers du continent de la Propontide dans le Pont-Euxin. Mais cet Evagre étoit un homme si peu judicieux, qu'on ne sauroit faire aucun fond sur son témoignage. Constantinople, dit-il, qui avoit toujours été située dans une péninsule, se trouva alors dans une île (*Evag. lib. III*, *cap.* 38.) N'est-il point honteux qu'il ait fallu bâtir un tel rempart si près de la capitale de l'empire d'Orient, pour arrêter la cavalerie des Bulgares, celle des Thraces, et celle des Scythes ? Mais Anastase n'avoit lui-même aucune cavalerie en état de se présenter devant l'ennemi, tellement que pour conserver sa capitale il se vit dans la nécessité de se dépouiller de tous ses états en Europe ; car ce qu'il possédoit en Europe se réduisoit réellement au peu de terrain compris entre le grand mur et l'enceinte de Constantinople ; ce qui formoit à peine une seigneurie. Au-delà tout étoit à la discrétion des barbares, qui avoient ouvert depuis long-temps les

gorges du mont *Hémus*, murées sous Valens, et qui ouvrirent bientôt aussi le *macron teichos*, que les Turcs ne trouvèrent plus en venant assiéger Constantinople.

Telle étoit déjà, dès le commencement du sixième, siècle la situation de cet empire d'Orient, qui passa pour ainsi dire par tous les degrés de foiblesse, et jamais un état ne fut plus régulièrement détruit. On y perdit d'abord les sciences, ensuite les arts, ensuite la discipline militaire; enfin, tout ce qu'on appelle la puissance. Mais ce qui ne cessa jamais dans ces temps malheureux, ce furent les impôts énormes et les disputes de religion, qui contribuèrent beaucoup à jeter toutes les parties du gouvernement dans un désordre dont il n'y a pas d'exemple.

En vain souhaiteroit-on de pouvoir donner quelques éclaircissémens sur un quatrième *macron teichos*, plus grand encore que celui d'Anastase, et dont on trouve des vestiges dans la Bulgarie, aux environs d'une ville, connue sous le nom de *Drysta*. Tout ce qu'on peut en dire, c'est que la construction décèle l'ouvrage d'un Empereur grec, qui opposa encore inutilement cette digue aux inondations des barbares. Il ne faut pas s'étonner au reste que nous soyons aujour-

d'hui si peu instruits sur un monument caché dans une région presque sauvage ; car nous n'en savons pas davantage sur la muraille du Valais, dont il a existé de grands restes entre le Rhône et le Burgberg : on ignore si elle a été élevée à l'imitation du rempart que fit faire César pour arrêter les Suisses, qu'il n'arrêta cependant point, ou si elle est antérieure aux temps mêmes de César ; ce que je ne saurois me persuader.

Il règne aussi beaucoup de confusion dans tout ce qu'on a écrit touchant les ouvrages entrepris et exécutés par des Empereurs romains dans la Grande-Bretagne ; et les Auteurs mêmes de ce pays sont difficiles à concilier ; mais on tâchera d'aplanir toutes ces difficultés en quelques mots. Agricola, qui connoissoit bien la Bretagne, étoit d'avis que pour s'y maintenir il falloit conserver le détroit entre la rivière de *Clyd* et le *Firth of Forth*. Cependant Adrien, au lieu de choisir ce terrain large seulement de 32 milles, en choisit un autre, large de 80 ; et il faut observer que sur les voies militaires de cette île le mille est évalué à 420 pieds plus que sur les voies du Continent. Cela engagea alors les Romains à faire un *vallum*, ou un rempart de pieux et de gazons, une fois plus

long qu'il n'auroit dû l'être. Ce rempart de l'empereur Adrien ne résista pas : l'empereur Antonin Pie en fit faire un autre, qui fut encore bientôt renversé : l'empereur Sévère en fit faire un troisième qui fut encore renversé. Enfin, sous Valentinien III, Aétius se mit dans l'esprit que tous ces ouvrages avoient péché par leur construction, de sorte qu'il fit élever en Angleterre une véritable muraille, épaisse de vingt pieds ; mais ce qui prouve qu'Aétius s'étoit prodigieusement trompé, c'est que son rempart résista moins que les autres : car il n'étoit achevé que depuis cinq ans, lorsqu'on força *Gramsdyck*, et ensuite on le força par-tout. Buchanan (*liv. IV*, *in rege.* 27.) assure que ce ne fut que de son temps qu'on en retrouva les ruines, qui ont au moins servi à quelque chose, puisqu'elles ont servi à bâtir des maisons.

On voit par ces faits et par d'autres circonstances qui y ont rapport, que c'est au règne d'Adrien qu'il faut faire remonter l'origine de la puissance des barbares. La manière dont on se fortifioit contre eux leur apprit le secret de leurs forces ; car plus les Romains retranchoient les limites de l'empire, et plus la discipline militaire dégéné-

roit parmi eux ; et je crois qu'elle a dégénéré dans tous les pays qu'on a tâché de fermer par des murailles, sans même excepter la Chine.

On ne fut pas en état, comme nous l'avons fait voir, de défendre un seul de tous les remparts de la Bretagne, qu'Agricola avoit su tenir sous le joug par la seule disposition de ses postes et de ses cantonnemens. Au reste, tout ceci n'est pas comparable à ce que les Romains ont fait dans la haute-Allemagne, où ils avoient une espèce de Van-ly, rempli d'autant de défauts que celui de la Chine, et aussi difficile à défendre que celui de la Chine. Une carte de la Germanie ancienne, dressée par Danville, le fait commencer vis-à-vis d'Ober-Wesel, y représente de grands interstices, et en assigne la principale force dans l'endroit où étoient les travaux de Valentinien sur le bas-Necker. Mais cet arrangement n'est point tel qu'on puisse l'adopter, car il s'agit certainement d'une ligne non-interrompue, et également fortifiée dans toute son étendue. Hanselmann, qui a très-bien décrit ce monument dans un ouvrage allemand, dit que la tradition constante du pays en rapporte l'origine au règne d'Adrien, et la continuation aux Empereurs suivans.

En effet, la dernière branche qui alloit vers le Danube y avoit été ajoutée par Probus ; et les médailles de ce Prince qu'on y a découvertes en font foi (*).

Ce rempart s'élevoit sur la rive du Rhin vis-à-vis de Bingen, où les Romains ont eu dès le temps d'Auguste un camp retranché : de-là il s'étendoit dans le comté de Solms, où il formoit un grand coude pour pouvoir se replier sur le Mein. Ensuite il s'enfonçoit dans la forêt d'Otton ou l'Odenwald, traversoit le comté de Holach, touchoit au Necker, s'élevoit delà jusqu'à Halle en Souabe, et venoit par Eicstadt et Weissenbourg se terminer à Pfeurring, dans le territoire de Ratisbonne ; de sorte qu'il n'existoit point de passage entre le Rhin et le Danube, toute cette immense étendue de pays ayant été fermée par la même barrière : il paroît par les ruines qu'on en déterre, que des citadelles entières y avoient été enclavées, et qu'on en avoit fortement muré toutes les tours.

La cause des sinuosités que décrivoit cet

(*) Voyez *Dœderlein Vorstellung des alten Rœmischen* Valli *un Landwehr, III. Absch.* On peut consulter aussi l'ouvrage de Hanselmann, dont le but est de rechercher jusqu'où les Romains ont pénétré dans la Souabe et la haute-Allemagne.

ouvrage nous est bien connue : les Romains étoient alliés de la manière la plus étroite avec quelques nations Transrhénanes, comme les *Mattiaques*, de façon qu'ils furent obligés d'envelopper aussi le territoire de ces alliés-là : mais quand même on eût conduit ce rempart par le chemin le plus court, et avec toute la régularité possible, il n'en auroit point été pour cela plus propre à remplir l'objet qu'on se proposoit, et qui étoit de contenir les *Cattes*, et toutes les peuplades germaniques qu'on nommoit *ambulantes* ; c'est-à-dire, celles qui n'ayant pas de patrie, en cherchoient toujours une dans le monde entier, qui marchoient avec leurs troupeaux comme les Tartares, et se battoient comme eux, en passant avec une facilité étonnante de l'état de berger à l'état de soldat. Il y a eu dès la plus haute antiquité, dans la Germanie, de ces hordes plus inquiètes que les autres, et qui erroient toujours, ou qui se transplantoient souvent. Les peuplades sédentaires ne trouvèrent d'abord contre ces assauts imprévus d'autre remède que de faire autour d'elles une vaste solitude : et cette méthode, encore adoptée du temps de Jules-César, eût à jamais entretenu la barbarie. Mais depuis,

les Germains s'étant procuré de meilleurs instrumens de fer pour abattre le bois et creuser la terre, se fortifièrent les uns contre les autres par des ouvrages qu'ils appeloient *Landwehr*, et dont ils paroissent avoir pris l'idée dans la Gaule, où on en découvre les premières traces, quoiqu'en général ce soit là la pratique de toutes les nations qui veulent quitter la vie sauvage ou la vie pastorale, pour entreprendre de cultiver régulièrement la terre dans des contrées où leurs voisins ne la cultivent pas encore.

Il suffira ici d'avoir indiqué un rempart ou un *vallum romanum*, alongé depuis *Vidin* jusqu'au petit *Waradin*, et quelques autres ouvrages dans le même goût, mais construits par les Goths : car de tous les Barbares qui parurent alors, les Goths inclinoient le plus à se policer. Ce qui dans le nord de l'Europe mérite quelque considération, c'est le *Danewerk* élevé par les Normands, lorsqu'ils commencèrent à se faire connoître sous le nom de Danois. Pour n'être pas inquiétés dans la Juthie par les Saxons, ils tâchèrent de la fermer en la couvrant d'une terrasse conduite jusqu'au bord de la mer Baltique, et c'est sur cette digue même que Waldemar-

le-Grand fit depuis bâtir une muraille, qui est moins ruinée de nos jours que l'on n'auroit dû s'y attendre.

Telle est l'histoire des plus grands et des plus inutiles ouvrages que les hommes aient élevés sur la surface de l'ancien continent.

Fin de la seconde Partie.

TROISIEME PARTIE.

SECTION VII.

De la Religion des Egyptiens.

LA religion de l'ancienne Egypte est véritablement un abîme, qu'on a vu engloutir plus d'une fois ceux qui ont prétendu en sonder la profondeur.

Il ne faut pas entreprendre d'expliquer par un seul systême mille superstitions différentes, dont quelques-unes sont même inexplicables dans tous les systêmes.

Van-Dale a pu croire que les animaux sacrés avoient été institués en Egypte pour y rendre des oracles : cependant, si on en excepte un passage assez obscur d'Elien, par rapport aux crocodiles, il est certain que nous ne connoissons positivement que les oracles rendus sur toutes sortes de sujets par le bœuf *Apis*, dont la première institution paroît avoir été uniquement relative au débordement du Nil, que, par une inquiétude singulière, les Egyptiens ont toujours voulu

et veulent encore aujourd'hui connoître d'avance ; quoique cela soit humainement impossible, et les animaux n'en savent pas plus là-dessus que les hommes. Car que les crocodiles déposent constamment leurs œufs dans des endroits où l'inondation ne peut atteindre, c'est une opinion populaire, qui paroît avoir été en vogue dans quelques villes, situées sur des canaux du Nil. Les naturalistes croient que l'hippopotame donne à cet égard des indications plus certaines, puisque les gens du pays doivent avoir observé que quand il sort fréquemment du fleuve, cela annonce que les eaux parviendront à la hauteur requise pour arroser toutes les terres : mais les Coptes n'emploient de nos jours aucun animal dans la cérémonie par laquelle ils prennent les pronostics sur l'état futur du débordement ; et cependant cette cérémonie pendant laquelle les Turcs mêmes assistent à la messe, est de l'aveu de tous les voyageurs, aussi superstitieuse que les moyens qu'on avoit jadis imaginés pour interroger le bœuf *Apis*, auquel on offroit à manger ; et quand il ne mangeoit pas, l'augure n'étoit pas moins funeste que celui des poulets sacrés, que les Romains consultoient sur les grandes affaires d'état, comme ils consultoient

les corneilles sur les petites. Si Juvénal eût eu assez de jugement pour bien réfléchir à tout ceci, il n'auroit jamais écrit sa satyre contre les Egyptiens. Car qu'on interroge sur l'avenir un poulet ou un veau, cela revient tellement au même, qu'il est impossible d'y découvrir la moindre différence.

Il paroît, par tout ce que j'ai recueilli dans cette section, touchant le culte des scarabées, qu'ils servoient également aux augures ; et il faut bien croire que des insectes de cette espèce n'étoient pas moins instruits des événemens futurs que les prêtresses de Delphes, dont Platon ne parle jamais qu'avec le plus profond respect ; parce qu'il étoit convaincu qu'un peuple civilisé ne sauroit avoir une religion raisonnable, et ce sentiment semble avoir été répandu parmi tous les législateurs de l'antiquité. On verra dans l'instant, qu'une opinion si fausse et si bizarre n'a été fondée que sur le prétendu danger que ces législateurs trouvoient à faire des innovations, dans les pratiques religieuses qui leur venoient des Sauvages ou des premiers habitans de la contrée, que Platon nomme les Indigènes.

Quant aux Egyptiens, la plûpart de leurs pratiques religieuses venoient des sauvages de l'Ethiopie, comme Diodore le dit de la

manière la plus positive, et c'est là un fait dont on ne peut point même raisonnablement douter. Cependant il n'est tombé jusqu'à présent dans l'esprit de personne de chercher en Ethiopie l'origine d'un culte qui venoit réellement des Ethiopiens. Jablonski eût été fort capable d'entreprendre à ce sujet des recherches, dont le résultat auroit été plus satisfaisant que les conjectures auxquelles il s'est livré, et que les contradictions qu'il n'a pu éviter.

A l'article du *Phtha*, il dépeint les Egyptiens comme des Athées, dont le systême ressembloit tellement à celui de Spinosa, qu'il n'est pas possible, dit-il, de s'y tromper, pour peu qu'on ait de pénétration.

A l'article du *Cneph* ou du *Cnuphis*, il change, comme par prestige, ces mêmes Egyptiens en des Déistes, qui admettoient un être intelligent, distinct de la matière, et souverain de la nature.

Jablonski, qui ne manquoit ni d'esprit, ni sur-tout d'érudition, eût sûrement raisonné d'une manière plus conséquente, s'il n'avoit pas entretenu une liaison si étroite avec la Croze, qui, de l'aveu même de celui qui a composé son éloge, n'étoit sur la fin de ses jours qu'un visionnaire, auquel

il ne restoit aucune apparence du peu de jugement avec lequel il étoit né. Cet homme, qu'on sait avoir été moine dans sa jeunesse, se flattoit d'avoir une merveilleuse pénétration pour découvrir par-tout l'athéisme, et même dans de pitoyables vers latins, composés par un fou, nommé Jourdan Lebrun, qui fut brûlé vif par quelques scélérats d'Italie.

C'est une fureur, ou pour se servir d'un terme moins dur, c'est une imbécillité d'accuser d'athéisme des nations entières, qui n'ont peut-être jamais produit que quelques mauvais métaphysiciens, qui à force de subtilités s'étoient perdus dans un nuage d'idées, et qui enfin ont dit des choses obscures ou absurdes, dans lesquelles on reconnoît plutôt des raisonneurs impertinens que des athées, qui se seroient appliqués de bonne foi et méthodiquement à résoudre toutes les objections qu'on peut leur faire : car ceux qui soutiennent des systêmes sans connoître les objections qu'on peut leur faire, sont des insensés, qui feroient beaucoup mieux de se contenir dans les bornes du doute.

Il seroit à souhaiter, je l'avoue, que nous eussions plus d'éclaicissemens sur les Ethio-

piens qu'on n'en trouve dans les historiens et les géographes de l'antiquité. Cependant le peu de notions qu'on a recueillies sur ce peuple suffit pour expliquer plusieurs difficultés, et pour rendre les ténèbres moins épaisses.

D'abord nous voyons que les Ethiopiens ont toujours entretenu par rapport aux affaires de la religion, un commerce très-étroit avec les Egyptiens : ils venoient même une fois par an chercher la châsse de Jupiter-Ammon à Thèbes, et la portoient vers les limites de l'Ethiopie, où l'on célébroit une fête, qui a sûrement donné lieu à la tradition singulière de l'*Héliotrapèze* ou de la *table du Soleil*, où les Dieux venoient manger. Quand Homère assure dans l'Iliade, (*liv. I*,) que Jupiter alloit de temps en temps en Ethiopie pour y assister à un grand festin, cela prouve bien que ce Poète avoit oui parler vaguement de la procession qui partoit tous les ans de Thèbes, ou de la grande Diospolis, où l'on portoit réellement la statue de Jupiter vers l'Ethiopie, comme on le sait par Diodore, (*liv. II*,) et par Eustathe, (*in Iliad. pag.* 128.)

Au reste, c'est reculer la *table du soleil* trop vers le sud, que de la placer dans le

Méroé, comme a fait Hérodote, ou au-delà, comme a fait Solin. Car on dit que cette procession n'employoit que douze jours pour aller et pour revenir, en suivant un chemin différent de celui qui côtoyoit le Nil à l'Orient. On ne peut en six jours aller, par quelque chemin que ce soit, de Thèbes dans le Méroé, où il existoit d'ailleurs aussi un temple de Jupiter-Ammon (*Pline lib. VI, cap. XXIX*); et ce fait contribue encore à prouver que la religion des Ethiopiens et des Egyptiens n'étoit dans son origine qu'un seul et même culte; mais qui essuya, chez le dernier de ces peuples, quelques changemens en un long laps de siècles. La plus importante de ces révolutions est celle qui concerne l'immolation des victimes humaines; Héliodore, qui étoit un grand admirateur des Ethiopiens, avoue néanmoins qu'ils sacrifioient des garçons au Soleil, et des filles à la Lune (*);

(*) *Æthiop. lib. X.* Héliodore dit que les Ethiopiens ne sacrificient que des étrangers qu'ils avoient fait prisonniers à la guerre; et quoique les Gymnosophistes réprouvassent ces sacrifices, le peuple y persistoit malgré eux. Les Grecs se sont imaginé que les Egyptiens immoloient des hommes roux dans la ville d'Ilithyie ou de Diane; mais il est beaucoup plus probable, dis-je, qu'ils y immoloient des femmes.

ce que la colonie qu'ils envoyèrent en Egypte ne manqua pas d'imiter, en tuant des étrangers ou des hommes roux sur les tombeaux d'Osiris, ou des pierres consacrées au Soleil, et en égorgeant vraisemblablement des femmes à l'honneur de la Lune, dans une bourgade que les Grecs ont nommée la ville d'Ilithyie, et dont on retrouve des vestiges sur la rive droite du Nil, dans un endroit appelé *el-Kab*, qui n'est véritablement éloigné des limites de l'Ethiopie que de 24 lieues.

Ces atrocités, qu'on n'emprunta pas des Arabes pasteurs, comme Jablonski se l'est faussement persuadé, furent abolies sous le règne du Pharaon Amosis : tandis que le fameux acte pour brûler vifs tous les hérétiques, n'a été aboli en Angleterre que sous le règne de Charles second. Depuis Amosis on ne trouve plus aucune trace de quelque crime semblable dans l'histoire de l'Egypte ; mais bien dans celle de l'Ethiopie, où l'on ne put parvenir si-tôt à réformer la religion, parce que les lois civiles n'y avoient pas tant de force sur un peuple qui se dispersoit aisément, soit pour aller à la chasse, soit pour aller avec ses troupeaux chercher des pâturages dans un pays où ils sont rares.

Les premiers Gymnosophistes de l'Ethiopie

ne paroissent avoir été que des prêtres errans, qu'on peut comparer à ces hommes qu'on rencontre aujourd'hui en Afrique, sous le nom de *Marabut*, mot, qui étant traduit littéralement, signifie *enfant du roseau ardent;* soit parce que ces charlatans brûlent quelquefois leurs victimes avec des roseaux, soit parce qu'ils se vantent de savoir cracher du feu ; ce qu'ils font en tenant des étoupes allumées sous leur robe, comme on en vit un exemple en 1731; mais ce tour est si grossier qu'il n'y a que des Nègres qui y puissent être trompés. On conçoit que quand un peuple n'a encore que des sacrificateurs ambulans, il doit nécessairement s'introduire chez lui des superstitions très-variées, et qui souvent se contredisent les unes les autres; parce que les opinions ne sont pas réduites en un corps de doctrine, et chaque jongleur tâche de faire valoir les siennes. Boulainvilliers dit que c'est principalement parmi une nation comme les Arabes pasteurs que l'idée d'un Dieu créateur a dû se conserver long-temps dans toute sa pureté. (*Vie de Mahomet*, *page* 147.) Mais Boulainvilliers ne connoissoit pas du tout les anciens Arabes, sur lesquels Sales nous a procuré des éclaircissemens, qui démontrent

que les notions de la Divinité étoient extrêmement altérées parmi eux; et cela arrive chez tous les peuples errans, où chaque tribu et même chaque famille multiplie le nombre des fétiches et des manitoux, dont les animaux sacrés de l'Egypte et de la Grèce sont des restes : car on pourroit prouver, si la chose en valoit la peine, que les anciens Grecs ont aussi été singulièrement attachés au culte des bêtes, et j'ai compté jusqu'à douze ou treize espèces différentes qu'ils révéroient, sans y comprendre la belette de la Béotie.

Il est bien certain que l'esprit des Gymnosophistes ne commença à se développer que quand ils furent réunis en un corps sédentaire, ou un collége, qui avoit ses principales habitations dans la péninsule du Méroé : alors ils s'appliquèrent à l'étude, et mirent quelque ordre dans les hiéroglyphes éthiopiques, sur lesquels le philosophe Démocrite avoit écrit un traité particulier, qui, par les plus grands malheurs, s'est entièrement perdu. (*Apud Laërtium. lib. IX.*) Je suis aussi éloigné qu'on peut l'être d'ajouter la moindre foi à des éloges aussi outrés que le sont ceux que le romancier Philostrate prodigue aux Gymnosophistes (*In vit. Apollon. lib. 6, cap. 6*) : mais malgré cela, il est

possible qu'en travaillant à rédiger leurs hiéroglyphes ils ont inventé l'alphabet syllabique, dont on se sert encore de nos jours dans la Nubie et l'Abyssinie, et où il n'a sûrement pas été apporté d'ailleurs (*). Cette découverte étoit d'autant plus intéressante, que sans cela on n'eût pu parvenir à l'invention de l'alphabet littéral, qui paroît être due aux Egyptiens; et c'est une véritable folie de la part de Platon, d'accuser les prêtres de l'Egypte d'avoir fait un tort irréparable aux sciences en inventant l'écriture; ce qui, suivant lui, a prodigieusement affoibli dans l'homme la faculté mémorative, et Jules-César semble avoir voulu appuyer ce préjugé, en parlant des Druïdes, qui n'apprirent jamais par cœur que des absurdités.

Quoiqu'on rencontre dans Diodore et dans Strabon, quelques passages relatifs aux opinions qu'avoient les Gymnosophistes touchant la divinité, il faut convenir qu'il règne beaucoup d'obscurité dans ces passages-là, qui ne paroissent être fondés que sur des rap-

(*) Héliodore observe, *lib. IV*, que les Ethiopiens avoient deux caractères différens; le premier consistoit en hiéroglyphes, sur lesquels ceux de l'Egypte ont été copiés; le second étoit, comme nous le supposons, un alphabet syllabique.

ports de quelques marchands grecs, qui vers le temps de Ptolémée et Philadelphe commencèrent à pénétrer fort avant dans le cœur de l'Afrique. Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est qu'ils reconnoissoient l'existence d'un Dieu créateur, incompréhensible par sa nature; mais sensible dans ses ouvrages, qui leur paroissoient tous également animés par son esprit. De cette doctrine découla le culte symbolique, qui est comme approprié au génie des Africains, dont l'imagination ardente devoit être fixée par des objets sensibles ou des fétiches, et dont l'inquiétude sur l'avenir devoit être calmée d'une façon ou d'une autre par les augures qu'ils tiroient de ces fétiches mêmes.

Chez les Grecs et les Romains, l'usage de consulter à chaque instant les oracles, n'étoit qu'une mauvaise habitude; mais chez les Africains ce semble être un besoin physique, qui tient aux climats chauds, où l'esprit du petit peuple est extrêmement foible et impatient. On a pu remarquer en Europe même, que les femmes sont bien plus avides de connoître l'avenir que les hommes: tandis que le philosophe qui se repose sur sa propre prudence, ne s'inquiète pas du tout des évé-

nemens futurs : il corrige la fortune, ou la supporte.

Il y a des raisons très-naturelles qui nous expliquent pourquoi les oracles ont cessé dans quelques endroits de l'ancienne Europe et de l'Asie ; mais ils ne cessent pas et ne cesseront jamais en Afrique : on en connoît aujourd'hui deux à la côte occidentale, qui sont aussi fameux qu'a pu l'être celui de Delphes. C'est par une ignorance presqu'impardonnable de l'histoire moderne, que Van-Dale et Fontenelle accordèrent à leurs propres adversaires que les oracles se sont réellement tus : ce qui est une fausseté démontrée par les relations de quelques voyageurs qui vivent encore, et sur-tout par celle de Rœmer.

Quand Pline et Solin disent que des peuplades éthiopiennes avoient élu pour leur roi un chien, cela ne signifie et ne peut signifier autre chose, sinon qu'elles rendoient un culte à cet animal, comme on en a vu ensuite tant d'exemples chez les Egyptiens leurs descendans. Les anciens connoissoient mieux que nous l'intérieur de l'Afrique ; mais en revanche nous en connoissons mieux qu'eux les côtes, où l'on n'a guère trouvé de na-

tions qui ne révérassent les serpens. Celui qui est révéré par les nègres du royaume de *Judhac*, ne paroît avoir aucune qualité malfaisante, et il passe même pour dévorer de petites couleuvres noirâtres, qui sont venimeuses : mais chez d'autres Nègres on a converti en fétiches de véritables vipères, dont la piqûre entraîne presque toujours la mort.

En général, le culte rendu aux serpens est fondé sur la crainte que les hommes ont naturellement pour ces reptiles : ils ont tâché de calmer ceux qui ont du venin, en leur offrant des sacrifices ; et ceux qui sont sans venin leur ont paru mériter une distinction particulière, comme si un génie, ami de l'humanité, eût eu soin de les désarmer en leur laissant leur forme ; et c'est principalement de cette espèce qu'on s'est servi pour en tirer des pronostics : on auguroit bien des serpens Isiaques, lorsqu'ils goûtoient l'offrande, et se traînoient lentement autour de l'autel. Mais il faut observer que quelques-uns de ces animaux s'attachent, comme le chien, aux personnes qui les nourrissent, et on leur enseigne différens tours qu'ils n'oublient jamais ; de sorte qu'on peut dire avec quelque certitude que les serpens Isiaques

avoient été dressés, et obéissoient à la voix ou aux gestes des ministres.

C'est par une couleuvre, qui n'étoit pas venimeuse, qu'on représentoit le *Cneph*, ou la bonté divine, comme on représentoit la force et la puissance par une vipère, dont les prêtres de l'Ethiopie portoient, ainsi que ceux de l'Egypte, la figure entortillée autour de leurs bonnets de cérémonie ; et nous avons déjà eu occasion de faire observer au lecteur que le diadême des Pharaons étoit aussi orné de cet emblême. (*Sacerdotes Æthiopum et Ægyptiorum gerunt pileos oblongos in vertice umbilicum habentes*, *et serpentibus quos aspides appellant, circumvolutos.* Diod. Lib. III.)

Ce n'est pas seulement dans quelques villes particulières de la Thébaïde et du *Delta* qu'on rendoit un culte aux serpens ; car Elien assure qu'on en nourrissoit dans tous les temples de l'Egypte en général (*de nat. Animal.* lib. X, cap. 31) ; ce que je suis très-porté à croire, puisque c'est là une des plus anciennes, et peut-être la première superstition des habitans de l'Afrique, où l'on alloit chercher les plus grosses couleuvres qu'on pût trouver, pour les mettre dans les

temples de *Sérapis* ; et on en a vu que des Ethiopiens avoient apportés à Alexandrie, qui étoient longs de vingt-cinq à vingt-six pieds, quoiqu'on en connoisse maintenant dans le Sénégal, qui ont plus du double de cette dimension.

On ne sauroit, faute de mémoires, entrer dans plus de détails sur la doctrine particulière du collége des Gymnosophistes du Méroé, qui finit de la manière la plus funeste, pour s'être constamment opposé aux progrès du despotisme, cette ancienne maladie des Souverains, dont quelques-uns sont comme les insensés qui désirent ce qu'ils ne connoissent pas. On dit qu'un tyran, nommé Ergamène, qui doit avoir été contemporain de Ptolémée Philadelphe, et grec d'origine, fit massacrer en un jour tous les Gymnosophistes ; ce qui jeta cette partie de l'Ethiopie dans une désolation dont elle ne s'est plus relevée : on voit seulement les ruines d'*Axum*, de *Pselchès*, de *Napatha*, et on a prétendu, il y a quelques années, que cet endroit, qui étoit déjà dévasté du temps de Pline, avoit été choisi par les Juifs pour y former un état indépendant de la domination des Turcs et des Abyssins ; mais cette nouvelle ne s'est point confirmée, et nous regardons

les Juifs comme incapables non-seulement d'exécuter de tels projets, mais même d'y penser; car ils ne connoissent d'autre héroïsme que l'usure.

Au reste, il est croyable que les philosophes de l'Ethiopie enveloppoient leurs connoissances sous des allégories tout comme ceux de l'Egypte. Et là-dessus doit être fondée la fable qu'on trouve dans Plutarque, au sujet de quelques villes et de quelques villages situés aux environs de l'île Eléphantine, que le Pharaon Amasis avoit promis de céder au roi d'Ethiopie, s'il pouvoit faire résoudre par ses Gymnosophistes les énigmes qu'on leur proposeroit; et les Ethiopiens hasardèrent aussi, dit-il, aux mêmes conditions quelques-unes de leurs bourgades. Mais quoiqu'on lise des contes assez semblables dans l'exagérateur Josephe, et dans la vie d'Esope, composée par un fou, nommé Planude, il ne faut pas croire que les Souverains de l'antiquité se soient joués ainsi de leurs états, ni sur-tout en Egypte, pays trop petit pour être démembré au sujet d'une énigme bien expliquée, et cela par d'aussi bons voisins que l'étoient les Ethiopiens, qui ne firent jamais des canaux pour détourner ou pour saigner le Nil, ce qu'on

ne

ne croit pas être absolument impossible ; mais j'en parlerai plus au long dans la section qui concerne le gouvernement.

Après tout ce qu'on vient de dire, il seroit inutile de réfuter cent systêmes, proposés depuis Isocrate jusqu'à nos jours, sur l'origine du culte des animaux, puisqu'on voit clairement que les Egyptiens n'en étoient pas les inventeurs ; mais qu'ils l'avoient apporté avec eux de l'Ethiopie, où il paroît avoir commencé, comme on l'a observé, par les serpens et ce petit bœuf qu'on croit être le *bubalos* des naturalistes : cet animal, qui est comme le nain de son espèce, porte des cornes qui imitent celles de la lune , et l'esprit des Africains a souvent été frappé par des similitudes beaucoup moins sensibles. Au reste, la colonie qui vint prendre possession de la vallée du Bas-Nil , loin de renoncer à ces pratiques superstitieuses, s'y attacha de plus en plus opiniâtrément , dès qu'elle eut remarqué que de certains animaux, comme les chats, les belettes, les ichneumons, les éperviers, les vautours, les chouettes, les cicognes et les ibis, sont d'une utilité si décidée, qu'il est nécessaire de les mettre sous la protection particulière des lois, dans un pays qui, sans eux, ne seroit pas abso-

lument habitable. Les Turcs, qui ne croient point être idolâtres, ne permettent à qui que ce soit de tuer des ibis, que les Grecs et les Romains épargnèrent tout de même. De quelque religion que puissent être ceux qui dans la suite des siècles envahiront cette contrée, on les verra toujours respecter des animaux qui ont été surnommés avec raison les purificateurs de l'Egypte.

Mais ce qui a toujours paru inconcevable aux anciens et aux modernes, c'est le culte que quelques villes rendoient aux crocodiles. Cicéron (*dans son traité de la nature des Dieux*) est le seul qui ait cru que l'utilité qu'on retiroit de ces lézards, avoit portéde certains Egyptiens à les révérer. (*Possem de ichneumonum utilitate, de crocodilorum, de felium dicere; sed nolo esse longus.*) Mais il eût été extrêmement embarrassé de nous expliquer en quoi consistoit réellement cet avantage, que des naturalistes, bien plus habiles dans l'histoire des animaux que ne l'étoit Cicéron, n'ont jamais pu entrevoir.

Ce ne fut qu'en 1770, lorsque je m'appliquai plus particulièrement à connoître la topographie de l'Egypte, que je découvris que les trois principales villes qui ont nourri des crocodiles, comme Coptos, Arsinoé et Cro-

codilopolis seconde, étoient situées fort loin du Nil, sur des canaux dans lesquels ce fleuve dérive. Ainsi pour peu qu'on eût eu la négligence de laisser boucher les fossés, ces animaux qui ne marchent pas fort avant dans les terres, n'auroient pu venir ni à Crocodilopolis seconde, ni à Arsinoé, ni à Coptos, où on les regardoit comme le symbole de l'eau propre à boire et propre à féconder les campagnes, ainsi qu'on le sait par Elien, et sur-tout par le passage d'Eusèbe. (*Per hominum crocodilo impositam navem ingredientem; navemque significare motum in humido, crocodilum vero aquam potui aptam.* Euseb. Præpar. Evan. lib. III, cap. XI.

Le gouvernement pouvoit être bien assuré qu'aussi long-temps que ce culte seroit en vogue, les superstitieux ne manqueroient pas d'entretenir les canaux avec la dernière exactitude. D'un autre côté, on se reposoit sur les Oxyrinchites, pour l'entretien du grand canal, connu aujourd'hui sous le nom de *Kalitz-il-Menhi*, sans quoi le poisson qu'ils révéroient sous le nom *d'oxyrinchus* n'eût pu arriver chez eux.

Il est vrai qu'on connoît encore deux autres villes qui nourrissoient des crocodiles, comme Crocodilopolis troisième et Ombos.

Quand il s'agit de ſixer la position incertaine d'Ombos, Danville hésite ; mais il faut la mettre plus avant dans les terres vers le pied de la côte Arabique : car nous savons que les habitans de cette ville avoient creusé de grands fossés pour arroser leurs campagnes, et c'est dans ces fossés mêmes qu'ils donnoient à manger à leurs lézards (*).

Après tout cela, on conçoit pourquoi ceux qui habitoient le nome Arsinoïte ou la province de Feium, firent voir à Strabon un crocodile, qu'ils nommoient le *Suchu* ou le *Juste*, et qu'ils ornoient de brasselets et d'oreillettes d'or : car eu égard à leur situation, cet animal étoit pour eux l'emblême, non pas du Typhon, comme on l'a dit, mais de l'eau amenée par des dérivations, dont toute l'existence de cette province dépend ; puisqu'il ne seroit pas possible d'y vivre pendant six mois, si on laissoit boucher les canaux du côté *d'Illahon*. Et on peut croire que les Arsinoïtes tiroient de leurs crocodiles sacrés de certains augures sur l'état

(*) *Elian. de nat. animal.* lib. X, cap. 21. Quant à la situation de Crocodilopolis troisième, on ne la connoît point ; mais le cas des autres villes, qui ont porté de tels noms, prouve qu'il ne faut pas la placer au bord du Nil.

futurs du débordement du Nil, auquel ils s'intéressoient encore plus vivement que les villes situées au bord de ce fleuve.

Nous avons déjà tenté d'expliquer, dans un autre endroit de cet ouvrage, quel peut avoir été l'objet du culte rendu à l'oignon marin, par les Pélusiotes et les habitans de *Casium*, dont quelques-uns étoient atteints d'une maladie du genre de la tympanite, et d'un transport au cerveau, ou de la *typhomanie*, terme qui désigne une indisposition égyptienne; et il est étonnant que Jérôme ne se soit pas apperçu que ce gonflement des intestins, dont il parle lui-même, étoit précisément l'origine du mal qui tourmentoit ces misérables, qu'il tâche de tourner en ridicule, par des expressions que nous ne nous permettrons point de traduire en français. *Taceam de formidoloso et horribile cepe, et crepitu ventris inflati qui Pelusiaca religio est.* In Isai. Lib. XII. Cap. XLVI.) Mais on ne voit pas qu'il y ait quelque ombre de ridicule dans une disposition naturelle, occasionnée par les brouillards du lac Sirbon, qu'on a dit être aussi pernicieux que ceux du lac Asphaltite ou de la mer morte, et sur-tout pendant les grandes chaleurs de l'été. Pococke, qui alla voir cette mer morte au mois d'avril, se

trouva, quelques jours après, attaqué d'une foiblesse d'estomac et de vertiges, que les gens du pays attribuèrent au pouvoir des vapeurs, contre lesquelles il ne s'étoit pas assez précautionné. Car quand les Arabes passent seulement aux environs de cet immense cloaque, dont l'eau supporte le corps de ceux qui s'y plongent, ils se couvrent la bouche, et ne respirent que par les narines.

Parmi les superstitions égyptiennes, il y en a quelques-unes dont on ne découvre d'abord, ni la cause prochaine, ni la cause éloignée. Telle est, par exemple, la dévotion envers les musaraignes, qu'on révéroit dans la ville d'*Athribis*, et qu'après leur mort on embaumoit pour les porter à *Buto*, où étoit leur sépulture, quoiqu'il y eût plus de dix-neuf lieues de distance de *Buto* à *Athribis*.

Comme dans ce petit animal les yeux sont presque aussi cachés que dans la taupe, Plutarque prétend que les Egyptiens le supposoient entièrement aveugle, et lui trouvoient quelque rapport avec l'affoiblissement de la lumière dans la lune qui décroît, et avec l'*Athor*, ou cet attribut de la divinité qu'on avoit personnifié sous ce nom-là, et qui n'étoit autre chose que l'incompréhensibilité de Dieu, comparée aux plus épaisses ténèbres de la nuit

et du cahos. Mais avant qu'on ait pu parvenir à des similitudes si forcées, si compliquées enfin, il faut bien qu'on ait reconnu dans la musaraigne, quelqu'autre propriété beaucoup plus naturelle. Et j'ai toujours soupçonné que les Egyptiens rangeoient cet animal, tout comme les naturalistes grecs, dans la classe des belettes (*), qu'on ne tuoit pas non plus que les ichneumons, que nous savons avoir été consacrés à l'Hercule égyptien, qui ne fut jamais qu'une seule et même divinité avec Hercule de Thèbes en Béotie. Mais comme dans la Béotie on ne trouve point d'ichneumons, les Thébains avoient cru pouvoir, sans aucune difficulté, les remplacer par les belettes, auxquelles ils rendoient un culte religieux. Et quoiqu'ils soient grecs de nation, dit Elien, ils ne méritent pas moins d'être à jamais l'objet de la risée, à cause d'une dévotion si impertinente. (*Thebani, quamvis natione graeci, risu sunt obruendi: qui mustelam, ut audio, religiosè colunt. De* NAT. ANIMAL. Lib. XII. Cap. 5.) Mais la guerre que ces ani-

(*) Les Grecs nommoient la musaraigne *souris-belette*, parce qu'ils la croyoient composée de ces deux espèces. Et elle ressemble beaucoup à la belette, et point du tout à une araignée.

maux font sans cesse aux rats et aux souris, avoit porté les Egyptiens à les mettre sous la protection des lois. Et il leur a suffi de trouver dans la musaraigne quelque chose qui ressemblât tant soit peu à la belette, pour imaginer ensuite toute la doctrine symbolique dont on vient de parler.

Au reste, il est certain que quelques animaux sacrés n'avoient que des propriétés énigmatiques et augurales, sans qu'on puisse leur en découvrir d'autres, de quelque côté qu'on les considère, comme le scarabée qu'on avoit dédié au Soleil. Mais il ne faut cependant pas croire qu'il soit réellement question d'un aussi vilain insecte que celui dont parle Pline. Après avoir réfléchi à la description qu'en donne Orus Apollon, qui le représente comme rayonnant de cet éclat qu'ont les yeux des chats dans les ténèbres, je me suis apperçu que les Egyptiens avoient pris pour symbole du soleil le grand scarabée doré, que quelques-uns appellent cantharide, et qu'on voit communément dans les jardins, où il dévore les fourmis et chasse les vers. Cet insecte est comme couvert d'une lame d'or; et quand la lumière tombe directement sur les étuis de ses ailes, il paroît un peu rayonner;

ce que le traducteur latin d'Orus a rendu par les termes de *radiis insignita*, à-peu-près comme le porte le texte.

Les autres scarabées sacrés de l'Egypte ont été le monocéros, qui n'a qu'une corne au haut de son corset, et le cerf ou le taur u volant, qui en a deux, qu'il serre comme des tenailles. Toutes les superstitions relatives à ces trois différentes espèces d'insectes, doivent être regardées comme fort anciennes; et il se peut qu'elles étoient répandues parmi les Ethiopiens et les autres habitans de l'Afrique avant même que l'Egypte ait été peuplée (*). On en trouve des traces, non-seulement dans le grillon sacré de l'île de Madagascar; mais jusques parmi les Hottentots, qui, comme on l'observe dans l'histoire générale des voyages, regardent avec vénération les personnes sur lesquelles le scarabée, marqué de taches d'or, ou le taureau volant du Cap, vient à se reposer; parce que c'est à leurs yeux un pronostic très-heureux. Mais ce qui peut nous étonner davantage, c'est que des préjugés semblables se soient intro-

(*) On voit déjà des scarabées sculptés en pierres dans les sépultures royales de *Biban-el-Moluk*; et j'ai dit que ces sépultures sont plus anciennes que les pyramides.

duits en Europe au sujet du scarabée, que le vulgaire nomme ridiculement *mouche du Seigneur*. Il n'est pas croyable, ni même possible, que cette superstition ait été puisée dans les écrits de S. Ambroise, puisque le peuple ne lit jamais les écrits de S. Ambroise ; et il ignore profondément que cet Auteur a comparé plusieurs fois le Christ, ou le Messie, à un scarabée, sans qu'on ait pu jusqu'à présent deviner sur quoi une si étrange comparaison est fondée. Il y à aussi une infinité d'endroits en Europe, où le chant du grillon est reçu comme un augure favorable, et on s'y opiniâtre singulièrement à conserver des insectes, dont le bruit aigu et monotone est insupportable, lorsqu'ils se multiplient jusqu'à un certain point dans les foyers. Mais quelle que soit la dévotion de certains Européans envers les grillons, elle n'égale point celle des Africains, qui en font commerce ; et les gens riches s'y croiroient sérieusement brouillés avec le ciel, s'ils n'en possédoient des essaims entiers, qu'on renferme dans des fours construits tout exprès.

Il faut établir comme une maxime, que l'esprit du petit peuple peut être fortement frappé par de petites choses ; et il n'y a que quelques années que des paysans français

commencèrent à rendre une espèce de culte religieux aux chrysalides de la chenille qui vit sur la grande ortie, parce qu'ils croyoient y voir des traces manifestes de la divinité. Deslandes assure que les curés même en avoient orné les autels, comme on les orne en Espagne de cigales renfermées dans de petites cages, et de moineaux de Canaries, qui chantent pendant la messe. (*Recueil de différens traités de physique : Baretti, lettres sur l'Espagne.*)

Si sous nos climats temperés, l'imagination de l'homme a pu s'égarer jusqu'à ce point, y a-t-il quelqu'un parmi nous qui soit surpris de ce que les Africains, dont l'esprit est exalté par le feu de l'atmosphère, aient découvert de la ressemblance entre les cornes de la lune et les cornes du bœuf nain, qu'on nomme *bubalos* ; entre le scarabée, qu'on nomme taureau volant, et le taureau zodiacal ?

Dans des monumens, rapportés par Monfaucon et Caylus, on voit des femmes Egyptiennes qui paroissent donner à manger à des scarabées sur des tables ou des autels : or je m'imagine que cela nous représente la véritable manière de tirer des augures de cette sorte d'insectes, qu'on observoit à-peu-près comme les Romains observoient les pou-

lets, lorsqu'ils faisoient ce que Cicéron appelle dans le second livre de la devination, le *tripudium* et le *terripavium*. Au reste, quelque bizarres que soient ces pratiques, elles n'approchent pas à beaucoup près de la manière dont les Chinois ont consulté la tortue, qui a été un de leurs plus grands oracles; et cette superstition ne leur est sûrement pas venue de l'Egypte; car jamais il n'a été question de tortue parmi les animaux sacrés, dont on a souvent tâché de connoître toutes les espèces; mais jusqu'à présent il n'en a point paru d'énumération complète; et les recherches de Blanchard, insérées dans le neuvième volume des mémoires de l'Académie des inscriptions, n'offrent qu'un essai très-imparfait, et où il n'y a rien de suivi. Cependant, pour qu'on sache une fois à quoi s'en tenir, nous indiquerons ici à-peu-près tout ce qu'on trouve à cet égard dans les Auteurs de l'antiquité; et après avoir fait connoître les objets du culte symbolique, on tâchera de développer les véritables sentimens des Egyptiens sur l'essence de la divinité.

On soupçonne que dans une bourgade, située à la pointe septentrionale du lac Maréotis, on nourrissoit un bœuf sacré, comme dans beaucoup d'autres villes de l'Egypte, dont nous ne

connoissons positivement aujourd'hui qu'Hermonthis, Héliopolis, et Memphis, où la réputation du bœuf *Apis* éclipsa celle de tous ses rivaux, dès que la cour des Rois y fut transférée de Thèbes. D'ailleurs les Egyptiens avoient pour les environs de Memphis, une vénération aussi particulière que pour les environs d'Abydus.

Les savans n'ont pu tomber d'accord entre eux sur le terme qu'on fixoit à la vie du bœuf *Apis*. Plutarque prétend qu'on le noyoit dès qu'il avoit atteint vingt-cinq ans : et c'étoit aussi là, suivant lui, le nombre des caractères de l'alphabet égyptien. Cependant Büttner, qui, par l'étude des bandelettes des momies, a retrouvé cet alphabet, croit qu'il n'étoit composé que de vingt-deux lettres. Il y a bien de l'apparence qu'on se défaisoit de l'*Apis* dès qu'il perdoit l'appétit, et que sa vigueur cédoit au poids de l'âge : car dans cet état, il ne pouvoit guère donner des augures favorables au peuple, qui n'exigeoit rien autre chose; et on présume aisément que les *Pullarii* attachés aux légions Romaines, ne laissoient pas non plus vivre les poulets sacrés au-delà d'un certain terme marqué par les règles de l'Aruspicine. Les Egyptiens tiroient aussi des pronostics de la voix des en-

fans qui chantoient et qui jouoient dans la procession du bœuf *Apis*, ou à la porte de son étable. Et Jablonski observe que l'oracle des Juifs, connu sous le nom de *bat-kol*, ou *fille de la voix*, paroît avoir été absolument le même que celui que donnoient les enfans de l'Egypte, où l'on étoit devin avant que d'être homme.

Plusieurs villes de cette singulière contrée entretenoient des vaches sacrées, comme Momemphis, Chuse et Aphroditopolis : mais la sépulture commune de ces animaux étoit à Tharbéchis, où l'on apportoit leurs os en bateau; et on en agissoit à-peu-près de même par rapport aux chats, qu'il n'étoit permis de tuer nulle part; mais on venoit les enterrer à Bubaste. L'ours avoit aussi une sépulture vraisemblablement à Paprémis, ville dédiée au Typhon ou au mauvais principe, qu'on tâchoit d'y calmer en rendant un culte à l'hippopotame, le véritable symbole de l'esprit typhonique : cet animal, loin de venir aujourd'hui jusqu'à la hauteur du vieux Caire, ne descend pas même au-dessous des cataractes du Nil, et c'est par hasard qu'on en a vu un qui, s'étant égaré, suivit ce fleuve jusqu'à son embouchure, et se laissa prendre à Damiette. Il faut que dans l'antiquité les hippopotames aient été

beaucoup plus nombreux, et que leur race se soit éclaircie d'âge en âge, comme celle des tigres et des lions : on soupçonne quelque chose de semblable, par rapport aux crocodiles du Nil ; car il est très-certain qu'ils ne se montrent jamais de nos jours dans des endroits où le naturaliste Sénéque dit qu'on en voyoit des troupes entières de son temps. (*Nat. Quaest.* Lib. IV, cap. 2.) Il faut cependant supposer que Sénéque a été bien instruit.

Il semble que les Egyptiens avoient voulu faire de leur pays une immense ménagerie, où l'on ne comptoit cependant pas autant d'espèces différentes que Cicéron l'insinue. D'abord les bêtes de somme, comme le dromadaire, le chameau et l'éléphant, en avoient été exclues : on en avoit exclu aussi les solipèdes ; le cheval n'ayant jamais été admis au nombre des fétiches, et bien moins l'âne, pour lequel la répugnance des Egyptiens étoit extrême ; ce qu'on a toujours attribué à la nuance de son poil, qui est ordinairement rousse dans ce pays-là, où tous les animaux roux étoient soupçonnés de porter en eux le germe d'une maladie ; et enfin les Egyptiens ne pouvoient se mettre dans l'esprit que cette couleur fût la marque d'une

bonne constitution. Quoique leurs Naturalistes aient été à ce sujet tournés en ridicule, et même par Montesquieu, il est sûr que leur observation s'est de plus en plus vérifiée par rapport aux bœufs et aux vaches.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les mêmes animaux étoient ordinairement consacrés dans deux villes différentes : il y avoit deux villes pour les lions, deux pour les chiens, deux pour la brebis ou le belier, et deux enfin où l'on nourrissoit des loups. Elien prétend même que les habitans de la grande préfecture lycopolitaine avoient eu soin d'arracher dans toute l'étendue de ce district une plante du genre des aconits, et qu'on connoît sous le nom vulgaire d'*étrangle-loup*, de peur qu'il n'en arrivât quelqu'accident funeste, par rapport à ce qui faisoit l'objet de leur vénération. Mais ce conte est plus ridicule qu'on ne pourroit le dire, puisque les Lycopolitains ne laissoient pas courir les loups en liberté dans leurs provinces, où ces animaux étoient d'ailleurs très-petits, et à-peu-près de la taille du chien domestique, dont des momies bien conservées ont fait connoître le caractère, fort différent de celui qu'indique Hérodote.

La belette étoit révérée, principalement dans la Thébaïde, l'ichneumon ou le rat de

Pharaon

Pharaon dans les villes d'Hercule, dont quelques géographes en comptent trois; la musaraigne, à Athribis et à Buto, la chèvre sauvage ou la dorcade, à Coptos, le bouc domestique à Mendès, Thumis, et probablement aussi à Panopolis. La loutre paroît avoir été privilégiée dans toute la contrée, quoiqu'on n'en ait nourri nulle part d'apprivoisées. Les deux villes de Mercure entretenoient des singes cynocéphales ou des papions, qu'on alloit chercher en Ethiopie; ainsi que le singe-cébus, qu'on voyoit à Babylone d'Egypte, située à deux lieues au-dessous de Memphis.

Epiphane parle d'une chapelle où l'on nourrissoit des corbeaux (*in Anco.* t. II, §. 102); mais on sait que ce ne peut avoir été qu'un tombeau qu'on montroit dans les environs du lac *Méris*, et où devoit être ensevelie une corneille, qui, suivant la tradition du pays, avoit porté les lettres d'un ancien roi d'Egypte, où l'on ne connut jamais que la poste aux pigeons, qui est d'une institution dont l'époque se perd dans la nuit des siècles; car il en est déjà parlé comme d'une chose fort commune dans les poésies d'Anacréon (*Ode IX*), qui envoyoit par ce moyen des billets, dignes sans doute d'être portés par les oiseaux chéris de Vénus. Au reste, il convient

d'avertir ici que ce qu'on trouve dans l'ouvrage de Maillet touchant la poste aux pigeons, est copié ou extrait de quelques Auteurs arabes, qui ont manifestement exagéré, et dont le témoignage n'est d'ailleurs d'aucune autorité, par rapport aux temps reculés dont nous nous occupons. On lit dans Diodore de Sicile que le gouvernement de l'Egypte envoyoit par-tout des lettres pour annoncer les différens degrés de la crue du Nil, qu'on ne peut bien observer que dans des nilomètres, dont on en comptoit trois ou quatre dans toute l'étendue du pays, qui étoit alors rempli, comme on a déjà eu occasion de l'observer, d'un prodigieux nombre de colombiers, auxquels on avoit principalement recours dans les temps de peste : ainsi il n'est pas étonnant qu'il soit venu dans l'idée des Egyptiens d'employer ces oiseaux pour porter promptement des avis : d'ailleurs dans cette contrée les pigeons ne peuvent presque s'égarer ; car à mesure qu'ils s'élèvent en l'air, ils ne voient plus autour d'eux que la mer et d'immenses espaces sablonneux, sur lesquels ils ne s'abattent point.

Deux villes, connues sous le nom d'*Hiéraconpolis*, nourrissoient des éperviers d'une espèce différente de celle qui étoit consacrée

dans le temple de Philé, où on l'apportoit de l'Ethiopie, et qu'aucun naturaliste ne peut déterminer. L'aigle étoit révéré dans la Thébaïde, la chouette à Saïs. Le vautour, l'ibis, la tadorne, la cicogne et la huppe, l'étoient par-tout ; quoique l'on ne trouve pas qu'on leur eût dédié des temples particuliers : tandis qu'Arnobe (*adversus Gent.* lib. I, pag. 15), assure qu'on rencontroit des chapelles construites tout exprès pour les scarabées.

La perche, ou ce poisson, qu'on nomme la variole, étoit dans une grande vénération à Latopolis ; la carpe à Lepidotum, ville de la Thébaïde ; le brochet à Oxyrinchus ; le phagre ou le spare rougeâtre à Syène : mais nous ne connoissons pas le caractère de ce poisson, non plus que celui du physa, qui semble aussi avoir exercé la superstition.

Au reste, les Grecs ont été dans l'erreur, lorsqu'ils ont mis l'anguille parmi les poissons sacrés, parce que les Egyptiens n'en mangeoient point ; car tous les animaux dont il leur étoit défendu de se nourrir par les lois du régime diététique, ne doivent pas être comptés au nombre des fétiches ; mais on y comptera sans doute les serpens, auxquels on rendoit un culte à Métélis dans la basse-

Egypte, et vraisemblablement aussi à Trenuthis, quoique d'ailleurs tous les temples de ce pays aient contenu différentes espèces de reptiles, dont le plus remarquable est la couleuvre cornue, qu'on révéroit en quelques endroits de la Thébaïde, et suivant toutes les apparences dans l'île Eléphantine, et une petite ville connue sous le nom de Cnuphis, qu'on rencontroit au-delà du vingt-cinquième degré.

L'histoire des plantes sacrées chez les Egyptiens a toujours été extrêmement obscure, et tout ce qu'on sait, c'est que ce peuple a témoigné beaucoup de vénération pour la nymphée, le pavot, l'olyra, le papyrus, l'oignon marin, l'absynthe de Taposiris, à laquelle Vesling joint la moutarde sauvage; enfin, le perséa, différentes espèces de palmiers, et l'acacia : cet arbre peut avoir donné lieu à ce qu'on lit dans l'histoire de Barlaam, au sujet d'un culte que les Egyptiens rendoient aux épines (*); quoique tout ce prétendu culte se soit vraisemblablement borné à porter quelques branches d'acacia dans les

(*) *AEgyptii coluerunt cattum, et canem, et lupum, et simiam, et draconem, et aspidem. Alii cepas, et allia, et spinas.* Ad calcem Oper. Damas. *pag.* 67. De tout cela il n'y a rien de plus

processions, où l'on portoit aussi les prémices des fruits et des pains : mais on ne voyoit rien de tout cela dans l'intérieur des temples, où il étoit rare de rencontrer des statues de figures humaines : on n'y trouvoit que quelques animaux, des vases toujours remplis d'eau du Nil, et des lampes qu'on ne laissoit jamais éteindre. Rien n'est plus connu que la lumière perpétuelle du temple de Jupiter-Ammon, par le moyen de laquelle on avoit même tenté de mesurer la durée de quelques révolutions célestes ; mais de tels essais, comme les anciens s'en sont apperçus eux-mêmes, ne pouvoient absolument aboutir à rien.

Telle est l'énumération des fétiches, dans lesquelles les Egyptiens cherchoient toutes sortes de rapports avec les étoiles, la lune, le soleil et les attributs de la Divinité. Et ces objets en général constituoient le culte symbolique, qu'on a confondu avec l'idolâtrie, par une erreur égale à celle où l'on est tombé par rapport aux Indiens, qui ont constamment passé pour idolâtres aussi long-temps qu'ils n'ont

avéré que le culte rendu à l'oignon marin dans la ville de Péluse, que la *notice de l'empire* désigne par un animal singulier, pris par Pancirole pour un symbole relatif aux Empereurs romains.

été connus que par les relations des missionnaires et des voyageurs ; mais depuis qu'on a traduit leurs propres livres, on y a découvert précisément le contraire. Au reste, nous ne prétendons pas parler ici de la populace des Indes, qui s'égare aussi loin que la populace de l'Europe, et il existe une grande distance entre son culte et la religion naturelle. Mais si jamais des fanatiques furent punis par le fanatisme même, ce sont sans doute ces Indous, qui se soumettent au régime le plus dur et aux pénitences les plus effrayantes : cependant la plus effrayante de toutes est, de leur propre aveu, celle qui les fait aller en pélerinage à la pagode du grand-Lama, où ils ne peuvent arriver qu'en traversant pendant treize ou quatorze mois des déserts affreux, remplis de bêtes féroces et de Tartares. Les plus dévots poussent néanmoins leur route jusqu'en Sibérie, afin de visiter encore des *Kutuktus* ou des évêques particuliers ; de sorte qu'on rencontre de ces Indiens qui sont venus à pied en portant de l'eau et des provisions sur leurs dos, depuis Calécut, jusqu'à Sélinginskoi, vers le cinquantième degré de latitude nord. Et si l'on ne nous fournit point de nouvelles lumières sur le motif de ces pélerinages vrai-

ment prodigieux, je serai toujours porté à croire que la religion de l'Indoustan dérive de la religion lamique.

Quoique tous les climats chauds entraînent le cœur de l'homme vers la superstition, il semble que celui de l'Egypte y incite encore davantage que les autres. Car on ne trouve pas que les prêtres aient pu avoir quelque intérêt pour aigrir de plus en plus le génie pervers des fanatiques; puisque ces prêtres jouissoient d'un revenu fixe en fonds de terre, qu'on abandonnoit à des fermiers pour un prix fort modique, et qui par-là même a pu se soutenir toujours sur un pied égal. De cette somme ils étoient obligés de déduire ce que coûtoient les victimes et l'entretien des temples; car ils devoient faire tous les sacrifices à leurs frais. Et il ne faut point les comparer à d'infames vagabonds, qui empruntoient leur nom et leur caractère en Italie, et qui gueusoient dans les rues de Rome depuis la seconde heure du jour jusqu'à la huitième, lorsqu'ils revenoient fermer le temple d'Isis; ce qu'on n'eût pas souffert en Egypte de la part du dernier des hommes, et bien moins de la part d'un prêtre, puisque la loi n'y toléroit aucun mendiant.

Quand l'ordre sacerdotal jouit d'un revenu

fixe, et quand il ne permet la mendicité à aucun de ses membres, alors il est sûrement intéressé à maintenir l'ancienne religion quelle qu'elle soit: mais il ne peut guère être intéressé alors à introduire de nouvelles superstitions, qui doivent même lui paroître plus dangereuses qu'utiles.

On a toujours regardé comme un défaut essentiel dans la constitution politique de l'Egypte le partage des terres, dont Diodore prétend que la classe sacerdotale possédoit la troisième partie: ce qui eût été un objet de plus de 650 lieues carrées. Et comme on assure que l'ordre militaire en possédoit autant, et le souverain autant, il se trouveroit que le peuple n'y avoit rien. Cependant cela n'est point vrai, puisque les conquérans qu'on a nommés les rois-bergers, forcèrent le peuple en Egypte à se défaire de ses terres, qui lui furent ensuite restituées: ce qui prouve qu'il en avoit avant les rois-bergers, et qu'il en eut encore après leur expulsion.

On ne sauroit faire aucun fond sur le rapport d'Hérodote et de Diodore, lorsqu'il s'agit des véritables principes du gouvernement de l'Egypte, dont la constitution avoit été altérée long-temps auparavant, et dès le règne de Séthon, qui sema tant de confusion autour

du trône, qu'après sa mort on ne put trouver de milieu entre l'extrême liberté et l'extrême servitude. Comme les états monarchiques brillent ordinairement sous les premiers despotes qui les envahissent, pour tomber ensuite dans une éternelle obscurité, l'Egypte brilla aussi quelques instans avant sa chûte.

Schegel, connu par le savant commentaire qu'il a fait sur l'ouvrage de l'abbé Banier (*Tome II, page* 29), suppose que chaque prêtre égyptien ne possédoit que douze arures de terres, qui ne font pas à beaucoup près douze arpens de France. Où en seroit réduit un chef de moines, ou un évêque, qui devroit maintenant subsister du produit de douze arpens? loin d'avoir alors le moyen d'aller en voiture, il n'auroit pas le moyen d'aller à pied. On connoît des Auteurs, comme Piérius, qui ont soupçonné qu'en Egypte il étoit défendu à la classe sacerdotale d'entretenir des chevaux, et il se peut que la loi de Moïse est relative à cette diposition particulière, quoique beaucoup de savans s'imaginent qu'elles n'est relative qu'au climat de la Palestine, qui ne fut jamais favorable à cette espèce de quadrupèdes. Au reste, comme on vouloit changer un peuple berger en un peuple cultivateur, la défense qu'on

lui fit de nourrir des chevaux étoit très-sage, et il seroit difficile de trouver un autre moyen que celui-là pour réformer les mœurs des Arabes Bédouins, qui se servent de leurs jumens de bonne race comme les Algériens de leurs navires.

Il faut avouer qu'on ne voit point clair dans la division des terres de l'ancienne Egypte. Car quand on fait chaque portion sacerdotale de douze arures, on tombe dans le même inconvénient où est tombé Hérodote, au sujet des portions militaires; de sorte que, suivant lui, la paie du général n'étoit pas plus forte que celle du soldat; ce que personne n'a jamais cru et ne croira jamais. Le souverain ou l'état devoit payer en argent ou en denrées ceux d'entre les prêtres qu'on députoit à Thèbes, pour y rendre gratuitement la justice en dernier ressort; d'où on peut inférer que le produit de leurs terres n'étoit pas fort considérable, et sur-tout lorsqu'on réfléchit qu'ils devoient tous être mariés, sans quoi il ne paroît pas qu'ils aient pu s'acquitter d'aucune fonction publique. Et c'est en cela qu'on voit au moins quelque ombre de ce qu'on a affecté d'appeler la sagesse des Egyptiens, dont les prêtres étoient d'ailleurs chargés des magistratures, de la

conservation des loix, des archives, du dépôt de l'histoire, de l'éducation publique, de la composition du calendrier, des observations astronomiques, de l'arpentage des terres, du mesurage du Nil, et enfin de tout ce qui concernoit la médecine, la salubrité de l'air, et les embaumemens; de sorte qu'en y comprenant leurs femmes et leurs enfans, ils composoient peut-être la septième ou la huitième partie de la nation. On se forme donc sur ce corps des idées fausses et ridicules, lorsqu'on le compare au clergé de quelque pays de l'Europe que ce soit, où sept ou huit couvens de moines ont plus de revenus que tout l'ordre sacerdotal de l'Egypte; quoiqu'il fût d'ailleurs accablé de travail et sous-divisé en différentes classes qui avoient leurs occupations particulières. La première de toutes les classes comprenoit les prophètes, qu'on sait avoir présidé dans les tribunaux, où ils décidoient les procès sans parler, en tournant l'image de la vérité vers l'une ou l'autre partie; et si on peut regarder comme exacte la représentation d'un magnifique monument de la Thébaïde, insérée dans les voyages de Pococke, il est sûr que le juge tenoit cette image suspendue à une espèce de sceptre, et

non attachée à son cou, comme on le croit vulgairement.

Il faut observer ici que les anciens Grecs étoient déjà tombés dans de grandes erreurs, par rapport à la signification de ce terme de *prophète*, quoique ce soit un terme grec; et Platon a tâché de redresser là-dessus leurs idées. Ceux-là, dit-il, sont vraiment ignorans qui s'imaginent que le prophète soit celui qui prédit l'avenir; ce qu'on n'attribue, ajoute-t-il, qu'au *Mantis*, et le Mantis est toujours un fou, ou un furieux, ou un maniaque. De tout cela, il suit nécessairement, comme Platon l'observe, que le prophète n'étoit que l'interprète de la prédiction qu'il n'avoit point faite, et qu'il ne pouvoit faire lui-même, parce qu'il devoit être dans son bon sens, qu'on regardoit comme incompatible avec l'esprit prophétique. Ainsi ces misérables, qu'on a qualifiés par le terme de *Mantis*, n'étoient que les instrumens de la superstition, de même que les Pythies de Delphes, puisque tout dépendoit de ceux qui interprétoient l'oracle: et si nous lisons que des Pythies s'étoient laissées corrompre à prix d'argent, pour donner des réponses favorables à quelques villes, au détriment de

quelques autres, il faut qu'elles seules n'aient pas été corrompues, mais toute la troupe des sycophantes attachés au temple de Delphes.

Quant aux Egyptiens, Clément d'Alexandrie indique plus positivement quelles étoient les fonctions de leurs prophètes : ils devoient être versés dans la jurisprudence, et connoître exactement le recueil des loix divines et humaines, insérées dans les dix premiers livres canoniques, qui contenoient tout ce qu'on supposoit être relatif à la religion : aussi ces prophètes ne passoient-ils pas pour être savans dans les sciences purement profanes, en comparaison des hiérogrammatistes ou des scribes sacrés, qui s'appliquoient plus à la physique et à l'histoire, ce qui leur attiroit beaucoup de considération : et on leur accordoit même le rang sur les astronomes et les géomètres, ou les arpédonaptes, qui étoient néanmoins aussi compris dans la première classe, de même que les hiérostolistes (*).

(*) Quelques passages d'Aulu-gelle et de Macrobe, qui attribuent aux Egyptiens de grandes connoissances dans l'anatomie, ont fait croire qu'on sacroit chez eux les prêtres du premier ordre, en leur frottant du baume ou du myron sur le doigt qui touche le petit dans la main gauche, à cause d'une veine qu'on croyoit y venir du cœur.

Ensuite venoient les comastes, qui présidoient aux repas sacrés ; les zacores, les néocores et les pastophores, qui veilloient à l'entretien des temples et ornoient les autels ; les chantres, les spragistes, les médecins, les embaumeurs et les interprètes, qui paroissent avoir été les seuls qui sussent un peu parler la langue grecque : car les autres prêtres ne savoient vraisemblablement que l'égyptien, qui différoit peu de l'éthiopien. Et on voit qu'au temps de la conquête des rois-bergers, on dut se servir de truchemens à l'égard de ceux qui parloient l'arabe et le phénicien ; et cette observation, indépendamment de cent autres, prouve quelle est l'erreur de ceux qui s'imaginent que l'Egypte a été peuplée par des Arabes qui avoient franchi le détroit de *Bal-el-Mand-eb*, dont la largeur est à-peu-près de sept lieues : car en ce cas la langue égyptienne n'eût été qu'un dialecte de l'arabe, ce qui n'est assurément point. Quant à ces prétendus moines qu'on croit avoir vécu en Egypte plusieurs siècles avant le christianisme, et même avant l'invasion de Cambyse, et qu'on désigne par les termes de *sanses* et de *remobotes*, nous osons garantir qu'il n'en a jamais été question. Aussi l'existence de

ces frelons a-t-elle été inconnue à tous les Auteurs grecs qui ont écrit sur l'Egypte, où l'on n'eût pas souffert une espèce d'hommes qui, ne pouvant être comptée ni parmi le clergé, ni parmi les soldats, ni parmi le peuple, eût été plus à charge à l'état que tous les animaux sacrés ensemble. C'est dans les temps de confusion qu'amena le despotisme des Empereurs romains, qu'on vit l'Egypte dévorée par des légions de cénobites ; et cette plaie-là valut bien toutes celles dont nous parlent les juifs (*).

Quoique Schmidt ait publié sur le sacerdoce des Egyptiens une dissertation très-approfondie, il faut cependant remarquer qu'il lui est échappé une particularité assez essentielle sur ce qui formoit un des caractères extérieurs des prêtres. Ils portoient, ainsi que les Rois de l'Egypte, un scèptre fait exactement comme une charrue. (*Sacerdotes AEgyptiorum et AEthiopum gerunt sceptrum in formam aratri factum : quo*

(*) Les premiers moines chrétiens de l'Egypte furent appelés dans la langue de ce pays *sarabait*, ce qui, suivant l'interprétation de Bochart, désigne des gens rebelles aux loix, ou rebelles au magistrat. Le terme de *remobotes* peut être corrompu de *remoites*, qui paroît aussi indiquer des factieux.

Reges etiam utuntur. Diod. Sicul. Lib. IV.) et il paroît que cette coutume avoit été prise des anciens Gymnosophistes de l'Ethiopie, qui assuroient que les premières graines alimentaires avoient été trouvées près des cataractes du Nil ; et on croit réellement avoir découvert qu'il naît dans ces environs une espèce d'épeautre sauvage. Les savans ont vu cent fois sur les monumens, et même entre les mains des momies, le sceptre aratriforme des rois et des prêtres de l'Egypte, sans le reconnoître : Cleyton en a fait un instrument purement ridicule (*), et le P. Kirker, le plus malheureux des hommes dans ses conjectures sur les hiéroglyphes, en a fait un alpha ; parce que la charrue thébaine, telle qu'on la trouve dessinée dans le voyage de Norden, ressemble tant soit peu à un *A*, qui d'ailleurs n'étoit pas la première lettre du caractère égyptien, qu'on sait avoir commencé par le *thoth*, en l'honneur du génie qui présidoit aux sciences.

Au reste, on aime infiniment mieux ces sceptres faits en forme de charrue, que les grands ongles des lettrés chinois ; et il

(*) Voyez *journal from grand Cairo Writtent by the prefetto of Egypt.*

seroit

seroit remarquable qu'on eût emprunté de cet instrument le premier caractère de la royauté et du sacerdoce, si l'on ne savoit que les Egyptiens, qui respectoient beaucoup l'agriculture, faisoient de leurs Dieux mêmes des cultivateurs et des laboureurs dans le style allégorique, qui a été la source d'un prodigieux amas de fables, où l'on voit Osiris fabriquer la première charrue, et ouvrir le premier sillon.

Primus aratra manu solerti fecit Osiris,
Et teneram ferro sollicitavit humum.

TIBULLE, lib. I.

On comptoit dans l'ancienne Egypte quatre choniathim, ou quatre colléges célèbres; celui de Thèbes où Pythagore avoit étudié; celui de Memphis, où l'on suppose qu'avoient été instruits Orphée, Thalès et Démocrite; celui d'Héliopolis où avoient séjourné Platon et Eudoxe; enfin, celui de Saïs, où se rendit le législateur Solon, qui comptoit probablement pouvoir y découvrir des mémoires particuliers touchant la ville d'Athènes, qui passoit chez les Grecs pour une colonie fondée par les Saïtes, dont le collége étoit le dernier dans l'ordre des temps; aussi n'avoit-

il pas le droit de députer au grand conseil de la nation comme les trois autres, qui députoient dix de leurs membres à Thèbes; ce qui formoit le tribunal des trente, présidé par un prophète que les historiens désignent par le terme d'archidicastes.

On ne sait pas trop bien à quoi tous les Grecs qui alloient en Egypte passoient leur temps; mais Platon paroît y avoir commercé; et je crois que le commerce même l'occupoit infiniment plus que l'étude des sciences et de l'histoire des Egyptiens, sur lesquels il ne nous a procuré presqu'aucune lumière, et cela après un séjour de treize ans à Héliopolis et à Memphis; car on trouve qu'il s'étoit arrêté dans ces deux villes. Cependant ce sont ces continuels voyages des philosophes et des poètes grecs en Egypte, qui ont le plus contribué à illustrer cette région, que, sans eux et sans les Juifs, nous connoîtrions à peine; car tous ses monumens sont muets, et il n'est point resté dans le monde un seul volume de la bibliothèque de Thèbes.

Il faut regarder comme une fable ce que dit Eusèbe d'un collége de prêtres, qu'on avoit établi à Alexandrie, et qui étoit, sui-

vant lui, composé uniquement d'hermaphrodites (*); tandis qu'il n'y a pas d'apparence que ceux qui naissoient avec quelque défaut notable aient pu seulement être consacrés en Egypte, puisque les animaux mêmes auxquels on remarquoit la moindre difformité, ne servoient pas aux sacrifices, ni au culte symbolique. Comme Eusèbe prétendoit louer Constantin, il met hardiment au nombre de ses plus belles actions l'ordre qu'il donna d'égorger sans miséricorde tous ces prétendus hermaphrodites d'Alexandrie. Mais si cela étoit vrai, un tel assassinat nous révolteroit infiniment de la part d'un Prince, qui devoit être fatigué d'en commettre. Il eût été à la fois absurde et cruel de faire mourir des filles, parce qu'elles étoient mal configurées par un écart de la nature, qui n'est point rare en Egypte : aussi les autres écrivains ecclésiastiques ne parlent-ils pas de ce prétendu meurtre ; et il paroît que Constantin ne fit que changer l'endroit où l'on gardoit le nilomètre portatif ou la perche propre à mesurer les crues du Nil ; ce qui aigrit beaucoup le peuple contre lui, parce qu'on s'ap-

(*) *In vit. Constant.* Lib. IV, cap. XXV. Les Grecs d'Alexandrie avoient un culte fort différent de l'ancienne religion de l'Egypte.

perçut qu'il agissoit par instigation dans de petites choses : car que l'on conservât cette perche dans le temple de Séraphis, ou en une chapelle de chrétiens, cela ne changeoit rien au degré de l'inondation ; mais cela choquoit seulement les anciens usages, que quelques peuples comptent parmi leurs richesses.

On a toujours cru que de tous les Auteurs modernes, Conring (*de Hermeticâ Medicinâ, cap.* 10 *et* 11) est celui qui a montré le plus de zèle à combattre le fantôme de la sagesse des Egyptiens, dont il réduit toute la prétendue philosophie à un vain amas d'opinions grossières ; et ensuite il accuse jusqu'à leurs médecins d'avoir entretenu un commerce régulier avec les démons, et de n'avoir su en même temps guérir aucune maladie. D'où l'on peut juger que Conring n'étoit pas le plus grand philosophe de son siècle ; et en écrivant de si palpables absurdités, il a fait plus de tort à son propre jugement qu'à la réputation des Egyptiens, qui n'ont sûrement pas prévu qu'un jour ils seroient accusés d'athéisme : cependant, dit-on, il faut qu'ils aient été athées, puisqu'ils donnoient deux sexes à chaque élément, et que leur maxime étoit que *Dieu est tout.* Mais ils n'ont jamais prétendu que les élémens

peuvent produire par leur seule force, ou par leur seule puissance ; et il n'y a qu'à lire attentivement là-dessus le naturaliste Sénéque pour s'appercevoir que cette distinction n'étoit qu'une manière de parler dans la physique populaire, pour mettre quelque différence sensible entre le feu et la lumière, entre la terre végétale et les substances du règne minéral, qui ne peuvent nourrir des végétaux ; entre l'air tranquille et l'air agité ; entre l'eau pure et l'eau marine (*).

Cette distinction, qui peut paroître aujourd'hui extrêmement ridicule, ne l'étoit point dans ces temps reculés, lorsque la physique faisoit ses premiers efforts pour sortir du berceau, comme un enfant qui commence à marcher ; et les Egyptiens croyoient avoir beaucoup fait en établissant qu'il n'y a dans la nature que quatre substances élé-

(*) *AEgyptii quatuor elementa fecêre : deinde ex singulis bina, marem et fœminam. Aerem marem judicant, quà ventus est : fœminam, quà nebulosus et iners. Aquam virilem vocant, mare : muliebrem, omnem aliam. Ignem vocant masculum, quà ardet flamma, et fœminam, quà lucet innoxius tactu. Terram fortiorem, marem vocant, saxa cautesque : fœminæ nomen assignant huic tractabili ad culturam.* Sen. Nat. Quæst. Lib. III., cap. XIV.

mentaires; et à cet égard leurs idées, qui sont encore adoptées aujourd'hui, ont été plus justes que celles des Chinois, qui en portant le nombre des élémens jusqu'à cinq *hing*, en ont exclu l'air; et ensuite leur imagination s'est tellement échauffée, qu'ils ont prétendu que ces cinq *hing* ou ces cinq élémens sont animés par cinq génies, qui produisent nécessairement les uns après les autres une dynastie d'Empereurs Chinois. Et de là provient, dit Visdelou, cette formule si commune dans leurs livres : *telle dynastie a régné par la vertu du bois: telle autre a régné par la vertu du métal, de la terre, du feu, de l'eau.* La couleur jaune feroit croire que les Tartares sont actuellement censés régner par la vertu de la terre; mais Visdelou assure que leur dynastie est regardée comme une production du génie de l'eau (*Notice de l'Y-king, à la suite du Chou-king*); d'où l'on peut inférer que les Chinois sont les plus grands métaphysiciens du monde.

Quant à l'axiome que *Dieu est tout*, il ne signifie rien, dès qu'il est dépouillé de l'interprétation; car comme on peut l'entendre en différens sens, tout dépend de la manière dont on l'explique. Et c'est mal-à-propos sans doute qu'on a tant insisté sur ce pré-

tendu axiome, lorsqu'il a été question d'accuser les Egyptiens d'athéisme. Il sera à jamais surprenant que les efforts qu'a fait Cudworth pour les justifier, aient été inutiles : et une cause qui n'étoit pas absolument difficile à défendre, est devenue entre ses mains une cause désespérée, parce qu'il a accordé trop de confiance à des ouvrages apocryphes, connus sous le nom de *livres hermétiques*, qui sont des productions ténébreuses et méprisables, forgées par quelques chrétiens : ensuite il a voulu se prévaloir de l'autorité de Jamblique ; mais quand même Jamblique n'eût point été un fou et un rêveur, il seroit toujours vrai qu'il n'avoit aucune connoissance de la doctrine des Egyptiens, touchant l'essence de la divinité, puisqu'il place *Osiris* au nombre des trois premiers Dieux, comme Cudworth en est convenu lui-même (*). Et c'est en quoi consiste précisément l'erreur qui a énervé la force de toutes les autres preuves, dont il a fait ensuite usage : car *Osiris*, loin d'avoir été dans le premier ordre des Dieux, n'étoit pas même dans le second.

(*) *Cudworth. Syst. intellec.* cap. V, §. 18....... *Jambl. de Myst. Ægyptiorum.* Sect. 8.

Quant aux argumens de Warburton, voici sur quoi ils sont principalement fondés. Comme son opinion est qu'on annonçoit l'unité de Dieu dans la célébration des mystères qui avoient été originairement institués en Egypte, il en résulte, par une conséquence nécessaire, que les Egyptiens n'étoient point des athées; sans quoi ils se seroient bien gardés d'annoncer l'unité de Dieu dans les mystères, qui devinrent ensuite une branche de finances pour la république d'Athènes; car il falloit payer fort cher pour y être admis; et Apulée dit de Lucius, qu'à force de se faire initier, il s'étoit tellement appauvri, qu'il ne lui restoit plus qu'une robe, que les prêtres de Rome lui conseilloient encore de vendre pour se faire recevoir de nouveau. (*) Tout ceci démontre que l'ouvrage d'Apulée, que Warburton a cru être une excellente apologie des mystères, en est au contraire une cruelle satyre, où ces vagabonds qui se faisoient passer pour des Egyptiens dans la

(*) *Postremò jussus, veste ipsâ meâ quamvis parvulâ distractâ, sufficientem corrasi summulam, et idipsum praeceptum fuerat specialiter.* Met. Lib. XI, cap. XI, pag. 1016.

Il est ici question des mystères d'Osiris, qu'on célébroit à Rome; et on peut s'étonner que Warburton

Grèce et en Italie, sont appelés par ironie les astres terrestres de la grande religion, *magnae religionis terrena sidera*; quoique ce fussent pour la plûpart des scélérats dignes du dernier supplice, qui employoient les intrigues et les profanations les plus scandaleuses pour dépouiller quelques dévots de leur argent: ils alloient même jusqu'au point de les dépouiller de leurs habits, tant ils avoient l'art de répandre le fanatisme dans le cœur de la populace, dont ils favorisoient d'ailleurs toutes les débauches.

On ne doute plus que les Hiérophantes grecs, n'aient insensiblement fait de grands changemens à la doctrine des mystères de Cérès-Eleusine. Et s'il est vrai que du temps de Cicéron ils annonçoient en secret, que tous les Dieux du paganisme étoient des hommes déifiés, ils se sont grossièrement trompés. Mais cette erreur même, en supposant qu'elle étoit inculquée aux initiés de la Grèce, ne concernoit en quelque manière que ce

n'ait trouvé aucune difficulté à croire qu'on révéloit à des femmes et à des enfans, que Jupiter-Capitolin étoit un homme déifié, indigne de leur encens et de leurs victimes; puisque le Jupiter très-grand, très-bon, *optimus maximus*, n'étoit assurément point un homme déifié.

soit les véritables Egyptiens, qui n'allèrent jamais à Athènes pour consulter les Hiérophantes sur les différens points de leur religion, dont la doctrine me paroît avoir été telle que je tâcherai ici de l'exposer. Ils avoient personnifié les attributs de la divinité ; mais en un sens bien différent de celui des Indiens, qui ne se sont attachés qu'à la puissance de créer, de conserver et de détruire ; ce qu'ils désignent dans le style allégorique par trois personnages qui portent des noms différens.

Les Egyptiens reconnoissoient un Être intelligent, distinct de la matière, qu'ils appeloient *Phtha* ; c'étoit le fabricateur de l'univers, le Dieu vivant, dont ils avoient personnifié la sagesse, sous le nom de *Neith*, qu'on représentoit comme une femme qui sort du corps d'un lion ; ainsi que dans la mythologie grecque, Minerve sort du cerveau de Jupiter. Et il n'y a plus de doute aujourd'hui que la *Neith* et la *Minerve* ne soient un seul et même personnage allégorique.

Je ne crois point devoir entrer ici dans des détails pour prouver que le sphinx, le véritable symbole de la divinité, ne signifia jamais le débordement du Nil, sous le signe du Lion et de la Vierge. Car, indépendamment de plusieurs autres raisons, il est ma-

nifeste que dans des temps très-reculés le débordement du Nil n'arrivoit point sous ces signes-là, en supposant même qu'ils aient existé dans le zodiaque égyptien, ce qui n'est rien moins que démontré. Le zodiaque, tel que nous l'avons aujourd'hui, a été retouché et réformé par les Grecs, qui ont laissé subsister assez de traces pour qu'on en reconnoisse l'origine, qu'on ne peut rapporter qu'aux Egyptiens, qui partageoient ce cercle en douze sections, dont chacune étoit encore sous-divisée en trois; de sorte que le total des sous-divisions étoit pour eux 36 : tandis que le zodiaque des Chinois, qu'ils appellent la *bande jaune*, a été de tout temps partagé en vingt-quatre sections égales, dont chacune est encore sous-divisée en six; de sorte que le total des sous-divisions est pour eux 144.

Au reste, on peut soupçonner que la doctrine des Egyptiens sur la *Neith*, ou la Sagesse divine, a été à-peu-près la même que celle qui s'est conservée dans les paraboles hébraïques, attribuées à Salomon, qui avoit épousé une femme d'Egypte, où beaucoup de personnes du sexe portoient des noms dérivés de celui de *Neith*, comme on a ensuite donné le nom même de *Sophie* à des filles.

Le dernier attribut de l'Être-suprême, que les Egyptiens avoient personnifié, c'est la bonté divine, qu'ils appeloient *cnuph* (*), mot célèbre dans les Abraxes. Et par-là, on voit que dans le fond, leur doctrine s'éloignoit beaucoup de celle des Indiens, avec lesquels ils n'ont que des rapports extérieurs, dont la plûpart même s'évanouissent lorsqu'on les examine attentivement; mais ils n'en eurent jamais avec les Chinois, qui ont peuplé la nature de génies, parmi lesquels il n'existe point toujours une parfaite subordination.

Ce qu'on a dit jusqu'à présent peut suffire pour démontrer que Jablonski a été dans une singulière illusion, lorsqu'il a prétendu que toute la théologie égyptienne n'étoit appuyée que sur l'hypothèse de Spinosa, qui a pu lire les hiéroglyphes d'Orus Apollon: mais il n'y a sûrement rien trouvé de favorable à ses principes; puisque cet Egyptien, né à Phœnébyth dans la préfecture panopolitaine, ne parle jamais de la divinité que

(*) Jamblique a fort corrompu ce mot, et Plutarque écrit *cneph*, qui a prévalu dans l'usage. Quant à l'*athor* des Egyptiens, il signifioit en un sens le cahos, et en un autre l'incompréhensibilité de Dieu, et son état antérieur à la création.

comme d'un être distinct de la matière. Cependant dans une accusation si grave, et dans un sujet qui peut paroître obscur, je n'ai point voulu m'en rapporter absolument à mes propres lumières, et j'ai consulté sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, Heiming, chanoine de Clèves, avec lequel je suis lié depuis plusieurs années par l'amitié la plus étroite. Cet homme, qui a consacré toute sa vie à l'étude, et qui joint à un grand génie de vastes connoissances dans toutes les parties des sciences, m'a répondu, qu'il n'est pas possible de prouver que les prêtres de l'Egypte aient même incliné vers l'athéisme ; car on ne parle pas ici du peuple, qui, dans aucun pays du monde, n'a adopté de tels systêmes, qu'on sait exiger une espèce de métaphysique fort compliquée, et destructive de toute saine philosophie. Mais d'un autre côté, nous ne prétendons pas non plus que le peuple de l'Egypte ne soit tombé dans des superstitions et des erreurs monstrueuses ; puisque les princes mêmes y ont quelquefois été assez imbécilles pour croire qu'ils contemploient les Dieux, ou que les Dieux leur apparoissoient (*). Ces sortes d'ap-

(*) Il est parlé dans l'histoire de deux Rois d'Egypte qui croyoient contempler les Dieux : l'un se nommoit

paritions peuvent provenir d'un phénomène naturel, qui suivant moi, est fort commun dans tous les pays, hormis peut-être dans la Zone glaciale : il consiste en un faux rêve, qui a lieu quelques instans avant que le véritable sommeil commence. Les personnes en santé, dont l'esprit est tranquille, et surtout les enfans de l'un et de l'autre sexe, croient voir alors des têtes ordinairement sans corps, qui voltigent à la manière des ombres. Je doute que jamais un naturaliste ou un médecin ait recherché pourquoi ces images, qui précèdent de quelques momens le sommeil, représentent toujours des têtes humaines et même quelquefois des têtes d'animaux; ce qui paroît provenir du ralentissement des esprits vitaux, lorsqu'ils commencent à se calmer dans les replis et méandres du cerveau.

Les plus ardens fanatiques de l'Egypte ont pu prendre ce faux rêve pour une apparition de quelque génie, qui se montroit à eux presque toujours sous la même forme. Aujourd'hui les moines Turcs et de certains Arabes

Orus et l'autre *Suphis*. Ce dernier passe pour avoir été auteur du livre appelé l'*Ambre sacré* ; mais cela ne paroît nullement vrai. L'*Ambre* étoit un livre d'astrologie judiciaire fort en vogue chez les Egyptiens.

de ce pays ont inventé tout exprès une méthode pour se procurer des visions : d'abord ils jeûnent très-long-temps, entrent ensuite dans une caverne ou un endroit extrêmement obscur, et y prient à haute voix jusqu'à ce que les forces les abandonnent : alors il leur survient une syncope, pendant laquelle ils croient que le feu leur sort des yeux, et qu'ils voient des fantômes tantôt agréables, tantôt effrayans. Et on ne sauroit plus douter que ce ne soit là la même méthode, dont les moines chrétiens de l'Irlande ont fait usage à l'égard de ceux qu'ils conduisoient dans la caverne qu'on nommoit le purgatoire de St. Patrice, qui n'avoit aucun rapport avec les mystères de Cérès Eleusine, comme l'a pensé Sinner dans son *Essai sur le dogme de la métempsycose et du purgatoire*, *pag.* 136. C'est proprement la faim qui occasionne le délire où ces malheureux ne peuvent manquer de tomber, et dont quelques-uns ne sortent jamais plus, sans qu'on puisse les plaindre.

La diversité des animaux sacrés de l'ancienne Egypte a fait croire à des Auteurs modernes très-peu instruits, que le fond de la religion y varioit d'une province à l'autre. Mais il est aisé de s'appercevoir que le culte

symbolique n'étoit qu'un culte secondaire, et que les animaux n'étoient que consacrés à ces mêmes divinités, que les Grecs et les Romains reçurent ensuite chez eux; sans qu'il soit jamais venu dans l'esprit de quelqu'un de soutenir que la religion varioit d'un quartier de Rome à l'autre, ou d'un quartier d'Athènes à l'autre, parce qu'on y voyoit des temples de Vulcain, de Jupiter, de Minerve ou d'Apollon, auquel les Egyptiens avoient particulièrement consacré le loup. (*Macrob. lib.* 1. *cap.* 17.) Cependant dans la préfecture lycopolitaine on n'adoroit non plus le loup, qu'on n'adoroit la chouette à Athènes, l'aigle à Rome, la belette à Thèbes ou la souris dans la Troade.

On se seroit infiniment moins trompé, si l'on avoit soutenu que les quatre grands colléges de l'Egypte n'ont point toujours été d'accord sur différens points d'histoire, de physique et d'astronomie : car cela me paroît bien avéré; et de là provient la contradiction qui existe entre les systêmes que les modernes leur attribuent. Pythagore, qui avoit étudié à Thèbes, semble y avoir été imbu de deux opinions qui faisoient partie de sa doctrine secrète : il soutenoit premièrement, que la terre est un astre ou une planète;

planète ; et il soutenoit en second lieu qu'elle tourne autour du soleil, ce que son sectateur Philolaüs enseigna ensuite publiquement. Cependant il régnoit en Egypte un autre systême, qui, à peu de chose près, est le même que celui de Tycho-Brahé : on y supposoit la terre immobile, et on y admettoit le mouvement de Vénus et de Mercure autour du soleil, comme nous le savons par les commentaires de Macrobe sur le songe de Scipion.

Quoique ces deux hypothèses soient en partie contradictoires, il est possible qu'elles ont été admises par différens colléges à la fois. Alors toute la difficulté disparoît, et les choses se concilient d'elles-mêmes : comme on avoit à Thèbes la liberté de penser ce qu'on vouloit, on usoit aussi de ce droit à Héliopolis, à Saïs et à Memphis. Si l'on demandoit encore, ainsi qu'on l'a fait cent fois, pourquoi Ptolémée rejeta le mouvement de Vénus et de Mercure autour du Soleil, malgré l'autorité de tous les prêtres de l'Egypte qui l'avoient observé, nous demanderions à notre tour pourquoi Tycho-Brahé rejeta le systême de Copernic. Les idées des hommes sont souvent inexplicables : ils voient la lumière et vont vers les ténèbres.

Séneque suppose, sans la moindre preuve, qu'Eudoxe et Conon avoient fait pendant leur séjour en Egypte des recherches sur le sentiment des colléges, touchant la nature et la théorie des comètes, sans avoir pu rien découvrir. D'abord il est possible que Conon et Eudoxe n'ont pas même pensé à la théorie des comètes; et il y a bien de l'apparence que s'ils s'en étoient instruits, ils auroient encore trouvé les opinions extrêmement partagées; car cette matière en étoit alors fort susceptible : tandis qu'on convenoit généralement des principaux points de cosmographie; et les Egyptiens ne disputoient pas sur la cause des éclipses, qu'ils attribuoient à l'ombre, ni sur la figure de la terre, qu'ils faisoient ronde. (*Diogen. Laert. in Proem.* §. 10 et 11.) Et s'il eût jamais existé la moindre communication entre eux et les Chinois, on n'auroit pas trouvé qu'à l'arrivée des jésuites tous les prétendus lettrés de la Chine faisoient la terre carrée, et ignoroient la cause des éclipses. Ils imaginoient dans le ciel, dit le P. Kirker, je ne sais quel génie qui mettoit tantôt sa main droite sur le Soleil, et tantôt sa main gauche sur la Lune (CHINA ILLUSTRAT. *fol.* 105;) alors on entendoit d'abord battre des tambours et des chaudrons : les

plus timides se cachoient dans des caves, et les Empereurs tomboient souvent sur leur trône.

On peut croire aisément que des opinions philosophiques n'ont jamais troublé en Egypte le repos du peuple, ou agité l'état; et nous avons fait voir aussi que la diversité des animaux consacrés aux Dieux n'a pas occasionné de guerre entre les provinces dans les temps où ce pays étoit gouverné par ses propres lois et sa propre police : mais quand des conquérans lui ôtèrent tout cela, quand on lui donna des lois nouvelles, et une police qui ne valoit rien, alors on vit sans doute naître la haine et la jalousie entre des villes qu'on incitoit les unes contre les autres, et ces factions éclatèrent d'une manière horrible. Warburton assure qu'on ne trouve dans l'histoire qu'un seul exemple de quelque démêlé semblable; mais s'il eût voulu s'instruire, il auroit trouvé jusqu'à quatre exemples, sans parler d'une espèce d'émeute excitée à l'occasion de ce Romain qui avoit tué un chat, et commis vraisemblablement d'autres excès, que les Egyptiens ne pouvoient tolérer, et ils exposèrent leur vie pour en tirer vengeance : car ils étoient encore alors

d'une opiniâtreté singulière, et même remarquable : on les regardoit comme les seuls d'entre les hommes qui eussent la patience de résister long-temps à la douleur de la question (*) ; et ils essuyoient souvent des tourmens affreux plutôt que de trahir un secret, ou que de payer le tribut qu'exigeoient les Romains, auxquels ils ne croyoient rien devoir ; et la vérité est qu'ils ne leur devoient rien. Au reste, cette opiniâtreté différoit extrêmement du véritable courage, et extrêmement encore de ce que nous appelons l'héroïsme.

Warburton, dont on vient de parler, soutient aussi que le combat des Tentyrites et des prétendus Ombites n'étoit pas l'effet d'une guerre de religion. Ce n'étoit pas, à la vérité, une guerre de religion, comme on en a fait en France et en Angleterre, puisqu'il n'y eut qu'un seul homme de tué ; mais on y découvre cependant le même fanatisme, mis en action par les mêmes vues d'intérêt

(*) *AEgyptios aiunt patientissimè ferre tormenta : et citius mori hominem AEgyptium in quaestionibus tortum, exanimatumque, quam veritatem prodere.* AElian. Hist. divers. lib. VII. *Voyez* Ammien Marcellin, liv. XXII.

que nous pouvons encore assez bien dévoiler, malgré les ténèbres qui semblent les dérober à nos yeux.

La dispute élevée, au sujet des chiens et des brochets, entre les Cynopolitains et les Oxyrinchites, dégénéra en une véritable guerre : et les Romains, qui avoient alors beaucoup de troupes réglées en Egypte, auroient pu, s'ils avoient voulu, empêcher ces malheureux d'en venir aux mains ; mais ils les laissèrent battre, et quand ils furent affoiblis par leurs pertes mutuelles, on les châtia si cruellement, qu'ils n'eurent rien de plus pressé que de faire la paix.

Quand je dis que des vues d'intérêt ont pu être cachées ici sous l'extérieur de la religion et du zèle, il faut observer que cela est fondé sur ce qu'on lit dans les voyageurs modernes, de ces fréquens combats que se livrent les Arabes qui habitent aujourd'hui les deux rives du Nil. Pococke nous parle d'un de ces combats dont il avoit été témoin ; et ce ne sont point les animaux sacrés, dont il n'est plus ici question, qui excitent ces émeutes populaires parmi les Mahométans de l'Egypte. Il est très-commun en Europe même de voir régner de l'inimitié entre les villes qui se trouvent situées sur

les bords opposés d'un même fleuve à de petites distances: car il n'est point possible que de telles villes soient également florissantes à la fois; et c'est cette inégalité de fortune et de puissance qui aigrit l'ame du vulgaire.

Ce n'a été qu'en suivant jusqu'à présent le texte manifestement corrompu de Juvénal, qu'on a supposé que ce furent les Ombites qui se battirent contre les Tentyrites, au sujet des crocodiles, ce qui n'est assurément point vrai: car on comptoit de Tentyre à Ombos plus de trente-sept lieues, et des villes si éloignées les unes des autres ne sauroient avoir, sous de si vains prétextes, de si grands intérêts à discuter. Le démêlé dont il s'agit s'est réellement élevé entre les Tentyrites et les habitans de Coptos, ville beaucoup plus voisine, et qui devint très-riche dès qu'on eut ouvert, dans le centre de la Thébaïde, une route qu'on sait avoir abouti à Bérénice; de sorte que toutes les marchandises des Indes, de l'Arabie et de la côte d'Afrique étoient apporteés par des chameaux à Coptos, où on les embarquoit en partie pour les expédier à Alexandrie. Ces flottes passoient sous les remparts des Tentyrites, qui n'avoient aucune part à ce commerce,

quoiqu'ils fussent d'ailleurs dans un état très-avantageux, comme on le voit par les magnifiques débris de leurs temples, qui existent encore en partie.

Avant le règne des Ptolémées, lorsque les Egyptiens n'avoient tracé aucun chemin dans la Thébaïde, ni fabriqué une seule barque sur le golfe arabique, il n'étoit point possible de prévoir que Coptos, située à l'écart du Nil, deviendroit un jour l'entrepôt du plus riche commerce de l'univers. Le bonheur inattendu de cette ville a pu inspirer beaucoup de jalousie à Tentyre, et il n'est pas surprenant que de tels hommes se soient battus sous les Romains. Juvénal dit expressément que ce démêlé s'éleva entre Tentyre et Coptos.

Gesta super calidae referemus mœnia Copti.

Quant aux Oxyrinchites et aux Cynopolitains, quoique leurs capitales se trouvassent à-peu-près à une distance de huit lieues, leurs préfectures étoient néanmoins limitrophes, ou séparées seulement par le Nil. Mais Cynopolis paroît avoir eu beaucoup moins de terrain cultivé qu'Oxyrinchus, ville très-florissante, et dont la fortune se soutint malgré les épouvantables révolutions arrivées en

Egypte depuis Cambyse; mais elle ne put se soutenir contre les moines chrétiens, qui la ruinèrent de fond en comble. On prétend qu'on y avoit compté jusqu'à trente mille Cénobites à la fois de l'un et de l'autre sexe; et c'est là, suivant nous, une exagération très-grossière. En général, l'abbé Fleury auroit dû mettre plus de critique dans ce qu'il a extrait des Auteurs ecclésiastiques, et sur-tout de Rufin, sur ce singulier fléau, qui désola l'Egypte depuis le troisième siècle.

Quand on supposeroit qu'il y a eu dans la seule ville d'Oxyrinchus, alors métropole de l'Heptanomide, sept mille célibataires à la fois, au lieu de trente mille, cela étoit plus que suffisant pour la dépeupler à la longue, et la convertir enfin en une misérable bourgade, qu'on croit se nommer maintenant *Bahnesé*.

Les premiers moines de l'Egypte, qui remplacèrent les Thérapeutes, dont ils avoient copié beaucoup d'observances, vivoient dans les déserts et travailloient pour vivre: or il falloit les laisser là, et non les recevoir dans les villes; car quand on les reçut dans les villes, tout fut perdu. Leurs mœurs se corrompirent, et ils mirent le peuple à contribution par leurs quêtes; il paroît qu'on n'imagina alors d'autre moyen pour être à l'a-

bri de ces continuelles vexations que de se faire moine soi-même ; de sorte que c'étoit là un monstre qui se consumoit à mesure qu'il croissoit, et il devoit périr d'une manière ou d'une autre. C'est une observation, que jamais les ordres monastiques ne sont plus près de leur ruine, que quand ils se multiplient beaucoup ; car comme ces édifices n'ont pas de fondemens, la première secousse les renverse, ou bien la seconde, et cela arrive tôt ou tard.

On dit que les Anglais n'ont laissé subsister dans tout leur pays qu'un seul couvent ; mais les Turcs, qui gouvernent l'Egypte en aveugles, paroissent s'être reposés uniquement sur les Arabes du soin d'y extirper les monastères : car il est sûr, comme Niebuhr l'insinue dans sa *description de l'Arabie*, qu'il règne une singulière antipathie entre les bédouins et les moines, qui sont ordinairement fort maltraités, lorsqu'ils tombent entre leurs mains, et on pille leurs maisons toutes les fois qu'on peut les piller : souvent même on les y tient assiégés si long-temps qu'ils gagnent la lèpre ou le scorbut, faute de rafraîchissemens, comme les matelots dans un navire. Je crois qu'il existe encore de nos jours en Egypte une quarantaine de couvens hors de l'enceinte

des villes, et il paroît que leur nombre a toujours diminué, en raison de celui des évêchés, qu'un ancien catalogue, écrit en grec, fait monter à quatre-vingt-deux (*), dont il n'en reste plus qu'onze, sans compter l'*Abouna* d'Abyssinie, et un autre prélat Copte, qui réside à Jérusalem, où son sort n'est point meilleur que celui des évêques qui demeurent en Egypte : ce sont des hommes obscurs, et si pauvres, qu'ils ont à peine de quoi vivre ; car la nation Copte, qu'on suppose être réduite à vingt-cinq ou trente mille familles, n'a pas de quoi les nourrir ni les habiller décemment. Tout cela peut donner une idée de la manière dont les Turcs ont gouverné ce pays.

On a déjà fait remarquer que le soulèvement des Egyptiens, qui entreprirent de raser le labyrinthe, étoit aussi une fureur de religion très-répréhensible. Mais il n'y a pas de doute que ce ne soit sous les Romains qu'on vit éclater ce fanatisme, et c'est entre le règne

(*) Il est vrai qu'on regarde ce catalogue comme une pièce fort suspecte, parce qu'il place un évêché à *Scenae Mandrorum*; mais il en a indubitablement existé un dans cet endroit, et dans d'autres lieux bien moins considérables encore, de sorte que la plûpart de ces évêques d'Egypte n'étoient que des curés.

d'Auguste et celui de Vespasien ou de Tite, que le labyrinthe fut en partie démoli; car Strabon en parle comme d'un ouvrage qui n'avoit pas essuyé la moindre violence, et Pline dit qu'il avoit été singulièrement maltraité par ceux qui habitoient la ville d'Hercule et ses environs. Par-là on voit clairement que c'est depuis l'époque du voyage de Strabon que cet édifice avoit tant souffert ; et c'est encore là un désordre que les Romains auroient pu prévenir s'ils avoient voulu.

C'est en vain que quelques Auteurs, trop prévenus en faveur de l'ancienne Egypte, ont tâché de justifier tout ce que le culte de ce pays, qu'on a appelé la mère des arts et l'école de la superstition, renfermoit de vicieux, de ridicule et d'absurde. On dit que chez tous les peuples civilisés la religion change tellement de forme à la longue, qu'après cinq ou six mille ans, on n'y découvre plus l'ombre de l'institution primitive, et on s'imagine que cela arrive par des causes dont l'effet est inévitable. Mais nous voyons, tout au contraire, que la grande maxime des prêtres de l'Egypte étoit, qu'en fait de religion, il ne faut absolument rien innover : et leur disciple Platon (*de Legibus*, *Dial. V*,) a si fort insisté sur cette maxime, qu'enfin il prétend

qu'il faudroit avoir perdu l'esprit ou le sens commun, pour entreprendre de changer quelque partie du culte que ce soit.

Les cérémonies et les sacrifices, dit-il, soit qu'ils viennent des anciens Sauvages du pays, soit qu'ils aient été établis par ceux qui ont consulté les oracles de Delphes, de Dodone, d'Ammon, doivent rester ce qu'ils sont, et il ne faut pas, ajoute-t-il, toucher à tout cela. Comme on découvre des idées semblables dans les discours préliminaires de Zaleucus et de Charondas, et dans les ouvrages de Cicéron, nous avons pu dire que les plus célèbres législateurs de l'antiquité, soit dans la théorie, soit dans la pratique, ont été à cet égard d'un même avis. Aussi Solon, qui réforma toute la république d'Athènes, qui régla jusqu'aux endroits où l'on pourroit planter des ruches et creuser des puits, ne dit-il pas aux Athéniens un seul mot touchant leur religion (*). Car on ne sauroit regarder sous ce point de vue ses lois sur les funérailles, et celles qu'il fit pour diminuer le luxe des

(*) On dit, à la vérité, que Solon fit bâtir dans Athènes un temple à la Vénus vulgaire, Τῇ Πανδήμῳ; mais ce fait est douteux, et on ne sauroit d'ailleurs en conclure qu'il se mêla de réformer la religion comme il avoit réformé les lois.

enterremens, qui a été un mal général dans le monde : on dut déjà le réprimer à Rome par la vigueur des douze tables ; et on dit que rien n'affoiblira davantage à la Chine la puissance des Tartares, que les dépenses qu'ils font pour s'enterrer, si l'on n'arrête cette jactance, qui leur est commune avec les anciens Scythes, par des réglemens plus forts que ceux qui ont paru jusqu'à présent.

Tout ceci peut résoudre la question qu'on a faite tant de fois, lorsqu'on a demandé pourquoi on trouvoit chez plusieurs peuples de l'antiquité, des religions si folles, et des lois si sages. La raison en est que la plus grande partie du culte religieux avoit été imaginée dans des temps où les hommes étoient encore sauvages : les lois, au contraire, furent faites lorsque la vie sauvage eut cessé. Or, la maxime de ne rien innover, fit subsister chez des nations, d'ailleurs bien policées, beaucoup de pratiques religieuses qui venoient des Barbares.

L'erreur des législateurs dont on a parlé, consiste en ce qu'ils n'ont point distingué l'essence de la religion d'avec des choses purement accessoires. D'ailleurs, comme leurs lois les rendoient odieux à tous ceux qui étoient corrompus par le vice, ils ne voulu-

rent pas accumuler les dangers sur les dangers, ni se rendre odieux encore à ceux qui étoient corrompus par la superstition. Le Pharaon Bocchoris conçut l'idée d'ôter à la ville d'Héliopolis le bœuf sacré, connu sous le nom de *Mnévis*; et cette seule idée lui fit perdre à jamais l'estime du peuple, qui nourrit des bœufs à Héliopolis et des lions pendant plus de siècles que n'a subsisté l'empire Romain. On croit que l'*Apis* ne disparut pour toujours de Memphis que sous le règne de Théodose : et suivant Jablonski, le premier *Apis* avoit été consacré en 1171 avant l'ère vulgaire : ainsi la succession de ces animaux dura quinze cent cinquante-un ans; et bien plus long-temps encore, suivant nous, qui n'admettons point l'époque indiquée par Jablonski (*Pantheon Ægyptiac. Lib. 4. cap. 2*), parce qu'il nous paroît qu'en de telles choses, il faut plutôt adopter le sentiment de Manéthon que celui d'Eusèbe.

Comme en Egypte le régime diététique étoit relatif au climat, et comme beaucoup de fêtes et de cérémonies étoient relatives à l'agriculture, au débordement du Nil et à l'astronomie, les prêtres croyoient que ce culte devoit être comme la nature elle-même, c'est-à-dire invariable. D'ailleurs ils voyoient les

terres extrêmement bien cultivées : ils voyoient l'ordre et l'abondance régner dans les villes ; de façon qu'ils se mirent dans l'esprit que ce pays ne seroit jamais devenu si florissant, si la religion n'eût rien valu. Mais sans parler de ce que l'on observe de nos jours, il est certain que l'antiquité nous offre le spectacle d'un grand nombre de contrées extrêmement florissantes, quoique la religion qu'on y professoit ne fût qu'un tissu d'absurdités et de chimères également palpables. En de tels cas la police et les lois font tout.

Au reste, ce n'est pas le régime diététique de l'Egypte qu'on blâme, et ce ne sont point non plus les fêtes relatives à l'agriculture, qui ont mérité l'animadversion des philosophes, puisque ces usages, à tous égards respectables, sont, au contraire, dignes des plus grands éloges. Mais nous parlons des désordres scandaleux commis dans le nome mendétique, du culte des animaux en général, de la licence qui régnoit dans les processions et les pélerinages, de la discipline que se donnoient les dévots, du peu de décence qu'on observoit dans l'installation du bœuf Apis, des dépenses excessives qu'entraînoit l'embaumement de certains animaux ; et en un mot, de mille superstitions qui auroient dû empêcher

qu'on ne rendît cet oracle si fameux, par lequel les Egyptiens furent déclarés *le plus sage de tous les peuples*, comme on déclara Socrate le plus sage des hommes. La force de la vérité a pu faire parler en faveur d'un philosophe ; mais pour les Egyptiens, on n'a pu parler en leur faveur, que par un grand sentiment de reconnoissance ; car les Grecs leur devoient les arts et les sciences. Et il tombe aisément dans l'esprit des écoliers de croire que leurs maîtres sont plus sages qu'eux, quoique cela ne soit pas toujours vrai.

C'est par rapport aux abus dont on vient de parler, que la maxime de ne rien innover est fausse et pernicieuse, malgré tout ce qu'en dit Platon. On pouvoit laisser, à la rigueur, aux Egyptiens, ce qu'on appelle le culte larmoyant, puisqu'un peuple si mélancolique devoit être de temps en temps abandonné à sa mélancolie ; mais il ne falloit point permettre à de telles gens de se battre eux-mêmes dans les temples : car ceux qui surmontent jusqu'à ce point la nature, l'instinct et la raison, surmonteront tout, et il n'y a point de forfait dont ils ne soient capables ; aussi observe-t-on, en Italie, que les processions des flagellans ne sont ordinairement composées que de scélérats.

La

La doctrine des Egyptiens sur l'état futur de l'ame semble avoir été assez compliquée, et Mosheim s'est même imaginé qu'il régnoit parmi eux deux opinions entièrement opposées (*); parce qu'il n'a pu combiner les écrivains de l'antiquité, qui prétendent que ce peuple adhéroit à la métempsycose, avec d'autres écrivains de l'antiquité qui le nient. Mais cette contradiction, qui existe bien sûrement entre les Auteurs, n'exista jamais entre les Egyptiens, qui, dans des temps fort éloignés, ne paroissent pas même avoir eu connoissance du système de la transmigration des ames. Et ce qu'on en lit dans Clément d'Alexandrie, Diogène-Laërce, Philostrate, et le Poëmandre du prétendu Hermès, ne dérive que d'Hérodote, qui s'est à cet égard trompé; et on ne s'en étonnera pas, quand on connoît les erreurs manifestes où les Grecs et les Romains sont tombés, en écrivant sur la religion des Juifs, auxquels ils prêtoient différentes opinions, dont jamais les Juifs ne surent parler; et cependant on ne cherchoit point par-là à les ca-

(*) *Ad System. intellect. Cudvorth.* Cap. IV, p. 365. Servius, le commentateur de Virgile, attribue aussi une opinion singulière aux Egyptiens, mais qui est manifestement fausse.

lomnier, puisqu'il y avoit tant d'autre mal à dire d'eux; mais cela venoit de la négligence, ou du peu de soin qu'on avoit pris pour s'instruire, au point que les Romains ne connoissoient ni l'histoire ni les dogmes du judaïsme, qu'ils toléroient dans Rome. Voudroit-on, après cela, nous persuader qu'un homme tel qu'Hérodote n'a pu se tromper en écrivant sur les dogmes des Egyptiens, lui qui n'entendoit pas leur langue, et qui s'étoit abandonné aux interprètes, qu'on sait lui avoir conté sur le seul article des pyramides des choses que les enfans même ne croient plus.

Il est sûr que ceux qui adoptent strictement le systême de la transmigration des ames, comme les Thibétains et les Indous, ne se soucient pas du tout de conserver les corps morts : ils les brûlent d'abord ou les laissent corrompre en terre, tandis que les Ethiopiens et les Egyptiens faisoient tout ce qu'on peut humainement faire pour les conserver. Et voilà pourquoi ils avoient la mer en horreur; car ceux qui s'y noyoient ne pouvoient être embaumés sans un extrême hasard, sur lequel on ne comptoit pas. Cependant comme ils naviguoient sans cesse sur le Nil, on avoit établi des prêtres particuliers, qui devoient repêcher les cadavres,

et les changer en momies aux frais du public; ainsi on risquoit prodigieusement en naviguant sur l'océan. Cette opinion étoit très-bonne aussi long-temps qu'on n'avoit point de marine, et qu'on ne vouloit pas en avoir; mais lorsque d'autres temps amenèrent d'autres circonstances, cette opinion ne valut plus rien, et il fallut bien la mitiger tout comme chez les Grecs et les Romains, qui avoient été assez inconsidérés pour l'adopter.

Une prière qu'on récitoit pour quelques morts en Egypte, et que Porphyre a conservée (*de abstinent. ab animal.*) prouve, selon nous, de la manière la plus claire, qu'on n'y adhéroit pas du tout à la métempsycose, ni à celle qu'on nomme fatale ou physique, et qui exclut les peines et les récompenses; ni à celle qu'on nomme morale ou réelle, et qui n'exclut ni les unes ni les autres. Plutarque fait assez entendre qu'on se trompe lorsqu'on croit que les ames humaines passoient dans le corps des animaux sacrés; et en effet, les Egyptiens auxquels on prête cette opinion n'en n'avoient jamais ouï parler, non plus que les Juifs n'avoient entendu parler de l'adoration du cochon et de l'âne, que des écrivains de l'antiquité leur ont imputée. Si les Egyptiens, dis-je,

eussent pensé sur toutes ces choses comme les Bramines, on ne les auroit pas vu manger la chair des animaux, offrir en victimes des bœufs, des veaux, des chèvres, des brebis; et une infinité d'autres espèces animales, que les Bramines n'oseroient jamais manger et bien moins tuer, sous peine d'être châtiés dans l'autre monde (*), et couverts dans celui-ci de toute l'ignominie qu'on réserva pour les *Poulichis* et les *Patiah*, deux sortes d'hommes fort remarquables, et sur lesquels on devroit nous procurer de nouveaux éclaircissemens; car j'ai déjà eu occasion d'observer qu'il s'est glissé des fables dans ce qu'en rapportent les voyageurs, qui devroient témoigner moins d'aigreur envers ceux qui examinent leurs relations à l'aide de la saine critique; car cela est absolument nécessaire pour empêcher qu'on ne remplisse encore l'Europe de mensonges aussi grossiers que ceux qui concernoient les géants de la Magellanique. Au reste, c'est sans fondement qu'on pourroit supposer que ces *Poulichis* et ces *Patiah* représentent aux Indes deux tribus égyptiennes: celle qu'Hérodote nomme

(*) On peut voir dans *Holwell*, *partie seconde*, *chapitre 4*, quel énorme châtiment est réservé aux Bramines qui tuent des animaux.

la caste des bateliers, et celle qui gardoit les animaux immondes, comme les cochons.

D'un autre côté, les Indiens diffèrent extrêmement des Egyptiens, en ce qu'ils ne sont pas circoncis, et en ce qu'ils admettent un enfer dans la partie la plus basse de *l'Onderah*; et en ce qu'ils admettent encore des châtimens éternels pour de certains crimes, comme le suicide et la bestialité (*).

Les Egyptiens rejetoient absolument l'éternité des peines, et ne croyoient qu'au purgatoire, appelé en leur langue *amenthès*; mais

(*) Comme le suicide est, suivant les Indiens, un crime inexpiable, parce qu'il interrompt le cours des transmigrations, on ne conçoit point de quelle manière ils combinent cette opinion avec la mort volontaire des femmes, qui se brûlent elles-mêmes. Cependant c'est un suicide aussi réel que celui de Calanus et de quelques autres Bramines dont parlent les anciens.

Je ne connois pas la doctrine des Egyptiens sur le suicide, et on ne peut savoir si elle étoit conforme à celle des Grecs, que je soupçonne d'avoir imaginé une cérémonie aussi bizarre que l'oscillation pour aider l'ame de ceux qui se pendoient eux-mêmes, à passer le Styx. Cette oscillation consistoit à suspendre de petites figures à des cordes, et à les balancer long-temps dans l'air: cela tenoit lieu de funérailles et de sépulture, que la religion ou les lois refusoient à ceux qui s'étoient défaits eux-mêmes. *O curas hominum!*

de cet endroit aucun chemin ne conduisoit directement au ciel, et tous ceux qui entroient dans *l'amenthès* devoient un jour ressusciter, et ranimer le même corps ou la même matière qu'ils avoient animée la première fois.

Suivant la théologie égyptienne, les philosophes, et ceux qui avoient embrassé la vertu la plus rigide, étoient les seuls dont l'ame alloit directement habiter avec les Dieux, sans passer par le purgatoire, et sans jamais être sujette à la résurrection; et il faut observer que ce n'est qu'en ce point-là que leurs dogmes se rapprochent tant soit peu de la croyance des Indous.

Dans les cérémonies funéraires de l'Egypte, on faisoit au nom de quelques morts une confession publique, par laquelle on déclaroit qu'ils avoient constamment honoré leurs parens, qu'ils avoient suivi la religion de l'état, que leur cœur ne fut jamais souillé par le crime, ni leurs mains teintes de sang humain au milieu de la paix, qu'ils avoient conservé religieusement et restitué de même les dépôts qui leur étoient confiés, et qu'enfin pendant tout le cours de leur vie, ils n'avoient fait tort à personne.

Il est manifeste que toutes ces conditions

étoient absolument indispensables à ceux qui espéroient de pouvoir échapper à l'*amenthès* ou au purgatoire. Et il me paroît que cette doctrine, sur les devoirs de l'homme et du citoyen, est un extrait de celle qu'on lisoit dans les petits mystères, où on la voyoit probablement gravée sur deux tables de pierre : car les Grecs nous disent de la manière la plus positive, qu'on apportoit en présence des deux initiés deux tables de pierre ; et cette circonstance explique une infinité de difficultés.

Nous sommes ici historiens : nous rendons compte des opinions, sans vouloir précisément indiquer ce qu'elles contenoient de bizarre ou d'inutile ; car il étoit inutile sans doute de faire revenir une seconde fois les ames de l'*amenthès* sur la terre ; et par-là on eût ôté la singulière distinction entre ceux qui devoient ressusciter, et ceux qui ne ressuscitoient pas. Cependant tout le monde se faisoit embaumer par précaution ; et Plutarque dit qu'il y avoit aussi en Egypte deux endroits où l'on cherchoit à se faire enterrer préférablement à d'autres, comme les environs de Memphis, et les environs d'Abydus. Mais nous avons déjà remarqué que les momies, très-communes dans le voisinage de Mem-

phis, sont au contraire très-rares vers *Madfuné*, ce qui signifie *ville ensevelie*; soit qu'on ne puisse plus pénétrer dans les souterrains, à cause d'une montagne de ruines qui les couvre, soit que le nombre des personnes qui y ont fait porter leur corps, n'ait pas été aussi considérable qu'on se l'imagine. C'est proprement à *el-Berbi* que doit avoir existé le fameux temple d'Abydus; mais on en a enlevé jusqu'aux bases des colonnes: car les Turcs et les Arabes scient ces colonnes pour en faire des pierres de moulins, et voilà jusqu'où s'étend leur passion pour les antiquités.

Niebuhr, qui avoit été envoyé par le feu Roi de Danemarck en Arabie, croit avoir découvert un troisième cimetière égyptien, sur une montagne qui est éloignée de dix-neuf grandes lieues de l'endroit où l'on passe aujourd'hui la mer rouge à pied, sans avoir, pendant le reflux, de l'eau jusqu'à la moitié de la jambe.

Il est fort remarquable qu'on découvre des monumens égyptiens si avant dans l'Arabie Pétrée, et il seroit encore bien plus remarquable, s'il étoit vrai, comme ce voyageur le prétend, qu'il a existé dans ses environs toute une ville égyptienne, qui y possédoit

des terres bien cultivées (*), quoiqu'aucun géographe, ni aucun historien n'en ait parlé. Les habitans d'Héroonpolis, ou de la ville des héros, ont pu porter quelques-unes de leurs momies à deux lieues au-delà de ce que nous appelons la montagne taillée, ou le *Gebel-el mokateb*; mais on n'a jamais ouï dire que les Egyptiens se soient servis de pierres sépulcrales, que Niebuhr nomme *leichensteine*, et dont on ne voit pas la moindre trace dans les champs Elysées ou le grand cimetière, qui est entre *Sacckara* et *Busiris*, et sur lequel l'imagination des Grecs s'est étrangement exercée. Le Cocyte, ce fleuve si redoutable, n'est qu'un chétif petit canal qui dérive du Nil, et le Lethé est un autre canal encore plus petit que le Cocyte. Si les Egyptiens choisissoient volontiers cet endroit pour leur sépulture, c'est qu'ils aimoient d'être enterrés dans le voisinage des pyra-

(*) *So viele schon gehauen e Steine kœnnen ibren Ursprung nicht von herumstreifenden Koemilien gehabt haben; sondern müssen nothwendig von den Einwohnern einer grossen Stade herrühen. Und wenn in dieser jetze wüsten Gegend eine grosse Stadt gestanden hat, so muss sie überhaupt auch besser angebauet gewesen seyn.* Bes. von Arabien. S. 402.

mides, qui auroient pu réellement embellir les descriptions que les mythologistes grecs ont faites de ce cimetière ; et il est difficile de savoir pourquoi ils n'ont jamais parlé de ces monumens, qui étoient des objets de toute autre importance que deux fossés. Cependant quand on est au milieu des champs Elysées, on voit d'un côté les grandes pyramides et de l'autre les petites ; mais il ne faut pas inférer qu'elles n'étoient point encore bâties du temps d'Orphée ou d'Homère, parce que ni l'un ni l'autre n'en a dit un mot.

On n'a pu découvrir que les Egyptiens aient eu des livres qu'ils attribuoient à des Auteurs inspirés ; mais les grands colléges faisoient paroître, sous le nom de *Thoth* ou d'*Hermès*, tous les ouvrages qui concernoient la religion : car aucun prêtre, ni aucun particulier, n'écrivoit en son propre nom sur de telles matières. Au reste, le peuple regardoit comme sacrés tous les livres relatifs à la jurisprudence, à l'histoire et à l'astrologie ; et sur-tout lorsqu'ils avoient été rédigés ou calculés par des Pharaons mêmes : mais les traités d'astrologie ne paroissoient pas sous le nom de *Thoth* ; et on y nommoit les

Auteurs, comme *Suchis*, *Pétosiris*, ou *Nécepsos* (*), le grand promoteur de cette superstition, qu'on ne pourra jamais déraciner de l'esprit des Orientaux. Et nous venons de voir Kérim-Kan conquérir la Perse, et être accompagné dans toutes ses expéditions par des astrologues, précisément comme Alexandre, qui prit des astrologues en Egypte; ainsi qu'on prend des pilotes pour se conduire sur des parages inconnus; et si l'on en croit Quinte-Curce, ils lui rendirent de grands services à l'occasion d'une éclipse de Lune, qui est très-célèbre dans l'histoire ancienne; mais le récit d'Arrien (*Liv. III.*) diffère à cet égard beaucoup de celui de Quinte-Curce. (*Chap.* 10, *Liv. IV.*)

Nous connoissons, par Clément d'Alexandrie, le sujet de quarante-deux livres hermétiques, adoptés par les grands colléges. On ne regrette pas la perte du premier volume,

(*) Quelques savans modernes ont regardé *Nécepsos* comme l'inventeur de l'astrologie judiciaire, parce que S. Paulin a dit de lui :

Quique Magos docuit mysteria vana Necepsos.
Apud Auson. XIX. Epist.

Mais l'autorité de Paulin n'est ici d'aucun poids, et l'astrologie judiciaire est une folie beaucoup plus ancienne.

parce qu'il ne renfermoit que les pseaumes des Egyptiens ; mais on regrette beaucoup le second ; qui prescrivoit aux Rois la manière dont ils doivent se conduire, et dont nous aurons encore occasion de parler ailleurs. Il seroit à souhaiter qu'on nous eût au moins conservé un extrait du huitième et du neuvième tomes de cette collection, où l'on traitoit de la cosmographie, et ensuite de la géographie, que quelques Auteurs ont regardée comme la science favorite des Egyptiens. Cependant, il est bien certain que leurs lumières ont dû être à cet égard très-bornées. Et le tout se réduisoit, comme on l'a dit, à quelques pratiques de géométrie, pour lever des plans ou des cartes, ce que les Chinois n'ont jamais su ; et on ne pouvoit, avant l'arrivée des missionnaires, donner le nom de carte à des morceaux de papier chargés de quelques caractères, mis au nord et au sud d'une rivière, et où l'on ne reconnoissoit ni le local, ni les distances, ni les positions relatives des endroits, qui étoient également au midi, ou également au septentrion : et l'empereur *Kan-hi* dut employer des Européans, pour avoir de son pays une carte qu'on sait encore être très-éloignée de la perfection, puisque la latitude même de Pékin y est fau-

tive, et la longitude de cette ville peut être regardée comme incertaine ; hormis qu'on n'ait fait, depuis l'an 1730, de nouvelles observations, dont je n'ai point de connoissance.

S'il étoit parvenu jusqu'à nous quelque traité de cosmogonie, écrit par de véritables Egyptiens, on pourroit parler avec quelque précision sur cette matière, qu'on a voulu inutilement éclaircir, à l'aide de plusieurs ouvrages supposés, comme les hymnes d'Orphée, la théogonie d'Hésiode, et les fragmens de Sanchoniathon, par lesquels Philon a tâché d'illustrer sa ville de Byblos en particulier, et toute la Phénicie en général, sans se soucier de l'histoire, qu'il ignoroit, ni de la vérité, qu'il n'avoit pas à cœur. Le plus habile de tous ces faussaires, ou de ces pseudonymes, pourroit bien être celui qui a forgé les hymnes d'Orphée, où l'on croit au moins reconnoître quelques foibles traces de la doctrine de l'Egypte (*), que les Grecs, et sur-tout Platon, ont singulièrement défigurée ; soit parce qu'ils n'entendoient pas bien la langue

(*) Le dialogue entre Dieu et la Nuit, qu'on attribue à Orphée, est au moins dans le style oriental : on en trouve un autre dans les livres des Indiens entre Dieu et la raison humaine, qui est beaucoup plus sensé.

de ce pays, soit parce qu'ils la traduisoient mal, et par des termes qui n'étoient rien moins que synonymes, à-peu-près comme cela est arrivé encore au commencement de ce siècle, par rapport aux Chinois ; et on sait combien on a disputé sur la signification de deux mots, *tien* et *chang-ti*. On vit alors une chose assez remarquable : on vit un Tartare qui voulut mettre d'accord tous les théologiens, en déclarant, malgré la décision du pape, que les Chinois ne sont point idolâtres. Mais on peut bien s'imaginer que ce Tartare eût été à son tour très-embarrassé si on l'avoit contraint d'expliquer d'une manière claire et intelligible ce que c'est qu'un idolâtre ; car il n'y a point d'apparence qu'il eût raisonné sur tout cela avec autant de subtilité que quelques illustres écrivains Juifs, qui, comme Abravanel, ont décidé qu'il y a dix espèces d'idolâtries, ni plus, ni moins ; mais ils ont sans doute oublié la onzième, qui consiste à faire l'usure et à rogner les monnoies ; car si les avares ne sont point idolâtres, personne ne l'est.

Il ne faut pas croire, quoi qu'on en ait pu dire, que jamais les Egyptiens se soient servis du terme de *typhon* pour désigner ce mauvais génie qu'ils appeloient en leur lan-

gue, tantôt *seth*, tantôt *baby* ou *papy*, et qui ne sauroit avoir aucun rapport avec le *grigry* des Nègres. Mais, en examinant plusieurs fables qui concernent le Typhon, qu'on disoit être toujours allié avec une reine éthiopienne, nommée *Azo*, je ne doute plus que ce fantôme mythologique ne vienne des anciens Sauvages de l'Ethiopie, qui avoient probablement inventé quelque instrument fort grossier et fort bruyant pour chasser le *baby*: car on a découvert dans la Sibérie, le long des côtes de l'Afrique, et dans le nouveau-monde, jusqu'à l'opposite de la terre de feu, une infinité de nations qui emploient des crecelles, des sonnailles, des tambours ou des courges remplies de cailloux, pour éloigner les esprits mal-faisans, dont les Sauvages se croient souvent assiégés pendant la nuit; et dès qu'il leur survient quelque indisposition, ils doivent être exorcisés par les jongleurs; ce qui ne se fait jamais sans un bruit épouvantable, dont le malade est d'abord étourdi.

Comme les Egyptiens ont témoigné, on ne dira point de la constance, mais de l'opiniâtreté à retenir leurs anciennes coutumes religieuses, on peut être à-peu-près certain que l'instrument dont se servoient les Ethiopiens pour

écarter le *baby* a été le sistre, qu'on voyoit paroître dans toutes les cérémonies, où chaque assistant en portoit un à la main. Et Bochart a même prouvé que dans des siècles très-éloignés, toute l'Egypte a été surnommée *la terre des sistres*, qui, comme nous l'avons dit, n'étoient point des instrumens de musique, que les célèbres musiciens d'Alexandrie, dont parle Ammien, aient jamais pu employer dans leur concert. (*Nec nunc quidem in eadem urbe doctrinae variae silent. Non apud eos exaruit musica, nec harmonia conticuit.* Lib. 22.) Au temps de Plutarque, le petit peuple de l'Egypte croyoit encore que le bruit du sistre faisoit fuir le Typhon (*Typhonem clangore sistrorum pelli posse credebant.* De Isid. et Osirid.), dont la puissance diminua cependant à mesure que la raison fit des progrès, comme cela arrive dans tous les pays du monde : car ce n'est que chez des nations ensevelies dans la barbarie, ou dans la vie sauvage, que les mauvais génies sont formidables. Au reste, il est prouvé, par des monumens qu'on voyoit dans les villes d'Apollon et de Mercure, que les Egyptiens ont soumis le pouvoir du Typhon au pouvoir de l'Être-suprême. Et les fables sacerdotales nous représentent

ce

ce monstre comme noyé dans le lac de Sirbon, où on le précipita dès qu'il fut touché de la foudre. Il faut observer encore, qu'on lui a toujours attribué plus d'influence dans les effets naturels que dans les affections de l'ame humaine : c'étoit lui qui déchaînoit les vents brûlans, qu'on sait être dans ce pays extrêmement nuisibles : c'étoit lui qui produisoit les sécheresses extraordinaires, et enveloppoit les environs de Péluse de brouillards étouffans : c'étoit lui enfin qui régnoit sur la Méditerranée, où il excitoit ces trombes qui portent encore son nom aujourd'hui parmi les marins.

De tout ceci, on pourroit conclure que les anciens Egyptiens ont été beaucoup plus embarrassés d'expliquer l'origine du mal physique que l'origine du mal moral. Il est aisé d'admettre que ces êtres qu'on suppose nés libres, ne devoient chercher qu'en eux-mêmes la source des vices et des vertus : cette opinion est à la portée du peuple ; mais les secousses de la nature, que les hommes ne peuvent ni produire ni arrêter, et qui renversent également l'innocent et le coupable, diffèrent à ses yeux beaucoup du mal physique, que produit le désordre des passions.

Après tout cela, il est presqu'incroyable que, dans un livre intitulé *observations critiques sur les anciens peuples*, Fourmont, *tom. I*, *liv. II*, *chap. XV*, ait voulu démontrer sérieusement que le Typhon des Egyptiens a été le patriarche Jacob des Juifs. Cette chimère vaut elle seule toutes les chimères de Huet, du P. Kirker et de Warburton. Des fables allégoriques dans Plutarque, pourroient faire croire que les Egyptiens regardoient les Hébreux comme une race méchante et typhonique; mais ces allégories n'ont eu cours vraisemblablement que parmi le petit peuple, et ne paroissent point être extraites des livres des prêtres, où, suivant Josephe, on ne disoit autre chose, sinon que les Juifs avoient été réunis dans *Avaris*, qu'on appeloit aussi *la ville de Typhon*, dont la situation est un point qui intéresse la géographie, et qui intéresse encore bien davantage l'histoire: cependant personne jusqu'à présent n'en a pu indiquer l'emplacement. Mais, suivant nous, *Avaris* est la même ville que Séthron, dont le district formoit la petite *terre de Gosen*: car jamais les Juifs n'ont occupé la grande, plus méridionale de quarante-six lieues, et qui appartenoit à une ville, nommée *Heracleopolis magna*. La pe-

tite terre de Gosen au contraire appartenoit à *Hereaclopolis parva* ou Sethron, dans le Delta (*).

La victoire mythologique que les Dieux avoient remportée sur le Typhon, peut en un certain sens avoir du rapport à l'expulsion des Rois bergers, et en un autre au desséchement de la Basse-Egypte par le moyen des canaux, avant l'ouverture desquels cette partie n'étoit point habitable, et il a dû s'en élever des brouillards extrêmement pernicieux. Indépendamment des autres causes auxquelles nous avons déjà rapporté l'origine de la peste en Egypte, il faut observer que les deux chaînes de montagnes qui bordent cette contrée, depuis les Cataractes jusqu'à la hauteur du Caire, en forment une vallée longue,

(*) Les prêtres de l'Egypte n'inséroient point dans les mémoires historiques le véritable nom des usurpateurs de leur pays : mais ils les désignoient allégoriquement par des symboles odieux. Cambyse étoit appelé le *poignard*, Ochus l'*âne*, et le premier des Rois bergers le *Typhon* ou *Seth*. Ainsi Séthron, où les Rois bergers résidoient, se nommoit dans les livres sacerdotaux la ville de Typhon, quoique son véritable nom ethnique fût *Gosen* ou la *petite cité d'Hercule*. Ce sont les bergers qui l'appeloient *Avaris* ou *Abaris*, et après leur expulsion on continua à l'appeler *Séthron* ou *Typhonopolis*, car ces termes sont synonymes.

profonde et étroite, où l'air ne pouvant circuler comme en un pays de plaine, est par-là même plus sujet à s'altérer. Et cette vallée fait d'ailleurs trois ou quatre coudes; de sorte que le vent ne peut la parcourir en ligne droite. C'est ainsi que l'irrégularité des rues de Constantinople et leur peu de largeur y entretiennent souvent l'épidémie; parce que le courant d'air manque de force dans ces détours étroits pour entraîner le principe de la contagion. Les anciens ont cru qu'en Egypte le vent ne pouvoit même se faire sentir assez à la superficie de la terre, pour produire une agitation considérable dans les eaux du Nil; mais ils auroient dû se contenter de dire que les navires qui veulent remonter ce fleuve à la voile, sont surpris de calmes fréquens. Au reste, il est certain, comme Aristote le prétend, qu'anciennement le Nil n'avoit qu'une seule embouchure naturelle (*) : toutes les autres ont été faites de mains d'hommes; et ce n'est point sans

(*) METEOR. *Lib. I*, *cap.* 2. Aristote croyoit que la seule bouche naturelle du Nil est la canopique: mais dans les temps les plus reculés ce fleuve se déchargeoit à la pointe du Delta, à-peu-près à trente lieues plus au sud que n'étoit situé Canope, ce que l'inspection du terrain rend sensible.

affectation qu'on a porté le nombre de ces bouches jusqu'à sept pour les égaler aux planètes : mais jamais les Egyptiens ne consacrèrent la bouche tanitique au Typhon, comme on a pu le croire jusqu'à présent : la prétendue horreur qu'ils avoient pour la Tanitique, provenoit uniquement de ce que les usurpateurs, qu'on nomme les *Rois bergers*, y habitoient : et cet endroit a toujours été fort exposé aux incursions des Arabes pasteurs : on y trouve même encore de nos jours une horde de bédouins, qui font paître leurs bestiaux jusques dans ce district, qu'on a appelé la *petite terre de Gosen.*

Comme notre but n'a été que de faire sentir en quoi la religion de l'ancienne Egypte différoit essentiellement de la religion de la Chine, on nous dispensera d'entrer dans de longues discussions sur les panégyres ou les fêtes, dont le nombre n'a point été aussi prodigieux qu'il paroît d'abord l'être ; car toutes les provinces ne célébroient point ces solemnités à la fois ; et il y en a plusieurs qu'on regarde comme différentes, quoiqu'elles aient peut-être été au fond les mêmes. La fête des bâtons, qu'on avoit fixée à l'équinoxe d'automne, est probablement la même qu'on

célébroit à Paprémis dans le Delta, où les dévots se livroient une espèce de combat avec des perches ou des bâtons, dont Hérodote dit avoir été témoin, et on lui assura qu'il n'y avoit jamais personne de tué. Ainsi cette folie, quelque grande, quelque répréhensible qu'elle ait été, ne doit cependant point être mise en parallèle avec les combats des gladiateurs en Italie. La fête qu'on célébroit au lever de la canicule, ne semble pas avoir différé de la fête des lampes, qui concernoit la ville de Saïs. Enfin, ce que les Grecs ont nommé les *niloa*, et les Romains les jours de la naissance d'Apis, coïncidoit avec la fête qu'on solemnisoit au solstice d'été, comme Héliodore s'en explique positivement. C'est alors que toute l'Egypte offroit le plus beau spectacle qu'on pût y voir pendant le cours de l'année : c'est alors que des hommes, naturellement sombres et rêveurs, faisoient au moins de grands efforts pour surmonter leur mélancolie. Niebuhr dit avoir observé que les Egyptiens modernes ne sont jamais véritablement joyeux, lors même qu'ils tâchent de l'être ; et je crois qu'il en étoit à-peu-près ainsi dans l'antiquité, quoique les prêtres n'eussent rien négligé pour rendre leurs théophanies, leurs panégyres et leurs pompes très-diver-

tissantes; et c'est ce qu'Ovide nomme les délices du Nil. Les anciens médecins, qui ordonnoient à de certains malades de faire le voyage d'Alexandrie pour se guérir, n'espéroient sûrement point tant de la bonté de l'air, que de la diversité des objets singuliers et des spectacles que l'Egypte offroit souvent, et où la débauche la plus grossière n'étoit que trop mêlée. Cependant, on doutera toujours, quoi qu'en ait dit Juvénal, que les indigènes du pays aient constamment porté la dissolution au même point où la portèrent les Grecs de Canope ; car il ne paroît pas qu'il y ait eu dans le monde entier un endroit comparable à Canope.

. . . . Horrida sanè
AEgyptus ; sed luxuriâ, quantum ipse notavi,
Barbara famoso non cedit turba Canopo.

Quant à Alexandrie, Polybe assuroit que de son temps on n'y trouvoit pas d'autres honnêtes gens que les Egyptiens indigènes, qui formoient à peine la troisième partie des habitans : tout le reste étoit un mélange de Grecs, de Juifs, et d'hommes ramassés dans la boue des différentes contrées de l'Europe et de l'Asie.

Outre le sabbat, que les Egyptiens paroissent

avoir observé fort régulièrement, ils avoient une fête fixe à chaque nouvelle Lune, une au solstice d'été, une au solstice d'hiver, une troisième à l'équinoxe du printemps, et une quatrième à l'équinoxe d'automne. Toutes leurs autres fêtes, hormis celle qui répondoit au lever de la canicule, étoient mobiles, et les prêtres seuls savoient dans quel ordre elles devoient s'arranger; ce que les particuliers ne pouvoient même prévoir : car cela dépendoit de différentes combinaisons souvent arbitraires : ils transféroient, comme ils vouloient, les fêtes qui coïncidoient dans des néoménies ou dans les jours équinoxiaux et solstitiaux.

Aucun savant moderne n'a pu expliquer pourquoi ces prêtres de l'Egypte retinrent avec tant d'opiniâtreté l'usage de l'année vague dans les affaires de religion. Ils exigeoient un serment horrible de tous les rois au moment de leur inauguration, par lequel ces princes promettoient et juroient de ne pas abolir l'année vague, qui étoit trop courte de cinq heures, quarante-huit minutes et trente-sept secondes, faute d'un jour intercalé en quatre ans (*).

(*) Les prêtres de l'Egypte n'intercaloient un jour que dans la quatrième année fixe ou sacrée.

Les Juifs, les plus mauvais astronomes qui aient jamais existé, si l'on en excepte peut-être les Chinois, tenoient de temps en temps un conseil secret, pour savoir s'ils ajouteroient à leur année lunaire un mois, ou s'ils ne l'ajouteroient point. Or dans ce conseil ils n'admettoient ni le roi, ni le grand-prêtre, parce que le grand-prêtre avoit intérêt qu'on n'intercalât pas : le roi au contraire avoit intérêt qu'on intercalât. Ainsi le suffrage ou la voix délibérative de l'un et de l'autre étoit nécessairement suspect (*). Là-dessus je me suis imaginé que le souverain étoit à-peu-près dans le même cas en Egypte, et les prêtres se souvenoient fort bien de ce qui étoit arrivé, lorsqu'on ajouta cinq jours à l'année; car alors les Pharaons déclarèrent qu'ils choisissoient un de ces cinq jours pour se reposer, et ils ne vaquoient à aucune affaire, dit Plutarque. D'un autre côté, l'ordre sacerdotal prétendoit conserver le droit de dresser le calendrier, ce que lui seul pouvoit faire aussi long-temps que l'année vague subsistoit;

(*) Voyez *Mos. Maimonid. de consecratione kalendar. et ratione intercalandi.* Les rois de Judée pouvoient, dans de certaines circonstances, avoir intérêt que l'année fût de treize mois : mais il ne falloit pas faire dépendre tout cela de la volonté des hommes.

il n'en résultoit d'ailleurs aucun désordre dans la vie civile : car tout ce qui avoit du rapport à l'agriculture et au débordement du Nil, étoit fort exactement réglé par des fêtes immobiles, qui indiquoient au peuple les nouvelles lunes, les équinoxes et les solstices. Enfin, c'est de l'Egypte que la Grèce et l'Italie avoient reçu les deux seuls calendriers supportables dont on y ait fait usage. Lucain dit que César, après avoir soupé avec Cléopâtre, se vanta que l'année Julienne ne le céderoit pas en rien aux fastes d'Eudoxe :

Nec meus Eudoxi vincetur fastibus annus.

Mais il n'y a pas d'apparence qu'un homme qui avoit soupé avec Cléopâtre, ait parlé de toutes ces choses ; et d'ailleurs Eudoxe avoit étudié chez les Egyptiens, et César employa un Egyptien même : ainsi il ne pouvoit se vanter tout au plus que de sa bonne volonté.

Je terminerai cet article par quelques considérations sur le prétendu zèle à faire des prosélytes qu'on attribue aux Egyptiens, parce qu'on trouve dans différentes contrées une infinité de temples où le service divin se faisoit précisément suivant les rits Isiaques, par des prêtres rasés, vêtus de lin, et dont

la probité étoit très-suspecte. Mais jamais les véritables Egyptiens ne se soucièrent de faire des prosélytes ; et ce sont des Grecs Asiatiques qui ont porté le culte d'Isis dans les îles de l'Archipélague, à Corinthe, à Tithorée, et dans presque toutes les villes d'Italie, où l'on recevoit les Néophythes, sans les soumettre à la circoncision, qu'on regardoit en Egypte comme une opération indispensable. Quelques temples d'Isis, tels que celui de Bologne, peuvent avoir joui de revenus fixes, parce qu'ils étoient fondés par des familles romaines, ou par de riches affranchis ; mais la plûpart des autres n'étoient desservis que par des prêtres mendians, qui heurtoient aux portes avec leurs sistres, et ils faisoient croire au vulgaire qu'il n'y avoit point de différence entre commettre un énorme sacrilége, et leur refuser l'aumône.

Ecquis ita est audax, ut limine cogat abire
Jactantem Phariâ tinnula sistra manu?

OVID. de Pont. I.

Ce mal vint bientôt à son comble, sans que la police, qui vouloit l'arrêter à Rome et en Italie, ait pu y réussir, parce que le Sénat et les Empereurs employèrent d'aussi mau-

vais moyens pour extirper les Isiaques, que pour extirper les Juifs et les Astrologues.

Au reste, nous ne voulons pas nier absolument que sous le règne des Ptolémées, il ne se soit mêlé de temps en temps parmi ces vagabonds, et même parmi les Galles, de vrais Egyptiens, que la pauvreté persécutoit chez eux, et qui étoient des gens de la lie du peuple, dont toutes les espérances se fondoient sur la crédulité et la superstition.

SECTION VIII.

De la Religion des Chinois.

CEUX qui ont tenté de mettre de l'ordre dans ce nombre prodigieux de religions qu'on sait avoir régné dans le monde depuis son origine jusqu'au temps de l'empereur Auguste, croient qu'on peut les réduire en trois classes, c'est-à-dire le barbarisme, le scythisme et l'hellénisme. Je n'examinerai point si cette distinction a été bien ou mal faite, et si ce cercle a assez de circonférence pour embrasser toutes les espèces et toutes les variétés : mais on a certainement dû établir une classe particulière, où l'on pût rapporter le

culte que les colonies Scythes ou Tartares introduisirent dans tant de contrées sauvages ; et on ne sauroit plus douter aujourd'hui que la religion des anciens Chinois n'ait été une branche du scythisme, qui étoit approprié au caractère d'un peuple grossier, inquiet, ambulant ou nomade ; mais qui ne convenoit guère à une société paisible et bien policée. Aussi jamais les Tartares n'ont-ils conservé leur religion, lors même qu'ils ont su conserver leurs conquêtes, ou leurs établissemens ; et c'est par cette même raison que la Chine a adopté le culte Indien, quoique ce pays, situé aux extrémités de notre continent, et comme séparé du reste du monde, auroit dû retenir, à ce qu'il semble, beaucoup mieux qu'aucun autre, ses institutions nationales ; mais elles manquoient de force.

J'entrerai d'abord dans quelques discussions sur le plus ancien monument des Chinois, qui est indubitablement la table de l'*y-king*, dans laquelle Leibnitz a cru voir les élémens de l'arithmétique binaire ; mais la conjecture de ce grand homme est beaucoup trop ingénieuse ; et il y a lieu d'être surpris de ce que lui, qui connoissoit l'histoire des anciens Germains, n'ait pas trouvé

aussi chez eux une espèce d'*y-king*, qui n'est assurément autre chose que la table des sorts, et je crois que dans l'antiquité, presque tous les Scythes ont fait usage de cette devination. L'*y-king* des Chinois renferme soixante-quatre marques, composées de lignes droites, dont les unes sont brisées et les autres entières. Or celui qui consulte le sort, prend en main quarante-neuf baguettes, et les jette à terre au hasard : alors on observe en quoi leur position fortuite correspond aux marques de l'*y-king*, et on en augure bien ou mal, suivant de certains points dont on est d'accord ; et c'est Confucius qui a prescrit le plus de règles pour ce genre de sortilége, ce qui a fait un tort infini à sa réputation aux yeux de tous les véritables philosophes, et même de ceux qui peuvent lire sans préjugés et sans prévention l'histoire de la Chine.

Que les anciens Germains aient eu des baguettes, qu'ils jetoient tout comme les Chinois les jettent encore aujourd'hui, c'est un fait dont nous sommes bien exactement instruits par Tacite (*) ; et j'ai déjà eu occa-

(*) Tacite dit que chez les Germains, qui étoient Scythes d'origine, le prototype de la rabdomancie ou l'*y-king*, se trouvoit gravé sur les baguettes : mais cela revient au même, et on verra que les Chinois se servent aussi quelquefois de baguettes inscrites.

sion de démontrer ailleurs que c'est là l'origine des premiers *buchstaben*, terme qu'on a conservé jusqu'à nos jours, quoiqu'il signifie maintenant des choses très-différentes.

La manière dont d'autres nations Scythiques, fixées dans le nord de l'Europe, ont jeté les runes, n'a différé en rien de la pratique décrite dans le quatrième livre d'Hérodote (1), qui dit que les Scythes n'avoient de son temps d'autre devination que celle qu'on emploie dans la plûpart des pagodes de la Chine, où le prototype de la Rabdomancie est attaché contre un mur (2). Ceux qui veulent interroger le sort opèrent comme on vient de le dire, et on observe en quoi

(1) Il est vrai qu'Hérodote dit, qu'il y avoit aussi dans la Scythie des hermaphrodites, qui employoient à la devination des feuilles d'arbres. Mais je devrois faire une dissertation tout exprès, si je voulois ici expliquer ce que c'étoit que ces hermaphrodites d'Hérodote, et cette devination par les feuilles, qui ne semble pas avoir été inconnue aux Chinois. On peut consulter encore sur la rabdomancie des Scythes et des Mèdes, *Dio. Lib. I. tertiae compositionis.*

(2) Dans quelques pagodes, ces baguettes sont plates, longues d'un demi-pied, et chargées de caractères; mais on en trouve d'autres, dont on peut voir la description dans Mendoza. *Historia della China, Lib. II, cap. IV.*

leur jet s'accorde avec les traits de l'*y-king*, où il n'est, par conséquent, non plus question de l'arithmétique binaire que de l'algèbre ; et le terme de grimoire eût été ici appliqué beaucoup plus heureusement par Leibnitz, qui étoit en correspondance, comme on sait, avec les jésuites de Paris, et sur-tout avec le P. Bouvet. Cependant, ces religieux lui ont laissé ignorer que les Chinois n'emploient leur *y-king* qu'à des sortiléges très-répréhensibles ; et si ce Philosophe eût été instruit de toutes les circonstances, comme on l'est maintenant en Europe, il eût d'abord changé d'idée ; car jamais homme ne fut plus éloigné que lui de chercher la réalité dans de vaines superstitions. Et lorsqu'il entreprit de justifier les Chinois sur quelques imputations qu'on leur faisoit alors, il avoua ingénuement qu'on ne peut trouver dans leurs livres qu'ils aient eu de véritables notions sur la création du monde (*) ; ce qui affoiblit leur déisme. Car ceux-là sont encore éloignés d'être déistes, qui ne reconnoissent pas dans l'Eternel le fabricateur libre de l'univers et le maître de la nature, comme parle Newton.

(*) Voyez le recueil de ses lettres, et les notes qu'il a faites sur les traités de Longobardi et d'Antoine de Sainte-Marie.

Lorsque

Lorsque le P. Mersenne fit imprimer qu'il connoissoit jusqu'à douze athées en une maison de Paris, et que le nombre total montoit à soixante mille dans cette ville, la police vint arrêter les exemplaires de son ouvrage : on y inséra des cartons, et cette calomnie grossière, hasardée par un moine mendiant, qui vivoit aux dépens du public, fut rayée. Mais on n'usa pas de cette précaution à l'égard du traité de Longobardi, autre moine, qui n'accusoit point d'athéisme cinquante ou soixante mille hommes, mais tous les Lettrés de la Chine en général. D'abord une imputation de cette nature ne put jamais provenir d'un principe de charité ; car elle est pour cela trop atroce, et plus elle est atroce, plus elle devroit être démontrée clairement ; cependant rien au monde n'a moins été démontré. Ces prétendus Lettrés sont des personnages dont l'ignorance est très-profonde : ils disputent souvent sans se comprendre les uns les autres ; et comme ils ne sauroient plus alors se servir de leur langue, ils ont recours à leur éventail, avec lequel ils tracent le caractère des mots dont ils veulent indiquer le sens. Enfin, jamais idiome ne fut moins propre à discuter des sujets de métaphysique que le Chinois, ap-

pelé par les voisins mêmes de la Chine *la langue de confusion*, parce que les obscurités et les équivoques y sont très-fréquentes. Toutes les règles de grammaire et de syntaxe qu'on a inventées pour rendre les autres langues distinctes, claires et intelligibles, sont inconnues dans celle-ci qui n'a d'ailleurs que trois temps, et quinze ou seize cent mots radicaux, parmi lesquels on n'en trouve aucun qui soit synonyme de celui de Dieu, ni aucun qui soit synonyme de celui de *création* ou *créateur* : plus on y emploie de circonlocutions, plus on s'y embrouille. Si donc quelques Lettrés de ce pays sont tombés dans des erreurs sur l'essence de la Divinité, il ne s'ensuit nullement qu'ils soient athées, puisque leur superstition même dépose du contraire. Tout ceci s'explique de la manière la plus claire, lorsqu'on se donne la peine de réfléchir à un passage que nous avons extrait de la description de la Chine, du P. Duhalde, tom. 3, pag. 46.

« Les plus habiles docteurs de la Chine, » *dit-il*, à un peu de morale près, ignorent » ordinairement les autres parties de la philosophie. Ils ne savent ce que c'est que » raisonner avec quelque justesse sur les effets de la nature, qu'ils se mettent peu en

» peine de connoître, sur l'ame, sur le pre-
» mier être, qui n'occupe guère leur attention,
» sur l'état d'une autre vie, sur la néces-
» sité d'une religion. Il n'y a pourtant point
» de nation qui donne plus de temps à l'é-
» tude : mais leur jeunesse se passe à ap-
» prendre à lire, et le reste de leur vie à
» remplir les devoirs de leurs charges, ou à
» composer des discours académiques. C'est
» cette ignorance grossière de la nature qui
» fait qu'un grand nombre attribue presque
» toujours ses effets les plus communs à quel-
» que mauvais génie.

Nest-ce point réellement une injustice de vouloir que de tels hommes parlent et écrivent en philosophes ou en métaphysiciens? Et ne reconnoît-on pas ici beaucoup mieux des superstitieux que des athées? Au reste, lorsqu'on a prétendu qu'on ne trouvoit aucune idée de la création de l'univers dans les livres chinois, cela ne peut s'entendre tout au plus que de ceux qui ont été composés avant le treizième siècle; car sous la dynastie des Mongols, on vit paroître quelques Auteurs, tels que *Hou-ping*, qui parlèrent de l'origine du monde à-peu-près comme en parlent les Mahométans.

Après l'*y-king* ou la table des sorts, quel-

ques-uns font suivre immédiatement dans l'ordre des livres canoniques le *chou-king*, qui n'est pas un ouvrage original, complet et suivi; mais un recueil imparfait de quelques traits d'histoire, de quelques lieux communs de morale, et de différentes superstitions. On ne connoît pas le véritable compilateur de cette pièce, qui mériteroit bien mieux le nom de *rapsodie* que ne l'ont mérité l'Iliade et l'Odyssée; mais on voit clairement qu'il vivoit dans des temps très-postérieurs aux événemens dont il parle. On dit même que le *chou-king* n'a été rédigé que dans le siècle où écrivoit Hérodote, et il sera toujours impossible de savoir ce que le rédacteur y a ajouté de son chef, et ce qu'il en a retranché. Comme ensuite ce livre fut brûlé et rétabli, il ne peut manquer d'être suspect, à plusieurs égards, aux yeux des plus habiles critiques de l'Europe. Cependant on y reconnoît des traces d'antiquité, et les Chinois paroissent avoir été alors, comme les autres Scythes, très-sujets à s'enivrer dans les provinces septentrionales, qui sont les premières où ils aient formé des établissemens : car on leur fait de fréquentes remontrances sur le danger du *sampsu*, dont les buveurs se blasent; parce que c'est une espèce d'eau-de-vie

tirée du riz, du millet, du froment, et même, comme on le prétend, du blé sarrasin, que nous croyons être inconnu dans ce pays, où la graine doit en avoir été apportée d'ailleurs; et il y a des voyageurs qui regardent aussi la vigne comme étrangère à la Chine, où, suivant eux, elle n'existoit pas encore du temps de Confucius; mais cela est incertain; et tout ce qu'on sait, c'est qu'anciennement, comme aujourd'hui, les Chinois n'exprimoient aucune liqueur du raisin; mais leur première méthode pour tirer du riz une boisson spiritueuse, semble avoir été la même que celle qu'emploient les Tartares pour distiller le lait de jument. Il n'est point encore parlé dans le *chou-king* de l'usage du thé, et nous ignorons comment on y remédioit alors à la mauvaise qualité des eaux, que les anciens Troglodytes corrigeoient par l'infusion du paliurus, que je soupçonne être l'arbre le plus propre à rendre potables les sources amères de l'Arabie et des côtes de son golfe; et il se peut même que ses propriétés l'emportent sur celles du théier.

Il seroit très-difficile de donner au lecteur une idée de la manière bizarre dont on a traité dans le *chou-king* quelques objets relatifs à la physique. On y voit non-seulement

paroître les cinq élémens chinois ; mais le compilateur prétend encore que chacun de ces élémens a un goût particulier ; de sorte que, selon lui, tout ce qui brûle est amer : tout ce qui se sème et se recueille, ajoute-t-il, est doux, et c'est dommage que pour le prouver, il n'ait point cité la moutarde ou la coloquinte. Nous ne savons pas comment on a voulu trouver dans de si profondes absurdités quelque rapport avec le traité d'Ocellus-Lucanus ; car ce sont là des mystères qu'il nous a été impossible de dévoiler. D'ailleurs Ocellus étoit un homme qui raisonnoit fort inconséquemment, comme on le voit par les deux argumens qu'il emploie, lorsqu'il s'agit de prouver l'éternité du monde, systême qu'il n'avoit pas imaginé ; mais personne ne l'a plus mal défendu que lui.

La physique et l'histoire naturelle sont les deux points contre lesquels les livres canoniques des anciens peuples de l'Asie ont le plus grossièrement péché ; mais ce qu'on lit dans le *Chou-king*, *partie IV*, *chapitre 4*, *pages* 171 *et* 172, sur les sortilèges, est diamétralement opposé à la saine raison, et nous nous contenterons d'en citer ici un passage.

« Si les grands, les ministres et le peuple

» disent d'une manière, et que vous soyez
» d'un avis contraire, mais conforme aux
» indices de la tortue et du chi, votre avis
» réussira. »

» Si vous voyez les grands et les ministres
» d'accord avec la tortue et le chi, quoique
» vous et le peuple soyez d'un avis contraire,
» tout réussira également. »

» Si le peuple, la tortue et le chi sont
» d'accord, quoique vous, les grands et les
» ministres, soyez d'un sentiment opposé,
» vous réussirez en dedans, et échouerez
» au dehors. »

» Si la tortue et le chi sont contraires à
» l'avis des hommes, ce sera un bien de ne
» rien entreprendre : il n'en résulteroit que
» du mal. »

La première idée que la lecture de ce passage fait naître, c'est que le compilateur du *Chou-king* étoit un Chinois en délire : mais il faut considérer que la mauvaise coutume d'interroger l'oracle de Delphes, sur toutes sortes d'affaires publiques et privées, n'a point empêché les Grecs de devenir une nation policée et florissante : or il en est de même par rapport aux superstitions dont on vient de parler ; elles n'ont empêché ni les cultivateurs de la Chine de labourer

leurs terres, ni les artisans de la Chine de poursuivre leurs métiers. Et quand il y a eu dans ce pays des Princes éclairés et des Ministres habiles, ils n'ont non plus été dupes de la tortue, que le Sénat romain étoit dupe des poulets sacrés, ou l'Aréopage et le collége des Amphyctions, de la Pythie. Cependant il seroit très-à souhaiter qu'on pût purger l'esprit des Chinois de toutes ces chimères: car si le corps de l'état n'en est point constamment ébranlé, au moins y a-t-il toujours parmi le petit peuple quelques malheureux qui en souffrent.

Il seroit facile dans un pays bien policé d'imaginer quelque moyen pour faire subsister les aveugles sans leur permettre de mendier, et de dire la bonne-aventure: cependant les aveugles, qui mendient en foule à la Chine, ont acquis par leurs folles prédictions tant d'empire sur la populace, qu'on s'est servi d'eux pour y répandre les dogmes de la religion catholique dans les carrefours: ils avoient reçu de l'argent de quelques riches Néophytes, et tandis qu'on continua à les payer, ils conseillèrent le baptême à ceux qui les consultoient sur l'avenir. Quant aux moines, qui ont dans leurs pagodes des baguettes pour interroger le sort, le gouvernement pourroit

aisément leur ôter ces baguettes, et leur défendre d'en faire d'autres; mais ceux qui ont vu des almanachs Chinois, imprimés par ordre du prétendu tribunal des mathématiques, et qui ont réfléchi à toutes les pratiques grossières et superstitieuses dont ces calendriers sont remplis, croient que le gouvernement de la Chine est extrêmement éloigné d'ouvrir les yeux sur des abus qui le déshonorent dans le dix-huitième siècle.

Il seroit superflu de vouloir entrer dans de grands détails sur les autres *Kings*, ou les autres livres canoniques: celui qu'on appelle *le Printemps et l'Automne*, n'est qu'une simple chronique de petits rois de *Lou*, et il peut y avoir eu à la Chine jusqu'à cent et vingt royaumes semblables, que la discorde, à laquelle rien ne résiste, a anéantis dans des flots de sang: car ces états se faisoient sans cesse la guerre à-peu-près comme les Aymans ou les hordes tartares; et alors les mœurs des Chinois ne différoient en rien des mœurs scythiques; puisqu'on y voyoit des princes mêmes boire dans des crânes humains, dont on avoit enlevé la chevelure, suivant la barbare coutume qu'Hérodote a décrite, et qui ressemble parfaitement à celle des Sauvages du nord de l'A-

mérique. Quant au *Chi-king*, c'est un recueil de vers ; et on y trouve, de l'aveu même des Jésuites, plusieurs pièces mauvaises, extravagantes et impies. (*Description de la Chine*, *Tome II*, *page* 369.) Il se peut très-bien que l'impiété de ces poésies chinoises n'est pas aussi grande que les Missionnaires l'ont cru ; mais ce qu'il y a de réellement bizarre dans le *Chi-king*, c'est une ode qui traite de la perte du genre humain, et où l'on attribue ce prétendu malheur à une femme : ensuite on y annonce la destruction du monde comme très-prochaine. Il n'y a pas ici de milieu : ou cette pièce a été fabriquée dans des temps fort postérieurs, suivant des idées rabbiniques : ou l'Auteur n'a compris dans le genre humain que la seule nation chinoise, et la femme dont il parle doit être la maîtresse de quelque mauvais Prince, qui, par foiblesse pour elle, aura mis les magistrats aux petites-maisons, les imbécilles dans les tribunaux, et les fripons dans les emplois. Il est fort ordinaire aux écrivains Chinois de faire des plaintes sur les malheurs sans nombre, et non sans exemple, dont l'état a été accablé par l'aveugle passion de quelques empereurs ; et on voit une seconde ode sur cette matière dans le *Chi-king* même,

où l'on décrit les affreux désordres occasionnés par *Pao-ssé*, la maîtresse d'*Yeou*, prince dévoué à l'exécration de tous les siècles, et qu'on appelle ordinairement le roi des ténèbres. Au reste, cela n'empêche point que le *Chi-king* ne soit un ouvrage très-suspect, non-seulement par rapport aux articles que les Jésuites de Pékin ont rejeté; mais même par rapport à la totalité du recueil, et il faut en dire autant du *Li-ki*. Mais la passion des Chinois pour le nombre cinq est telle qu'ils ont voulu à tout prix avoir cinq livres canoniques, pour les égaler aux cinq élémens ou aux cinq Manitous, qui, suivant eux, président aux différentes parties du ciel sous les auspices du génie suprême. Confucius a soutenu que les nombres pairs 2, 4, 6, 8 et 10 sont terrestres, imparfaits et grossiers : tandis que les impairs 1, 3, 5, 7 et 9 sont célestes, et sur-tout 5 et 9; mais il est aisé de s'appercevoir que ce préjugé, très-indigne sans doute d'un philosophe, avoit infecté une grande partie de la Scythie asiatique et européenne peut-être plusieurs siècles avant la naissance de Confucius. Et nous en avons trouvé des traces non-seulement parmi les Gètes, les Lamas, les Mongols, les Kalmouks, mais encore chez

plusieurs peuplades sauvages de la Sibérie. On dit même que les premiers Samoïedes, dont les Russes exigèrent un tribu en pelleteries sous le Czar Basile Ivanowitz, apportoient toujours ces peaux distribuées en neuf paquets. Et en examinant des inscriptions trouvées en Laponie, je me suis aussi d'abord apperçu que ce nombre mystique y domine ; ce qui n'est point surprenant, si les Lapons descendent des Kalmouks ou des Huns, comme on voulu le démontrer de nos jours par l'analogie du langage (*).

Dans ce qu'on nomme aujourd'hui l'ancienne religion de la Chine, il n'existe plus ni prêtres, ni clergé, si l'on en excepte la personne du Prince, qui a réuni en lui toute l'autorité du sacerdoce et de l'empire. Ceux qui forment le tribunal des rits, ne sont ni sacrés ni même capables d'offrir les grands sacrifices : l'Empereur leur fait donner, quand

(*) Ces caractères trouvés en Laponie sont tracés de la sorte :

I I I X X X I I I. † † † I I I X X X.

Cette formule est répétée plusieurs fois dans différens endroits, et donne toujours deux fois neuf ou dix-huit. Voyez *Knud Leems professors der Lappischen Sprache. Nachrichten von den Lappen.* Pag. 221. Leipz. 1771.

il veut, une bastonnade comme à des esclaves, ou les renvoie chez eux ; alors ils rentrent dans la foule et la classe des hommes ordinaires. Lorsque les eunuques gouvernoient l'empire, le tribunal des rits n'étoit aussi rempli que de châtrés.

A la Chine, le despotisme a renversé le sacerdoce, et l'a comme foulé aux pieds : car il est bien certain que jadis les Chinois ont eu des prêtres, ainsi que toutes les autres nations Scythes. Nous ne nions pas que les Kans n'aient toujours eu droit de faire eux-mêmes de certains sacrifices, et d'immoler de certaines victimes : on pourroit même croire que c'est en cette qualité qu'ils se sont fait appeler *fils du ciel* ; et il n'y a qu'une simple différence de dialecte entre le titre de *Tan-jou*, qu'on a donné aux princes des Kalmouks ou des Huns, et celui de *Tien-tse*, qu'on donne aux empereurs de la Chine : mais toutes les affaires de religion n'ont pas été de la compétence des Kans : aussi voyons-nous que les Mongols et les Mandhuis ont laissé subsister jusqu'à un certain point l'autorité des *Kutuktus*, qui suivent les grandes hordes, où on les trouve campés à peu de distance de la tente du Prince, ou bien ils résident à la cour même, comme le *Ku-*

tuktus de Pékin, où la religion du grand Lama domine, parce qu'elle est suivie par les Tartares qui ont conquis la Chine en 1644. Mais plusieurs siècles avant l'époque de cette conquête, l'extinction totale de l'ancien sacerdoce chinois avoit fait confier au magistrat l'instruction publique, usage que quelques écrivains modernes ne sauroient assez louer; mais comme ce pays est plein de sectes, les magistrats de toutes ces provinces n'ont point une religion uniforme, et quoiqu'ils prêchent sur les mêmes sujets, leurs opinions particulières peuvent aisément prédominer, dès qu'ils se sentent quelque zèle soit pour, soit contre les opinions des sectaires de *Fo* et de *Lao-kium*. Il est ridicule de croire que de petits Mandarins ne se laissent point entraîner par les séductions des Bonzes, qui ont tant de fois entraîné toute la cour au point que l'on a vu l'empereur *Kao-tsou* descendre de son trône, et se faire novice dans une bonzerie. S'il existoit un pays où le culte fût uniforme, alors la meilleure méthode pour donner à l'instruction publique toute la force qu'elle peut humainement avoir, ce seroit de la faire faire alternativement par le magistrat et le clergé, suivant des formulaires invariables et approuvés

par l'état. Alors on ne se plaindroit plus si amèrement de la foule des mauvais prédicateurs ; car ils seroient tous également bons.

On trouve qu'il y a eu jadis à la Chine un grand-prêtre, nommé le *Tai-che-ling*, dont le pouvoir a diminué à mesure que la puissance du Prince a augmenté. Cette révolution et beaucoup d'autres, énervèrent tellement la religion nationale, dont les dogmes étoient d'ailleurs mal liés entre eux, qu'il fallut avoir recours à une religion étrangère ; et on adopta celle des Indes. Mais malheureusement elle n'étoit plus dans sa pureté primitive, et c'est *Fo* ou *Buldha* qui avoit sur-tout travaillé à la corrompre, en y introduisant la doctrine du repos et de la méditation, d'où naquit le monachisme, ou plutôt ce fléau dont je parlerai plus amplement dans l'instant.

Les Chinois auroient beaucoup mieux fait de conserver dans toute son étendue l'ancien ministère de leur *Tai-che-ling*, que de s'abandonner aux Bonzes, nation paresseuse et avide, qui ne tient par aucun lien à la constitution de l'état : soit qu'elle mendie, soit qu'elle possède des terres, la superstition lui est également nécessaire : c'est par-là qu'elle acquiert, c'est par-là qu'elle

conserve. Il étoit d'autant moins expédient de souffrir des religieux adonnés au fohisme, que la Chine avoit déjà alors d'autres moines qui suivoient l'ancienne secte des immortels, dont il est parlé dans Hérodote et dans Platon, qui en avoit eu connoissance, parce que de son temps elle étoit répandue au nord de la Grèce, et dès-lors les Gètes l'avoient portée dans la Valachie et la Moldavie.

Il n'est point absolument étonnant que les Chinois n'aient pu imaginer eux-mêmes une religion convenable au génie et aux mœurs d'un peuple civilisé : mais on s'étonne de ce qu'en choisissant parmi les religions étrangères, ils aient fait un si mauvais choix (*). Dans les temps dont il s'agit, le culte des Parsis étoit préférable au Fohisme; et surtout pour un peuple pauvre comme celui de la Chine : car les Parsis n'avoient point alors de moines, et leurs dogmes étoient précisément faits pour encourager l'agriculture : aussi les Princes de l'Asie, qui les ont reçus dans leurs états, ne s'en sont-ils

(*) Quelques historiens disent que l'empereur *Ming-ti* introduisit la religion indienne à la Chine, à l'occasion d'une apparition et d'une prophétie de Confucius; mais ce sont là des fables grossières.

point

point repentis ; et il seroit à souhaiter qu'on pût dire cela en Europe des Juifs, qui auroient d'autant plus besoin d'être réformés qu'ils ne veulent pas se former eux-mêmes ; et ils font l'usure comme au temps de Moïse. Au reste, quelque corrompu que fût le culte des Indes, lorsqu'on l'apporta à la Chine, il y restoit encore quelques institutions fort propres à corriger la férocité naturelle d'un peuple Scythe : car le novateur *Budha* n'avoit point diminué cette horreur pour l'effusion du sang humain, qui caractérisa toujours les dogmes des Indous, qui ont par-là racheté différentes superstitions, qu'on leur pardonne ou que l'on ne leur objecte pas. Les Bonzes vouloient même abolir à la Chine le supplice de mort ; mais ce supplice ne sauroit être aboli dans un état despotique, où rien n'est plus variable que la volonté des Princes qui se succèdent toujours sur un trône chancelant. L'avis des Bonzes, loin d'avoir prévalu à l'égard des coupables, n'a pas même été adopté à l'égard de leurs familles innocentes, que le gouvernement de la Chine traîne toujours sur l'échafaud, si l'on en excepte les femmes, qu'on vend comme esclaves, suivant la maxime des Scythes dont parle

Hérodote (*); et ce sont des Colonies scythiques qui ont répandu cette coutume en Russie, où elle a subsisté jusqu'à nos jours.

L'ancienne religion de la Chine consistoit principalement dans des sacrifices qu'on offroit sur des montagnes, où les Empereurs se rendoient avec le grand-prêtre, et ils y immoloient vraisemblablement l'un et l'autre des victimes. On montre dans la province de *Chan-tong* une montagne appelée *Tai-chan*, que quelques Chinois regardent comme la plus haute de leur pays; or on sait et par la tradition et par l'histoire, que c'est sur son sommet que l'on a long-temps sacrifié. Mais les inscriptions qui doivent y exister paroissent fort suspectes; quoiqu'il ne soit pas impossible qu'on y rencontre quelques monumens comme sur plusieurs hauteurs du nord de l'Europe, où les Scandinaviens ont entassé des pierres prodigieuses, quelquefois chargées de runes; et les caractères de la Laponie, dont on vient de parler, étoient taillés dans des poteaux plantés sur la crête

(*) *Quos morte Rex afficit, eorum ne liberos quidem relinquit; sed universos mares interficit, fœminis nil laesis.* Herod. Lib. IV.

d'un rocher très-élevé, où des débris d'ossemens confusément épars prouvent que les Lapons ont fait des immolations plusieurs années de suite, et cette particularité n'affoiblit assurément point le sentiment de ceux qui regardent ces peuples comme une filiation des Huns ; puisqu'on connoît, dans la province du *Chen-si*, la montagne où les Huns eux-mêmes ont sacrifié. Enfin, on trouve dans la Tartarie et une partie de la Sibérie des élévations semblables, sur lesquelles les voyageurs ont encore vu de nos jours pratiquer des cérémonies religieuses ; et cette coutume doit avoir été presque générale parmi la plûpart des Scythes, dont les Chinois descendent indubitablement, et le nom de leur grand-prêtre paroît avoir été relatif à des sacrifices offerts dans des lieux élevés. Mais la difficulté est de savoir à quelles espèces de divinités on les adressoit : car la théologie chinoise a rempli le ciel et la terre d'une innombrable foule de génies, parmi lesquels ceux des montagnes ou les Oréades occupent un rang très-distingué ; et on leur témoigne encore aujourd'hui des honneurs divins dans toute l'étendue de l'Empire, où les pagodes les plus célèbres

sont situées sur les plus hautes montagnes. (*Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine.*)

Des hommes qui n'avoient ni villes ni forteresses, et qui étoient souvent en guerre, comme les sauvages des pays froids y sont presque toujours, ont pu trouver sur les hauteurs une retraite après avoir été battus dans les plaines : il est donc assez naturel qu'on ait choisi ces asiles pour y remercier le ciel ou pour l'implorer de plus près ; et insensiblement on aura fixé sur les montagnes des divinités locales pour leur offrir le sang des victimes, qu'on avoit d'abord offert au ciel visible : car l'invention des génies ou des fantômes qu'on appelle ainsi, paroît postérieure au culte des astres et du firmament.

Lorsque le P. Lecomte soutient dans ses mémoires, que les Chinois ont honoré le créateur dans le plus ancien temple de l'univers, aussitôt la Sorbonne alarmée mal-à-propos condamna cette proposition (*). Cependant

(*) *Censura facultatis theol. paris. lata in propositiones excerptas ex libris.* Mémoires sur la Chine, histoire de l'édit de l'empereur Cang-hi, et lettres sur les cérémonies chinoises.

on ne voit pas en quoi une telle proposition a pu être de la compétence de la Sorbonne; vu qu'il s'agit ici d'un simple fait historique, qui n'intéresse en quelque manière que ce soit la religion qu'on professe en France. Il falloit laisser juger de toutes ces choses des historiens et des philosophes, et alors on se seroit apperçu clairement que le fait hasardé par le P. Lecomte est une fable, et non une hérésie. Dans les siècles les plus reculés les Chinois n'avoient pas même des temples, puisqu'ils sacrifioient sur les montagnes comme les autres Scythes asiatiques : et si Leibnitz n'a pu découvrir aucune trace de la création du monde dans leurs livres écrits long-temps après qu'ils furent policés, il est aisé de s'imaginer quelles ont dû être leurs idées lorsqu'ils étoient encore barbares, et leur barbarie paroît avoir été très-grande jusque vers l'an 1122 avant notre ère; car on dit qu'alors un conquérant, nommé *Vou-vang*, vint avec deux ou trois mille hommes s'emparer de la Chine, où il fit quelques loix, et où il tâcha de fixer les habitans, qui inclinoient encore vers la vie ambulante, puisqu'ils transféroient souvent leurs bourgades, qui n'étoient que des assemblages de cabanes portatives et des tentes.

Alors toutes les connoissances historiques consistoient en quelques traditions sur les successeurs de l'ancien Kan *Fo-hi*, que sa mère conçut miraculeusement ; car il n'eut point de père, à ce que disent les mythologistes de la Chine, qui doivent avoir copié cette fable sur celle qui a eu cours parmi les Scythes, qu'on sait aussi avoir rapporté leur origine à une fille qui accoucha par prodige d'un enfant appelé *Scytha*, suivant Diodore de Sicile ; car Hérodote prétend qu'elle n'étoit pas vierge, et lui suppose un commerce avec Hercule, dont il n'est jamais question dans les fables scythiques. Au reste, Hérodote et Diodore s'accordent sur la figure monstrueuse de cette femme, dont les Scythes se croyoient issus : son corps depuis le bas de la poitrine ressembloit à celui d'un serpent ; et voilà ce que les Chinois disent de *Fo-hi* même (*).

La singulière analogie, qui existe entre ces

(*) Le P. Prémare, qui a fait, comme on sait, beaucoup de recherches sur la mythologie chinoise, dit qu'un Auteur, nommé *Ven-tsé*, prétend que *Fo-hi* avoit le corps d'un serpent. *Quant à son père,* ajoute-t-il, *les Chinois disent qu'il n'en eut point, et que sa mère conçut par miracle.* Discours préliminaire du *Chou-king*, pag. 107.

traditions populaires, prouve qu'elles ont été puisées dans une source commune; et si à cela on ajoute la conformité entre l'emblême du dragon, que les Scythes et les Chinois ont porté dans leurs drapeaux, on se convaincra de plus en plus que ces deux nations sortoient d'une même tige; car les premiers drapeaux des Empereurs de la Chine étoient attachés comme des voiles de navires à leurs chars, et s'enfloient lorsque le vent les saisissoit, ainsi que les enseignes scythiques, décrites par Arrien (*).

On assure que le plus ancien simulacre religieux que les Chinois aient fabriqué a été un trépied, ou, pour parler d'une manière

(*) On s'est contenté d'indiquer ce passage d'Arrien dans la préface, mais ici nous en insérerons la traduction latine.

Signa Scythica sunt dracones convenienti longitudine pendentes ex contis. Fiunt autem ex pannis inter se consutis, diversi-coloribus, capite, reliquoque corpore omni ad caudam usque simili serpentibus; in speciem maxime formidabilem, quantum potest, instructo. Utuntur autem his sophismatibus; quando quieti stant equi, nil amplius quam pannos videas diversi-colores ad inferiora dependentes: quando verò currunt, inflati turgescunt in tantum ut ipsas quoque feras specie referant. TACTI. *pag.* 80.

intelligible, un grand vase à trois supports, garni de deux anses, tel que ceux dont il est parlé dans Homère et dans des vers attribués sans raison à Hésiode. Mais nous ne savons pas comment on a pu trouver du rapport entre ce trépied de la Chine et celui de Delphes, hormis qu'on n'adopte la tradition qui a eu beaucoup de vogue dans l'antiquité, et qui attribuoit la fondation du temple de Delphes à des Scythes surnommés Hyperboréens, parce qu'ils habitoient au nord des monts de la Thrace, dans lesquels les Grecs méridionaux plaçoient la source du vent appelé Borée ; de sorte qu'à leur égard toutes les peuplades répandues au de-là de la Thrace étoient hyperboréennes. Mais on en imagina d'autres vers les Alpes et même vers les Pyrénées, et ce sont celles-là qui doivent avoir sacrifié des ânes, et porté dans la Grèce les premiers plans d'oliviers, qui n'y venoient pas des environs de Saïs dans le Delta ; mais quand même les Scythes auroient fondé le temple de Delphes, que Pausanias dit avoir été dans son origine une chétive cabane, il est certain que le culte y fut ensuite très-altéré et mêlé de pratiques égyptiennes, comme nous le voyons

par le loup, qui y étoit consacré à Apollon, précisément comme dans la grande préfecture lycopolitaine de la Thébaïde.

Au reste, les anciens Chinois ne se contentèrent pas d'avoir un vase mystérieux; car ils en firent encore huit autres; et ce sont là les talismans auxquels on attacha les destinées de l'empire, partagé alors en neuf provinces, dont chacune étoit par conséquent sous la protection d'un de ces chaudrons à trois pieds.

Cette superstition bizarre ne peut avoir sa source que dans les sacrifices, où l'on aura d'abord employé des trépieds pour y cuire les victimes, et on sait que les Scythes les cuisoient dans des espèces de marabouts, qui, à leur grandeur près, ressembloient aux cratères de Lesbos; ensuite on aura révéré les vases mêmes, sous prétexte que les Génies ou les Manitous s'y logeoient pour goûter la viande qui leur étoit destinée; et les Chinois leur ont offert, comme tous les Tartares, de la chair de cheval. Leurs autres victimes consistent en chiens, en cochons, en poules, en brebis et en bœufs; mais ces sacrifices cruels et sanglans n'ont pu avoir lieu lorsque les Empereurs ont exactement suivi la religion des Indes, qui ne permet en au-

cun cas le bruticide (*). Et ce n'est que depuis l'établissement de cette religion, qu'on a quelquefois défendu de tuer des chameaux, des vaches et des chevaux ; cependant le peuple les mange lorsqu'ils meurent de vieillesse, et lors même qu'ils meurent de maladie, comme on le voit tous les jours à Pékin et à Canton, sans que la police se mette en peine de faire cesser des abus, d'où il peut souvent résulter une indisposition épidémique. Il paroît que c'est l'extrême misère qui y a fait surmonter cette aversion que l'homme a naturellement pour une nourriture de cette espèce ; et tandis que la famine enlève souvent une partie de la populace dans les villes de la Chine, les Mandarins servent sur leurs tables des nids d'oiseaux, des nerfs ou des tendons de cerfs, des nageoires de requins, des pieds d'ours, des *swalofs*, des champignons des Moluques, et enfin tout ce qu'ils ont pu imaginer de plus cher et de plus exquis à leur goût.

(*) Sous le règne de l'empereur *Kao-tsu* on n'immola aucune victime pendant les grands sacrifices, et ce Prince ordonna de substituer des figures de pâte aux animaux. Mais cet usage, plus utile à la Chine qu'aux Indes mêmes, a depuis été aboli, et les bouchers ont reparu dans les sacrifices.

Après qu'on eut consacré les neuf trépieds mystérieux dont on vient de faire mention, un prince connu sous le nom de *Vou-yé* érigea encore à la Chine un autre simulacre, qui représentoit le génie du ciel sous une forme humaine, comme l'assure le P. Amiot dans les observations sur le *Chou-king*, envoyées à Deguignes. Mais ce fait nous paroît peu probable, parce que ce n'étoit point la coutume des anciens Scythes d'employer des statues dans le culte religieux; et ce qui augmente à cet égard beaucoup nos soupçons, ce sont les circonstances bizarres que le P. Amiot rapporte au sujet de ce simulacre ou de cet automate chinois, qu'on faisoit, selon lui, jouer aux échecs ou aux dames contre les courtisans disgraciés; et quand ils ne gagnoient point la partie, on les massacroit dans l'instant; ce qui arrivoit, dit-il, presque toujours. Cette fable ridicule et grossière cache vraisemblablement une coutume, qui peut être la même que celle dont il est question dans Hérodote, au sujet des Scythes accusés d'avoir fait un faux serment en jurant par le trône du roi. Soit pour les convaincre, soit pour les absoudre, on faisoit jouer entre eux les augures à une espèce de devination ou de jeu de hasard,

et ceux qui perdoient étoient mis inhumainement à mort, hormis qu'ils ne fussent tous d'accord à déclarer que l'accusé avoit fait le faux serment qu'on lui imputoit. Au reste, il est aisé d'entrevoir dans cet usage l'immolation des victimes humaines qu'on offroit, sous prétexte de prolonger la vie des rois malades, et telle est l'origine de ces dévouemens dont on cite tant d'exemples dans l'histoire chinoise, qui est éclaircie en différentes parties par nos recherches sur les mœurs scythiques.

Ce n'est proprement que parmi les Issedons, dont les uns habitoient au sud de l'Oxus, et les autres dans l'Igour, qu'on trouve les sacrifices annuels en l'honneur des ancêtres, et les offrandes faites aux morts, ainsi que cela se pratique de tout temps chez les Chinois, qui paroissent avoir eu des *miao*, c'est-à-dire des endroits où ils nourrissoient les ames, avant que d'avoir eu des temples, et on sait que cette superstition a fait un point essentiel de leur culte et de leurs rits. Aujourd'hui les Tartares Mandhuis ont très-sagement aboli le grand deuil (*) ; il duroit

(*) Les Tartares ont réduit le grand deuil à cent jours ; mais ils sont tombés de leur côté dans un autre

trois ans, pendant lesquels un fils devoit tous les jours porter un petit plat de riz ou de viande aux manes de son père; les affaires publiques lui étoient alors généralement interdites; et s'il perdoit en même temps sa mère, son deuil duroit six ans; s'il perdoit encore un enfant unique ou un frère aîné, il passoit la meilleure partie de sa vie dans les apparences de la tristesse et une inaction réelle. Jamais usage ne fut plus nuisible à la société, ni plus gênant pour l'homme social, ni plus inutile aux morts. Aussi ces cérémonies lugubres et accablantes ont-elles beaucoup influé sur le caractère des Chinois, qui ont dû avoir malgré eux recours au farceurs et aux baladins pour être de temps en temps distraits; car il en est des indispositions morales comme des indispositions physiques; les contraires s'y guérissent par les contraires. Ce singulier besoin a insensiblement rempli tout l'empire d'une innombrable foule de gens, qu'on a eu tort de nommer des comédiens, puisque ce sont des bouffons grossiers, dont le jeu n'est soutenable aux yeux et aux oreilles que de ceux

excès, en faisant des dépenses prodigieuses aux funérailles, où ils boivent et mangent comme tous les Scythes, mais plus particulièrement comme les Getes et les Issedons.

qui ont essuyé un deuil de six ans. Tout ce que des Jésuites exagérateurs avoient écrit de la perfection et de la régularité du théâtre chinois a été hautement contredit par les voyageurs modernes, qui, comme Osbeck et Torren, ne font pas le moindre cas de ces farces; aussi Bougainville, qui en vit quelques-unes à Batavia, souhaita-t-il d'abord de n'en jamais plus revoir de semblables (*). Cet écrivain judicieux paroît avoir bien observé que les Chinois ne sauroient se passer des bouffonneries de leurs saltimbanques, et ce besoin a eu, comme on vient de le dire, sa source dans l'excessive durée de leurs rits attristans, qui, à la vérité, n'ont point été les mêmes dans tous les siècles: on y fait de temps en temps des changemens essen-

(*) « Indépendamment des grandes pièces, qui se représentent sur un théâtre, chaque carrefour, dans le quartier chinois, a ses tréteaux, sur lesquels on joue tous les soirs des petites pièces et des pantomimes. *Du pain et des spectacles*, demandoit le peuple Romain; il faut aux Chinois du commerce et des farces. Dieu me garde de la déclamation de leurs acteurs et actrices qu'accompagnent ordinairement quelques instrumens. C'est la charge dn récitatif obligé, et je ne connois encore que leurs gestes qui soient encore plus ridicules. » *Voyage autour du Monde*, tom. II, pag. 224.

tiels; mais plutôt pour les outrer que pour les adoucir; car telle est la marche ordinaire de la superstition.

On ne faisoit point jadis des offrandes à de petites tablettes où le nom des morts fût écrit; mais on prenoit un enfant qui buvoit et mangeoit au nom même des manes, et il finissoit par s'écrier *pao*, c'est-à-dire, *je suis rassasié*. Là-dessus le sacrificateur répondoit, *buvez et mangez encore*. (Duhalde rapporte cet usage dans sa *description de la Chine*).

Il est impossible de savoir comment on a voulu trouver entre cêt enfant chinois, employé dans les funérailles, un rapport très-marqué avec la coutume des Egyptiens, qui, à l'issue de leur repas d'alégresse et de joie, faisoient voir aux conviés la représentation d'un mort, et on leur disoit: buvez et réjouissez-vous; car tels vous deviendrez: maxime qu'un ancien poete a renfermée dans un vers que tout le monde sait par cœur.

Aucun homme judicieux ne sauroit découvrir la moindre analogie entre ces deux usages, puisqu'à la Chine il s'agissoit d'une cérémonie funèbre, d'un sacrifice et d'un enterrement. En Egypte au contraire il s'agissoit d'une fête ou d'un grand repas, que des amis se donnoient les uns aux autres dans la

seule vue de se divertir, comme nous le savons par Hérodote et par Plutarque, qui ne disent point, et qui n'ont pas même pensé à dire que cette fête se célébroit en présence des momies ou des corps embaumés des ancêtres, qu'on mettoit d'abord dans des caveaux ; hormis qu'il n'y eût quelqu'empêchement de la part des loix, ou de la part des créanciers ; mais dans l'un et l'autre cas, c'étoit une espèce d'infamie de ne pouvoir enterrer ses parens.

D'ailleurs il n'y a pas, comme on voit, la plus foible ressemblance entre une petite statue de bois, longue tout au plus de deux coudées, qui représentoit un mort, et entre des enfans chinois bien portans, qui buvoient et mangeoient au nom de leur père ou de leur mère, lorsqu'on les portoit au tombeau.

Ainsi toutes les conformités qu'on a voulu découvrir ici sont de la même espèce que celles que Huet a vues entre Moïse et Adonis ; Fourmont entre Typhon et Jacob ; et Croëse entre les personnages de l'écriture et les héros d'Homère. Il est, selon lui, prouvé par mille circonstances qu'Ulysse, chez la nymphe Calypso, est Loth avec ses filles.

Ce qu'on a dit jusqu'à présent de la religion

religion des Chinois suffiroit pour démontrer qu'elle diffère dans tous ses points de la religion des Egyptiens : il existe même une opposition si sensible entre les rits de ces peuples, qu'il faudroit être aveugle pour ne s'en point appercevoir, ou singulièrement opiniâtre pour n'en p s convenir. On n'a jamais ouvert à la Chine aucun cadavre humain, dans l'idée de le convertir en momie; et toutes les pratiques relatives à l'art de l'embaumeur y ont toujours été et y seront encore absolument inconnues. On observe la même différence entre les dogmes sur l'état futur de l'au e : car loin que les Chinois aient oui parler de *l'Amenthès* des Egyptiens, on ne trouve dans leurs anciens Kings ou dans leurs livres canoniques, aucune notion d'un purgatoire ou d'un paradis. Et voilà pourquoi tant de savans d'Europe et tant de missionnaires ont constamment soutenu, que ce peuple ne croit point l'immortalité de l'ame. Mais en ce cas, les offrandes qu'il fait aux morts renfermeroient en elles-mêmes la plus grande contradiction dont l'esprit humain soit capable. S'il supposoit une destruction totale des facultés spirituelles, l'usage où il a toujours été de présenter des viandes aux morts, seroit, dis-je, une cérémonie sans

but, sans objet, et enfin une preuve manifeste de délire.

Mais la vérité est que les Chinois ont des idées si bizarres sur toutes ces choses, qu'ils ne peuvent naturellement admettre des endroits où les ames soient en captivité, car ils croient qu'elles deviennent *kuei-chin* ou manitous, qu'elles voltigent et conservent jusqu'à un certain point la liberté d'aller et de venir (*).

On peut répandre quelque lumière sur ceci, en rapportant une sentence prononcée à la Chine contre deux Jésuites coupables d'avoir prêché les dogmes de la religion catholique, malgré l'édit qui le leur défendoit. « Ces Bonzes, y est-il dit, ayant débité une doctrine » qui contient divers points sur la vie, la » mort, le paradis, l'enfer, et d'autres faus- » setés de cette nature, ils ont trompé plu-

(*) On ne parle pas ici du peuple de la Chine, qui suit la religion des Indes, et qui croit à la transmigration des ames, le systême le plus généralement adopté.

On ne sauroit dire que l'ancienne doctrine des Chinois, dans laquelle les ames sont supposées devenir manitous ou *kuei-chin*, exclut entièrement les peines et les récompenses : car ces manitous peuvent être tranquilles ou persécutés par les mauvais génies, qu'on appelle en chinois d'un terme qui a quelque rapport avec celui de *démons*.

» sieurs personnes par cette doctrine. Con-
» formément aux loix de l'empire, ces Bonzes
» ont mérité la mort ». Là-dessus le grand tribunal des crimes marqua sur la sentence, *qu'ils soient étranglés.* (Cette sentence est extraite des *lettres édifiantes*, *recueil* 28.)

Ceux qui rendirent cet arrêt sanguinaire étoient, comme on le voit, des hommes qui n'avoient aucune expérience des affaires de ce monde ; car Beccaria observe fort bien dans son traité des délits et des peines, qu'il ne faut jamais punir par des châtimens douloureux et corporels le fanatisme : ce crime, qui se fonde sur l'orgueil, tireroit de la douleur même son aliment et sa gloire. L'infamie et le ridicule sont, suivant lui, les seules peines qu'il faut employer contre les fanatiques ; mais il y en a une troisième beaucoup plus efficace, et qui consiste à les renfermer.

Tout ce que l'on peut conclure de la sentence chinoise que nous venons de citer, c'est que ceux qui la prononcèrent regardoient comme une chimère les endroits où l'on voudroit renfermer les ames, soit pour les punir, soit pour les récompenser ; mais ils n'expliquent en aucune manière leurs propres opinions qui ne sont ni des plus sublimes, ni des plus raisonnables.

Ils supposent les ames humaines composées de deux substances : celle par laquelle nous sentons descend, selon eux, à la mort, en terre : celle par laquelle nous pensons remonte au ciel ou dans la moyenne région de l'air. Or ils s'imaginent que ces deux substances sont tellement émues et tellement ébranlées par la piété et la dévotion de ceux qui font des sacrifices aux morts, qu'enfin elles se réunissent pour venir goûter les offrandes qui leur sont destinées, et que les assistans finissent par manger eux-mêmes, précisément comme les Lapons, qui dévoroient la chair des victimes, et offroient ensuite les os aux Dieux.

Ce systême singulier ne peut se combiner en aucune manière avec la doctrine d'un enfer ou d'un paradis, d'où les ames ne s'échapperoient pas si aisément à l'aspect d'un plat chargé de riz ou de viande, que des superstitieux iroient leur présenter. Et on voit maintenant quel est le véritable sens de l'arrêt prononcé contre les deux Missionnaires, arrêt qui ne prouve assurément point que les Chinois nient l'immortalité de l'ame, de la manière dont on l'a soutenu jusqu'à présent en Europe. Les Lettrés eux-mêmes se donnent mille peines pour faire descendre

sur une table l'esprit de Confucius, dont l'histoire est peu connue, et plusieurs Savans la regardent comme un roman ou un amas de fables chinoises, auxquelles d'imbécilles Missionnaires ont joint les leurs. Le P. Martini dit sérieusement qu'on annonça un jour à ce prétendu philosophe que des chasseurs avoient tué un animal singulier, qui ressembloit un peu à un agneau : là-dessus il se mit à pleurer amèrement, et s'écria au fort de sa douleur, qu'enfin il voyoit bien que sa doctrine ne seroit point de longue durée.

Cet agneau du P. Martini est un monstre sorti, comme on le sait, de l'imagination des jésuites : mais les propres disciples de Confucius doivent avoir attesté que l'ombre d'un homme nommé *Tcheou-kong*, mort depuis six cent ans, apparoissoit toutes les nuits à leur maître, dont l'esprit étoit d'ailleurs imbu de différentes superstitions sur les sortiléges ou la devination par les baguettes, comme on le voit par les interprétations qu'il a données de la table de l'*y-king*, et ce livre est le moins suspect de tous ceux qu'on lui attribue.

Il faut ici rapporter avec le plus de clarté qu'il est possible, les expressions de Visde-

lou, parce qu'elles sont de la dernière importance et absolument décisives.

« Non-seulement, *dit il*, Confucius approuve les sorts, mais il enseigne encore » en termes formels l'art de les déduire. Et » certainement cet art ne se déduit que de » ce que Confucius en a dit dans son commentaire sur l'*y-king*. De plus, Tço-kieou-ming, » disciple de Confucius, dont il avoit écrit » les leçons dans ses commentaires sur les » Annales canoniques, y a inséré tant » d'exemples de ces sorts, que cela va jusqu'au dégoût. Il fait cadrer si juste les » événemens aux prédictions, que, si ce » qu'il en dit étoit vrai, ce seroient autant » de miracles. D'ailleurs, tous les philosophes chinois, jusqu'à ceux d'aujourd'hui, » usent de ces sortes; et même la plûpart » assurent hardiment que par leur moyen » il n'y a rien qu'ils ne puissent prédire. » Enfin, tous tiennent pour le livre des » sorts. » (*Notice de l'Y-KING*, *pag.* 410.)

Visdelou, qui vient de nous procurer ces éclaircissemens, étoit bien plus versé dans la langue et la littérature chinoise, que le P. Gaubil, qui n'a pu traduire le *chou-king* en français, qu'à l'aide d'une traduction tar-

tare ; tandis que Visdelou l'expliquoit à livre ouvert : aussi lui donna-t-on un certificat impérial, par lequel on le reconnoît pour un Savant très-instruit (*). Ainsi son témoignage est ici d'un grand poids ; mais ce ne peut être que pour se conformer au style ordinaire des relations, qu'il donne le nom de philosophes aux Lettrés chinois, qui, corrompus par la doctrine de Confucius, se mêlent de prophétiser au moyen de la rabdomancie : car cela décèle une superstition si grossière, une foiblesse si grande et une ignorance si formelle, que de tels hommes ne peuvent trouver d'excuse, aux yeux mêmes de ceux qui ont porté la prévention en faveur de la Chine extrêmement loin. Deguignes, après avoir rapporté un passage d'Eusèbe, touchant les peuples de la Sérique, dit que l'éloge qu'on y donne à ces peuples est exa-

(*) Ce certificat impérial donné à Visdelou, étoit une pièce de satin, sur laquelle on lisoit : *Nous reconnoissons que cet homme, venu d'Europe, est plus haut en lumière et en science dans nos caractères chinois, que ne le sont les nuées au-dessus de nos têtes, et qu'il est plus profond en pénétration et en connoissance, que les abîmes sur lesquels nous marchons.* Ce mauvais jargon ne signifie autre chose, sinon que le porteur de la patente savoit lire et parler le chinois.

géré; *comme nous exagérons actuellement*, ajoute-t-il, *ceux que nous donnons aux Chinois*. Mais en vérité, je ne vois point sur quoi cet usage de mentir et d'exagérer sans cesse peut être fondé : par-là, on perd un temps irréparable, et on dérobe encore celui du lecteur, qui croit s'être instruit, tandis qu'on l'a rendu beaucoup plus ignorant qu'il ne l'étoit, en l'induisant en erreur par des fables historiques, qui ne valent quelquefois pas les rêves d'un homme qui dort paisiblement. Quant à moi, je ne me rebute point de citer des faits, et d'en indiquer les conséquences; parce que cette méthode suffit pour dissiper toutes les exagérations qu'on a répandues en Europe au sujet des Chinois depuis Marc-Paul jusqu'au P. Bouvet, qui a fait le panégyrique de l'empereur *Cang-hi* dans le style des Légendaires, et à-peu-près comme Martini a fait le panégyrique de Confucius, qui répétoit sans cesse, dit-il, *que c'est dans l'Occident qu'on trouve le Saint* (*). Et si l'on en croit quel-

(*) *Martini hist. sinensis.* Lib. IV, pag. 194.

Il court un livre intitulé *Kia-yu* : c'est une espèce de vie de Confucius, que les Lettrés eux-mêmes méprisent comme un roman : cependant, il seroit à sou-

ques Historiens, qui écrivent comme des enfans, ces paroles ont entraîné de singulières conséquences : car, suivant eux, on s'en est prévalu pour introduire à la Chine la religion des Indes. Mais ceux qui ont beaucoup mieux approfondi les choses, se sont apperçus que ça été une espèce de nécessité de donner à ce pays un culte étranger, mieux lié que ne l'étoient les pratiques des anciens Sauvages de la Scythie. Au reste, il n'est pas aisé de justifier ceux d'entre les Missionnaires qui ont déshonoré et leur jugement et leur propre ministère, en soutenant que Confucius a prophétisé la venue du Messie, au moyen de la table des sorts et des baguettes magiques (*).

En supposant pour un instant que ce Chinois ait réellement répété les paroles qu'on

haiter qu'on en donnât une traduction, pour voir si ce n'est point dans ce roman que les Missionnaires ont puisé les prodiges qu'ils rapportent au sujet de Confucius.

(*) On voit bien que le P. Couplet a voulu désigner le Messie, lorsqu'à la *page* 78 de son livre sur les sciences des Chinois, il fait dire à Confucius les paroles suivantes : *Expectandum est quoad veniat ejusmodi vir summè sanctus ; ac tum demum sperari potest ut adeo excellens virtus illo duce ac magistro in actum prodeat.* De telles absurdités ne méritent pas d'être réfutées sérieusement.

lui attribue, alors on ne peut en trouver le véritable sens que dans les entretiens qu'il avoit eus, à ce qu'on dit, avec *Lao-kium*, qui voyagea, suivant toutes les apparences, aux Indes et au Thibet, où il doit avoir vu le Grand-Lama : car ce que nous appelons aujourd'hui la secte de *Lao-kium*, n'est autre chose que le culte lamique un peu défiguré, ou bien la secte des immortels, dont il est fait mention dans plusieurs Auteurs grecs, qui nous apprennent que de leur temps on voyoit déjà parmi les Thraces et les Scythes des ordres monastiques ou des congrégations religieuses, formées par des célibataires, qui ne différoient en rien des Bonzes qui suivent la règle de *Lao-kium*, et qu'on nomme ordinairement *Tao-ssé*, c'est-à-dire, les immortels.

Ainsi le prétendu Saint que Confucius croyoit être dans l'Occident, est quelque célèbre Faquir des Indes, ou bien le Grand-Lama lui-même : car je ne pense pas qu'il ait voulu désigner quelqu'un de ces personnages qu'on nomme en Europe les philosophes scythes, comme *Zamolxis*, *Zeutas*, *Abaris*, *Dicenecus* et *Toxaris* : car *Anacharsis* paroît avoir vécu un peu plus tard, s'il est vrai qu'il ait été contemporain de Solon, et

de Confucius même, dont les principales maximes ont certainement quelque rapport avec celles qu'on prête à *Anacharsis* dans le recueil qu'en a fait Stanley (*). Les autres philosophes de la Scythie nous sont peu connus: on entrevoit seulement qu'ils ont enseigné la morale et la culture de quelques graines alimentaires qui étoient sauvages dans leur pays ; et nous savons qu'il en croît naturellement plusieurs de cette espèce entre le quarantième et le cinquante-deuxième degré de latitude nord dans notre ancien continent. Au reste, l'origine de l'agriculture étoit chez les Scythes enveloppée de différentes fables, et ceux qui habitoient vers le Boristhène se contentoient de dire qu'un jour il tomba du ciel une charrue d'or dans leur contrée : cette fiction n'a pas besoin d'être interprétée, et elle est bien plus ingénieuse que cette grande chaîne d'or des Mythologistes grecs.

On croit avoir découvert que le nom de

(*) *Hist. philos.* part. I, pag. 88. *Anacharsis* recommandoit la modération et un certain milieu entre les extrêmes, ce qui revient au *milieu parfait* de Confucius, mais les hommes ont dit cela dans tous les pays. Au reste, je doute que les maximes qui courent sous le nom d'*Anacharsis* soient de lui.

Confucius n'est devenu fort célèbre à la Chine que plus de douze cent ans après l'époque où l'on fixe sa naissance.

Ce ne fut que dans le huitième siècle de notre ère vulgaire que l'empereur *Hiven-tsong* lui fit donner le titre de *Roi des lettrés*, titre vain et ampoulé, qui lui fut ôté sous la dynastie de *Ming* (*). Là-dessus on s'imagineroit naturellement que l'empereur *Hiven-tsong* étoit un prince instruit et équitable, qui prétendoit honorer le mérite et encourager la vertu. Mais au contraire c'étoit un meurtrier souillé du sang de ses propres enfans : un homme vil et méprisable, adonné aux superstitions des *Tao-ssé*, et gouverné par les eunuques, qui remplirent tout l'empire de brigands, qu'on sait y avoir commis des excès horribles.

On peut croire que c'est vers ces temps de troubles et de fanatisme que le culte religieux de Confucius fut mis en vogue dans quelques provinces ; tandis qu'on n'en avoit pas même ouï parler dans d'autres : au moins les Arabes, qui voyagèrent alors à la Chine,

(*) Ce titre fut ôté à Confucius vers l'an 1384, et quelques Historiens croient qu'il n'a été appelé pour la première fois *Roi des lettrés*, qu'en l'an 952, par l'empereur *Tai-tsou*.

n'en paroissent point avoir eu beaucoup de connoissance. Ils disent positivement (*selon Renaudot dans les anciennes relations des Indes et de la Chine*,) que les Chinois ne s'appliquoient point encore aux sciences, et qu'ils étoient très-inférieurs aux Indiens : ce qui est encore vrai actuellement, au moins par rapport à l'astronomie, puisque les Bramines ont de nos jours déterminé avec justesse le temps où Vénus devoit passer sous le disque du Soleil ; ce qu'aucun lettré chinois n'a été en état de faire.

Nous pouvons maintenant démontrer jusqu'à l'évidence, que les Arabes ont eu raison de dire que les lettres n'étoient point encore de leur temps cultivées à la Chine : puisque ce pays n'a commencé à avoir des écoles publiques que vers l'an 1384 après notre ère, et on sait qu'elles furent bâties par l'empereur *Taessu*, fondateur de la dynastie des *Ming*. Cet Aventurier, né dans la boue, qui avoit été cuisinier ou valet dans un couvent de moines, ensuite voleur, ensuite chef de brigands, finit par devenir un des plus grands princes que la Chine ait eus. Mais les colléges qu'il éleva tombèrent bientôt en ruines, et on dissipa d'une manière ou d'une autre les revenus qui y étoient at-

tachés, comme nous l'apprend un Auteur chinois qui écrivoit sous la dynastie actuelle des Tartares Mandhuis : après avoir rapporté différentes causes de cette honteuse décadence, il ajoute que « les sages réglemens » de l'empereur Taessu, pour établir des » écoles, soit à la campagne, soit dans » les villes, étoient très-négligés, » et le P. Trigault nous assure qu'il n'en existoit plus aucune de son temps (*).

On peut prouver encore la nouveauté du culte religieux qu'on rend à Confucius, par les cérémonies qu'on y observe, par la forme des vases sacrés qu'on y emploie, et par les ornemens dont on charge le tabernacle et l'autel.

Tout cela a été copié sur le rituel des pagodes indiennes, et les pratiques des Bonzes

(*) *Expedit. apud Sinas.* Lib. I, pag. 33. Voyez *Nieuhof algemeene Beschryving van't Ryk Sin.* Fol. 22.

Comme par le défaut d'écoles publiques on doit prendre un maître qui vienne instruire à la maison, l'Auteur chinois que nous avons cité, observe fort bien que les pauvres sont hors d'état de supporter une telle dépense : ainsi, l'ignorance se perpétue parmi leurs enfans, et les familles riches sont par-là toujours dans les emplois qui exigent une certaine connoissance des caractères et des livres canoniques. C'est une très-mauvaise coutume.

de *Fo*, si l'on en excepte la seule immolation des victimes, que les Lettrés eux-mêmes y ont introduite, ainsi que la puérile coutume d'éprouver ces victimes avec du vin chaud.

Il seroit réellement inutile de rechercher ici si les Jésuites ont approuvé à la Chine les sacrifices solemnels qu'on fait à Confucius pendant les équinoxes : car il est bien certain qu'ils les ont hautement condamnés en Europe. Et la raison qu'ils en alléguoient, c'est qu'on y observe une affinité si marquée avec les superstitions indiennes, qu'on ne peut les tolérer, dit le P. Lecomte, sans scandale, et sans crainte de subversion (*).

De ceci il suit nécessairement qu'avant l'établissement de la religion des Indes à la Chine, le culte de Confucius n'étoit point ce qu'il est de nos jours : aussi n'en trouve-t-on pas la moindre trace dans les siècles antérieurs à notre ère. On veut même que l'empereur *Schi-chuan-di* ait fait jeter au feu tous les ouvrages de cet homme, qui avoit écrit ou gravé avec un clou des planches enfilées dans des cordes ; et ces planches

(*) Les Jésuites condamnoient les sacrifices solemnels qu'on fait à Confucius, et ils approuvoient les sacrifices moins solemnels. Voyez *Responsum episcopi Beritensis ad cardinalem Marescottum*, &c.

auroient pu faire la charge de deux ou trois chariots, si elles avoient contenu toutes les œuvres qui courent maintenant sous le nom de Confucius ; mais on ne sauroit même prouver par aucun monument, qu'il soit auteur du *Tchun-tsieou* ou du *printemps* et de *l'automne*, le plus intéressant et le plus court des livres qu'on lui attribue, et qu'on place même au nombre des *kings*, sans savoir précisément par qui cette chronique a été fabriquée (*).

Nous avons déjà observé que l'incendie des livres allumé par *Schi-chuan-di*, est non-seulement un fait très-suspect aux yeux de quelques critiques, mais les motifs mêmes qu'on prête à ce barbare sont inconcevables.

On prétend qu'il fut blessé par les éloges qu'on prodiguoit à des empereurs morts depuis mille ans. Or, c'est comme si l'on disoit que le roi d'Epagne a été très-choqué de ce que des fous de la Castille ont fait le panégyrique de Tubalcaïn, qui passa le détroit de Gibraltar sur son enclume, et régna glorieusement sur toutes les contrées qui sont

(*) Quelques Lettrés de la Chine ne comptent point cette chronique au nombre des livres canoniques; mais les petits fragmens de l'*yo-king*.

au-delà

au-delà des Pyrénées; de sorte qu'on place son nom à la tête de tous les catalogues des rois d'Espagne.

D'autres veulent que *Schi-chuan-di* ait fait détruire les ouvrages de Confucius, parce qu'il les croyoit favorables au gouvernement féodal, qui est le pire de tous après le gouvernement arbitraire. Mais je doute qu'on connoisse dans le monde entier des ouvrages plus favorables au despotisme, que ceux qui ont paru sous le nom de ce Chinois, qui exige une soumission aveugle aux caprices du Prince; et il ne condamne ni le pouvoir paternel dégénéré en tyrannie, ni la servitude réelle, ni la servitude personnelle, ni l'usage de vendre ses propres enfans, ni la polygamie, ni la clôture des femmes. Ainsi loin d'avoir eu des idées justes sur les principes de la morale, il n'en avoit pas même sur les principes du droit naturel; ou bien ceux qui ont forgé des livres sous son nom étoient de misérables compilateurs, qui ont inséré, ainsi que Thomasius l'observe, (dans ses pensées sur les livres nouveaux) des traits si bizarres, qu'on est presque contraint de rire en les lisant; et les lieux communs de morale, qui n'y sont point épargnés, n'exigeoient aucune étendue de génie: car

ce sont des choses qu'on a ouï dire mille fois dans tous les pays de l'ancien continent, si l'on en excepte quelques petits peuples à demi-sauvages, qui se conduisent par l'instinct plus que par les maximes. Mais la morale des Chinois est purement spéculative, comme on le voit par l'excessive mauvaise foi qui règne dans leur commerce; au point qu'on n'oseroit confier des monnoies d'or et d'argent à des voleurs, qui falsifient jusqu'à la monnoie de cuivre.

Lorsqu'on disputoit en Europe sur les cérémonies de la Chine, avec cette fureur atroce qu'on appelle la haine théologique, et qui métamorphose les hommes en tigres, on soutint que les Lettrés de ce pays étoient athées dans la théorie, et idolâtres dans la pratique, sans s'appercevoir que c'est là une contradiction si grande, que l'esprit humain, malgré tous ses écarts, n'en paroît pas susceptible.

Les Lettrés ne croient certainement point que l'ame de Confucius soit la Divinité même: ainsi les jours de jeûne qu'ils observent, les victimes qu'ils immolent, et toutes les ridicules pratiques qu'ils ont empruntées des Bonzes de *Fo*, prouvent évidemment leur superstition, et non pas leur idolâtrie.

De véritables philosophes tâcheroient d'honorer la mémoire de Confucius, en se rendant de plus en plus vertueux, et non en répandant le sang des animaux. Le grand Newton, qui ne pouvoit voir tuer ni un poulet, ni un agneau, se seroit bien gardé d'assister aux sacrifices solemnels qu'on fait au printemps et à l'automne, puisqu'ils sont toujours ensanglantés: et la superstition caractérise également les cérémonies moins solemnelles, qui reviennent à-peu-près deux fois en un mois lunaire; on y prédit l'avenir, et en un mot il est impossible d'y découvrir quelque ombre de philosophie.

Si des hommes entreprenoient en France de révérer singulièrement la mémoire de Descartes, et s'ils introduisoient dans cette espèce de culte les pratiques monacales des carmes et des minimes, alors on ne les regarderoit point comme des sages, mais comme des imbécilles, dignes du dernier mépris. Cependant il est indubitable, comme on vient de le voir, que les Lettrés de la Chine ont copié leurs cérémonies sur celles des moines, et ils jeûnent même comme eux, lorsqu'il s'agit de se préparer aux sacrifices.

Jackson, (*antiquités chronologiques*, *à*

l'article de la Chine) après avoir recherché pourquoi il n'y a pas à la Chine des initiations ou des mystères comme chez les Egyptiens, les Grecs et les Romains, dit que les Chinois n'ayant jamais déifié aucun homme, n'ont pas eu besoin de mystères : car il s'est imaginé qu'on n'y révéloit autre chose, sinon que tous les Dieux du paganisme avoient été de simples mortels. Mais cette supposition étant fausse comme elle l'est, et vaine comme elle l'est, la raison alléguée par Jackson s'évanouit ; et si elle pouvoit prouver quelque chose, elle prouveroit précisément contre lui.

Qu'on lise attentivement le panthéon de Jablonski, dont les recherches ont été portées aussi loin qu'elles ont pu humainement l'être, et on verra que jamais les Egyptiens n'ont rendu à aucun homme mort ou vivant des honneurs aussi suspects que ceux que les Chinois rendent à Fo et à Confucius. Ainsi il s'ensuivroit qu'à la Chine on a eu plus besoin qu'ailleurs de mystères, pour y préserver l'esprit humain de l'abîme où l'apparence du culte public pouvoit l'entraîner, et où il l'a entraîné en effet, si l'on en croyoit les relations de quelques Missionnaires, et le

célèbre décret que le cardinal de Tournon publia à Nankin (*).

Mais il ne faut raisonner ici, ni suivant les idées des Missionnaires, ni suivant les idées du cardinal de Tournon; et il suffira d'observer, que, si l'on n'a point découvert parmi les Chinois la moindre trace, la moindre apparence de télètes ou d'initiations, c'est une preuve de plus qu'ils n'ont jamais eu quelque communication avec les Egyptiens, qui, de l'aveu même de Warburton, en sont les inventeurs.

Quoique *Fo* ou *Budha* ait prêché, comme on sait, une double doctrine, nous ne trouvons cependant pas que les Bonzes de la Chine s'en soient prévalus pour établir des mystères; car ils suivent presque généralement aujourd'hui le culte extérieur ou symbolique; et ce n'est que parmi les Faquirs des Indes qu'on rencontre quelque sectateur de la doctrine interne, dans laquelle des voyageurs et

(*) C'est le troisième article de ce décret qui condamne comme une idolâtrie détestable le culte que les Lettrés rendent à Confucius. Mais si les Chinois venoient en Italie, en Espagne et en Portugal, et qu'on les obligeât à prononcer sur les apparences, il est croyable qu'ils feroient un décret dans le goût de celui que publia le cardinal de Tournon en 1707.

des missionnaires peu instruits ont cru voir tous les principes de Spinosa. Mais jamais un systême ne fut plus opposé à l'athéisme que le systême de *Budha*, et si ce n'étoit là un fait universellement reconnu de nos jours, on pourroit le démontrer jusqu'à l'évidence. Cet Indien, qui corrompit les anciens dogmes de son pays, étoit un fanatique austère : il outra tout, et rendit la vertu ridicule ; non-seulement il exigeoit l'anéantissement des passions, mais l'anéantissement même des sens, et ordonna à ses disciples les plus parfaits de ne s'occuper que de la Divinité, de mettre leur ame dans un repos inaltérable, et d'appliquer leur esprit à de continuelles méditations.

Le vain prétexte de parvenir à cet état de tranquillité, qui n'est point l'état de l'homme, ni même celui de la bête, remplit enfin la Chine d'une incroyable multitude de moines, dont les plus fourbes et les plus intrigans se procurèrent des établissemens fixes dans les meilleures provinces, et dont les autres se mirent à errer, à mendier et à voler le peuple. Dès que cet abus devint général, on en porta des plaintes jusqu'au trône de l'Empereur ; mais c'étoit un Prince né avec les sentimens les plus bas, et dont la foiblesse d'esprit tenoit

de la démence : au lieu de soulager ses sujets et d'arrêter le mal dans son principe, il favorisa publiquement les religieux et les bonzesses de l'institut de *Fo*, qui dès le commencement du quatrième siècle crut pouvoir tenir tête à l'institut de *Lao-kium*, et cet esprit de rivalité fut une source de forfaits, dont nous ne connoissons que la moindre partie. On s'attaqua de part et d'autre par des intrigues, par des injures, par des libelles, et on prétend même que les moines de *Fo* ont fait écrire en leur nom plus de cinq mille volumes, soit pour justifier leur règle et leur doctrine, soit pour répandre des calomnies contre leurs adversaires, soit pour se défendre de celles qu'on devoit avoir répandues contre eux. Mais ils ont toujours représenté au gouvernement que l'empire manquant de prêtres, le peuple ne pouvoit se passer de moines, et que ce n'est que dans leurs pagodes qu'on exerce l'hospitalité ; vertu que l'état pitoyable des auberges chinoises rendoit nécessaire : ils disent que les voyageurs peuvent se flatter d'être reçus à toute heure dans leurs monastères ; que les envoyés et les ambassadeurs mêmes y logent, parce qu'on ne peut leur indiquer des endroits plus commodes, vu que les *con-quan* ou les hôtels

publics n'existent pas dans toutes les villes, ou y tombent souvent en ruines.

Il est vrai que les auberges sont sans comparaison plus délabrées et plus misérables à la Chine qu'en Portugal et en Espagne (*); mais les Bonzes ont tort de vouloir justifier un grand abus par un autre encore plus grand; et si l'on croit les Jésuites, il n'y a pas de sûreté à passer la nuit dans les bonzeries. Cependant on voit par les relations, que ces Missionnaires mêmes y ont très-souvent logé, et le nombre de ceux qu'on doit y avoir volés et assassinés ne nous est point connu.

Ce qui augmenta non-seulement le crédit, mais aussi les possessions des moines de *Fo*, ce fut d'abord un édit de l'empereur *Ven-ti*,

(*) « Quelques-unes de ces hôtelleries chinoises paroissent mieux accommodées que les autres; mais elles ne laissent point d'être très-pauvres. Ce sont pour la plûpart quatre murailles de terre battue et sans enduit, qui portent un toit dont on compte les chevrons : encore est-on heureux quand on ne voit pas le jour à travers : souvent les salles ne sont point pavées, et sont remplies de trous. » *Duhalde*, *description de la Chine*, tome II, page 62.

Telles sont les meilleures auberges de la Chine, car les autres qu'on voit dans le centre des provinces, sont si misérables qu'on ne peut les comparer à rien.

second du nom, qui se déclara leur protecteur, et ensuite la coupable démarche de l'empereur *Kao-tsou*, qui se sauva un jour de son palais ; et bientôt on apprit qu'il s'étoit retiré dans une bonzerie du second ordre ou un hermitage : là il s'étoit fait raser, avoit pris l'habit et embrassé enfin la règle de *Fo*. On reconduisit cet imbécille à la cour, mais on ne put jamais le guérir de sa folie.

Comme les provinces du nord de la Chine obéissoient alors à des Princes particuliers, les moines qui s'y étoient répandus eurent plus de peine à s'y maintenir que ceux qui avoient choisi les provinces du sud, où la fertilité du terrain, le peu de besoins physiques et un fanatisme plus exalté mettoient mieux le peuple en état de les nourrir et de les habiller que dans les parties septentrionales, où l'on prit tout à coup la résolution de brûler leurs couvens, dont quelques-uns, comme celui qu'on nommoit *Yong-cheng* ou la *paix perpétuelle*, renfermoient jusqu'à mille fainéans obscurs. Enfin toutes ces bonzeries furent réduites en cendres dès l'an 557 après notre ère ; mais on ne prit aucune mesure pour en prévenir la reconstruction, qu'on sait avoir eu lieu depuis.

Soixante-neuf ans après que les moines

eurent essuyé cet orage dans les provinces du nord, il s'en éleva un autre à la cour même de l'empereur *Yao-ti*, qui, par le mauvais état de la population, ne put plus recruter ses armées. Les Bonzes de *Lao-kium*, qui dirigeoient ce Prince, crurent que cette occasion étoit très-favorable pour perdre les Bonzes de *Fo*, et ils conseillèrent à *Yao-ti* d'enlever dans les couvens cent mille hommes et de les forcer à se marier, malgré leur vœu de chasteté. Cet avis fut tellement goûté, qu'on rendit le 26 de mai en 626 un édit qui réduisoit presque à rien le nombre des pagodes et des monastères appelés en chinois *Sou*. Mais comme la fourberie des moines de *Lao-kium* avoit dicté cet édit, une autre fourberie plus grande des moines de *Fo* le fit révoquer quarante-deux jours après la publication, à la honte du Prince qui l'avoit signé, et à la honte du Ministre qui l'avoit écrit.

Le foible empereur *Yao-ti* fut remplacé sur le trône par *Tai-tsong*, qui, loin de diminuer le nombre des Bonzes et des Bonzesses, reçut encore dans ses états des religieux étrangers, que quelques Auteurs disent avoir été des Nestoriens, dont l'établissement dans la province du *Chen-si* fit cesser pour

quelque temps la haine et la jalousie qui avoient régné jusqu'alors entre les ordres monastiques de la Chine ; et ils se réunirent dans la vue d'exterminer à leur tour ces prétendus Nestoriens, qui eurent une violente persécution à essuyer : on rasa leurs pagodes, et on sévit cruellement contre leurs adhérens jusqu'au règne de l'empereur *Hiven-tsong*, qui, attaqué dans le centre de ses états par des troupes de voleurs, et sur les limites par des armées de Tartares, protégea toutes les sectes, et mit encore celle de Confucius en vogue.

Il n'y a eu, comme l'on voit, jusqu'à présent ni plan ni règle dans la conduite des Chinois qui vouloient se délivrer des Bonzes : on ne les réformoit pas, mais on les attaquoit tout-à-coup comme on attaque des ennemis ; ensuite on les favorisoit ; on leur prenoit beaucoup, on leur rendoit davantage, et enfin on passoit sans cesse d'une extrémité à l'autre avec une inconstance dont il n'y a pas d'exemple, sinon dans les faits mêmes que nous allons rapporter.

Comme la police étoit extrêmement négligée alors dans toute l'étendue de l'empire, il s'y glissa encore un nouvel ordre de *Seng* ou de moines étrangers, que quelques-uns

prennent pour des Lamas, et les autres pour des Manichéens, qui s'étoient formés en congrégation (*). Au reste, ce vil ramas d'hommes fut aussi compris dans la fameuse proscription de l'empereur *Wou-tsong.* Quand on sait que ce Prince avoit placé toute sa confiance dans les moines de *Lao-kium*, qui sous son nom gouvernoient la Chine, alors on n'est point surpris de ce que ces sectaires avares et fanatiques aient profité de cet instant de faveur pour perdre leurs rivaux, qui devoient enfin être exterminés jusqu'au dernier.

Tchao-kouey, qui étoit un prélat ou un chef de l'institut de *Lao-kium*, promit à l'Empereur de lui donner le breuvage de l'immortalité, s'il vouloit signer un édit contre les moines de *Fo* ou de *Che-kia.* Là-dessus ce Prince prit le breuvage de l'immortalité, et signa l'édit le 7 d'août de l'an 845.

On y ordonnoit d'abord la destruction de quatre mille six cent monastères du premier ordre, et qui renfermoient deux cent soixante

(*) Le P. Pons dit, dans le XXVIe. *recueil des lettres édifiantes*, qu'il y a aux Indes des solitaires ou des moines, qu'on nomme *mouni*, et il paroît qu'on a confondu ce mot avec celui de *mani*, dont on se sert quelquefois en Asie pour désigner les Manichéens.

mille religieux et religieuses, que le magistrat devoit restituer à l'état et soumettre à l'impôt de la capitation, auquel il s'étoient frauduleusement soustraits, ce qui avoit beaucoup appesanti le joug du peuple. On ordonnoit en second lieu la destruction de quarante mille monastères d'un rang inférieur, qui possédoient cent et cinquante mille esclaves, et à-peu-près un million de *tching* de terres non-contribuables, que l'Empereur confisquoit et réunissoit à son domaine, sans examiner comment ces fonds avoient été acquis; car on les supposoit tous usurpés ou possédés de mauvaise foi (*).

L'institut de *Fo* étoit par ces dispositions tellement anéanti, que les sectaires de *Lao-kium* en triomphoient et chantoient des cantiques d'alégresse, pour remercier le ciel d'une faveur si signalée. Cependant des intrigans de cour, des femmes et des eunuques firent modifier la rigueur de l'édit impérial sept ou huit jours après qu'on l'eut publié, et l'Empereur consentit à laisser

(*) S'il y a de l'exagération dans le nombre des monastères qui doivent avoir existé à la Chine, cette exagération ne vient point des traducteurs, puisque le texte chinois dit quatre *ouan* de *sou*, ce qui fait quarante mille couvens du second ordre.

dans ses états quatre ou cinq cent moines de *Fo* ; tous ceux qui excédoient ce nombre furent ignominieusement traînés hors des couvens ; qu'on rasa jusqu'aux fondemens ; et on en prit les cloches pour les convertir en monnoie, qui étoit aussi rare que la misère étoit commune ; car la Chine n'offroit alors que l'ombre d'un Empire, et on pouvoit l'appeler le pays des abus. La réforme si désirée s'exécutoit avec succès, lorsque l'empereur *Wou-tsong*, sous le nom duquel on l'avoit commencée, expira vraisemblablement par les suites du breuvage de l'immortalité qu'il avoit eu l'inexcusable foiblesse de prendre.

Suen-tsong, qui le suivit sur le trône, eut des idées entièrement opposées à celles de son prédécesseur, et protégea les moines de *Fo* contre les moines de *Lao-kium* ; de sorte qu'un ordre qui paroissoit presque détruit se releva tout-à-coup, et redevint plus insolent et plus pernicieux à l'Etat qu'il ne l'avoit jamais été.

Le prélat *Tchao-kouey*, l'auteur de la révolution, fut pendu ou étranglé sans aucune formalité, et l'Empereur saisit cette occasion pour faire étrangler encore neuf ou dix autres sectateurs de *Lao-kium*.

En 847, c'est-à-dire, deux ans après qu'on eut pris la résolution de soulager le peuple en le déchargeant d'un grand nombre de Bonzes, parut l'édit contradictoire, qui maintenoit les Bonzes, et qui ordonnoit encore la reconstruction de leurs couvens et de leurs pagodes, abattus sous le règne précédent. Alors l'Empereur enjoignit aux tribunaux de donner une permission d'embrasser la règle de *Fo* ou de *Che-kia* aux personnes de l'un et de l'autre sexe, qui viendroient se présenter pour l'obtenir.

Telle a été la conduite singulière, bizarre, inconcevable du gouvernement de la Chine, qui est de nos jours aussi affligée par ce fléau qu'elle l'ait jamais été ; et on ne peut rien espérer de l'avenir, si les Lettrés ne s'appliquent aux sciences réelles avec plus d'ardeur ou plus de succès qu'ils ne l'ont fait jusques à présent ; car enfin ce n'est qu'en répandant la lumière de la philosophie qu'on diminue les ténèbres de la superstition, et il est contradictoire de vouloir détruire les Bonzes, tandis que la superstition domine. Mais ces hommes, qui ont échappé à tant de tempêtes, et survécu à leur destruction même, disparoîtroient insensiblement, si l'on entreprenoit de cultiver les sciences. Tout ceci

est si vrai, qu'un Prince du Japon ayant appelé chez lui des savans et ouvert les écoles, on vit des troupes entières de moines déserter ses états, où ils commençoient à mourir de faim, parce que le peuple commençoit à ouvrir les yeux. Cependant, il y a au Japon des religieux, dont l'institution est, sans contredit, plus sensée que celle des Bonzes chinois; car dans l'ordre des *Fekis* on ne reçoit que les aveugles, et nous avons déjà observé que la cécité est une maladie commune au Japon et à la Chine, où ces malheureux mendient, disent la bonne aventure, et vivent enfin dans la prostitution et l'ignominie.

Il est vrai que les Empereurs tartares n'ont cessé, depuis plus d'un siècle, d'encourager les sciences; mais jusqu'à présent les progrès sont encore imperceptibles; et si les Chinois se dépouilloient de cette vanité nationale, qu'ils n'ont point droit d'avoir, ils adopteroient sans balancer l'écriture et la langue mandhuise; ce qui leur seroit d'autant plus aisé, que beaucoup de Letrés la savent déjà; et il existe une loi fort rigoureuse, par laquelle tous les Tartares qui épousent des Chinoises, et tous les Chinois qui épousent des femmes tartares, doivent la faire apprendre à leurs enfans.

enfans (*). Cette langue a un avantage infini sur le chinois, dans lequel on ne sauroit écrire avec précision sur les sciences réelles, parce qu'il n'y a ni déclinaisons, ni conjugaisons, ni particules copulatives pour enchaîner les périodes. Il est très-sûr qu'un homme appliqué aux études, fera plus de progrès en trois ans, au moyen du caractère et de l'idiome tartare, qu'il ne pourroit en faire en quinze, au moyen du caractère et de l'idiome chinois : la seule connoissance des lettres ou des signes consume tout le temps de la jeunesse, et use toutes les forces de la mémoire; aussi les Lettrés, qui ont appris jusqu'à dix mille signes, sont-ils comme imbécilles et stupéfaits, dès qu'ils avancent en âge; et ils demandent sans cesse

(*) Plusieurs savans de l'Europe ont soutenu que les Chinois ne sauroient se servir d'un caractère alphabétique, quel qu'il soit, pour écrire une langue chantante comme la leur; mais si cela est vrai, c'est une raison de plus, qui devroit leur faire adopter la langue tartare, qu'on peut écrire avec nos lettres La prononciation de l'*r* n'est pas un obstacle invincible, et si les Chinois vouloient s'y exercer, ils pourroient prononcer l'*r*. Au reste, l'opération que l'empereur *Kien-long* a fait faire de nos jours sur les caractères tartares, est non-seulement inutile, mais même pernicieuse.

aux Missionnaires d'Europe des recettes pour fortifier la mémoire ; mais le seul remède qu'on puisse leur conseiller, c'est de quitter leur caractère pour prendre celui des Tartares. Conring (*cap. XV*, *pag.* 171, *de* MEDIC. HERM.) a mis en fait que c'est par la même raison que les hiéroglyphes ont, suivant lui, arrêté la marche des sciences en Egypte. Mais cet homme raisonnoit sur des choses qu'il ignoroit ; car, sans remonter ici à des époques plus reculées que celles dont nous avons besoin, il est certain qu'au temps de Moïse les Egyptiens employoient le caractère alphabétique tout comme nous l'employons aujourd'hui ; et ce n'est que pour de certaines matières qu'on conserva les hiéroglyphes, dont le nombre paroît avoir été très-borné, puisqu'on voit les mêmes figures revenir dans presque tous les monumens. Ainsi Conring a eu grand tort de comparer un peuple, tel que les Egyptiens, qui se servoient de l'alphabet, à un autre peuple, tel que les Chinois, qui ne s'en sont jamais servis, et qui n'ont jamais eu la moindre connoissance des vingt-deux caractères retrouvés de nos jours, à l'aide des langes des momies. Deguignes n'a pas lui-même connu ces caractères, de sorte qu'il

faut envisager comme un simple jeu d'imagination tout ce qu'il a écrit sur cette matière ; car il n'y a pas plus de réalité en cela que dans le voyage des Chinois, qu'il faisoit aller en Amérique par la route du Kamschatka, comme Bergerac alloit à la lune par la route de Québec.

Après cette digression, il convient d'examiner ce que les Bonzes de la Chine disent pour prouver qu'ils sont utiles à l'état.

D'abord l'hospitalité qu'ils exercent est un abus qu'on feroit cesser, si l'on vouloit améliorer la police, et mettre les auberges en état de loger indistinctement les voyageurs, de quelque rang ou de quelque condition qu'ils soient. On dit que c'est par l'invasion des Tartares que beaucoup de *cong-quan* ou d'hôtels publics sont tombés en ruines ; mais on ne voit point que les Tartares se soient amusés à renverser ou à piller des édifices garnis de toute espèce de meubles, et où l'on ne peut loger que quand on est muni d'une patente ou d'un ordre de la cour, de sorte que les voyageurs ordinaires n'osent même y entrer. Quant au défaut de prêtres ou de sacrificateurs, dont on ne peut se passer dans la religion indienne, que tout le peuple de la Chine a embrassée,

c'est réellement un grand inconvénient; mais si l'Empereur prenoit la quatrième partie des terres possédées par les bonzeries, il entretiendroit aisément un nombre suffisant de sacrificateurs, qu'on pourroit encore charger du soin des écoles publiques, si l'on s'avisoit d'en bâtir; car il est inoui que les Bonzes aient enseigné la jeunesse dans quelque province de l'empire que ce soit, et leur ignorance est telle qu'ils en sont réellement incapables; ainsi, de quelque côté qu'on considère ces hommes, ils ne méritent aucune indulgence.

Quant aux moines de *Lao-kium*, on assure qu'ils fondent leurs prétentions sur je ne sais quel droit qu'ils veulent avoir, d'assister en qualité de musiciens aux grands sacrifices offerts, pendant les équinoxes et les solstices, par l'Empereur ou par celui qu'il députe, lorsqu'il est malade, mineur ou absent.

Si tout cela est vrai, les moines de *Lao-kium* tiennent au moins par quelque côté à l'ancienne religion de la Chine; mais le service qu'ils rendent, en exécutant une musique détestable pendant les sacrifices, ne sauroit contrebalancer le tort qu'ils ont fait et qu'ils font encore en trompant tant de malheureux, et même en les empoisonnant par

le breuvage de l'immortalité, dont ils disent avoir la recette ; ce qui leur attire autant de vénération que les légendes qu'ils ont répandues au sujet de *Lao-kium*, qui descendoit, à ce qu'ils prétendent, de la famille impériale des *Tcheou* ; de sorte que, suivant cette généalogie, la famille impériale des *Tang* seroit issue de *Lao-kium* ; mais à nos yeux c'est un homme obscur, et les Historiens ne conviennent pas entre eux du temps où il vivoit. Quelques-uns prétendent même que *Lao-kium* vivoit encore lors de l'extinction de la dynastie des *Tcheou* en 249 avant notre ère. La plûpart le font contemporain de Confucius ; ce qui nous a paru le plus probable ; et les prélats de son ordre disent que depuis sa mort leur succession n'a pas été interrompue : aussi s'estiment-ils bien plus nobles que ceux qu'on croit être de la famille de Confucius, qui n'est devenue illustre que dans des temps fort postérieurs. Il me paroît même que cette prétendue famille de Confucius est aussi une espèce d'ordre monastique ou de congrégation religieuse; ce qu'on auroit pu savoir au juste, si l'on avoit fait les recherches convenables à *Kio-fou* dans la province de *Chan-tong*. Cet endroit, qu'on auroit tant d'intérêt à

connoître, n'est point connu; au moins nous a-t-il été impossible de trouver à cet égard des éclaicissemens satisfaisans. Aucun homme judicieux ne croira aisément, qu'une même famille a constamment habité une même bourgade pendant plus de deux mille deux cent ans, et cela malgré toutes les épouvantables révolutions que la Chine a essuyées par les guerres civiles, par les invasions, par les secousses irrégulières du despotisme, par la famine, les révoltes et le brigandage. Les voleurs seuls doivent avoir saccagé toutes les habitations en un certain laps de temps, les unes plutôt, les autres plus tard; et nous doutons qu'on puisse citer une ville de la Chine qui n'ait été emportée par les voleurs, qu'on sait avoir quelquefois versé plus de sang que les ennemis mêmes: à la prise de Canton ils égorgèrent bien cent mille hommes; et on sait ce qu'ils ont fait à la prise de Pékin. Il n'est donc guère croyable que la famille de Confucius ait pu résister continuellement dans la bourgade de *Kio-fou*; mais si c'est, comme je le soupçonne, un ordre monastique, alors ce fait change entièrement de nature, et ne suppose aucune suite de filiations qui se soient succédées régulièrement. Ce qui m'a, pour ainsi dire, confirmé

dans cette opinion, c'est le titre de *Saint*, que les Chinois donnent aussi à Confucius, et le culte religieux qu'ils lui rendent ; car tout cela suppose que leurs idées diffèrent extrêmement de celles que nous attachons au terme de *Philosophe*, qui n'a pas de synonyme en leur langue. D'un autre côté, ils veulent que cet homme ait fait plusieurs changemens dans la religion, et défendu d'enfermer de petites statues dans les tombeaux ; mais il auroit beaucoup mieux servi sa nation, s'il eût aboli l'usage de mettre des perles dans la bouche des morts, et de les enterrer d'une manière ruineuse.

Comme les grands sacrifices des Chinois ont été depuis long-temps fixés aux équinoxes et aux solstices, on a cité cette coutume comme une preuve de leur habileté dans l'astronomie dès les siècles les plus reculés, et à cela on ajoute le premier chapitre du livre canonique que nous appelons le *Chou-king*, dans lequel on voit qu'*Yao* connoissoit avec précision la durée de l'année solaire, et la méthode de la plus exacte intercalation, à ce que dit le P. Gaubil(*). Cependant, au lieu d'employer cette

(*) Le P. Gaubil dit, dans le troisième volume des *Observations astronomiques*, que le premier chapitre du

forme de calendrier, il défendit au peuple de s'en servir, et institua l'année lunaire : mais le premier chapitre du *Chou-king* est une pièce supposée dans des temps très-postérieurs, et qui ne peut rien prouver en faveur d'*Yao*. Les livres canoniques des Chinois sont trop délabrés et dans un état trop pitoyable, pour qu'on y ajoute une foi absolue : d'ailleurs le *Chou-king* doit avoir été compilé par Confucius, qui vivoit plus de dix-sept cent ans après *Yao*, et cette compilation n'est encore qu'un fragment, auquel il manque quarante-un chapitres. Mais, indépendamment de toutes ces considérations, il est impossible qu'en un temps où, de leur propre aveu, les Chinois étoient encore barbares, ils aient mieux su l'astronomie qu'ils ne la savent de nos jours, puisqu'ils sont obligés d'employer encore à Pékin des savans d'Allemagne, pour dresser

Chou-king a été écrit sous le règne même d'*Yao*, vers l'an 2256 avant notre ère ou dans un temps qui en étoit fort peu éloigné, si l'on en excepte le premier paragraphe, qu'il avoue être faux et supposé dans des siècles très-postérieurs. Mais il est réellement absurde de vouloir que ceux qui ont supposé ce paragraphe, n'aient pu supposer aussi le chapitre, et cela paroît être arrivé après notre ère vulgaire, lorsqu'on restitua, comme l'on put, les fragmens du *Chou-king*.

l'almanach de l'empire. Et croit-on donc que s'ils avoient parmi eux des hommes habiles, ils appeleroient de trois mille lieues loin des étrangers, pour prévenir une confusion, dont il y a tant d'exemples ? C'est comme si l'académie des sciences de Paris faisoit venir des Talapoins du Japon, pour composer le livre de la connoissance des temps, et pour prédire les éclipses aux Français.

Il faut observer ici que l'année des Chinois a toujours été lunaire, et qu'elle n'a jamais commencé vers le lever de la canicule ; de sorte que ce peuple diffère autant des Egyptiens par rapport au calendrier que par rapport aux institutions religieuses. S'ils ont été l'un et l'autre adonnés à l'astrologie judiciaire, cette erreur leur est commune avec presque toutes les nations de l'Asie et de l'Afrique, où l'ancien culte des astres et des planètes a dû nécessairement engendrer cette superstition, que les Arabes n'avoient garde de réprimer à la Chine lorsqu'ils étoient maîtres du tribunal des mathématiques, sans quoi ils seroient morts de faim ; et le P. Hallerstein doit lui-même insérer toutes sortes de prédictions dans le *Tang-sio* ou l'almanach qu'il rédige, depuis qu'on l'a élu chef des astronomes, qu'on sait être, pour la plûpart, des

Européans ; et s'il n'y avoit point d'Européans à la Chine, aucun *han-lin*, ni aucun collége de Pékin, n'oseroit encore se comparer aujourd'hui à la *giamea-el-ashar* ou à l'académie du Caire ; quoique, du côté des arts et des sciences, l'Egypte moderne n'ait pas même conservé l'ombre de sa splendeur passée.

Le désordre qui s'étoit glissé dans le calendrier chinois lors de la conquête des Tartares Mongols, prouve assez que, long-temps avant cette époque, les grands sacrifices ne pouvoient se faire exactement aux équinoxes et aux solstices, comme cela auroit dû être, suivant les institutions nationales. Car ni les solstices ni les équinoxes n'étoient bien indiqués dans ce calendrier, qu'on avoit tellement décrié dans toute l'Asie, que les peuples qui habitent entre le Bengale et la province d'*Yun-nen* ne vouloient point le recevoir, et l'appeloient un amas de faux calculs. Quand les Astronomes arabes l'eurent corrigé par ordre de *Koublai-kan*, l'orgueil des Chinois devint insupportable, et ils ordonnèrent à ces Indiens de recevoir leur calendrier, ou de s'attendre à une déclaration de guerre. Comme on ne fit aucun cas de ces menaces, une armée chinoise, forte de vingt mille hommes, marcha contre les pré-

tendus rebelles; mais elle fut tellement taillée en pièces, qu'il n'en échappa presque personne; et depuis ce temps on n'a plus osé parler aux Indiens du calendrier, dont les Chinois vouloient sans doute faire un objet de commerce, quoiqu'ils ne vendent chaque exemplaire que huit kandarins; mais ce peuple doit trafiquer de tout : et quand il ne trafique pas, il croît être hors de son élément, à-peu-près comme les Juifs.

Depuis la seconde correction de l'année chinoise, entreprise sous les Empereurs tartares de la dynastie actuelle, les sacrifices solemnels se font ponctuellement aux équinoxes et aux solstices avec un grand appareil, et le nombre des musiciens qu'on y emploie peut bien monter à cinq ou six cent. Cependant le bruit du tambour domine dans ces concerts, qui ne sauroient donner aucune idée de l'ancienne musique, que les Chinois disent être entièrement perdue : car, à les en croire, tout a dégénéré chez eux, et ils étoient bien plus habiles dans l'état de la barbarie sous le Kan *Fo-hi*, qu'ils ne l'ont jamais été depuis dans la vie civile. Mais ces opinions ridicules, qu'un vain orgueil leur suggère, ne méritent pas qu'on les réfute. Leurs anciens instrumens de mu-

sique, dont on voit la forme dans le livre canonique du *Chou-king*, étoient sans comparaison plus imparfaits et plus mauvais que ceux dont on se sert aujourd'hui ; ce qu'une simple inspection des figures peut rendre sensible à tout le monde.

Lorsque le bruit commence parmi les musiciens, des bouchers massacrent les victimes, qu'on offre avec beaucoup d'encens au Génie du ciel. Et on sacrifie d'une manière également solemnelle au Génie de la terre, qui a un temple séparé, d'une structure différente.

Tous ces Génies sont, suivant les Lettrés, de pures émanations du *Tai-ki* ou du grand Comble ; de sorte qu'on ne découvre en ceci qu'un déisme grossier ; et il n'est pas possible que des hommes, plongés si avant dans l'ignorance de la nature, puissent parvenir à des idées plus dégagées et plus sublimes sans le secours de la physique et des sciences réelles, qui les désabuseroient bientôt de cette absurde doctrine des esprits ou des manitous, dont ils remplissent le monde, et qui ont aussi leur part aux sacrifices solemnels : car on voit aux quatre côtés de l'autel de grosses pierres qui représentent les Génies des montagnes, de l'eau, du bois, du métal, de l'air et du feu. C'est sur-tout en

l'honneur du *Génie du feu*, dit Osbek, que les Chinois célèbrent la fête des lanternes, pour que leurs villes, d'ailleurs si combustibles, soient préservées de l'incendie. (*Reise nach Ostindien und China. S. 325.*)

Il est bien étrange qu'on ait voulu trouver dans cette illumination un sensible rapport avec la fête des lampes, qui se célébroit à Athènes et à Saïs dans le *Delta* en l'honneur de Minerve, dont jamais les Chinois n'ont ouï parler. Et c'est là un fait si certain, qu'aucun véritable savant n'entreprendra de le contester.

Il y a donc de l'absurdité à dire, que les habitans d'une contrée de l'Asie se soient avisés d'honorer une divinité qu'ils n'ont jamais connue, et qu'ils ne connoissent pas encore. Si l'on faisoit voir aux plus habiles Lettrés de Pékin une figure de Minerve avec les symboles de la lampe et du sphinx que les Grecs mettoient sur son casque, ou bien avec le scarabée en tête, comme les Egyptiens la représentoient souvent, ces Lettrés de Pékin comprendroient aussi peu le sens de cette statue allégorique, qu'ils comprennent les hiéroglyphes de quelque obélisque que ce soit.

Il a pu arriver que les Chinois ont célébré

en février la fête des lanternes précisément au même jour, où les Catholiques de l'Europe célèbrent la fête des luminaires. Or il faudroit avoir perdu le sens commun, si par-là on vouloit prouver que les Chinois ont reçu leurs usages de l'Europe, ou que les Européans ont reçu les leurs de la Chine. Les conformités les plus frappantes sont quelquefois les plus trompeuses; et si l'on en exigeoit un exemple, qui est peut-être unique, on pourroit citer l'erreur où Bochard est tombé au sujet de la course des renards, qui se faisoit tous les ans à Rome dans le cirque. Comme l'on attachoit du feu à la queue de ces animaux, Bochard s'est imaginé que les Romains vouloient par-là perpétuer le souvenir d'un événement aussi mémorable, que l'étoit celui de quelques moissons brûlées contre le droit des gens sur les confins de la Palestine. Mais la vérité est que les Romains se soucioient très-peu de tout ce qui s'étoit passé sur les confins de la Palestine; et la course des renards étoit un divertissement sur lequel Ovide a exercé son imagination.

On sait que rien n'est plus fabuleux que l'origine de la fête des lanternes, telle que le P. Lecomte la rapporte dans ses mémoires sur la Chine (*tom I, lettre VI.*) Il veut

que l'empereur *Kie* s'étant plaint que la vie de l'homme est trop courte, on lui conseilla d'illuminer tellement son palais, qu'il ne fût plus possible d'y distinguer la nuit d'avec le jour. Ce conte insipide doit être extrait, comme je l'ai dit, d'un autre conte qu'on trouve dans Hérodote touchant un roi d'Egypte, qui ayant été averti par l'oracle de *Buto* dans le Delta, qu'il ne lui restoit plus que six ans à vivre, fit également illuminer toutes les nuits les appartemens de sa cour, afin de jouir plus long-temps du spectacle de la lumière : commé si un homme qui n'a plus que six ans à vivre, étoit pour cela dispensé de dormir ; mais Hérodote n'examinoit pas les choses de si près, et marquoit sur ses tablettes toutes les absurdités que les interprètes de l'Egypte lui dictoient.

Le P. Parrenin a eu soin d'écrire de Pékin à Mairan, que cette origine de la fête des lanternes étoit une fable grossière, débitée en Europe par le P. Lecomte, qui avoit, comme on voit, beaucoup profité par la lecture d'Hérodote ; et si la chose en valoit la peine, on pourroit démontrer ici que les Jésuites ont inséré dans l'histoire de la Chine des faits extraits de la bible.

Lorsqu'on consulte les Auteurs chinois sur

les prétendues aventures du roi ou de l'empereur *Kie*, on ne trouve aussi que des prodiges puériles et révoltans : ils assurent que sous son règne il tomba une étoile, que le systême ou le cours des planètes fut manifestement dérangé, que des montagnes s'écroulèrent, qu'il parut trois soleils du côté de l'orient, et que malgré cela personne ne voyoit clair à la cour du Prince, qui avoit rendu tous ses appartemens inaccessibles aux traits de la lumière. Il seroit superflu d'ajouter après cela, que les Chinois, qui écrivent ainsi l'histoire, ne méritent pas qu'on les lise; et tout ce qu'ils savent de vrai et de réel sur l'empereur *Kie*, se borne presqu'à rien : mais chez eux les prodiges tiennent souvent lieu de faits historiques; et ils louent sans cesse Confucius de ce qu'il a fait mention de la chûte des étoiles, de l'éboulement des montagnes, du chant de l'oiseau sans pareil, de l'apparition de la licorne, et de la métamorphose des insectes, qu'ils ont long-temps regardée comme un miracle.

Il n'y a donc, comme on l'a vu, aucun rapport entre la fête célébrée en l'honneur de Minerve, et la grande illumination de la Chine, où toutes les divinités symboliques de l'Egypte sont inconnues; il seroit superflu

de

de considérer ici la différence qu'il y a entre les termes chinois par lesquels on désigne le Génie du ciel qu'on appelle toujours *Tien* ou *Chang-ti*, et d'autres mots égyptiens tels que *Phtha* et *Cnuph*, dans lequel Eusèbe a lui-même reconnu le fabricateur de l'univers; tandis que les Chinois n'attachent pas de telles idées à leur Génie, comme les Jésuites, et d'après eux Leibnitz, en sont tombés d'accord. Le P. Martini entre autres s'explique ainsi là-dessus : *De summo ac primo rerum auctore mirum apud omnes Sinas silentium*; *quippe in tam copiosâ linguâ ne nomen quidem Deus habet.* Hist. Sin. Lib. I.

On prétend que Confucius fut un jour prié d'expliquer son sentiment sur la Divinité; mais il s'en excusa, retourna chez lui, et écrit, à ce que dit le P. Couplet, les paroles suivantes dans son commentaire sur *l'Y-king.*

« Le grand Comble a engendré deux qua-
» lités : le parfait et l'imparfait. Ces deux
» qualités ont engendré quatre images; ces
» quatre images ont produit les huit figures
» de *Fo-hi*, c'est-à-dire, toutes choses ».

Qui oseroit aujourd'hui soutenir parmi nous qu'il y ait en cela quelque trace de sens commun? Et il seroit inutile d'objecter que d'autres philosophes de l'antiquité ont quel-

quefois écrit d'une manière aussi peu raisonnable, puisque ces philosophes-là ne prétendoient point faire des traités de sortilége ou de rabdomancie, tel que celui où Confucius doit avoir inséré les paroles qu'on vient de rapporter, et qui sont relatives au jeu des baguettes magiques. Or dans le jeu des baguettes magiques il n'y a pas de sens commun.

Si quelque chose avoit pu précipiter de certains Lettrés dans le fatalisme, ce seroit précisément la doctrine insensée de Confucius sur la puissance des sorts; et il est sûr qu'on en connoît quelques-uns parmi eux qui ont déjà hasardé de monstrueuses chimères sur la révolution des cinq élémens chinois, qui produisent nécessairement et tour à tour une nouvelle famille impériale ou une nouvelle dynastie. Quand, par exemple, une famille impériale est produite par la force de l'eau ou du Génie qui y préside, alors elle ne peut donner, suivant eux, que vingt Empereurs, dont toutes les actions sont nécessaires et fatales : car si leurs actions étoient libres, disent-ils, nous ne pourrions point les prédire au moyen de la table des sorts commentée par le grand Confucius.

Quoique Visdelou attribue cette doctrine aux Lettrés, en général, il faut supposer que

ce ne sont que les plus imbécilles d'entre eux qui ont débité de telles absurdités, ou vraisemblablement ils ne comprennent rien eux-mêmes. Car il en est de la Chine comme du reste du monde, où les hommes embrouillent souvent leurs propres idées, de façon qu'ils ne sauroient expliquer clairement ce qu'ils croient et ce qu'ils ne croient pas. Aussi, quand nous avons parlé de la religion de la Chine, n'avons-nous rendu compte que des opinions générales, et non des opinions particulières; puisqu'il seroit peut-être fort difficile de trouver deux ou trois cent Lettrés qui pensent précisément de la même manière, et encore trois cent autres qui pensent constamment de même sans varier du matin au soir, et encore trois cent autres qui comprennent distinctement ce qu'ils pensent. Ceux qui font l'ame humaine double, ce qui revient à l'*homo duplex* de quelques métaphysiciens de l'Europe, peuvent être comptés dans la classe de ceux qui ne se comprennent pas eux-mêmes. Le P. Longobardi dit, dans son fameux traité sur *quelques points de la religion des Chinois, section XVI*, que des Lettrés de la Chine lui avoient déclaré, sans détour, sans déguisenent, qu'ils étoient de vrais athées. Mais ces

Lettrés avoient peut-être bu comme Hobbes, dont l'athéisme se dissipoit souvent avec l'ivresse.

La passion qu'ont les Chinois pour le sortilége, prouve qu'ils sont superstitieux; mais cela ne prouve point qu'ils soient fatalistes. Outre la devination par les baguettes, ils en ont une autre, qui se pratique au moyen d'une plante nommée *chi*, dont on partage les feuilles afin d'en tirer les fibres ou les nervures, qu'on place ensuite au hasard pour voir en quoi leur position s'accorde avec les traits de l'*Y-king*. Cette espèce de devination ne me paroît presque différer en rien de celle dont usoient encore quelques devins de la Scythie, lorsqu'ils entortilloient entre leurs doigts des feuilles de saule, et non de tilleul, comme le dit Valla dans sa version latine d'Hérodote, qui a eu sur les Scythes asiatiques des mémoires particuliers dont la vérité se confirme de plus en plus; et il étoit mieux instruit touchant ces peuples éloignés qu'on ne seroit porté à le croire, si l'on n'observoit le même phénomène dans la géographie de Ptolémée, dont l'exactitude à indiquer quelques positions de la Sérique ou de l'Igour est étonnante, quoique ce fût le terme du monde connu des Grecs et des

Romains, auxquels la Chine et les Chinois étoient ce que sont à notre égard les habitans des terres australes; c'est-à-dire qu'ils en ignoroient jusqu'au nom. Il suffit de réfléchir à la route singulière que les marchands avoient trouvée pour faire passer les denrées des Indes dans la Colchide, pour concevoir comment Hérodote, qui avoit voyagé dans la Colchide, a pu être instruit avec quelque précision.

C'est un sentiment assez généralement reçu, que des sectaires, qu'on croit avoir été des Nestoriens, allèrent, au septième siècle, prêcher le christianisme à la Chine, où ils furent d'abord protégés, ensuite persécutés, et enfin massacrés; car ils avoient contre eux les disciples de Lao-kium, les Bonzes et l'Impératrice; de sorte que cette prédication ne servit qu'à faire répandre du sang, et il ne restoit plus aucun chrétien à la Chine lors de la conquête des Tartares Mongols, qui favorisèrent indistinctement tous les étrangers, dont l'industrie pouvoit leur être utile, sans se soucier de la religion qu'ils professoient. *Koublai-kan* fixa même des familles chrétiennes à Pékin, que le Patriarche de Bagdad d'un côté, et le Pape de l'autre, érigèrent en archevêché. Mais *Koublai-kan* eut soin aussi

d'ériger un tribunal nommé *Tçoum-fousse*, dont les deux Métropolitains devoient dépendre. Lorsque les Chinois expulsèrent les Tartares Mongols, les chrétiens essuyèrent encore une persécution violente, qui les anéantit totalement : les plus sensés se sauvèrent en Tartarie, quelques-uns embrassèrent la religion des Bonzes, et les autres furent massacrés. En 1552, on ne trouvoit dans toute la Chine aucune trace de christianisme, et quelques Missionnaires recommencèrent alors à le prêcher : mais si on en excepte un fort petit nombre de Néophytes, qui occupoient de grands emplois, ou qui possédoient de grandes richesses, tous les autres convertis n'ont jamais été que des personnes de la lie du peuple, dont les femmes mêmes sortoient et alloient à l'église ; ce qui choqua tellement les honnêtes gens, qu'on regarda les Missionnaires comme des corrupteurs. Pour calmer à cet égard tous les soupçons des Chinois, quelques Jésuites s'avisèrent de bâtir des églises séparées, où les femmes seules pouvoient entrer. (*Gobien*, *histoire de la Chine*, *pag.* 24.) Mais ce prétendu remède aigrit prodigieusement le mal, et le Gouverneur de *Ham-theou* fut si irrité en apprenant que des personnes du sexe se renfermoient dans une église avec deux

ou trois hommes, qu'il fit raser ce temple jusqu'aux fondemens, sans attendre les ordres de la cour : car on sait qu'à la Chine les Gouverneurs agissent d'une manière presque despotique dans leurs départemens respectifs ; et cela est si vrai, que les chrétiens étoient quelquefois violemment persécutés dans quelques provinces, et fortement protégés dans d'autres. Mais, malgré cette protection, on trouvoit un obstacle insurmontable aux progrès de leur doctrine dans la polygamie ; car les Missionnaires exigeoient la répudiation, et ne vouloient laisser aux Néophytes qu'une épouse : mais ils n'ont jamais insisté sur l'affranchissement des esclaves, quoique la servitude personnelle soit plus contraire encore au droit de la nature que la pluralité des femmes, qui n'est même qu'une conséquence presque nécessaire de l'esclavage dans les pays chauds. Là-dessus on disoit que les premiers chrétiens n'avoient jamais exigé de tels sacrifices, et que différentes communautés religieuses de l'Europe ont possédé des esclaves pendant plusieurs siècles de suite. Mais c'étoit là un horrible abus, dont il ne faut jamais se prévaloir : car ce qui choque le droit naturel, choque, à plus forte raison, la morale. Un Chinois ne pouvoit répudier les

femmes qu'il avoit épousées suivant les loix, et dont il avoit des enfans, sans leur faire une injustice ; mais il pouvoit à chaque instant affranchir ses esclaves. Ainsi la conduite des Missionnaires n'étoit qu'une perpétuelle contradiction. D'un autre côté, le gouvernement de la Chine ne sut jamais quelles religions il devoit permettre, ni quelles religions il devoit exclure. On a reçu dans ce pays des Juifs, des Mahométans, des Lamas, des Parsis, des Manis, des Marrha, des Si-lipan, des Yeli-Kaoven (*), des Arméniens, des Bramines, des Nestoriens, des Chrétiens grecs, qui avoient une église à Pékin, et enfin des Catholiques ; mais ceux-ci ont eu eux seuls plus de persécutions à essuyer que tous les autres ensemble, et on a fini par les exterminer. Le seul empereur *Kan-hi* donna trois édits contradictoires ; il défendit d'abord de prêcher ; ensuite il le permit, et le défendit encore, sans jamais avoir su en quoi la religion catholique consistoit, et c'est un fait que les Missionnaires n'ont point osé lui montrer la bible ni les évangiles. On assure même, et je suis

(*) On ne connoît pas bien la religion des Marrha et des Si-lipan ; mais c'est peut-être à tort qu'on les prend pour des chrétiens.

très-porté à le croire, qu'en 1692, ce Prince ne savoit point que les Européans ont conquis l'Amérique, les côtes de l'Afrique, les îles Moluques, et tant d'endroits de la terre d'Asie. Qu'on s'imagine des hommes tels que les Tartares Mandhuis, qui viennent tout-à-coup s'emparer de la Chine sans avoir aucune notion de l'histoire ni de la géographie, et alors on ne sera pas étonné de ce que l'empereur *Kan-hi* ait pu ignorer quelle avoit été la conduite des Chrétiens en Amérique; et c'est parce qu'il ignoroit tout cela, que le mémoire offert à la cour de Pékin en 1717, fit sur l'esprit des Tartares une impression ineffaçable. On y représentoit les chrétiens comme une troupe de conjurés qui alloient envahir l'empire, ainsi qu'ils avoient envahi le nouveau Monde. Ce projet n'étoit point réel; mais il parut très-possible aux Tartares, qui n'avoient point eux-mêmes quatre-vingt mille hommes de troupes effectives lorsqu'ils entrèrent dans Pékin; ils furent, à la vérité, favorisés par les Eunuques du palais; mais la prise de Pékin n'étoit rien, puisqu'il leur restoit à conquérir toutes les provinces méridionales, et ils en firent la conquête très-rapidement. Il n'y a point dans l'intérieur de la Chine une seule ville, qui pourroit résister

pendant trois jours si on l'assiégeoit dans les formes, et l'amiral Anson a prétendu qu'un vaisseau de soixante canons pourroit couler à fond toute une flotte chinoise. Par-là on voit que celui qui avoit alarmé la cour de Pékin au sujet des Néophytes et des Missionnaires, connoissoit bien la foiblesse de son propre pays, qui n'a échappé à la fureur de nos brigands d'Europe que par son extrême éloignement, et cet obstacle même disparoîtroit, si l'on pouvoit découvrir un passage par le nord-ouest. Les Princes qui ont succédé à *Kan-hi*, loin de tolérer le christianisme, n'ont cessé, jusqu'en 1766, de gêner de plus en plus les Européans, et de prendre de plus en plus des précautions à leur égard ; mais ils auroient rendu, sans le vouloir, un très-grand service à l'Europe, s'ils avoient entièrement fermé leur port de Canton aux vaisseaux de cinq nations qui y trafiquent.

Je finis ici cette section, dans laquelle on a vu que jamais deux peuples n'eurent moins de ressemblance entre eux par rapport à tout ce qui concerne la religion, que les Egyptiens et les Chinois, si l'on en excepte l'immolation des victimes ; mais l'immolation des victimes est un usage que les voyageurs modernes ont trouvé répandu dans toutes les

contrées où ils ont pénétré, hormis aux Indes et au Thibet, où le cas particulier de la transmigration des ames a dérogé à la règle générale. Les Savans n'ont jamais bien su comment tant de nations de l'ancien et du nouveau Continent ont pu se rencontrer dans une bizarrerie aussi opposée aux notions du sens commun, que l'est celle d'égorger des animaux pour honorer les dieux. Quelques-uns croient que l'immolation a commencé par les prisonniers faits à la guerre; mais il est manifeste que les premiers peuples ont imaginé dans la nature des génies qui venoient goûter le sang, la chair, les entrailles ou la fumée des victimes qu'on brûloit; et comme tous les premiers peuples ont été chasseurs et ensuite bergers, il est naturel qu'ils aient plutôt nourri les dieux avec de la chair qu'avec des fruits sauvages, que les Manitous pouvoient aller chercher eux-mêmes sur les arbres. Ceux qui quittèrent la vie nomadique ou pastorale pour se faire laboureurs, commencèrent bientôt par offrir les prémices de leurs champs, et par nourrir aussi les dieux avec des grains. Alors l'immolation des victimes auroit dû cesser; mais elle ne cessa point, et j'en ai dit la raison, qui consiste uniquement dans l'opiniâtreté avec laquelle

les premières nations civilisées retinrent les pratiques religieuses de la vie sauvage. Voilà pourquoi on a trouvé à la Chine tant d'usages imaginés par les Scythes, et en Egypte tant d'usages imaginés par les Ethiopiens.

SECTION IX.

Du gouvernement de l'Egypte.

Omnia post obitum fingit majora vetustas.

Les anciens, qui parloient avec tant d'éloges des lois et de la police de l'Egypte, étoient dans une continuelle illusion, dont l'origine est très-aisée à découvrir, puisque nous voyons clairement que les Auteurs grecs ont confondu les lois qu'on observoit en Egypte avec celles qu'on n'y observoit pas, et qui n'existoient que dans les livres. On avoit anciennement inséré dans le second volume de la collection hermétique une infinité de maximes très-sages, suivant lesquelles un Pharaon devoit se conduire pour régner avec douceur, et mériter les applaudissemens du peuple. Mais il s'en faut de beaucoup que tous les Pharaons aient voulu s'acquitter des devoirs qu'on leur avoit prescrits

dès la naissance de la monarchie ; car il a paru parmi eux des Princes fainéans, voluptueux, imbécilles, et enfin des tyrans détestables, qui n'observoient que de vaines cérémonies, et fouloient réellement l'équité aux pieds. C'est ainsi que tous ces mauvais rois de la Judée faisoient avec beaucoup d'exactitude les ablutions légales, et ne mangeoient jamais à leur table des viandes prohibées par le régime mosaïque ; mais le peuple n'en étoit pas moins écrasé par les exactions et le brigandage des impôts.

C'est aussi une erreur de croire que le droit romain ait été originairement puisé dans la jurisprudence de l'Egypte, comme Ammien-Marcellin l'insinue ; car il est fort aisé de s'appercevoir que les Décemvirs rejetèrent à Rome la seule loi égyptienne qui auroit pu convenir à une République : je parle de la constitution relative aux débiteurs, sur la personne desquels un créancier ne pouvoit exercer la moindre violence ; cette loi étoit sage et modérée ; mais celle des Décemvirs étoit barbare et atroce. Enfin, on ne trouvoit dans les douze tables, qui sont le fondement du droit romain, aucune trace de la jurisprudence de l'Egypte, que Solon lui-même ne connoissoit que vaguement, puisqu'il ré-

forma la ville d'Athènes, et abrogea quelques réglemens de Dracon avant que de partir pour Saïs, où il paroît avoir commercé.

Quelques lois égyptiennes n'ont pas besoin d'être analysées; car leur simplicité est telle, que toutes les interprétations deviennent inutiles; mais il n'en est pas ainsi de la loi qui concernoit les voleurs, et qu'on sait être si compliquée qu'aucun philosophe n'a pu en concevoir le sens ni en découvrir le but, parce que l'historien Diodore et l'ancien jurisconsulte Ariston se contredisent dans l'exposition qu'ils en ont faite.

Suivant Diodore, les voleurs de l'Egypte devoient se faire inscrire; et quand on réclamoit la chose volée, ils la restituoient à la quatrième partie près, que le législateur leur adjugeoit, soit pour les récompenser de leur adresse, soit pour punir la négligence de ceux qui s'étoient laissés voler. Diodore, en parlant de la sorte, auroit dû s'appercevoir que cette prétendue loi laissoit subsister beaucoup de cas particuliers, qui doivent être nécessairement décidés par un autre, dont il ne fait pas la moindre mention.

« Je me souviens d'avoir lu, *dit Aulu-*
» *Gelle*, dans un ouvrage du jurisconsulte
» Ariston, que chez les Egyptiens, qui ont

» témoigné tant de sagacité en étudiant la » nature, et tant de pénétration en inventant les arts, que tous les vols étoient licites et impunis. » *Id etiam memini legisse me in libro Aristonis jureconsulti, haudquaquam indocti viri, apud veteres Ægyptios, quod genus hominum constat et in artibus reperiendis solertes extitisse, et in cognitione rerum indagandâ sagaces, furta omnia fuisse licita et impunita.* NOCT. ATT. Lib. XI. Cap. 18.

Il suffit de réfléchir à des institutions si bizarres, pour se convaincre qu'elles n'ont pu subsister dans une même société, mais bien entre des peuples différens ; et les Auteurs qui en ont parlé étoient assurément mal instruits, puisqu'ils ne sont d'accord ni entre eux ni avec eux-mêmes.

Ce qu'on a pris pour une loi égyptienne n'est qu'un concordat ou un traité fait avec les Arabes, auxquels on ne pouvoit défendre le vol et le brigandage qu'ils font par besoin, et qu'ils font encore par le défaut de leur droit public ; de sorte qu'on rachetoit d'entre leurs mains les effets qui ne leur étoient quelquefois d'aucune utilité, comme cela se pratique encore de nos jours. Les Bédouins

revendent fort souvent pour la centième partie de la valeur, des perles et des pierreries, dont ils s'emparent en dépouillant une caravane; et ils seroient heureux de pouvoir toujours avoir la quatrième partie en argent des denrées qu'ils volent en nature, sous de vains prétextes, qu'un voyageur moderne a eu grand tort de vouloir justifier, en soutenant que les déserts de l'Arabie Pétrée appartiennent de droit aux Bédouins; comme si nous ne savions pas qu'ils commettent de tels forfaits très-loin de leurs déserts, et sur des territoires dont ils n'ont jamais été réellement en possession, et où ils ne peuvent par conséquent exiger aucun tribut des passans.

Sous les Rois pasteurs les Arabes se répandirent par troupes dans toute l'Egypte, et il étoit absolument nécessaire de convenir avec eux, de quelque manière que ce fût, par rapport aux captures qu'ils faisoient de temps en temps. Et je crois qu'on rachetoit également les larcins d'entre les mains des Juifs; car il seroit bien surprenant que des hommes tels que les Juifs, n'eussent volé qu'une seule fois en Egypte; et sur-tout lorsqu'ils y furent publiquement protégés sous le

le règne des usurpateurs, qui favorisoient les bergers, et qui opprimoient les laboureurs, afin de choquer toutes les institutions du peuple conquis.

On conçoit maintenant à-peu-près ce que Diodore de Sicile a voulu dire : on n'inscrivoit pas le nom des voleurs dans un registre ; mais on s'adressoit à l'*Emir* ou au *Scheic* des Arabes, qui connoissoit lui-même ses sujets, et il leur faisoit rendre ce qu'ils avoient pris, au moyen de la compensation qui étoit stipulée (*).

Nous ne savons pas si sous la domination des Persans, lorsqu'il se forma une république entière de voleurs dans un endroit du *Delta*, on observa à leur égard la même conduite qu'on avoit tenue avec les Bédouins ; mais cela est très-probable, et il faudroit bien se résoudre à un tel sacrifice par-tout où des brigands seroient parvenus à se fortifier au point qu'on ne pût ni les expulser ni les détruire. Or, les marais qu'ils avoient occu-

(*) Si l'esprit de la loi égyptienne eût été tel que Diodore se l'est imaginé, on auroit dû faire encore, comme je l'ai dit, des réglemens par rapport à ceux qui voloient sans s'être fait inscrire, et par rapport à ceux qui, quoiqu'inscrits, ne restituoient point exactement ce qu'ils avoient pris.

pés près de la bouche héracléotique étoient impraticables, et jamais les Persans et les Grecs ne furent en état de les en chasser ; car les barques, qui leur servoient de maisons, alloient, à la moindre alarme, se cacher très-loin dans les joncs.

L'extrême rigueur des lois, à l'égard de ceux qui subsistoient en Egypte par des moyens malhonnêtes, prouve qu'on y étoit fort éloigné de tolérer le vol ou la mendicité parmi les indigènes qui n'étoient ni des Arabes, ni des Juifs ; et le sens commun a suffi pour apprendre aux hommes que, dans une société bien policée, il ne faut jamais permettre que des sujets robustes embrassent la vie des mendians, que Platon (*de legibus*, *Dial. XI*,) craignoit tellement dans une république, qu'il emploie jusqu'au ministère de trois magistrats différens pour les éloigner d'abord des marchés, ensuite des villes, et enfin du territoire de l'état. Si ce Philosophe pouvoit ressusciter et voir tous ces ordres monastiques, qui ne vivent que d'aumônes, il croiroit qu'il est survenu un affoiblissement dans l'esprit humain.

Les Auteurs grecs ont prétendu qu'il y a eu en Egypte cinq ou six Législateurs différens, parmi lesquels ils comptent même *Amasis*,

dont le règne précéda de quelques années la chûte de la monarchie ; mais il paroît que toutes les lois générales étoient beaucoup plus anciennes que les Grecs ne l'ont cru ; et ce qu'ils en disent ne peut provenir que de la rigueur plus ou moins grande avec laquelle on les a observées sous de certains princes, dont le nom n'est pas exactement connu. Le Pharaon *Bocchoris*, dont Diodore a fait un législateur très-célèbre, ne se trouve pas dans Hérodote, qui n'avoit pas même ouï parler de ce Prince. Par-là il est arrivé que nous ne savons point dans quel ordre chronologique les lois de l'Egypte doivent être rangées, et cependant cela est d'une grande importance pour voir le véritable développement de la législation, quoique Nicolaï n'y paroisse avoir eu aucun égard, non plus que Casal (*).

On veut, par exemple, que *Sabaccon* ait aboli, dans tous les cas, la peine de mort, sous prétexte qu'il suffisoit d'appliquer les coupables aux travaux publics, ce qui ren-

(*) On a de Nicolaï un traité intitulé *de AEgyptiorum synedris et legibus insignioribus ;* mais il y règne beaucoup de confusion. Et cet homme n'a bien approfondi l'esprit d'aucune loi : aussi son ouvrage est-il encore moins connu que celui de Casal, qui rapporte au moins quelques monumens singuliers.

doit leur supplice moins dur, mais plus long; moins frappant, mais plus utile. Cependant, long-temps après, c'est-à-dire sous le règne d'*Amasis*, on employa la peine de mort contre ceux qui, ne subsistant, ni de leurs revenus, ni de leur travail, vivoient de cette espèce d'industrie, qui est commune aux mendians et aux fripons. Si tout cela étoit vrai, il faudroit convenir qu'il y a eu une variation étrange dans la jurisprudence de l'Egypte, et qu'elle n'a jamais été fixée par des décrets immuables. Mais on se trompe lorsqu'on prête à *Sabaccon* un caractère doux et généreux : c'étoit, de l'aveu de tous les Historiens, un usurpateur ; et s'il n'est pas absolument vrai qu'il ait fait brûler vif le Pharaon *Bocchoris*, au moins tua-t-il *Necco*, le père de *Psammétique* ; et il eût fait mourir *Psammétique* lui-même, s'il ne s'étoit sauvé en Syrie. Tant de forfaits et de violences prouvent assez que ce *Sabaccon* n'étoit point l'homme le plus modéré de son siècle ; aussi ne pensa-t-il jamais, comme Strabon l'insinue, à condamner les coupables aux travaux publics : il leur faisoit couper le nez et les chassoit de l'Egypte, de sorte que c'est sous son règne que doit avoir été formé l'établissement de Rhinocolure, ou des hommes au nez tron-

qué, quoique j'aie toujours pris ce fait pour une fable: et le terme de Rhinocolure paroît avoir été appliqué à un enfoncement de la côte, qu'on peut voir sur la carte, et où quelque promontoire s'étoit vraisemblablement éboulé; car les Orientaux, comme les Arabes, appellent en géographie *ras* ou nez, ce que nous appelons, d'après les Italiens, un cap.

Au reste, ceux qui ont loué cette Princesse, qui ne fit sous son règne mourir aucun coupable, et qui en mutila un nombre prodigieux, loueront peut-être aussi *Sabaccon*. Mais c'étoit, comme nous l'avons dit, un usurpateur d'un génie féroce, qui ne fit qu'une seule bonne action, en abdiquant la couronne, et en retournant en Ethiopie d'où il étoit venu. Cependant ce n'est pas lui qui inventa les mutilations : car les lois du pays les avoient prescrites depuis long-temps pour différentes espèces de délits. Et on croit avoir reconnu en cela une singulière conformité entre les Egyptiens et les Chinois; mais l'amputation des jambes jusqu'à l'inflexion du genou, supplice jadis très-usité à la Chine, n'a pas même été connue en Egypte, où l'on coupoit d'autres membres, comme la langue, les mains, le nez, et, suivant quelques Auteurs,

les parties mêmes de la génération. Là-dessus on ne répétera pas tout ce qui a été dit pour démontrer jusqu'à l'évidence, que telle n'a jamais été l'origine des Eunuques du palais : car cette espèce d'esclavage a commencé par les enfans, avant qu'ils fussent en état de mériter de si grands châtimens.

Plusieurs peuples de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, ont fait usage de mutilations plus ou moins difficiles à cacher, plus ou moins difficiles à guérir, pour punir de certains crimes, qui, suivant leur manière de penser, n'étoient pas des crimes capitaux. Ainsi on ne sauroit, à cet égard, découvrir aucun rapport entre les Egyptiens et les Chinois, qui, dès l'origine de leur empire, ont permis aux coupables de se racheter dans de certains cas à prix d'argent; et ce premier abus en a introduit un autre, c'est-à-dire qu'à la Chine on trouve des hommes assez avares ou assez pauvres pour porter la cangue et recevoir une bastonnade à la place du criminel, qui les paie pour cela. Le Juge veut faire une exécution, et il lui faut un patient : or il prend celui qui se présente. On n'a jamais pu en Egypte se racheter à prix d'argent d'une peine inflictive, décernée par la loi, et bien moins substituer sous la main de l'exécuteur des mi-

sérables à d'autres, par une fraude si singulière que les Chinois sont peut-être les seuls hommes au monde qui vendent et qui achètent des supplices. D'où il résulte, comme l'observe Salmon, (*état présent de la Chine, tom. I, pag.* 159), qu'on pervertit quelquefois chez eux les premières notions de la justice en laissant subsister toutes les formalités (*).

Quand on voit au temps du bas-empire les amendes pécuniaires infligées dans tant de cas qu'on ne sauroit les compter, alors on se persuade sans peine que cela désigne un mauvais gouvernement, comme les compositions à prix d'argent, si fréquentes dans les codes des barbares, désignent une mauvaise jurisprudence. Les Egyptiens n'ont fait usage des amendes pécuniaires que dans une seule circonstance; c'est-à-dire par rapport à ceux qui tuoient inconsidérément des animaux sacrés, que la loi avoit pris sous sa protection : mais c'étoit dans tous les cas un crime capital de tuer des ibis et des vautours, qu'on sait être aussi privilégiés à Londres,

(*) Le P. Lecomte dit qu'on trouve dans tous les tribunaux des hommes qui se louent pour recevoir le châtiment à la place du coupable. Le juge doit être avant tout corrompu.

et dont l'Egypte retiroit plus d'avantages que des autres oiseaux et des autres quadrupèdes ensemble. Si quelques nations, comme les Thraces et les anciens Grecs, n'eussent infligé des peines semblables aux meurtriers des cicognes et des bœufs, la conduite des Egyptiens seroit sans exemple. Et malgré l'autorité des exemples, on ne peut entièrement l'excuser. Lorsqu'il s'agit d'un abus très-léger en apparence, mais qui intéresse plus ou moins le bien public, alors le législateur a mille moyens pour punir le coupable, sans recourir à des supplices ou à des peines arbitraires : ainsi la loi de Toscane, qui réservoit des peines arbitraires pour ceux qui tailloient leurs propres abeilles avec le soufre, ne valoit rien : et l'expérience a prouvé qu'on n'a pu par-là arrêter les progrès d'une méthode pernicieuse dans tous les pays.

Nous parlons ici de l'abus que le propriétaire peut faire de la chose même qu'il possède, ou chaque particulier de la chose publique : car nous ne prétendons pas parler de ces lois vraiment atroces, qui subsistent dans tant d'endroits de l'Europe par rapport à la chasse, et où la mort d'un chevreuil entraîne la mort d'un homme et l'infamie d'une fa-

mille : cette barbarie vient d'un peuple qui vivoit jadis en grande partie de gibièr, et qui auroit dû réformer sa jurisprudence lorsqu'il commença à cultiver régulièrement la terre.

Quoique les Egyptiens eussent des lois extrêmement sévères contre tous les crimes de faux, quoiqu'ils eussent imaginé au fond du purgatoire ou de leur *Amenthès*, autant de différens Génies vengeurs qu'il y a de différentes espèces de délits sur la terre (*), ils ont été accusés de commercer d'une manière très-frauduleuse : mais cette imputation ne leur a jamais été faite que par les Grecs, mille fois plus décriés encore, et dont la mauvaise foi a donné lieu à un proverbe, qui ne finira plus parmi les hommes.

Il a été un temps, dit Strabon, où l'Egypte s'opiniâtroit à ne point ouvrir ses ports aux navires de la Grèce et de la Thrace ; et c'est alors, ajoute-t-il, que les Grecs remplirent le monde de calomnies contre le gouvernement des Pharaons, qui contens des productions de leur terre, ne vouloient ni

(*) Il se peut que c'est là l'origine de cette grande diversité de tourmens qu'on employoit dans l'enfer des Grecs et dans celui des Romains.

prendre ni donner. Mais Platon, qui avoit vraisemblablement commercé lui-même en Egypte, fait d'abord sentir qu'il est nécessaire qu'un peuple soit instruit dans l'arithmétique, et ensuite, après quelques lieux communs, il insinue adroitement que les Phéniciens et les Egyptiens avoient abusé des connoissances qu'ils possédoient dans l'art de calculer et de mesurer. Indépendamment de cette subtilité de pratique, on croit avoir observé que plusieurs peuples de l'Asie méridionale et de l'Afrique, ont un extrême penchant pour l'usure, les contrats équivoques, les monopoles, et cette espèce de fourberie qui caractérise en Europe les Juifs, qu'on sait avoir donné une grande extension aux préceptes du Deutéronome, qui, dans bien des cas, est plus conforme à l'ancien droit nomadique qu'à la jurisprudence de l'Egypte, à laquelle Moïse ne s'assujettit pas toujours, parce qu'il dut respecter de certains usages déjà établis parmi les Hébreux, avant qu'ils fussent réduits à la condition des Hélotes; et ces usages étoient à-peu-près les mêmes que ceux des Arabes, qui ont toujours été fameux à cause du vice de leurs lois, et à cause de la singularité de leurs crimes, dont

quelques-uns, comme le *Scopélisme*, pourroient faire déserter toute une province (*).

On avoit bien imaginé en Egypte des réglemens pour réprimer l'usure et arrêter la poursuite violente des usuriers; mais la grandeur du mal se voit par le remède même. Chez les peuples qui commercent beaucoup avec eux-mêmes et très-peu avec les étrangers, les marchands ne peuvent faire que de petits profits sur les denrées; et voilà pourquoi ils cherchent à en faire de gros sur l'argent; ce qui introduit nécessairement l'usure, et cette usure augmenteroit encore en cas que l'argent ne fût pas monnoyé : or on verra dans l'instant qu'il n'étoit point monnoyé chez les Egyptiens, qui dans l'antiquité ne firent qu'un grand commerce intérieur : ils n'avoient pas un seul navire sur la mer, et le Nil étoit couvert d'une multitude innombrable de barques, dont quelques-unes n'étoient faites que de terre cuite : car comme le défaut du bois y a toujours été extrême, on

(*) Le crime du *scopélisme* consiste à mettre quelques pierres au milieu d'un champ, pour annoncer que le premier qui entreprendra de le labourer sera poignardé. Il est dit dans le digeste, que ce crime est particulier aux Arabes, et il résulte de leur mauvais droit civil sur le meurtre et les vengeurs du sang.

y avoit eu recours à une industrie qui l'est aussi (*).

Nous ne savons pas quelles furent les révolutions que ce commerce essuya de temps en temps ; mais l'agriculture paroît toujours avoir été très-florissante. Dans ce pays les terres n'exigent presque d'autre dépense que celle de la semence, et quelques sortes de grains, comme le *dourra* ou le millet, s'y multiplient extrêmement, et à-peu-près comme l'*orinthis* en Ethiopie : le labour est par-tout fort aisé, de même que l'arrosage, lorsqu'on emploie de bonnes machines telles que les roues à chapelets, que Diodore paroît avoir confondues avec la vis d'Archimède, qui alla, dit-il, enseigner cette découverte aux Egyptiens, qu'on sait avoir arrosé leurs champs une infinité de siècles avant la naissance d'Archimède, dont la vis est une chose inconnue aujourd'hui depuis le Caire jusqu'à la cataracte du Nil. De tout ceci, il résulte que les cultivateurs de l'Egypte ont pu assez

(*) Ces nacelles étoient la plus petite espèce des *phasèles*, nommés en égyptien *barri* : elles alloient à la voile et à la rame.

Parvula fictilibus solitum dare vela phaselis,
Et brevibus pictae remis incumbere testae.

JUVENAL.

aisément se remettre, lorsqu'ils avoient essuyé quelque persécution sous des tyrans, qui commencèrent par haïr les lois, et ensuite les hommes. Dans nos climats, au contraire, les laboureurs doivent faire bien plus de dépenses : il leur faut plus d'instrumens, plus de bras, plus de bétail ; de sorte que quand ils sont à demi ruinés par les impôts, ils ne peuvent plus se remettre par les récoltes : car il est physiquement démontré que les terres rapportent toujours moins à mesure que la pauvreté du cultivateur augmente : les labours réitérés coûtent beaucoup, de même que les engrais ; mais ces articles si importans, relativement à notre agriculture, ne se comptent presque point en Egypte. Et voilà pourquoi cette contrée a résisté plus long-temps que les autres contre le gouvernement destructif des Turcs; et voilà encore pourquoi il seroit possible de la rétablir dans le laps d'un siècle, tandis que la Grèce ne sauroit être rétablie en trois cent ans.

Quoique nous n'ayons que des notions très-confuses sur l'ancien partage des terres de l'Egypte, nous savons cependant avec quelque certitude que les portions militaires, dont quelques-unes étoient de douze arures plus petites que l'arpent de France, passoient des

pères aux fils, et non pas des pères aux filles. Delà il s'ensuit que les Grecs n'ont su ce qu'ils disoient, lorsqu'ils ont prétendu que, suivant la jurisprudence des Egyptiens, on obligeoit, dans tous les cas, les filles à nourrir leurs parens âgés ou infirmes, tandis qu'on en dispensoit les garçons. Il ne s'agissoit pas du tout de l'obligation de nourrir les parens, mais du devoir de les soigner. Et il est naturel que le législateur eût choisi les filles, puisque les frères pouvoient être absens pendant plusieurs mois de suite dans les familles militaires et sacerdotales. Les soldats devoient faire alternativement une année de service à la garde extérieure du palais, et alors ils n'étoient point chez eux : les prêtres alloient de temps en temps à Thèbes pour les affaires de justice, ou bien les fonctions de leur ministère les empêchoient de veiller à tout ce qui se passoit dans le sein de leur famille. Il ne s'agit point de répéter ici ce qui a été dit en particulier de la condition des femmes de l'Egypte, ni des lois relatives à la polygamie et aux degrés qui empêchoient le mariage : car on a suffisamment prouvé que l'union du frère et de la sœur n'a eu lieu que depuis la mort d'Alexandre : aussi tous les Auteurs qui en parlent, comme Diodore,

Philon, Sénéque et Pausanias, sont-ils des Auteurs, pour ainsi dire, nouveaux, en comparaison des anciens Egyptiens. Au reste, Philon est le seul qui prétende que ces sortes de mariages pouvoient se contracter même entre le frère et la sœur jumelle (*). Par-là, on voit que ce Juif s'est imaginé que les jumeaux sont dans un degré de parenté plus étroit que les frères et les sœurs nés successivement : mais c'est une pure chimère de sa part, et il eût été absurde de permettre à tous les Grecs d'Alexandrie l'union au premier degré dans la ligne collatérale, hormis au jumeau avec la jumelle, qui n'ont rien qui les distingue des autres enfans d'un même père et d'une même mère, sinon que l'un est quelquefois plus foible que l'autre : et encore cela n'arrive-t-il pas toujours, parce que la nature ne connoît point à cet égard de règle. Cependant, si la dégénération résultoit des accouplemens incestueux, ce seroit sur-tout entre les jumeaux et les jumelles que

(*) *De spec. Leg. 6, 7.* Selden a cru que le mariage entre le frère et la sœur avoit commencé seulement en Egypte au temps des Persans ; mais c'est une erreur. L'inceste de Cambyse ne concernoit pas les lois des Egyptiens. Et Sénéque fait assez entendre que c'est dans Alexandrie seule qu'on épousoit sa sœur.

cet effet devroit être sensible, quoique les animaux sur lesquels on a fait des expériences, soient rarement dans le cas d'en produire.

Au reste, les Auteurs de l'antiquité n'auroient point donné des éloges outrés aux Législateurs de l'Egypte, s'ils avoient pu voir les défauts de leur propre législation. Je parle ici de l'esclavage personnel, qui exige nécessairement tant de mauvaises lois, que les bonnes mêmes en sont corrompues : car enfin une telle injustice ne peut être soutenue que par plusieurs autres. Il faut établir comme une éternelle vérité et un principe immuable, que l'esclavage est contraire au droit naturel, et juger ensuite les Législateurs, qui l'ont autorisé et affermi par les mêmes sanctions dont ils auroient dû se prévaloir pour l'abolir. On avoit ôté à tous les Egyptiens le pouvoir de tuer leurs esclaves : or il ne s'agissoit que de tirer quelques conséquences de cette loi même pour ouvrir les yeux, et pour sortir de l'étrange contradiction où l'on étoit tombé.

Comme la liberté et la vie sont réellement inséparables, le maître conservoit toujours le droit de mort, que la loi ne lui ôtoit qu'en apparence. Le nombre de ceux qui poignardent

ou

ou égorgent subitement leurs esclaves, a été dans tous les siècles très-petit : le nombre de ceux qui les font mourir lentement à force de travail, a été dans tous les siècles très-grand. Après cela, on conçoit que celui qui est maître de la liberté, est aussi maître de la vie : le législateur ne peut lui défendre qu'une certaine manière de tuer l'esclave, et il conserve mille manières de le faire périr ; et voilà en quoi consiste la contradiction.

Dans presque tous les cas relatifs à l'ingénuité, le droit égyptien étoit opposé au droit romain, dont on connoît l'axiome abominable sur les enfans qui suivent la condition du ventre ; mais ils ne la suivoient point en Egypte, et on en trouve la raison dans la polygamie : car par-tout où elle est établie, les enfans doivent suivre la condition du père, et jamais celle de la mère. Aucun peuple n'eut sur la servitude des maximes plus désespérantes que les Romains, comme on le voit par le sénatus-consulte Claudien, qui réduisoit en un état aussi cruel que la mort, la femme convaincue d'avoir entretenu un commerce avec l'un ou l'autre de ses esclaves : car ce commerce lui faisoit

perdre la liberté, et cette perte équivaloit à celle de la vie.

Nous voyons distinctement qu'il y a eu jadis en Egypte différentes espèces de servitude ; puisqu'on y trouve des esclaves qui servoient dans les maisons, et d'autres qui n'y servoient pas, et qu'on comparera, si l'on veut, à des serfs attachés aux travaux, ou à ces hommes dont je parlerai dans l'instant. Comme c'étoient pour la plûpart des étrangers qu'on avoit pris ou achetés, il falloit bien les faire habiter à part aussi longtemps qu'ils persistoient dans leur propre religion, qui les rendoit impurs : et voilà pourquoi on ne pouvoit les admettre dans l'intérieur des maisons pour le service domestique ; car ils y eussent tout souillé. Cette institution étoit par sa nature très-vicieuse, et il a fallu faire encore bien de mauvaises lois pour prévenir les révoltes parmi ces esclaves, qui n'étant pas continuellement sous les yeux des maîtres, pouvoient d'autant plus aisément conspirer. Et il est croyable que c'est là la source de tous ces réglemens extraordinaires pour prévenir le meurtre, et on voit par l'action même de Moïse que ces réglemens n'étoient pas faits sans raison, quoi-

qu'aucun peuple de la terre n'en ait eu de semblables. Ailleurs c'est une lâcheté de ne point aller au secours d'un homme tombé entre les mains des assassins : en Egypte c'étoit un crime capital (*). Mais il faut dire aussi que cette loi pouvoit être si aisément éludée, qu'on a dû la regarder comme non-existante : car rien n'étoit plus aisé que d'alléguer mille pretextes pour prouver l'impossibilité de secourir un malheureux déjà surpris par des brigands. Aussi le législateur avoit-il senti la plûpart de ces inconvéniens ; et il vouloit tout au moins qu'on vînt accuser les agresseurs, sous peine de jeûner trois jours en prison et de recevoir un certain nombre de coups ; mais il paroît que cette loi fut abrogée sous les Ptolémées, qui confièrent la rédaction de leur code à Démétrius de Phalère, qu'on sait avoir travaillé pour des monstres.

On observe ordinairement comme une chose bizarre, que les Egyptiens aient eu des médecins particuliers pour différentes maladies, et même pour les maladies des dents, aux-

(*) Héliodore paroît insinuer que cette loi subsistoit aussi chez les Ethiopiens, et qu'elle concernoit même les enfans qu'on trouvoit exposés.

quelles ils étoient sujets, parce qu'ils mâchoient les cannes à sucre vertes ; tandis qu'il n'y avoit point dans tout leur pays un seul avocat, quoiqu'ils plaidassent par écrit, à ce que disent les Grecs. Mais si cela est vrai, il faut nécessairement que les prêtres, qu'on trouvoit dans toutes les villes, aient dressé les requêtes et les répliques pour ceux qui ne pouvoient point les rédiger ; quoiqu'il paroisse en général que les Egyptiens savoient, pour la plûpart, lire et écrire (*). Quand on n'adopte point la mauvaise coutume de citer une foule d'Auteurs dans un mémoire juridique, ni d'y recourir à des raisonnemens captieux, alors on peut expédier de tels écrits fort promptement, et il n'étoit point permis aux Egyptiens d'en faire paroître plus de quatre dans le cours d'un procès. Les juges de leur côté ne consultoient qu'un recueil de dix volumes, dont

(*) On voit que, suivant les lois de l'Egypte, c'étoit un grand avantage de savoir lire et écrire : aussi les artisans mêmes faisoient-ils instruire leurs enfans.

Les lois judaïques supposent également un usage très-fréquent de l'écriture, tant par rapport aux généalogies des tribus, que par rapport aux contrats, libelles de répudiation, &c. Mais les Juifs négligèrent beaucoup l'éducation, et je crois que dans les petites villes de la Judée les *Schoterim* étoient les seuls qui sussent lire et écrire.

ils savoient même la plus grande partie par cœur (*). Les cas extraordinaires qui n'étoient point énoncés dans ce code se décidoient à la pluralité des voix, et il conste, par le monument encore existant de nos jours dans la Thébaïde, que le nombre des juges étoit impair; ainsi le président ne tournoit l'image de la vérité d'un côté ou de l'autre, que quand les voies étoient également partagées; car il seroit absurde qu'il eût décidé en faveur de ceux qui n'avoient pas obtenu cette égalité, puisqu'on seroit par-là retombé dans l'arbitraire d'où l'on vouloit sortir. La pluralité des suffrages entraînoit nécessairement l'image de la vérité dans tous les cas, et par-là on terminoit l'action, où nous ne voyons jamais donner des coups de bâton aux plaideurs, suivant la méthode des Chinois, qui étouffent plus de procès qu'ils n'en décident, parce que leur gouvernement est despotique, et que celui des Egyptiens étoit monarchique, comme on pourra, dans l'instant, le démontrer jusqu'à l'évidence.

(*) Diodore ne parle que de huit volumes, auxquels les juges avoient recours dans les procès; mais il s'agit manifestement ici des dix volumes que les prophètes devoient étudier.

Il paroît qu'on décidoit aussi chez les Egyptiens de certains cas par le serment, et il est remarquable qu'on ne trouve point un seul mot dans leur histoire, qui pourroit faire croire qu'ils aient employé la question. Ce ne fut que sous la domination des Grecs et des Romains qu'on apprit, par expérience, que la question même étoit inutile pour arracher la vérité de leur bouche ; car quand ils vouloient être opiniâtres, ils l'étoient à l'excès. Ainsi la torture, qui est une institution abominable chez tous les peuples où l'on en fait usage, eût été encore plus mauvaise en Egypte qu'ailleurs. Des hommes dont le tempérament est mélancolique et sombre, perdent la sensibilité lorsque la douleur passe un certain degré : ils souffrent toujours moins à mesure que la convulsion augmente, et c'est peut-être par une raison physique que les Egyptiens ne croyoient pas à l'enfer, mais seulement au purgatoire. Comme on décidoit chez eux de certains cas par le serment, il falloit bien punir sévèrement le parjure ; aussi étoit-ce un crime capital, de même que le meurtre, si l'on en excepte celui du père qui tuoit son fils, dont il devoit tenir le corps entre ses bras pendant trois jours en présence du peuple ; tandis que le parricide, au contraire,

étoit puni par le plus cruel de tous les supplices dont on ait jamais fait usage dans ce pays (*). Mais c'est encore sans raison qu'on a voulu trouver ici quelque conformité avec la coutume des Chinois, puisque la plûpart des nations de l'antiquité ont regardé le parricide comme un des plus grands délits, et il faut plaindre sincèrement ceux qui ont été assez barbares, assez injustes pour châtier des crimes imaginaires, tels que l'hérésie et le sortilége, par des peines mille fois plus cruelles que celles qu'ils réservoient au citoyen dénaturé, qui avoit plongé un poignard dans le cœur de ses parens. D'un autre côté, les Egyptiens ont eu tort sans doute de ne laisser subsister aucun rapport entre la manière dont ils vengeoient le meurtre du fils, et la manière dont ils vengeoient le meurtre du père. Quand la nature a mis une relation manifeste d'une chose à une autre, il ne faut pas que le législateur entreprenne de l'ôter. Au reste, on doit avouer que les Egyptiens

(*) Ce supplice consistoit à percer le corps du coupable avec des roseaux, et à le brûler dans des épines; ce qui n'a aucun rapport avec le supplice des Chinois, qui découpent un homme en dix mille morceaux, et qu'on ne croit pas avoir été en usage dans l'antiquité comme il l'est aujourd'hui.

ont eu des notions un peu moins défectueuses sur le pouvoir paternel que les Grecs, que les Romains, et sur-tout que les Chinois, qui paroissent avoir été, et qui sont peut-être encore dans l'affreuse idée qu'on ne doit point regarder les enfans comme des hommes, lorsqu'ils n'ont pas encore reçu la mamelle; et j'ai lu dans l'ouvrage d'un jurisconsulte, (*Gerd. Noodt de partûs expositione et nece apud veteres, liber singularis*,) que cette opinion a régné également parmi les anciens Romains; j'en ai cherché la cause, et je l'ai trouvée. L'infanticide pouvoit être commis par le père seul, suivant le décret de Romulus, et il pouvoit être commis par le consentement du père et de la mère. Or, c'est de-là que provient la barbare distinction entre les enfans qui avoient déjà tetté, et ceux qui ne l'avoient point encore fait. Lorsque la mère donnoit une fois le sein, elle étoit censée vouloir conserver son fruit; de sorte que l'infanticide ne se commettoit point alors du consentement des deux parties. Ceux qui ont une si mauvaise morale, ont nécessairement encore une plus mauvaise physique, et le préjugé se sera établi, que les enfans ne commencent à devenir hommes qu'en commençant à tetter.

Le respect que les Egyptiens avoient pour les vieillards leur a été commun avec les plus anciens peuples du monde ; car ce respect est le seul qu'on connoisse dans la vie sauvage, et c'est du crédit des vieillards dans la vie sauvage qu'est né le gouvernement civil, et non pas de l'autorité paternelle, qui n'a jamais pu s'étendre que sur une famille, et non sur une société. La royauté est née du pouvoir des caciques ou des capitaines que les vieillards avoient choisis pour commander la peuplade dans des expéditions lointaines où eux-mêmes ne pouvoient se trouver. Je crois avoir vu tout cela clairement, lorsque j'étudiai les relations de l'Amérique, où l'origine des sociétés n'est point si obscure, parce qu'elle n'est point si éloignée.

Comme presque tous les anciens peuples de notre continent ont donné beaucoup trop d'extension aux bornes du pouvoir paternel, il s'ensuit que si le gouvernement eût été fondé sur l'autorité des pères, et non sur celle des vieillards, il en eût résulté un véritable despotisme dans l'état comme dans chaque famille. Cependant cela n'est arrivé nulle part ; et lorsque les Chinois prétendent que cela est arrivé chez eux, il est facile

de s'appercevoir qu'ils sont dans un erreur grossière. Quand il y avoit à la Chine cent et vingt rois ou de grands caciques, aucun n'osa se nommer le *père et la mère de l'état*; mais quand les Empereurs, à force de conquêtes et d'injustices, eurent fait disparoître les rois, alors ils prirent tous les titres qu'ils crurent leur convenir. Ainsi le cas des Chinois est le même que celui des Romains : quand ils eurent des *pères de la patrie*, ils n'eurent plus de liberté. Qu'on recherche tant qu'on voudra dans les dictionnaires et les langues de toutes les nations du monde, on ne trouvera pas que jamais le terme de *roi* ait eu quelque chose de commun avec le terme de *père*, sinon dans un sens figuré.

Le gouvernement de l'ancienne Egypte étoit véritablement monarchique par la forme de sa constitution, puisqu'on y avoit fixé des bornes au pouvoir du souverain, réglé l'ordre de la succession dans la famille royale, et confié l'administration de la justice à un corps particulier, dont le crédit pouvoit contrebalancer l'autorité des Pharaons, qui n'eurent jamais le droit de juger ou de prononcer dans une cause civile. Les juges faisoient même à leur installation un serment horrible, par lequel ils promettoient de ne

pas obéir au Roi en cas qu'il leur ordonnât de porter une sentence injuste. Outre le collége des Trente qui résidoient continuellement à Thèbes, outre les magistrats particuliers des villes qui prononçoient dans de certains cas (*), les provinces envoyoient de temps en temps des députés, qui se réunissoient dans le labyrinthe, où l'on discutoit des affaires d'état qu'on croit avoir été relatives aux finances ; car Diodore assure que les rois d'Egypte ne pouvoient taxer arbitrairement leurs sujets, comme cela est établi, ajoute-t-il, dans de certains états où l'on ne connoissoit point de plus grand fléau : ensuite il insinue que la classe sacerdotale avoit l'inspection sur les finances, ce qui suppose que les provinces devoient aussi donner leur consentement aux nouveaux impôts.

(*) Dans l'antiquité, dit Orus-Apollon, les magistrats de l'Egypte jugeoient, et voyoient, ajoute-t-il, le Roi nu : *Regem nudum spectabat.* Il est difficile de savoir ce que cela signifie, et je doute que Paw, chanoine d'Utrecht, ait bien compris tout le contenu du trente-neuvième chapitre des hiéroglyphiques, sur lesquels il a donné des notes. Quand le Roi se rendoit dans une assemblée de juges, il devoit déposer son manteau ou l'habit de dessus, nommé *calasiris*, vraisemblablement pour témoigner qu'il ne jugeoit pas lui-même.

Maintenant nous voyons qu'on a été dans l'erreur, en soutenant que les anciens n'ont eu aucune idée d'un véritable gouvernement monarchique. Si Montesquieu n'en a pas trouvé des traces chez eux, c'est qu'il ne les a point cherchées où elles étoient : il s'arrête à considérer quelques états de l'ancienne Grèce, où les Rois prononçoient eux-mêmes dans les causes civiles ; mais cet usage, qui choque les principes de la monarchie, n'eut jamais lieu en Egypte. Je parle de ce qu'ont fait les princes : je ne parle point de ce qu'ont fait les tyrans.

C'étoit une loi fondamentale dans ce pays que la royauté et le pontificat sont incompatibles. Le souverain n'y pouvoit être grand-prêtre, ni le grand-prêtre souverain (*). Quand on connoît l'esprit servile des nations qui habitent sous des climats ardens ; quand on connoît ce que les hommes y osent, et ce que les hommes y souffrent, alors il paroît que les Egyptiens avoient agi assez sagement, en opposant encore cette barrière au despo-

(*) Comme l'on montra à Hérodote les statues de tous les rois de l'Egypte, et celles de tous les pontifes en particulier, cela prouve que jamais avant *Séthon* aucun Pontife ne fut Roi. Peut-être *Séthon* ne voulut-il pas abdiquer le pontificat lorsqu'il parvint au trône.

tisme, qui a sur-tout accablé les contrées de l'Asie, où les Princes ont envahi le sacerdoce, et celles où ils l'ont rendu amovible, comme en Turquie et en Perse, où les moufftis et les seidres ne sont pas plus assurés de conserver leur dignité que l'étoient les grands-prêtres chez les Juifs sur la fin de leur monarchie, et lorsqu'on voyoit rarement un même homme persister pendant trois ans dans le pontificat. De tels esclaves ne sauroient protéger le peuple, puisqu'ils ne sauroient se protéger eux-mêmes : si leur sort ne dépendoit pas des caprices du prince, il dépendroit des intrigues du serrail. En Egypte au contraire, les pontifes ne furent jamais amovibles : cette dignité restoit dans leur famille, et le fils aîné succédoit toujours au père, à-peu-près comme dans la famille d'Aaron chez les Hébreux, avant qu'elle fût devenue le jouet des despotes.

Cependant il arriva enfin en Egypte, par un de ces événemens dont nous ignorons les causes, que Séthon, qui occupoit le sacerdoce par droit héréditaire parvint encore au trône. Les deux pouvoirs se trouvant alors réunis dans un même homme, l'état fut renversé au point qu'on ne put jamais plus le remettre dans son équilibre ordinaire. Les soldats se plaignoient de ce qu'on avoit con-

fisqué quelques-unes de leurs terres : le peuple se plaignoit de ce que les soldats avoient trahi la patrie dans un instant où les intérêts particuliers devoient céder à l'intérêt général. Au milieu de ces troubles on choisit douze gouverneurs qui devoient régner conjointement, afin de diviser la masse du pouvoir qui s'étoit trop concentré. Mais cette constitution oligarchique, que les Egyptiens imaginèrent alors, ne pouvoit rétablir une monarchie, puisqu'elle n'a jamais pu rétablir une république, quoiqu'on l'ait essayé tant de fois dans l'antiquité. Aussi en résulta-t-il un véritable despotisme, qui dura depuis *Psammétique* jusqu'à l'invasion de Cambyse, sous des Princes qui eurent tous à leur solde une foule de mercenaires, qu'on sait avoir été les instrumens et les appuis du pouvoir absolu depuis que le monde existe.

C'est à l'époque dont je viens de parler qu'on fixera le changement sensible qui se fit dans le caractère et la manière de penser des Egyptiens, qui commencèrent alors à haïr leurs rois ; et *Amasis*, avec lequel ils s'étoient en apparence réconciliés, dut mettre une forte garnison grecque dans Memphis, afin d'être en sûreté au centre de ses états contre les entreprises de ses sujets,

qui avoient dans l'antiquité porté leur amour envers les Pharaons jusqu'à l'excès : ils pardonnèrent à ces Princes bien des vices, bien des foiblesses, et les laissèrent même régner lorsqu'ils étoient aveugles, comme cela est arrivé plus d'une fois ; parce que la cécité a toujours singulièrement affligé les habitans de l'Egypte. Il est surprenant que dans les autres empires de l'Orient, où un aveugle pourroit fort bien régner, on ait décidé précisément le contraire, comme en Perse, au Mogol, en Turquie. Et ce cas est tel que s'il arrivoit dans les monarchies de l'Europe, les jurisconsultes seroient peut-être embarrassés de le résoudre. Mais les Egyptiens se fondoient sur le droit d'aînesse, qui étoit parmi eux sacré et inviolable, de sorte qu'ils ne croyoient pas qu'un enfant dût être privé de son patrimoine à cause d'une indisposition déjà assez funeste par elle-même. Cela est très-vrai et très-juste, par rapport aux successions particulières, qui n'imposent pas l'obligation de gouverner un peuple ; et on auroit dû tout au moins donner des tuteurs aux Princes aveugles, comme le fils de Sésostris, ensuite le Pharaon Anysis et quelques autres. Si l'on s'attachoit uniquement au récit d'Hérodote, il en résulteroit

que la cécité du Pharaon Anysis en particulier peut avoir été la source d'un grand malheur, car ce fut sous son règne que les Ethiopiens envahirent l'Egypte (*).

Lorsque la famille régnante s'éteignoit on procédoit à une élection, dont toutes les formalités sont très-exactement décrites par Synésius; mais les soldats et les prêtres étoient les seuls qui y eussent voix active et passive, sans qu'il soit fait la moindre mention du reste du peuple, que Diodore prétend cependant avoir été aussi noble que les tribus militaires et sacerdotales; mais il faut nécessairement en excepter ces hommes, si détestés en Egypte, qu'il ne leur étoit pas même permis d'entrer dans les temples: j'ai déjà beaucoup parlé d'eux; mais maintenant je crois avoir découvert que c'étoient des Africains d'origine étrangère, qui parloient entre eux la langue punique, et que les Egyptiens avoient rendus à demi-libres, à demi-esclaves,

(*) On ne trouve pas le nom du Pharaon Anysis dans les dynasties de Manéthon, parce que ce n'est point un nom patronimique, mais emprunté. On croit communément que Bocchoris est le même homme qu'Anysis. Au reste, la cécité n'est point une maladie incurable en Egypte, et c'est à quoi le Législateur peut avoir eu égard.

comme

comme les Hilotes chez les Lacédémoniens, les Corynophores à Sycïone, les Pénestes en Thessalie, les Clarotes en Crète, les Gymnites en différens endroits de la Grèce, les Prospelates en Arcadie, les Leleges en Carie, les Mariandins chez les Héracléotes, auxquels on peut joindre encore les Juifs, qui, après l'expulsion des Rois bergers, furent précisément réduits en Egypte à la condition des Hilotes de Lacédémone, et de ces hommes que je prends pour des Africains occidentaux. Aussi Hérodote dit-il positivement qu'on parloit la langue punique aux environs de la ville d'*Apis* et du lac de la Maréote, parmi de certaines familles soumises à la domination des Egyptiens (*), qui ne se mêlèrent jamais par des mariages avec cette caste si abhorrée, laquelle finit, suivant toutes les apparences, par former la république des voleurs; et on ne peut point dire que les Juifs aient fini beaucoup mieux; car Strabon

(*) La langue dont il est ici question ne doit pas être confondue avec celle qu'on parloit à Carthage: c'étoit proprement l'idiome lybique : comme les Egyptiens étoient originaires de l'Ethiopie, ils ne comprenoient ni l'arabe, ni le libyen, ni le phénicien, ni ce jargon que parloient les Juifs, et qui paroît avoir été un dialecte du phénicien.

nous dépeint leur petite monarchie comme un état dégénéré en une confédération de brigands. Il semble que les peuples qui ont une fois été réduits à la servitude de la glèbe, en contractent un très-mauvais caractère. Il s'est formé dans l'Amérique plusieurs sociétés de Nègres échappés d'entre les mains des Planteurs ; mais on assure que tous ces peuples naissans ont de si mauvaises lois, une si mauvaise police, qu'il n'en résultera jamais que des républiques de voleurs, ainsi que celle des Paulistes.

Comme le nombre des soldats étoit en Egypte sans comparaison plus grand que celui des prêtres du premier et du second ordre, on avoit égalé les suffrages, en donnant aux Prophètes une voix qui valoit cent voix militaires, et ainsi de suite jusqu'aux Zacores, dans une diminution proportionnelle, de manière que trois prêtres pouvoient contrebalancer le suffrage de cent et trente soldats (*).

Quoiqu'on eût pris des mesures pour assu-

(*) *Prolato alicujus ex candidatis nomine, milites quidem manus tollunt, Ccomastae verò et Zacori et Prophetae calculos ferunt; pauci aliqui; sed quorum praecipua est eâ in re auctoritas, Prophetarum nempe; calculus centum manus aequat, Comastarum viginti, Zacororum decem.* Synes. de PROVIDEN. pag. 94.

rer la tranquillité dans ces momens de crise où l'état sans maître flottoit entre les contendans, il y a bien de l'apparence que les intrigues des candidats ont souvent troublé les élections; et on croit voir des traces sensibles de ce désordre dans l'histoire des soixante et dix Pharaons qui régnèrent soixante et dix jours, ce qui provient de quelque confusion où différens candidats s'arrogeoient la pluralité des voix; car il ne s'agit point ici, comme on l'a prétendu, d'une irruption de la part de l'ennemi, qui fit mourir en moins de trois mois tous les gouverneurs de l'Egypte, qui ne furent jamais au nombre de 70; puisqu'on voit par la construction du labyrinthe, où devoient s'assembler les députés des préfectures, qu'avant la domination des Persans l'Egypte n'étoit divisée qu'en vingt-sept Nomes (*).

Dans les temps les plus reculés on consacroit les Rois à Thèbes; et ensuite cette singulière cérémonie se fit à Memphis, où le Prince portoit le joug du bœuf *Apis*, et un sceptre fait comme la charrue thébaine;

(*) C'est ainsi qu'on trouve ce nombre dans tous les exemplaires de Strabon; quoique, suivant moi, il n'y ait eu que douze grands nomes et douze petits.

dont on se sert encore aujourd'hui pour labourer dans le Saïd et une partie de l'Arabie, suivant la figure qu'en a publiée depuis peu Niebuhr (*). Dans cet équipage on conduisoit le nouveau Roi par un quartier de la ville ; et de-là il étoit introduit dans l'*adyton*, endroit qu'on doit regarder ici comme un souterrain : et je ne sais par quelle bizarre idée le P. Martin a supposé qu'il s'agissoit de la ville d'*Abydus*, qui étoit éloignée de quatre-vingt et trois lieues de Memphis. Il faut que cet homme se soit imaginé qu'il en étoit de l'Egypte comme de son pays, où les Rois vont de Paris à Rheims pour se faire sacrer.

Lorsqu'on avoit élu un Prince parmi les candidats de la classe militaire, il passoit, dès l'instant de son inauguration, dans la classe sacerdotale, ce qui exigeoit quelques

(*) *Scholiastes German. in Arat.* p. 120. Le Scholiaste d'Aristophane sur la comédie des oiseaux, dit que le sceptre des rois d'Egypte portoit à son sommet la figure d'une cicogne, et de l'autre côté, vers la poignée, une figure d'hippopotame. Mais il y avoit différentes espèces de sceptres, à en juger par tout ce que les anciens en disent : cependant, celui qui représentoit une charrue étoit le plus commun, et les Rois le portoient, ainsi que les Prêtres de l'Egypte et de l'Ethiopie.

cérémonies particulières, et vraisemblablement aussi quelques sermens. Au reste, les Pharaons ne pouvoient en aucun cas se dispenser de jurer, comme on l'a dit, sur le calendrier. Ils promettoient de ne pas faire intercaler un jour dans l'année vague, ce qui l'eût rendue fixe, ni d'y faire intercaler un mois, ce qui l'eût rendue lunaire et vicieuse. Or à cet égard ils ont tenu leur parole plus religieusement que par rapport à d'autres points bien plus intéressans.

Comme ceux qui parvenoient au trône par la voix des soldats et des prêtres, ne donnoient jamais à la nouvelle dynastie le nom de leur famille, mais le nom de la ville où il étoient nés, il n'est pas étonnant de voir dans l'histoire une dynastie singulière de Pharaons éléphantins, puisque cela ne provient que de l'élection où les suffrages s'étoient réunis en faveur d'un candidat originaire d'Eléphantine. Ce fait est très-naturel, et cependant les chronologistes n'ont pas voulu le comprendre ; de sorte qu'ils ont été obligés d'imaginer, dans cet îlot qu'on nomme Eléphantine, un royaume particulier, qui eût eu moins d'étendue qu'en a souvent en Europe une maison de campagne avec ses jardins et ses bosquets. La vallée de l'Egypte

se rétrécit extrêmement au-delà de la ville d'*Ombos* : ainsi, quand on accorderoit encore à ce prétendu royaume les terres qui sont sur les bords du Nil, cela n'eût jamais pu former un état indépendant ou des Rois d'Ethiopie, ou des Princes qui résidoient à Thèbes.

Aucun Auteur, avant Marsham, n'avoit dit qu'il y a eu jadis plusieurs royaumes à la fois en Egypte; et je suis fâché que Marsham n'eût point reçu du ciel autant de génie et de jugement qu'il avoit acquis d'érudition par l'étude. Il a été persécuté par des fanatiques comme un incrédule, et jamais homme ne le fut moins, puisqu'il a cru que la monarchie de l'Egypte avoit commencé l'année qui suivit immédiatement le déluge universel; ce qui suppose, comme on voit, un défaut manifeste de jugement, et une crédulité sans bornes. Tout ce qu'il ajoute au sujet de *Cham*, qui fut, suivant lui, le premier Roi des Egyptiens, n'est qu'un amas de chimères plus dignes d'un Rabbin que d'un Chronologiste anglais. On n'avoit jamais, dans la haute antiquité, ouï parler ni de *Cham*, ni de *Mestraïm* en Egypte, pays qui a pris son nom du terme *Pgypt*, comme cela est hors de doute, et Dehoorn a même cru que cette

appellation lui étoit commune avec une partie de l'Ethiopie (*).

Il ne faut jamais faire usage, dans l'histoire, des traditions rabbiniques, dont malheureusement trop d'écrivains se sont occupés; ce qui a retardé au-delà de ce qu'on pourroit le croire le progrès de nos connoissances.

Les Egyptiens exagéroient sans doute de temps en temps leur antiquité; et quand ils parloient de certains personnages qui avoient vécu mille ans, cela prouve, dit Pline, (*Livre VII*, *chap.* *48*,) que chez eux on a d'abord compté par lunaisons. Mais en vérité cela ne le prouve en aucune manière: car ces années attribuées à la vie d'un homme peuvent être des années de dynastie ou de tribu, suivant la façon de parler des Orientaux.

Qu'on suppose pour un instant que la tribu de *Béni-Wassel* soit répandue maintenant sur les hauteurs de la Thébaïde depuis six siècles, alors les Arabes, qui ne tiennent aucun compte de l'existence des particuliers, diront que

(*) Bochart a dit bien des injures à Dehoorn au sujet des Ethiopiens; mais cela n'étoit point nécessaire. Quoique les Grecs aient en quelque sorte fabriqué ce mot d'*Æthiops*, pour désigner un peuple noir, la racine peut en être cachée dans celui de *Kopt* ou de *Kypt*.

Béni-Wassel est âgé de six cent ans ; parce qu'ils rapportent tout au fondateur ou à la souche dont ils sont issus, et dont ils portent sans cesse le nom ; ce qui n'est pas si mal imaginé qu'on pourroit le croire, pour retetenir à-peu-près l'époque de la formation d'une tribu qui n'a pas d'archives. J'ignore si cet usage a jamais été établi parmi les Tartares, où il auroit pu avoir lieu à l'égard des hordes libres : car celles qui sont soumises ne conservent que la généalogie des Kans, dont les familles sont sujettes à s'éteindre.

Au reste, on n'a pas besoin des dynasties de Manéthon pour prouver l'antiquité des Egyptiens, puisqu'elle est bien démontrée par les progrès qu'avoient faits chez eux les arts dès les temps les plus reculés ; et à la conquête des Macédoniens, on les trouva dans un état où il ne leur manquoit plus que le dernier degré de la perfection, qui ne consiste souvent que dans une élégance de la forme et une finesse de goût, que les Orientaux n'ont jamais eue, et qu'ils ne sauroient avoir, parce que leurs organes et le désordre de leur imagination s'y opposent sensiblement. Les fabriques qui rendirent l'Egypte si célèbre sous les Ptolémées, comme la verrerie

et la tapisserie, y avoient été établies une infinité de siècles avant les Ptolémées, et les tapis sur-tout étoient au nombre des marchandises qui passoient en Asie (*), par le moyen des caravanes qu'on sait avoir passé l'isthme de Suez, et dont je parlerai encore lorsqu'il s'agira d'examiner quels peuvent avoir été les revenus annuels des Pharaons, auxquels les premiers Législateurs de l'Egypte avoient prescrit bien des règles et bien des maximes, qui étoient consignées, comme on l'a dit, dans le second volume du recueil hermétique; et c'est de ce livre même que paroissent être extraits les passages qu'on trouve dans Diodore, qui assure que ces Princes ne pouvoient jamais avoir à leur cour des esclaves nés en Egypte ou achetés chez l'étranger; et ils devoient se faire servir par les enfans des prêtres, qu'on ne mettoit dans l'intérieur du palais que quand ils avoient atteint l'âge de vingt ans. Or, c'est là une de leurs lois qui ne fut pas observée à beaucoup près: car quand les Pharaons introduisirent des

(*) On croit qu'il est parlé des tapis à figures qui venoient de l'Egypte, dans un passage des paraboles, que la vulgate a rendu de la manière suivante: *Intexui funibus lectulum meum, stravi tapetibus pictis ex Ægypto.* Parab. VII.

esclaves dans leur serrail, ils en confièrent aussi la garde à des eunuques, qui n'étoient assurément point des hommes nés libres, ou choisis dans l'ordre sacerdotal. Diodore veut aussi que les Rois d'Egypte aient été obligés de lire les lettres qu'on leur adressoit, d'assister tous les jours aux prières, et d'entendre encore la lecture d'un passage des annales; mais ils ont pu trouver mille prétextes pour s'en dispenser, dès que les attraits du plaisir et de l'oisiveté, qui est un grand plaisir dans les pays chauds, les éloignoient des affaires.

Enfin, on ne sauroit trop répéter qu'il faut bien distinguer, en lisant l'histoire de l'Egypte, les lois qui furent réellement en vogue d'avec ces anciennes constitutions qui n'existoient que dans les livres; sans quoi les Prêtres eux-mêmes n'eussent point parlé d'une si longue suite de Rois paresseux qui s'étoient endormis dans leur serrail, et auxquels le peuple ne disputa cependant jamais les honneurs de la sépulture : je doute même que le peuple ait eu ce droit, comme on le croit vulgairement. D'abord un tel usage n'eût rien valu dans un pays tel que l'Egypte, où le père étoit toujours remplacé sur le trône par son fils aîné aussi long-temps que la famille royale subsistoit: ainsi on auroit eu un en-

nemi implacable dans le jeune Prince, en refusant la sépulture à son père, dont il pouvoit d'ailleurs faire porter la momie dans quelque souterrain, à l'insu même du peuple.

Diodore dit à la vérité que les Pharaons, qui ont, suivant lui, bâti les deux grandes pyramides, n'avoient osé y faire déposer leur corps, de peur que les Egyptiens ne vinssent l'en arracher : mais c'est là un bruit populaire, dont Hérodote n'avoit pas même ouï parler. Et il suffit d'y réfléchir, pour concevoir l'absurdité où ces Princes seroient tombés, en élevant des pyramides qui devoient leur servir de sépulture : tandis que d'un autre côté ils étoient certains d'avance qu'on ne les y enterreroit jamais. Les Grecs s'étant une fois mis dans l'esprit que les pyramides sont les tombeaux des Pharaons, n'ont jamais voulu se laisser désabuser à cet égard, quoique les Egyptiens aient hautement déclaré que jamais aucun de leurs Rois n'avoit été enseveli dans l'intérieur d'une pyramide, et que c'étoient des monumens élevés par la nation en corps, et non par des Princes particuliers. On trouve dans l'histoire un fait décisif, par lequel il est démontré que les Egyptiens ne pensèrent pas même à refuser la sépulture aux mauvais Rois. Ils haïssoient mortellement

un des Pharaons despotiques nommé *Apriès*, qu'on soupçonnoit d'avoir commis des crimes atroces, dont quelques-uns étoient réels: or le peuple se fit livrer ce Prince, dès qu'il fut vaincu par *Amasis :* on l'étrangla et on le porta ensuite dans le tombeau de ses pères qu'on voyoit à l'entrée du temple de Minerve de *Saïs*, où reposoient tous les Pharaons de la tribu saïtique. Ce fait est, comme on voit, décisif.

Il faut aussi se désabuser sur l'opinion hasardée par quelques Ecrivains modernes touchant les Rois anonymes, qu'on trouve dans le catalogue des dynasties, et dont on veut que les noms aient été supprimés, parce qu'ils avoient souillé leurs mains de sang et de richesses mal acquises.

Comme la mémoire des tyrans doit être vouée à l'exécration de tous les âges, ce seroit leur rendre un service que d'oblitérer leur nom en le rayant des annales. Ainsi, les Prêtres de l'Egypte eussent agi contre les premières notions du sens commun; mais ils n'étoient pas si imbécilles, et écrivoient tous les noms et tous les événemens avec beaucoup de fidélité. (*Euseb. praepar. evang. lib. X, cap. 11.*)

C'est depuis que la flatterie a corrompu

la foi historique, que les mauvais Princes ne craignent plus tant la voix de l'histoire; et c'est parmi les Grecs et les Romains que cette corruption a commencé.

Si l'on trouve donc des anonymes dans le catalogue des dynasties, cela provient uniquement de la négligence de ceux qui ont recueilli ces monumens. Par exemple, Eusèbe a omis le nom de plusieurs Pharaons que Jules l'Africain a nommés, et nous savons, à n'en pas douter, que, dans l'histoire de Manéthon, on parloit d'*Achthoès*, le plus cruel et le plus injuste de tous les Rois que l'Egypte a produits. Par-là, on voit bien clairement que les Prêtres étoient très-éloignés de supprimer les noms des tyrans, sans quoi *Achthoès* même seroit aujourd'hui inconnu. Orus-Apollon assure que dans le caractère hiéroglyphique on devoit se servir de l'écriture alphabétique, lorsqu'il s'agissoit d'y indiquer le nom d'un mauvais Roi (*). Quant aux usurpateurs étrangers, les Prêtres

(*) *Regem autem pessimum significantes, anguem pingunt in orbis figuram, cujus caudam ori admovent: nomen verò Regis in mediâ revolutione scribunt.* HIERO. Lib. I. On voit quelquefois le caractère alphabétique mêlé dans les hiéroglyphes sur les monumens; et ce qu'Orus dit ici en est une preuve.

les désignoient par des termes symboliques que tout le peuple connoissoit, et il n'y avoit point d'Egyptien qui ne sût que le roi de Perse, que nous surnommons *Ochus*, étoit chez eux surnommé l'*Ane*.

Je crois que, suivant un ancien usage, le Grand-Prêtre devoit prononcer publiquement un discours, lorsqu'on portoit le corps du Roi au tombeau après un deuil de soixante et dix jours, qui font précisément le temps que les embaumeurs employoient pour mettre la momie du Prince en état d'être inhumée. C'est proprement dans ce discours du Grand-Prêtre que consistoit tout le jugèment des morts, qu'on faisoit essuyer aux Pharaons, qui y étoient plus ou moins loués; et Porphyre assure qu'on les louoit sur-tout lorsqu'ils avoient été sobres, parce que cette vertu en suppose d'autres, principalement dans un Souverain.

Quant aux particuliers, on ne leur refusoit probablement la sépulture que quand leurs créanciers venoient y former une opposition juridique; ce qui a fait imaginer aux Grecs, que chez les Egyptiens on trouvoit des gens qui avançoient une somme d'argent sur un corps embaumé, que, suivant eux,

la loi permettoit de mettre en gage : mais on ne sauroit dire combien cette méprise des Grecs est ridicule. Comme c'étoit une infamie de n'être pas enterré, le créancier arrêtoit le corps mort du débiteur, et ne le laissoit ensevelir que quand les parens payoient la dette. Or, de telles prétentions pouvoient être discutées devant le magistrat ordinaire des villes, et il est absurde de supposer qu'un seul tribunal établi à Memphis ait absous ou condamné tous ceux qui mouroient en Egypte, en faisant une exacte perquisition de leur vie : ce qui eût occupé, je ne dirai pas un tribunal, mais la moitié de la nation.

La loi égyptienne qui permettoit au créancier d'arrêter le corps mort du débiteur, étoit une modification de la loi, qui lui défendoit d'arrêter son debiteur tant qu'il vivoit.

Comme les Pharaons étoient ordinairement instruits dans les sciences, dès leur plus tendre jeunesse, plusieurs d'entre eux ont écrit des livres qui se sont entièrement perdus : ce malheur leur est commun avec presque tous les Rois de l'antiquité, dont on a négligé les ouvrages, de manière qu'on seroit tenté de croire qu'ils ne valoient ab-

solument rien. Les livres d'Alexandre-le-Grand, de l'empereur Auguste, de Tibère, de Caligula, de Claude, de Néron, de Ptolémée, fils de Lagus, d'Evax, roi d'Arabie, de Juba, de Déjotare, d'Hiéron, d'Attalus, de Philométor, d'Archelaüs, et d'une infinité d'autres Princes, auxquels on pourroit joindre Annibal, Luculle, Sylla et Mécène, se sont tellement perdus que nous en ignorons souvent le titre. Ce qui reste de Jules-César n'est que la moindre partie de ses œuvres ; et une espèce de vénération envers la mémoire toujours chérie de Marc-Aurèle et de Julien, les a fait excepter de la règle presque générale. Cependant, du temps de Pline, il couroit encore des livres sous le nom de *Nécepsos ;* mais quoi qu'en dise Firmicius, je regarde ces ouvrages comme supposés dans des siècles postérieurs par quelque Grec famélique, qui emprunta hardiment le nom de l'ancien Pharaon *Nécepsos*, auquel les Astrologues ont prodigué les titres les plus fastueux ; et ils l'appellent indistinctement l'Auteur par excellence, et le chef de l'astrologie, parce qu'il avoit réellement écrit sur l'influence des astres, et on ne regrette point ses ouvrages, comme ceux de quelques autres Pharaons qui paroissent avoir été des

Princes

Princes assez portés à s'instruire ; quoiqu'il ne faille point croire qu'ils aient jamais fait des expériences, telles que celle qu'Hérodote attribue à *Psammétique*, qui fit élever, dit-il, deux enfans, auxquels il n'étoit permis à personne de parler ; et le but de cette opération étoit de savoir de quelle langue ces enfans se serviroient, et par-là on décida toutes les contestations entre les habitans de l'Egypte et de la Phrygie, touchant leur antiquité respective ; car Hérodote a eu la bonne foi de dire que ces enfans prononcèrent d'abord un mot phrygien.

Si l'on vouloit savoir quelle peut être l'origine d'un conte si absurde dans toutes ses circonstances, je dirois qu'il provient manifestement de ce que *Psammétique* donna des enfans égyptiens à élever à des Grecs, qui devoient les instruire dans la langue de leur pays. Quant aux Phrygiens, on s'est tellement moqué de leur antiquité, qu'on les appela enfin par dérision *beccselènes* : ils se disoient plus anciens que la Lune, et pour le prouver ils citoient l'expérience faite en Egypte, où les enfans proférèrent d'abord le mot *beccos* (*).

(*) Ce mot signifioit en phrygien du pain, qu'on appeloit, comme je crois, dans la langue d'Egypte

Au reste, la passion dominante de la plûpart des Pharaons a été la passion de bâtir. Et voilà ce qui a fait croire qu'ils possédoient des richesses immenses ; mais c'est une erreur manifeste, puisque sous leur règne on ne faisoit ni le commerce de la Méditerranée, ni le commerce de la mer rouge : on négocioit seulement avec les caravanes arabes et phéniciennes qui passoient l'isthme de Suez, et la balance de ce trafic ne paroît pas toujours avoir penché en faveur des Egyptiens, qui devoient tirer de l'Asie de l'hùile d'olive, de l'encens pour les sacrifices et les fumigations, du bitume Judaïque, de la résine de cèdre, des drogues propres à embaumer les corps, de la myrrhe et des aromates, dont le prix ne baissa jamais dans l'antiquité. Ainsi, quand on supposeroit pour un instant que les Egyptiens, au moyen de leur grains, de leurs toiles, de leurs tapis, de leur verre et d'autres matières œuvrées, aient pu faire avec les caravanes d'Asie un commerce d'échange, ce n'étoit point là une source capable d'enrichir les rois, qui ne levoient aucun impôt sur les terres, possédées par le corps de la milice, ni aucun

bébo. Ainsi la d.ff rence entre *bébo* et *beccos* n'est point si grande que les Phrygiens le pensoient.

impôt sur les terres sacerdotales : ils pouvoient faire valoir leurs propres domaines, mettre quelques péages sur le Nil, et taxer jusqu'a un certain point les fonds des particuliers. Quant au commerce qu'on faisoit avec les Ethiopiens, on ne sauroit douter qu'il n'ait été fort avantageux aux marchands de l'Egypte, qui recevoient par-là beaucoup de poudre d'or, dont une partie passe de nos jours à la côte occidentale de l'Afrique; une autre reflue en Barbarie, et le reste vient encore au Caire. Mais c'est une exagération très-grossière de la part de Maillet d'avoir évalué à douze cent quintaux l'or que les caravanes nubiennes déchargent annuellement en Egypte. Bosman dit bien positivement que de son temps toute la côte de Guinée ne donnoit que sept mille marcs : ainsi on pourroit soupçonner que Maillet, dans sa description de l'Egypte, ou son rédacteur, l'abbé Mascrier, a converti les marcs en quintaux. C'est à-peu-près dans ce sens que les anciens ont exagéré tout ce qu'ils rapportent de l'Arabie heureuse, qui est un pauvre pays, dont on a souvent envié le sort, sans savoir qu'on eût prodigieusement perdu au change.

Rien n'est moins certain que l'existence

des mines d'or, que les Rois d'Egypte doivent avoir possédées, et dont Hécatée a évalué le produit, suivant sa méthode ordinaire, à une somme incroyable ; elles étoient situées, dit Diodore, sur les confins de l'Arabie, de l'Ethiopie et de l'Egypte, et par conséquent vers l'endroit où est la mine des émeraudes. Mais dans l'antiquité la domination des Egyptiens ne s'étendoit point jusques-là : car ce district appartenoit ou aux Troglodytes ou aux Ethiopiens ; et c'est réellement des Ethiopiens qu'on recevoit l'or qui avoit été tiré du sable des torrens et des rivières, ou exploité de la même manière qu'on le fait aujourd'hui dans l'intérieur de l'Afrique.

Enfin, il s'en faut de beaucoup que les revenus des anciens Rois d'Egypte aient monté annuellement à six millions d'écus avant le règne de *Psammétique*, qui fit un grand changement dans les finances et dans le commerce.

On ne sauroit évaluer le talent attique d'une manière plus commode, qu'en imitant ceux d'entre les savans qui le comparent à mille écus d'Allemagne, argent de compte. Dans ce procédé tout se réduit sans fraction et presque sans calcul. Or sous les Ptolémées

l'Egypte fit elle seule le commerce des Indes, de la côte d'Afrique orientale, de l'Arabie et de l'Ethiopie, sans compter ce qu'elle retiroit de sa navigation sur la Méditerranée. Cependant les revenus annuels de Ptolémée Auletès ne montoient qu'à douze millions cinq cent mille écus, mais, dit-on, ce Prince avoit extrêmement négligé les finances, qui étoient sans comparaison mieux administrées sous ses prédécesseurs. Il faut donc que je recherche quels ont pu être les revenus de Ptolémée Philadelphe, sous lequel l'Egypte fut si florissante, à ce que disent les historiens.

On trouve que Philadelphe avoit tous les ans quatorze millions huit cent mille écus en argent, et quinze millions de petites mesures de blé. (*Jero sur le chap. 9 de Daniel.* Le nombre des mesures de grains peut être exagéré.) Ainsi depuis lui jusqu'à Auletès père de Cléopâtre, le dérangement des finances avoit produit une diminution de deux millions trois cent mille écus, ce qui ne faisoit point un objet aussi considérable que Strabon paroît l'insinuer; et si Philadelphe n'eût eu des possessions très-importantes situées hors de l'Egypte, il n'auroit jamais pu entretenir une armée telle que celle dont

parle Appien (*Praef. ad libros bellor. civil.*), et que les registres de la cour d'Alexandrie faisoient monter à deux cent quarante mille hommes, qui étant entretenus et soudoyés sur le pied actuel auroient consumé tous les ans dix-huit millions d'écus. Il se peut bien qu'il y a de l'exagération dans ce nombre de troupes ; car sans parler des soupçons que Polybe fait naître, on croit savoir qu'Appien a doublé le nombre des chevaux : cet homme étoit né à Alexandrie, et il a menti pour l'honneur de sa patrie.

Après cela, il n'y a personne qui ne voie que, quand l'Egypte étoit fermée sur la Méditerranée et fermée encore sur le Golfe Arabique, les revenus des Pharaons n'ont pu monter à six millions d'écus, à beaucoup près. Car il faut observer que les Ptolémées paroissent avoir fait la majeure partie du commerce des Indes pour leur propre compte ; et les denrées qui ne leur appartenoient point devoient payer de très-gros droits à différens péages du Nil. Ainsi Philadelphe tiroit plus de la moitié de ses revenus d'une autre source que de celle de l'Egypte, qui ne contenoit alors que trois millions d'habitans, et c'est une véritable absurdité de la part du Juif Josephe d'y en mettre près de huit

millions sous le règne de Néron, après tout ce que cette contrée avoit souffert sous les derniers Ptolémées et les premiers Césars.

On ne prend point ici en considération la différence qu'on voudroit imaginer dans la valeur des espèces : car, suivant nos principes, il n'y a point de différence notable entre la valeur d'alors et celle d'aujourd'hui, par une raison qu'on comprendra aisément pour peu qu'on y réfléchisse. La quantité de l'or et de l'argent est maintenant bien plus grande; mais en revanche ces métaux sont aussi plus répandus, et circulent dans une étendue immense. Au temps de Philadelphe, l'or et l'argent avoient à peine quelque cours en France, en Espagne, en Angleterre : ils n'en avoient aucun en Allemagne, en Pologne, en Suède et en Danemarck. Comme les espèces étoient alors concentrées entre les peuples qui habitoient les côtes et les îles de la Méditerranée, cette abondance mettoit un obstacle à l'augmentation de la valeur.

Voici maintenant comment on peut démontrer par une preuve directe qu'on a beaucoup exagéré tout ce qu'on dit des immenses richesses des anciens Pharaons. Hérodote donne une spécification des tributs que Darius, fils d'Hystaspe, levoit sur les contrées

qui lui étoient soumises : l'Assyrie, en y comprenant Babylone, payoit mille talens, et fournissoit encore annuellement au serrail cinq cent enfans châtrés, tandis que toute l'Egypte, Barca, Cyrène, et un autre canton de l'Afrique ne payoient ensemble que sept cent talens. Là-dedans on ne comprenoit point, à la vérité, les livraisons en grains qu'il falloit faire à cent et vingt mille Persans, ni l'argent qui provenoit de la pêche du lac *Méris* ; mais cet article ne peut avoir été aussi considérable que les Grecs se le sont imaginés, et ce qu'ils en disent est puéril. Au reste, ce tribut de l'Egypte étoit très-modique en comparaison de ce qu'il auroit dû être, si les Pharaons eussent eu des revenus énormes ; car Darius avoit sûrement mis un rapport quelconque entre les impositions et les revenus des contrées respectives.

Ceux qui ont écrit jusques à présent sur l'histoire de l'Egypte, prétendent qu'elle fut prodigieusement enrichie par les dépouilles que Sésostris avoit rapportées de son expédition, pendant laquelle il rançonna tout le monde habitable. Mais ce sont les interprètes, qui en montrant aux étrangers les temples et les monumens de l'Egypte, leur ont débité ces fables, qui allèrent en croissant de

bouche en bouche. Diodore dit que quand Sésostris vouloit se promener dans les rues de sa capitale, il faisoit atteler à son char les députés des rois de la terre; et Lucain dit déjà qu'il y atteloit les Rois mêmes. Voilà comme les fictions se répandent, et comme on exagère ensuite ce qu'on a rêvé.

Ce sont réellement les trois premiers Ptolémées qui ont enrichi l'Egypte, en y fixant le centre du plus grand commerce qu'on ait fait alors dans l'ancien continent. Et c'est parce que ce commerce étoit sur-tout fondé sur un luxe destructif, que quelques habiles politiques de Rome supposèrent l'oracle Sibyllin qui intrigua tant le sénat, et par lequel il étoit défendu aux Romains de porter leurs armes en Egypte; car cet oracle étoit supposé, ainsi qu'un autre sur le même sujet, qu'on prétendoit avoir été découvert à Memphis (*). Mais Auguste, qui se mocquoit des Sibylles et des prophéties, crut qu'ayant

(*) *Haud equidem immeritò Cumanae carmine Vatis*
Cautum ne Nili Pelusia tangeret arva
Hesperius miles.

Ces vers de la Pharsale sont une paraphrase des quatre mots suivans, qu'on disoit être extraits des livres Sibyllins. MILES ROMANE, ÆGYPTUM CAVE.

l'occasion d'envahir l'Egypte il ne devoit point en retarder la conquête d'un instant. Et depuis cette célèbre époque les Romains dégénérèrent de plus en plus, comme les politiques l'avoient prévu.

Quoiqu'une loi égyptienne, rapportée par Diodore, ait fait croire à plusieurs savans qu'on se servoit jadis dans cette contrée d'une monnoie d'or et d'argent, il faut remarquer ici que rien au monde n'est moins vrai ; puisqu'on y coupoit et pesoit le métal, ainsi que nous le voyons pratiquer par ceux qui devoient payer aux temples les vœux qu'ils avoient faits pour la santé de leurs enfans.

La première monnoie qu'on ait eue en Egypte, y avoit été frappée par *Aryandès*, sous la domination des Persans, qui ne mirent point un grand nombre de ces espèces dans le commerce, ainsi que Sperling l'a fort bien remarqué (*). Et il paroît même que celles qu'ils y avoient mises, furent insensiblement retirées par le moyen du tribut annuel : car les Arabes, qui cherchent parmi les ruines

(*) *De Nummis non cusis*. Sperling dit que de son temps la fabrique des faux sicles étoit dans le Holstein, et il est surprenant qu'on ne se soit pas avisé dans cette fabrique du Holstein de faire des médailles égyptiennes.

de l'Egypte, et qui font même passer beaucoup de sable mouvant par des espèces de tamis, n'en ont jamais découvert une seule pièce. On sait que toutes les médailles qui leur sont tombées entre les mains, ne remontent pas au-delà du siècle d'Alexandre ; soit qu'elles aient été frappées à la cour même des Ptolémées, soit qu'elles appartiennent à des villes égyptiennes, qui avoient acquis le droit d'en fabriquer sous la domination grecque, comme Péluse, Memphis, Abydus, Thèbes, Hermopolis et la grande cité d'Hercule. (*Vaillant hist. Ptolem. ad fidem numismatum accommodata.* 104.)

Parmi les différentes nations, auxquelles les anciens et les modernes ont attribué l'invention de la monnoie, on n'a même jamais pensé à nommer les Egyptiens; et Pollux, qui entre là-dessus dans de grands détails, ne fait point la moindre mention d'eux. Il n'y a pas de doute que Caylus ne se soit trompé, lorsqu'il a cru que de petites feuilles d'or plissé avoient servi en Egypte de monnoie courante. (*Recueil d'Antiquités, Tome I, page 18*).

Ces sortes de bractéades, dont il est ici question, sont toujours tirées du corps ou de la bouche de quelque momie; tellement

qu'on doit les envisager comme des amulettes, des philactères ou de simples représentations de feuilles de perséa. La loi défendoit aux marchands égyptiens de marquer sur les lingots un faux titre et un faux poids; mais il étoit libre à tout le monde de se servir d'une balance, comme on le faisoit aussi dans les paiemens par sicles, lorsqu'on les soupçonnoit d'être trop légers. Si les Egyptiens avoient eu de petites feuilles de métal, comme Caylus l'a imaginé, ils ne se seroient point servis de la balance pour s'acquitter des vœux par lesquels ils promettoient de donner une certaine quantité d'argent qu'on devoit peser. Enfin, il en étoit d'eux comme des Hébreux, chez lesquels aucun sicle ne fut monnoyé jusqu'à la construction du second temple; et ces peuples ont eu trop de liaisons entre eux pour que l'un eût ignoré l'usage de la monnoie, tandis que l'autre l'auroit connu.

On s'imagine d'abord que tout ceci nous fait découvrir un rapport frappant avec les Chinois, et c'est précisément le contraire; car les historiens de la Chine font remonter l'usage de la monnoie dans leur pays à des époques très-reculées, et qu'on a même voulu constater, en fabriquant de fausses médailles.

L'opinion la plus généralement reçue est que *Iching-tang*, que quelques-uns font monter sur le trône en l'an 1558 avant notre ère, fit fondre des pièces de monnoie pour les mettre dans le commerce des provinces qui lui étoient soumises. Mais depuis les Chinois on eut des espèces d'or et d'argent, qu'on a dû retirer d'entre leurs mains, parce qu'ils les falsifioient avec tant d'adresse qu'il n'étoit pas possible de les reconnoître ; cependant il s'en faut de beaucoup que la méthode dont on se sert actuellement ait fait cesser tous les abus, puisqu'aux fausses monnoies on a substitué les fausses balances ; et tous les marchands ont acquis une grande subtilité de pratique dans la manière de peser, à-peu-près comme les Juifs et les Egyptiens ; car cette fourberie doit nécessairement s'introduire chez les peuples où l'or et l'argent ne sont point monnoyés. Quant à la nature du métal, on ne peut l'essayer qu'avec des pierres de touche, qui n'indiquent jamais le titre avec la dernière précision aux yeux de ceux-mêmes qui se croient les plus habiles, et à cet égard les plus habiles sont, sans contredit, les Juifs.

Telle est la différence qu'il y a entre les Egyptiens et les Chinois ; les premiers ont

manqué de pénétration en n'inventant point de monnoie ; les autres ont manqué de probité en rendant l'usage de la monnoie impraticable. Les espèces d'or et d'argent que les Grecs mirent dans le commerce de l'Egypte y restèrent toujours, et on ne fut jamais obligé de les retirer, comme on a dû les retirer à la Chine.

Au reste, ce sont les pyramides, les obélisques, les temples et les exagérations d'Homère, qui ont fait croire à tant d'Auteurs que les anciens Pharaons étoient des princes immensement riches ; mais la matière de tous ces ouvrages ne leur avoit rien coûté, et leurs revenus étoient plus que suffisans pour payer les ouvriers, qui jadis ne gagnoient pas dans les pays chauds la dixième partie de ce qu'ils gagnent aujourd'hui en Europe. Ordinairement le prix de la main-d'œuvre se règle sur deux choses : il se règle sur les dépenses que doit faire l'ouvrier pour avoir son nécessaire physique, et ensuite sur les dépenses qu'il doit faire pour avoir le nécessaire physique de ses enfans. Or on a déjà dit qu'il n'y a pas de comparaison entre ce que coûte en Europe l'entretien d'un enfant, et ce qu'il coûtoit anciennement en Egypte, lorsqu'il n'y avoit point dans cette contrée

de commerce extérieur, qui influe toujours plus ou moins sur la cherté des alimens; et les grains que les caravanes exportoient en Asie ne sont pas un objet qui mérite qu'on en parle. Comme les Pharaons avoient beaucoup de terres qui leur appartenoient en propre, ils fournissoient eux-mêmes aux ouvriers la nourriture, et peut-être aussi le vêtement; de sorte qu'ils ne payoient presque rien au-delà du nécessaire du physique.

Il ne paroît point que les statues de bronze, d'or, d'argent ou d'ivoire, aient été à beaucoup près aussi communes dans les édifices de l'Egypte, qu'elles l'étoient dans la Grèce et l'Italie. Il se peut fort bien que les Athéniens avoient plus dépensé pour faire la statue de Minerve que le Pharaon *Amasis* pour faire tailler et transporter l'un des obélisques de *Saïs*. Quand les anciens font mention d'un prodigieux cercle d'or que les Egyptiens avoient mis sur le tombeau d'*Osimendué*, et d'une statue de ce métal érigée dans le *Delta*, ils avouent n'avoir point vu toutes ces choses, dont ils parloient sur des ouï-dire; cependant il y a bien de la différence entre voir un prodigieux cercle d'or et le décrire dans un roman. Il n'étoit pas même permis aux Egyptiens de porter de l'or dans

le temple d'Héliopolis, et cette politique fut très-sage. Les Juifs ne voulurent point la suivre : ils mirent des trésors dans leur temple de Jérusalem, et il fut sans cesse pillé, comme cela arrive à toutes les richesses qu'on met dans les églises ; elles sont tôt ou tard enlevées.

On voit par la cérémonie de l'inauguration des Pharaons, que ces Princes n'eurent jamais à leur cour ce faste insultant des despotes de l'Orient ; car c'est sur-tout à leur couronnement qu'on auroit dû en faire l'ostentation ; cependant les rois de l'Egypte portoient ce jour-là, comme le dit le scholiaste de Germanicus, une tunique assez modeste, un collier, un sceptre et un diadême fait de serpens entortillés, qui peuvent avoir été d'or ; et on croit que c'est d'un tel diadême que se servit l'empereur Tite, lorsqu'il assista à Memphis à la consécration du bœuf *Apis* ; car il ne porta point le joug de cet animal, comme l'avoient fait les Pharaons, ce qui eût été de sa part le signal d'une révolte contre son père, et malgré cela sa conduite parut dans cette occasion fort suspecte (*).

(*) Lorsque Tite se couronna à la consécration du bœuf *Apis*, il n'étoit encore qu'un simple particulier. *Quam*

D'un autre côté, les Rois ne faisoient pas en Egypte de grandes dépenses pour l'entretien de leur table ; car le systême diététique, auquel ils se conformèrent scrupuleusement jusqu'à *Psammétique*, y mettoit beaucoup d'obstacles, et ces Princes savoient bien que ce ne fut point par un principe d'austérité que les premiers habitans de l'Egypte inventèrent ce systême ; mais uniquement par des motifs de santé, comme on le voit dans tout ce qui concerne la vie des Prêtres, dont les lits mêmes étoient dressés de feuilles de palmier : non parce qu'ils vouloient faire, ainsi que le dit Piérius, une grande pénitence toutes les nuits, mais parce qu'ils vouloient se garantir d'une certaine maladie qui les eût rendus impurs. C'est à Rome qu'on dormoit sur ces lits de plume si recherchés dans l'antiquité, et qu'on achetoit des Egyptiens, qui furent toujours assez sensés pour ne pas s'en servir eux-mêmes (*).

suspicionem, dit Suétone, *auxit postquam Alexandriam petens, in consecrando apud Memphim bove Api, diadema gestavit : de more quidem rituque priscae religionis.* In TITO VII.

(*) Il en est parlé dans une épigramme de Martial, qui commence par ces mots : *Quid torus à Nilo*, &c. Ce commerce étoit fondé sur la prodigieuse quantité

J'ai déjà eu occasion de parler, dans une section sur les beaux-arts, de la manière dont le peuple étoit jadis divisé en Egypte. Maintenant il faut ajouter ici que l'élection des douze gouverneurs qui devoient régner conjointement dans cette contrée après la mort du Pharaon *Séthon*, est la plus forte preuve qu'on puisse alléguer pour persuader au lecteur que les Egyptiens avoient été originairement partagés en douze castes; car on ne peut guères douter que ces gouverneurs, qui furent choisis alors, n'aient été les chefs des tribus, et on trouve aussi de tels chefs dans les tribus Juives. Mais indépendamment de cette division, il en existoit une autre plus générale, par laquelle le peuple étoit censé former trois grands corps, comme cela s'observe encore de nos jours parmi les Coptes ou les Egyptiens modernes, dont les *Mébachers* représentent en quelque sorte les anciens *Calasires* et les *Hermotybes*, ou, ce qui est la même chose, les familles militaires, qui pouvoient, suivant Hérodote, mettre sur pied quatre cent dix mille hommes; mais c'est là une de ces exagérations à laquelle il ne faut pas même s'arrêter.

d'oies que les Egyptiens nourrissoient. Voyez la *section sur leur régime diététique*.

Dans un temps où l'argent étoit fort rare, on se sera avisé en Egypte d'assigner des terres aux soldats, et bientôt il se sera élevé entre eux de grandes disputes sur le produit, qui, par la diversité du sol, ne pouvoit être le même sur une étendue donnée. Pour remédier à ces inconvéniens, le Législateur ordonna que les portions militaires circuleroient sans cesse, et passeroient d'année en année d'un soldat à un autre, tellement que ceux qui en avoient d'abord eu une mauvaise en recevoient ensuite une meilleure. Par cette opération, on ôta entièrement la propriété des terres au corps de la milice, pour ne lui en laisser que le simple usufruit. Ensuite on défendit à chaque soldat en particulier trois choses de la dernière importance : on leur défendit de cultiver, de commercer et d'exercer des arts mécaniques.

Il est bien étonnant sans doute qu'on ait voulu se prévaloir de cette disposition des lois égyptiennes, lorsqu'on fit en Europe je ne sais quels livres pour combattre le système de la noblesse commerçante ; car il n'y avoit en cela aucun rapport ni aucune connexion.

Les *Calasires* et les *Hermotybes* étoient, comme cela est manifeste, à la solde de l'état.

Ainsi le Législateur eut grande raison de leur interdire le commerce, que jamais les soldats ne doivent faire : aussi ne l'a-t-on point proposé à la noblesse qui sert actuellement dans les armées, ce qui eût été absurde ; mais à la noblesse qui n'y sert point, et qu'on ne peut par conséquent comparer aux *Calasires* et aux *Hermotybes*, qui servoient toujours.

Lorsqu'on veut décider des questions de politique par l'autorité de l'histoire ancienne, il faut bien prendre garde que les cas dont il s'agit soient les mêmes, sans quoi il en résulte une grande confusion dans des idées.

Comme les hommes qui naissent dans la basse-Egypte, ont peut-être plus de force et de vigueur que ceux qui naissent dans la Thébaïde, on avoit tellement arrangé les choses que la plûpart des familles militaires se trouvoient dans le *Delta*, c'est-à-dire, dans la partie septentrionale ; et on croit avoir observé le même arrangement aux Indes, où les familles militaires des *Rayas* et des *Naires* habitent aussi le plus qu'elles peuvent vers le nord.

Les établissemens de la milice égyptienne comprenoient sur-tout la ville de *Saïs*, décorée d'un temple de Minerve, que les sol-

dats avoient choisie pour leur protectrice, ainsi que nous le voyons par la figure du scarabée, qui étoit sculptée sur le chaton de toutes les bagues militaires ; car cet insecte fut toujours un des premiers symboles de la Minerve égyptienne, qui paroît aussi armée dans quelques monumens, comme la Pallas des Athéniens, qui mirent également les gens de guerre sous la protection de cette divinité, comme les artisans étoient sous celle de Vulcain.

Quant à ces termes de *Calasires* et de *Hermotybes*, que jamais personne n'a pu interpréter, et par lesquels on distinguoit les deux corps de la milice égyptienne (*), je crois qu'ils sont uniquement pris de la forme des habits, et non de la forme de l'armure, qui consistoit d'abord dans un de ces grands boucliers, comme en ont eu les Gaulois, et qui en couvrant toutes les parties du corps, en gênent aussi tous les mouvemens. Comme les

(*) Le terme de *calasiris* désigne l'habit ordinaire qu'on portoit en Egypte, et nous trouvons dans Pollux le mot d'*hémitybion*, pour indiquer une autre espèce particulière de tunique égyptienne. Le traducteur latin a cru que la racine de ce mot étoit grecque ; mais c'est un terme grécisé et corrompu, de même que celui d'*hermotybiès*.

Egyptiens se rangeoient en pelotons qui agissoient séparément, l'ennemi venoit les investir et les serrer les uns dans les autres, au point qu'ils recevoient tous les coups qu'on leur portoit, et n'en donnoient pas à cause de l'embarras qui provenoit des boucliers. César décrit une armure défensive qui mit une peuplade germanique dans le même cas : elle ne put se remuer pendant l'action, et fut, par conséquent, défaite. L'usage des grands boucliers a eté généralement réprouvé par les Romains, les Grecs, les Macédoniens et même par les Chinois, qui sont d'ailleurs très-sujets à se cacher sous leurs rondaches, et à faire une espèce de tortue fort bizarre.

Les mauvais principes que les Egyptiens avoient sur la tactique, provenoient en grande partie de ce qu'ils employoient des chars armés dans les batailles ; car si l'on en excepte les éléphans, rien ne peut occasionner un plus grand désordre dans les attaques que les chars : il n'y a pas de peuple de l'ancien Continent qui ne les ait essayés, et qui n'y ait renoncé. Indépendamment de la confusion et de l'embarras, on perd par ce moyen le meilleur parti qu'on puisse tirer des chevaux dans des endroits sablonneux,

comme l'étoient ceux qu'il importoit sur-tout aux Egyptiens de défendre à l'orient et à l'occident du *Delta*, où ils ont été bien des fois battus.

Quoique ce soit une opinion reçue que les soldats de l'Egypte ne portoient point de casque, ce n'en est pas moins une erreur, qui provient uniquement de ce conte que fait Hérodote : il prétend avoir observé, du côté de Péluse, que les têtes des Persans, répandues sur un ancien champ de bataille, étoient très-molles vers le haut du crâne, et les têtes des Egyptiens très-dures ; parce qu'ils étoient toujours rasés, et ne portoient, suivant lui, aucune espèce de coiffure. Mais ils avoient des casques de cuivre et des cuirasses de lin, dont quelques-unes, telles que celles du Pharaon *Amasis*, ont fait l'admiration de tous ceux qui les virent à Samos et à Lindus dans l'île de Rhodes, où la plus belle avoit été consacrée à Minerve. Cette armure, dont Hérodote a décrit la broderie, étoit remarquable par sa trame, où chaque fil avoit été tordu de 365 autres, par une allusion singulière à la durée de l'année vague ; car les Egyptiens ne pouvoient s'empêcher de revenir toujours aux allégories dans les choses mêmes où il n'en falloit point.

Quoique la milice d'Athènes ait pris de ces cuirasses égyptiennes par ordre d'Iphicrate, Pausanias a eu grande raison d'observer qu'elles ne valoient absolument rien ; puisqu'elles ne résistoient point aux armes pointues, mais seulement à celles qui tranchent ou qui brisent comme les balles et les pierres lancées avec des frondes. Outre les armes, les drapeaux et les instrumens de musique, les formidables Calasires de l'Egypte portoient encore avec eux dans les expéditions un grand nombre d'oiseaux de proie, et principalement des vautours, dont ils tiroient, suivant leur méthode ordinaire, des pronostics, comme nous le savons par Orus Apollon, qui en parle en deux différens endroits des hiéroglyphiques; et tout cela est encore précisément ainsi de nos jours aux Indes, où les *Naires* et les *Rayas* ne livrent point de bataille, lorsque les vautours qui suivent l'armée paroissent mornes et tranquilles; mais je crois que les généraux ont un secret pour leur donner de la vivacité quand ils veulent, en leur faisant prendre de l'opium, ainsi que les Marattes en font avaler à leurs chevaux, ce qui les rend si impétueux que rarement l'ennemi est en état de les arrêter. On prétend que dans l'antiquité les Egyptiens avoient

aussi une cavalerie très-nombreuse, indépendamment de leurs chariots de guerre, dont on voit encore la figure sculptée sur quelques monumens de la Thébaïde. Mais quand on réfléchit au débordement régulier du Nil, il est facile de concevoir qu'on a beaucoup exagéré le nombre des chevaux, dont les Egyptiens ne pouvoient se servir que quand ce fleuve étoit rentré dans son lit. Et ce seul inconvénient, sans parler des canaux et des fossés qu'on trouvoit à chaque pas, a dû les dégouter de la cavalerie; et ils faisoient consister la force de leurs armées dans les gens de pied, comme Xénophon le dit.

Il règne tant de contradictions en ce que les anciens ont écrit touchant Sésostris, qu'on voit aisément qu'ils en parloient au hasard: les uns veulent que ce Prince ait travaillé toute sa vie à énerver l'esprit militaire des Egyptiens, en les plongeant dans la mollesse, afin de prévenir ces révoltes si funestes et si fréquentes parmi les milices de l'Orient: d'autres historiens prétendent au contraire avec Aristote, que Sésostris perfectionna l'art militaire, et donna une force nouvelle à la discipline. On avoit sur-tout cherché dans ce pays à conduire les soldats plus par l'honneur que par les supplices: ils devenoient

infames en désobéissant à leurs chefs, et ils recouvroient leur honneur en donnant des preuves de bravoure; mais je doute qu'ils aient pu se glorifier de leur expédition de Jérusalem, puisqu'il étoit très-aisé de battre les Juifs; ce malheureux peuple ayant été battu par presque tous ceux qui ont voulu l'attaquer.

D'un autre côté, on a fait tort aux *Calasires* et aux *Hermotybes*, en les accusant de la dernière lâcheté dans des actions où ils ne se sont point trouvés : car, suivant nous, toute la milice nationale de l'Egypte se retira en Ethiopie du temps de *Psammétique*, et ne combattit jamais plus sous les Pharaons (*). Ainsi cette milice ne se trouva pas au siége *d'Azot*, qu'Hérodote fait durer vingt-neuf ans; et depuis que le monde existe, dit-il, il n'y a point d'exemple qu'une place ait tenu si long-temps; parce que les troupes étrangères, que les Rois d'Egypte avoient à leur solde, ne vouloient point monter à l'assaut : et on ne sait point ce qu'eussent

(*) Les Auteurs font monter à plus de deux mille hommes le nombre des soldats égyptiens qui se retirèrent en Ethiopie. Mais quand on supposeroit que ce nombre étoit une fois moindre, il s'ensuivroit toujours que toute la milice nationale abandonna alors son pays.

fait, dans de tels cas, les *Calasires* et les *Hermotybes*, qui vivoient alors paisiblement en Ethiopie ; et ils n'eurent aucune part à toutes les opérations qui suivirent ce siége, ni sur-tout à la bataille qu'on livra aux troupes de Cambyse. Il faut observer ici qu'on prête à ce Prince un stratagême dont il ne s'est assurément pas servi : on veut qu'en assiégeant Péluse, il ait fait mettre au front de son armée un rang d'animaux sacrés ; de sorte, dit-on, que les Egyptiens n'osèrent lancer aucun trait ; mais il n'y a aussi en cela aucune vérité. D'abord Cambyse n'assiégea point Péluse, qui dut se rendre d'elle-même : ensuite les troupes mercenaires de la Carie, de l'Ionie, et de la Libye, qu'on opposa alors aux Persans, se seroient mises très-peu en peine des animaux, qui n'étoient point sacrés pour elles. Ainsi on voit que cette fable a été imaginée par un Ecrivain fort ignorant dans l'histoire, et qui croyoit que les anciens *Calasires* et les *Hermotybes* existoient encore en Egypte, lorsque cette contrée tomba sous le pouvoir du fils de Cyrus, ce qui n'est point vrai.

Le côté honorable a toujours été à la Chine la gauche ; le côté honorable a toujours été en Egypte la droite : or le Pharaon *Psammé.*

tique, qui viola d'abord les loix et ensuite les usages, voulut mettre à l'aîle droite les troupes étrangères qu'il avoit à sa solde, et rejeter les *Hermotybes* avec les *Calasires* à la gauche ; tellement que ces malheureux se crurent déshonorés par l'injuste préférence qu'on accordoit à des Grecs faméliques et à des mercenaires sans foi. Enfin, ils ne voulurent plus servir, et quittèrent l'Egypte, malgré l'ancienne maxime de cette contrée, d'où les habitans ne sortoient point pour aller s'établir ailleurs, comme le remarque Clément d'Alexandrie (*Stromat. p.* 354.)

Je conviens que le récit d'Hérodote ne s'accorde point, touchant la retraite des soldats Egyptiens, avec celui de Diodore, qui attribue leur mécontentement au seul affront dont on avoit cherché à les couvrir. Hérodote au contraire prétend qu'ils avoient été laissés pendant trois ans dans les garnisons de la Thébaïde, d'où *Psammétique* ne vouloit pas qu'ils sortissent ; mais cela n'est point probable, et cet Ecrivain se trompe encore, lorsqu'il place beaucoup trop avant dans l'Ethiopie l'établissement que ces déserteurs y avoient formé. Il paroît presque certain qu'ils se fixèrent sur le bord de *l'Astaboras*, et y ouvrirent même un canal, qui se dé-

chargeoit dans la mer rouge : sans qu'on se soit apperçu que cette saignée artificielle, faite à *l'Astaboras*, ait diminué les eaux du Nil ; ce qui a cependant dû arriver ; mais la diminution a pu être insensible.

Il faut dire à cette occasion que l'idée ou le projet de verser le Nil dans la mer rouge en rendant l'Egypte inhabitable, n'a pas été entièrement inconnu aux Anciens, comme l'a observé Maas, ce savant si estimable, auquel nous devons le meilleur ouvrage qu'on ait sur la géographie de la Palestine. C'est sur-tout dans Claudien, qui étoit né en Egypte, qu'on trouve quelques notions sur la possibilité de détourner le Nil ; mais cette entreprise n'a pas été tentée avant le dixième siècle ; et ce qu'on en dit me paroît même fabuleux. Elmacin, et d'après lui le P. Dusollier, assurent que sous le Kalifat de *Munstansir* on avoit fait en Ethiopie des digues et des écluses par le moyen desquelles on empêcha tellement les eaux de s'écouler, qu'on commença à craindre une disette dans toute l'Egypte. Comme les Patriarches d'Alexandrie sont les véritables métropolitains de l'Ethiopie, où ils envoient un *Abuna*, on s'adressa dans cette détresse au Patriarche Michel III, qui alla porter des présens aux

Ethiopiens, et on détruisit les ouvrages qu'ils avoient faits.

Il est difficile de concevoir comment les Ethiopiens ont pu être alors assez versés dans les arts pour exécuter les prodigieux travaux qu'on leur attribue, puisque vers l'an 1525, *Etana Denghel*, qui étoit empereur d'Ethiopie, envoya un ambassadeur à Lisbonne, pour prier le roi de Portugal de lui faire passer un certain nombre de pionniers d'Europe et des architectes, qu'il vouloit employer à détourner le Nil, au point qu'il ne devoit plus venir d'eau en Egypte. Ce Monarque assuroit qu'un de ses prédécesseurs, que Ludolphe nomme *Lalibala*, avoit déjà tenté ce projet en ouvrant un canal à l'opposite de Suakem; et de Suakem au Nil il y a trente à quarante lieues, suivant les relations des Portugais, qui ne furent point en état d'achever ce prétendu canal, et je sais qu'ils n'ont pas même remué un pouce de terre au-delà des cataractes. Il ne fut plus parlé de cette entreprise fatale jusqu'en 1706, lorsque *Teclimanout*, soi-disant Roi d'Abyssinie, menaça le Pacha qui réside au Caire de détruire l'Egypte de fond en comble par l'épuisement du Nil. (*Continuation du voyage de Lobo.*) Il étoit aisé à cet Abyssin de me-

nacer de la sorte un Turc; mais il lui eût été très-difficile d'en venir à l'exécution.

Ce n'est pas à l'opposite de Suakem, comme les Portugais l'ont cru, mais plus vers le Sud, sous le dix-huitième degré, que le terrain s'incline continuellement jusqu'au rivage de la mer rouge ; et c'est là qu'on pourroit amener les eaux de l'*Astaboras* ou du *Tacaze*, qui se déchargent maintenant dans le Nil, et le Nil même pourroit être forcé au point qu'il couleroit vers l'orient, comme il coule vers le Nord ; mais il faudroit pour cela faire des ouvrages vraiment prodigieux, qui ne rapporteroient jamais ce que leur construction auroit coûté, et ce que coûteroient encore leur entretien, car les peuples d'Ethiopie n'auroient rien gagné en abymant totalement l'Egypte ; et s'ils ne vouloient avoir qu'une communication avec le golfe arabique, il suffiroit de rouvrir le canal qu'avoient fait jadis les déserteurs, et qui est à présent à sec, puisque cette dérivation ne paroît point sur la carte de Nieburh, et elle n'est placée qu'idéalement sur la carte de Danville.

On a très-rarement vu l'Ethiopie et l'Egypte sous une même domination ; mais si ces deux contrées obéissoient à la fois à un seul Prince, on pourroit, par le moyen des digues

et écluses, fournir tous les ans au Nil la quantité d'eau dont il a précisément besoin pour bien arroser toutes les terres depuis Syène jusqu'à la Méditerranée ; de sorte qu'on ne craindroit plus ni les débordemens trop foibles, ni les débordemens trop forts. Il se perd dans les sables de l'Abyssinie beaucoup d'eau pluviatile, qu'il suffiroit de rassembler dans des réservoirs, d'où on la laisseroit écouler à volonté, suivant le besoin que l'Egypte pourroit en avoir. On croit à la vérité, que ces ouvrages ont été entrepris par les anciens, parce qu'on trouve fort avant en Afrique des rivières qui communiquent les unes avec les autres par des canaux, lesquels paroissent absolument faits de main d'hommes; mais on ne sauroit dire que jamais les Egyptiens aient pensé à ce projet, dont ils ne soupçonnoient peut-être pas même la possibilité. Les Prêtres ont su à-peu-près tout ce qu'on peut savoir sur les causes du débordement du Nil ; ils les expliquèrent d'une manière assez satisfaisante à Eudoxe (*) ; mais quant à la source de ce fleuve, ou ils la reculoient trop vers le Sud, ou ils croyoient que cette source, proprement parlant, n'existe point ;

(*) Plutarque, *in Placitis philosoph.* Lib. IV, cap. 1.

point ; ce qui est l'opinion la plus probable ; car il s'agit, suivant toutes les apparences, d'une infinité de petits ruisseaux, qui se rassemblent dans les vallées, quelques jours après que les pluies ont commencé à tomber dans la Zone-Torride ; et la source du Nil peut se trouver tantôt dans une vallée, tantôt dans une autre, suivant que le vent chasse les nuages, ou suivant qu'ils s'arrêtent au sommet des montagnes, tellement que le Nil vient quelquefois de plus près, et quelquefois de plus loin ; mais il ne peut en aucun cas venir des hauteurs qui sont dans l'hémisphère austral, comme les prêtres paroissent l'avoir cru.

Ce que nous avons dit jusqu'à présent du gouvernement de l'ancienne Egypte, peut suffire pour en donner une idée assez précise ; mais il faudroit s'engager dans beaucoup de discussions, si l'on vouloit également indiquer quelle a été la politique de ce gouvernement, à l'égard des peuples dont il avoit ou à craindre ou à espérer. En général, les Egyptiens ne paroissent pas avoir entendu cette partie : ce fut, par exemple, une faute énorme du Pharaon *Amasis*, de n'avoir pas fait secrètement d'alliance avec les Arabes, lorsque la puissance de Cyrus commença à

faire trembler l'Asie ; puisque les anciens eux-mêmes ont observé que si les Egyptiens eussent été étroitement unis avec les Arabes, jamais Cambyse n'auroit pu pénétrer jusqu'à l'isthme de Suez. Une faute plus énorme du Pharaon *Psammétique* fut de confier la défense de l'Egypte à des troupes étrangères, et d'y introduire différentes colonies formées de la lie des nations : on pouvoit ouvrir ce pays sur la Méditerranée aux navires de la Grèce ; mais il ne falloit point admettre les Grecs mêmes dans différens cantons du *Delta*. Les Egyptiens avoient déjà chez eux trop de peuplades étrangères, qu'ils laissoient vivre en corps, et suivant leurs lois nationales ; ce qu'il ne faut jamais permettre. Une de ces peuplades, formée uniquement de Phéniciens, occupoit un grand quartier de Memphis : on trouvoit un corps d'Arabes sédentaires à Coptos, sans parler des Bédouins, dont on ne put point toujours arrêter les courses, comme on le voit par le contrat qu'on avoit fait avec eux, et par la grande muraille de Sésostris, laquelle ne servit jamais à rien. Les Arabes sédentaires de Coptos faisoient une espèce de trafic, et envoyoient quelques denrées jusqu'à cette ville, qu'on appeloit l'*Arabie heureuse*, qui n'a sûrement été

qu'une ville et non une contrée, comme l'Auteur du Périple de la mer Erythrée le dit d'une façon positive. Ainsi, quand les Ptolémées firent eux-mêmes directement le commerce des Indes, il n'y eut plus d'Arabie heureuse; et l'endroit qu'on avoit désigné sous ce nom fut rasé totalement par les Romains.

D'un autre côté, les Ethiopiens avoient un établissement dans la haute Egypte : les Africains occidentaux, que je crois avoir formé la tribu détestée, vivoient en troupes vers *Racotis*, et sur le terrain qu'on prit pour bâtir Alexandrie : les Juifs avoient été fixés aux environs de la petite cité d'Hercule, que nous avons prise pour *Avaris*, que quelques Savans veulent chercher dans l'Arabie pétrée, vers l'endroit où l'on découvre beaucoup de monumens égyptiens (*). Je ne parlerai point de l'établissement des Babyloniens au-dessus de Memphis, puisqu'il

(*) Ils prétendent qu'*Avaris* est la même ville que Ptolémée, Etienne et le catalogue des Evêchés placent en Arabie, sous le nom d'*Avara*, et qui est appelée *Avatha* dans la *notice de l'Empire*, de l'édition de Basle, de 1552, où le texte est plus correct qu'en aucune autre. Mais ce sentiment ne peut être fondé que sur une ressemblance de nom. Il a été démontré

ne fut, selon toutes les apparences, formé qu'après l'invasion de Cambyse ; et ceux qu'on a pris pour des Babyloniens étoient plutôt des Persans, qui avoient dans cet endroit le seul pyrée qu'on ait jamais vu en Egypte. Les anciens ont encore fait mention d'une troupe de Troyens fugitifs, que les Egyptiens reçurent également chez eux, et qu'ils fixèrent dans le voisinage des grandes carrières à l'orient du Nil. Mais je ne puis m'empêcher de regarder comme une fable tout ce qu'on dit de ces prétendus Troyens, et il s'agit ici de quelqu'autre nation, dont l'histoire est si confuse que je n'entreprendrai point de l'éclaircir.

Outre ces étrangers dont on vient de faire mention, on trouvoit en Egypte des Cariens et des Ioniens, qui possédoient d'abord, vers le bras Pélusiaque, des terres abandonnées vraisemblablement par les *Calasires* et les *Hermotybes*; mais depuis on les mit en garnison dans la capitale même, d'où ils

par plus de vingt exemples, que le juif Josephe a commis des fautes énormes qui sont relatives à la géographie de l'Egypte : or, je crois qu'il a confondu le canal bubastique avec la bouche tanitique, et que cette confusion a empêché de retrouver *Avaris* dans *Séthron*.

ne sortirent plus que pour aller combattre Cambyse, qui dispersa cette milice que les Pharaons avoient employée dans beaucoup d'expéditions, et il est incroyable qu'ils employèrent également les Phéniciens qui demeuroient à Memphis, lorsqu'ils voulurent avoir une marine, dont l'établissement ne remonte point au-delà du règne de *Psammétique*, que quelques chronologistes font monter sur le trône en l'an 673, avant l'ère vulgaire.

SECTION X.

Considérations sur le gouvernement des Chinois.

COMME les Scythes ont été de tout temps inquiets, ennemis de la paix, les premiers chefs que les vieillards avoient choisis pour conduire les peuplades les entraînèrent d'une expédition en une autre. On avoit toujours la guerre, et il fallut par conséquent aussi avoir toujours des caciques ou des capitaines, qui parvinrent bientôt à l'indépendance ; ils transmirent l'autorité à leurs enfans, ou se nommèrent des successeurs, sans consulter la horde. Voilà pourquoi on n'a jamais vu les Chinois en corps élire un Empereur, lors

même que la famille impériale s'est éteinte dans la branche masculine : voilà encore pourquoi aucun Législateur de la Chine n'a eu assez de pouvoir pour régler l'ordre de la succession dans la maison régnante ; et cependant c'est par-là qu'il falloit commencer pour arrêter les premiers progrès du despotisme, qui alla toujours en augmentant jusqu'au règne de *Schi-chuan-di*. Ce Prince dissipa l'ombre de l'ancien gouvernement féodal, en réunissant toutes les provinces sous son autorité immédiate. Ce fut dans ces temps où la Chine étoit divisée en un grand nombre de petits états, qu'on fit dans quelques-uns des réglemens fort sages et des lois qui ont été depuis altérées et refondues dans la constitution générale de l'Empire. Parmi les souverains indépendans, on vit des hommes réellement respectables, qui aimoient la vertu et la pratiquoient : ils crurent que personne n'étoit plus digne de leur protection que les gens de lettres ; et comme on ne pouvoit alors se faire quelque réputation dans les sciences reelles, on tâcha de briller par des ouvrages de morale, qui n'exigent point tant de connoissances acquises, et Confucius brilla beaucoup dans le petit royaume de *Lou*, où il fut même premier ministre. S'il

renaissoit aujourd'hui, il ne seroit peut-être pas Mandarin du neuvième ordre ; car plus le gouvernement d'un pays devient absolu, et plus l'élévation d'un homme y dépend du hasard. Si la Chine n'avoit point été partagée en tant d'états différens, elle ne seroit jamais devenue ce qu'elle est ; car les Empereurs despotiques, qui suivirent *Schi-chuan-di*, confièrent presque toujours les premières dignités et le gouvernement de provinces à des eunuques, qui ne furent jamais des hommes capables de concevoir de grandes choses, ni de les exécuter ; et ils seroient encore aujourd'hui dans les premiers emplois, si les Tartares ne les en eussent chassés, après avoir profité de leur trahison et de leur crédit pour envahir l'empire que les châtrés leur livrèrent autant qu'il fut en eux ; et cet empire étoit alors dans un fort mauvais état : de redoutables bandes de voleurs pilloient les provinces, et une garnison de soixante mille hommes qu'on avoit jetée dans Pékin ne put défendre cette place contre les brigands. Quoique le désordre fût presque général, les Mongols avoient trouvé la Chine encore bien plus délabrée au treizième siècle, lorsque *Koublai-kan* travailla avec une ardeur inconcevable à la rétablir : non-seule-

ment il fit redresser les bourgades, que les Chinois avoient si mal défendues contre les généraux de *Gengis-kan*, mais il en bâtit encore de nouvelles, sans parler de Pékin qui est son ouvrage, et où il fixa le siége de l'empire par des motifs de politique que les événemens ont justifiés. Il est vrai que ce Prince avoit eu un Chinois pour précepteur dès sa plus tendre enfance; mais quand il fut homme, il vit clairement que sans le secours des savans et des artistes étrangers, il ne pourroit exécuter aucun projet utile, et voilà ce que les Tartares Mandhuis ont vu tout de même.

Il faut observer que la Chine est plus gouvernée par la police que par les lois; et sans une autorité absolue de la part de ceux qui gouvernent, il ne seroit point possible de contenir une si immense étendue de pays sous le pouvoir d'un seul homme; mais au moyen d'une autorité absolue, cela est si facile, que les Tartares qui savoient à peine lire et écrire lorsqu'ils prirent la Chine, la gouvernent aujourd'hui beaucoup mieux qu'elle ne l'a jamais été par les Chinois mêmes, qui n'avoient à maintenir que leur propre pays; tandis que les Mandhuis doivent, outre la Chine, maintenir encore les deux Tartaries.

Les principaux ressorts de ce gouvernement sont le fouet et le bâton : il n'y a pas de Chinois, il n'y a point de Tartare, qui puisse s'y soustraire. L'*Empereur*, dit le P. Duhalde, (*description de la Chine*, *Tome II*, *page* 157), *fait quelquefois donner une bastonnade à des personnes de grande considération, et ensuite les revoit et les traite comme à l'ordinaire.* Or on en agit ainsi dans tous les états despotiques de l'Asie, sans en excepter un seul. Des esclaves peuvent être à chaque instant outragés de mille manières différentes ; mais ils ne sauroient jamais être déshonorés, parce que cela est contre la nature des choses.

A la Chine, tous les soldats se mettent à genoux dans le camp ou sur la place de parade, dès que le Général paroît ; à de tels hommes on peut tout ôter, hormis l'honneur. Cependant les Chinois s'imaginent que la forme de leur gouvernement a eu pour modèle l'autorité paternelle ; mais ils se trompent, comme on voit, beaucoup, et cette idée ne leur seroit jamais venue, si leurs moralistes ou leurs législateurs avoient pu déterminer jusqu'où l'autorité paternelle doit s'étendre. Mais ceux qui ont d'abord trouvé le despotisme dans chaque famille, ont été

ensuite moins étonnés de le trouver dans l'état ; et les Princes ont profité de cette disposition des choses et de cette morale, pour introduire une soumission servile, qu'on a confondue très-mal-à-propos avec la subordination politique. Ainsi le secret de ce gouvernement consiste sur-tout à ne jamais porter aucune atteinte, à ne mettre jamais aucune borne au pouvoir que les pères s'y arrogent sur leurs enfans, qu'on n'oseroit vendre ni en Perse, ni en Turquie, où de tels marchés seroient déclarés nuls ; et si l'on vouloit s'y prévaloir du code de Justinien, dont on a une traduction arabe fort fidelle, les Cadis jugeroient suivant le droit religieux ou canonique ; car ils ne se servent du droit romain que dans les cas que le texte ou les gloses de l'Alcoran n'ont pas décidés. A la Chine au contraire on n'a jamais débattu la validité de ces contrats, parce qu'on sait bien d'avance qu'ils sont légitimes, et le magistrat prêteroit main-forte pour faire enlever l'enfant, qui, vendu par son père, se seroit réfugié chez son oncle.

Ceux qui ont voulu soutenir en Europe que la constitution politique de la Chine n'est point despotique, étoient extrêmement mal instruits, et c'est en vain qu'ils disent

qu'on y a des tribunaux pour décider les affaires, puisqu'il y a des tribunaux ou divans dans tous les pays despotiques de l'Asie ; et voudroit-on qu'un seul homme décidât toutes les contestations qui s'élèvent dans une contrée six fois plus grande que l'Allemagne?

Les Gouverneurs des moindres bourgades ont droit de *pen-tsé*, c'est-à-dire droit de battre, sans que ceux qui ont été battus puissent s'en plaindre.

Tous les *Tsong-tou* et tous les Vice-Rois ont droit de vie et de mort, sans que leurs arrêts aient besoin d'être signés par l'Empereur, ou visés par une Cour supérieure ; ce qui seroit même impossible, puisqu'ils procèdent quelquefois à des exécutions momentanées, sans avoir observé aucune formalité de justice. On spécifie dans leurs instructions les cas où ils peuvent d'abord faire mettre à mort les coupables, ou ceux qui passent pour tels. « L'Empereur accorde au *Tsong-tou* et » même au Vice-Roi l'autorité de punir, sur » le champ, de mort les coupables. (*Description de l'empire de la Chine*).

C'est précisément parce qu'on a spécifié de certains cas, qu'il n'y en a aucun d'excepté ; car les *Tsong-tou* et les Vice-Rois peuvent aisément convaincre les morts de ré-

volte, d'insurrection et de crime de lèse-majesté, dont il y en a tant d'espèces différentes à la Chine, où les juges ne font point les procès aux coupables, suivant la méthode adoptée dans les pays les plus policés de l'Europe; car en ce cas ils devroient envoyer à Pékin les actes de la procédure, mais ils n'y envoient que leur sentence, qui n'est souvent conçue qu'en trois ou quatre lignes, comme on a dû l'observer en lisant l'arrêt prononcé contre les deux Missionnaires qu'on étrangla dans la province de Nan-kin.

Sous le gouvernement chinois, les Empereurs ne sortoient presque jamais de leur palais; et lors même qu'ils sortoient, personne n'osoit, sous peine de mort, les voir passer, et on faisoit alors une espèce de *courrouc* comme en Perse. Tous les despotes de l'Orient se renferment de la sorte, et il seroit impossible de décrire les maux que ce funeste usage a produits dans tant de contrées de l'Asie, où les Chinois sont les seuls qui aient tâché d'y remédier, en envoyant dans les provinces des Visiteurs, qui peuvent examiner la conduite des *Tsong-tou* et celle des Vice-Rois; ce qui les tient plus ou moins en respect. Mais lorsque les Vice-Rois et les *Tsong-tou* étoient eunuques, on fer-

moit les yeux sur leurs exactions, parce que l'Empereur héritoit d'eux. C'est sur-tout cette infamie qui a révolté les Tartares : ils n'ont pas voulu être héritiers d'un châtré aux dépens du peuple, et ils font gouverner les provinces par des hommes.

D'un autre côté, les Empereurs de la dynastie précédente avoient confisqué beaucoup de terres, qu'on réunissoit au domaine, et dont on négligeoit ensuite la culture, de façon qu'elles restoient entièrement en friche. Le nombre de ces fonds s'étoit tellement accru, que les Tartares ne voulurent point ôter un pouce de terre aux Chinois, lors de la conquête; car ils trouvèrent que les domaines, les apanages et les fonds incultes étoient plus que suffisans pour faire un établissement honnête à chacun de leurs soldats, rangés alors sous huit bannières, dont la force effective peut avoir consisté en 75 à 80 mille hommes, sans compter les femmes, les enfans et les Mandhuis qui vinrent de la Tartarie, lorsque la conquête fut achevée, et qui prirent également des terres.

On parle quelquefois fort improprement dans les relations, lorsqu'on y donne le nom de tribunal à de certaines intendances de Pékin, qui veillent aux affaires particulières

du Prince. Le prétendu tribunal des bâtimens est, comme on le voit, un bureau qui a l'inspection sur les meubles du palais, sur les manufactures, possédées immédiatement par l'Empereur, et sur les constructions qu'il ordonne. Or il y a de tels bureaux dans tous les états absolus de l'Asie, et c'est ce qu'on nomme les chambres ou les Defters à Constantinople et à Ispahan.

Le tribunal des mathématiques n'a jamais porté ce nom que dans les relations des Jésuites Français : c'étoit sous le gouvernement chinois un collége, qui, indépendamment de la composition du calendrier, devoit déterminer, suivant les principes de l'astrologie judiciaire, les jours où le Souverain pouvoit vaquer à de certaines affaires : on fixoit même superstitieusement, et on le fait encore, le jour auquel ce Prince devoit labourer, suivant l'institution de *Ven-ti*. Par-là, on voit que la cour de la Chine a presque les mêmes étiquettes que la cour de Perse, où des astrologues gagés ont de tout temps réglé les actions de l'Empereur, avec cette différence, que le jour où il devoit manger avec les laboureurs, en habit de paysan, avoit été fixé par la religion des Mages, et non par l'astrologie.

Les anciens Chinois avoient donné le nom du ciel, celui de la terre, et celui des quatre saisons aux six grands colléges de la cour; et c'est le collége de l'automne auquel on adresse maintenant les affaires criminelles; de sorte qu'il faut bien distinguer ce divan, qui est un véritable tribunal, d'avec les bureaux d'intendance.

Il n'y a rien de plus révoltant dans la jurisprudence criminelle des Chinois, que l'usage emprunté des Scythes, et par lequel on punit les parens du coupable jusques dans le neuvième degré, quoique leur innocence soit avérée, quoiqu'elle soit au-dessus de tout soupçon.

Le mari est d'abord responsable des actions de sa femme, et des actions de ses enfans. A la mort du père, le fils aîné doit répondre de la conduite de ses cadets : on les traîne tous également au supplice, ou on les enveloppe dans la même disgrace, tandis que leurs sœurs sont réduites sans miséricorde en esclavage.

Au commencent que j'étois à Pékin, dit le P. Amiot (*art militaire des Chinois*, page 27), cette rigueur me parut extrême; mais depuis que j'ai observé, ajoute-t-il, qu'il n'y a que la crainte et l'intérêt qui

fassent agir les Chinois, cette rigueur m'a paru raisonnable et nécessaire.

Mais autre chose est de parler suivant les principes d'un gouvernement despotique, et autre chose est de parler suivant les principes de l'équité et du droit naturel, dont le P. Amiot ne s'est point du tout soucié, parce qu'il avoit vécu dans une société où l'obéissance n'étoit que trop dégénérée en une soumission aveugle.

On ne peut, en aucun cas, ni par aucun motif, punir l'innocence. Et alléguer la nécessité au défaut de la justice, c'est renouveler une ancienne maxime de tyrannie, qui a fait frémir les hommes dans tous les états de l'Europe.

Ce qui est nécessaire au despote ne l'est pas au peuple.

La crainte servile qui dirige les actions des Chinois, est une conséquence de leurs institutions. Et en effet, qui ne craindroit point, là où l'innocence elle-même n'est point en sûreté ?

L'empereur *Ven-ti* voulut abroger la loi chinoise, qui punit toute une famille à cause du délit particulier de l'un des membres. Là-dessus on dit à ce Prince : si vous voulez régner sur des hommes, abrogez la loi ; mais si vous

voulez

voulez régner sur des esclaves, conservez la loi; et elle a été si bien conservée qu'elle subsiste encore dans l'instant que j'écris, sans avoir rien perdu de sa force.

Les philosophes de l'antiquité ont prétendu que, suivant le droit rigide, le supplice ne peut même déshonorer les descendans du coupable justement puni. Et Platon n'admet qu'un seul cas où cela doit être : quand le bisaïeul, l'aïeul et le père d'un homme, dit-il, ont été successivement convaincus d'un grand crime et mis à mort, alors, ajoute-t-il, cet homme-là doit être infame et incapable d'exercer un emploi dans la République; car il s'agit d'une race perverse, que trois supplices et quatre générations n'ont pu corriger.

Je parlerois plus sérieusement de ce cas, imaginé par Platon, s'il n'étoit extraordinaire; et il n'y en a peut-être point d'exemple depuis l'origine des sociétés politiques.

Si c'étoit, suivant les philosophes de l'antiquité, une injustice très-grande de noter d'infamie ceux qui ne sont point coupables, on peut concevoir que c'est une barbarie et une atrocité de les punir de mort.

Quand toute une famille chinoise a été extir-

pée ou éteinte par la main du bourreau, l'Empereur en confisque les possessions, et c'est à son profit particulier qu'on vend les personnes du sexe qui étoient apparentées au coupable, ou à celui qui a été déclaré tel. Or, on a vu que cela étoit à-peu-près de même chez les Scythes, dont parle Hérodote; mais je n'ai pu découvrir si cet usage avoit été également adopté par les Souverains indépendans de la Chine, qui succédèrent à tous ces petits Kans, qu'on sait avoir fait entre eux des guerres continuelles, pendant lesquelles on ne put penser à perfectionner les lois; mais les Souverains indépendans réglèrent beaucoup mieux leurs états respectifs, et Confucius, si tout ce qu'on dit de lui est vrai, n'eût probablement pas permis qu'une famille du royaume de *Lou* eût été condamnée à mort par la faute d'un seul homme.

Aucun peuple de l'Asie n'a une torture extraordinaire, qu'on puisse comparer à celle des Chinois, qui enlèvent la peau avec la chair par aiguillettes sur le corps de l'accusé, jusqu'à ce qu'il avoue ce que souvent il n'a pas fait. Comme on se servoit jadis dans ce pays de différentes espèces de mutilations, quelques juges représentèrent à l'empereur

Ven-ti, que ceux auxquels on coupoit les jambes jusqu'à l'inflexion du genou en guérissoient rarement ; et quand même ils guérissoient, leur état étoit plus cruel que la mort : là-dessus ce Prince, dont je ferois ici l'éloge, s'il n'avoit eu la foiblesse de prendre le breuvage de l'immortalité, abolit toutes les mutilations par un édit, qui fut en vigueur comme la plûpart des édits le sont à la Chine, c'est-à-dire du vivant de ceux qui les ont publiés. Mais depuis on recommença à imprimer des marques noires sur le visage, et à couper le nez. Et il faut dire ici que c'est de ce supplice que provient cette admirable industrie des Chinois, qui savent faire des nez artificiels, et les appliquer avec tant de subtilité qu'on y a été trompé. Quant aux stigmates ou aux marques noires, rien ne leur coûte moins que de les effacer au point qu'il n'en reste pas de trace, quoiqu'on les imprime avec un fer ardent, ou par la ponctuation de l'épiderme. Ce n'est point que les brigands se mettent beaucoup en peine de leur honneur, lorsqu'ils font disparoître ces caractères; mais sans cela il leur seroit plus difficile de faire de nouveaux vols. Ailleurs, dit le P. Trigault, on met des garnisons dans les villes pour les défendre contre

l'ennemi : à la Chine les garnisons doivent défendre la place contre les voleurs. Et il y a, de l'aveu de tous les voyageurs, plus de sûreté pendant la nuit que pendant le jour : les Tartares observent tant qu'ils peuvent une discipline sévère, et un seul soldat Mandhuis conduit mille Chinois avec son fouet, comme un Janissaire gouverne mille Grecs avec son bâton.

Porter, qui *dans ses observations sur la religion et les lois des Turcs*, a tant loué leur police, et peut-être beaucoup trop, auroit dû s'appercevoir que cet ordre apparent s'observe dans toutes les villes des états despotiques, et qu'il diminue toujours à mesure qu'on s'éloigne des villes, lorsqu'on n'est pas accompagné par quelque membre de la police, qui, dans les gouvernemens arbitraires, ne peut être confiée qu'aux soldats : le Prince n'y a qu'une force.

Salmon (*état présent de la Chine*, *tome I*) assure que, suivant les relations dont il s'est servi pour composer son histoire, il y a presque toujours dans les seuls cachots de la ville de Canton quinze mille prisonniers. Mais il peut y avoir en cela de l'exagération, et il faut bien distinguer les criminels qui se trouvent dans les prisons de la Chine, d'avec ceux

qu'on y renferme seulement pour quelques jours.

Lorsque l'empereur *Schi-chuan-di* réunit toutes les provinces sous son autorité immédiate, il défendit non-seulement aux Chinois le port des armes, mais il ne voulut pas même leur permettre d'avoir à la maison un arc, ou une flèche : ce réglement encouragea beaucoup les brigands, qui étoient assurés de trouver par-tout les gens de la campagne sans aucun moyen de défense; de sorte qu'il fallut faire de nouveaux réglemens par rapport à tous les cas où il y a du sang versé; car le législateur suppose qu'on y a fait usage de quelque arme offensive. Quand les Chinois se battent, ils prennent de grandes précautions pour qu'il ne survienne aucune déchirure à leurs vêtemens, et pour que l'un ou l'autre ne soit ensanglanté. Le meurtre est puni de mort : mais le meurtrier languit toujours fort long-temps en prison; car si l'on en excepte les circonstances particulières, où les *Tsong-tou* et les Vice-Rois procèdent, comme on l'a dit, irrégulièrement, toutes les sentences de mort doivent être signées par l'Empereur; et on s'est grossièrement trompé, lorsqu'on a soutenu que cette coutume ne s'observe qu'à la Chine, puisqu'elle

est établie dans différens états despotiques de l'Asie, et principalement en Perse, ainsi que Chardin l'atteste (*). Lorsqu'on y réfléchit, il est facile de concevoir que cette coutume tient à la constitution d'un gouvernement absolu, où les lois n'ont point de force sans la volonté du Prince, qui suppose d'ailleurs qu'un homme lui appartient comme un esclave appartient à son maître. Et il est contre l'essence de la servitude qu'un maître puisse être privé de la possession de ses esclaves sans en être instruit.

Les rits et la religion ont eu, comme on peut bien le penser, une très-grande influence sur le droit civil des Chinois. Les sacrifices qu'on y fait aux manes des ancêtres, sont cause qu'un père ne peut instituer sa fille unique héritière universelle. Une telle disposition seroit par sa nature nulle : car c'est un axiome que la femme ne sacrifie point : ainsi la fille ne pouvant offrir les viandes aux ma-

(*) » Il n'y a en Perse que le Roi seul qui puisse » donner sentence de mort, et lorsque le *Divan-béqui* » trouve à la cour, ou que la justice trouve dans les » provinces un homme digne de mort, on présente » l'information au Roi, qui décide de la vie de ce » criminel. C'est-là une coutume constante. » *Description du gouvernement de Perse*, chap. XVII.

nes, il faut que le testateur confie ce soin à un autre. Lorsqu'il y a des enfans mâles, les filles ne peuvent absolument rien hériter; car les frères partagent entre eux à portions égales; et la loi ne les oblige à autre chose, sinon à nourrir leurs sœurs jusqu'à ce qu'elles se marient, et elles se marient toujours sans dot. Ce sont principalement les femmes qui ont été maltraitées dans ce pays, où le législateur a plus cherché à assurer leur esclavage qu'à assurer leur vie.

Il y a parmi les Chinois différentes espèces de servitudes, sans parler de celle qui résulte de la polygamie et de la clôture.

Comme les Tartares étoient esclaves immédiats de leur Kan avant que d'avoir conquis la Chine, ils sont restés ce qu'ils étoient après la conquête, et leur servitude n'est point fondée, comme on pourroit le croire, sur l'obligation que leur imposent les terres qu'ils tiennent de la libéralité du Prince; car ils peuvent les vendre entre eux, et n'ont plus aucun droit aux fonds aliénés, hormis qu'ils n'aient été acquis par des Chinois, auxquels on les reprend quand on veut, lorsqu'on restitue le prix de l'achat; sans quoi le peuple conquis eût insensiblement retiré tous les fonds d'entre les mains du peuple

conquérant. Enfin la conduite que les Tartares ont tenue à la Chine est quelque chose de réellement surprenant : ils ont fait par une espèce de prudence ce que les plus grands politiques auroient à peine osé entreprendre par artifice. Quand Alexandre obligea les Macédoniens à prendre l'habillement des Persans, il n'y entendoit rien : quand les Mongols conservèrent leur habillement et laissèrent celui des Chinois tel qu'il étoit, ils y entendoient encore moins. On reconnoissoit un Mongol parmi mille Chinois. Les Tartares Mandhuis sont les seuls qui aient fait ce qu'il falloit faire.

Il y a dans ce pays des esclaves nés, et il y en a d'autres qui, quoique libres par la naissance, ont été vendus de gré ou de force, et dont la postérité reste dans la condition servile. On s'y joue tellement de la liberté, qu'un homme peut s'y vendre encore. Les Chinois ne connoissent pas, comme les Grecs et les Egyptiens, cette espèce d'esclavage que je nommerois volontiers *Hilotisme*, et où toute une nation en corps sert une autre nation. Cependant le cas eût pu exister à la Chine, par rapport aux Mongols, si au lieu de les chasser on eût eu la force de les réduire en servitude ; mais il est arrivé par des

causes difficiles à concevoir, que les Mongols sont redevenus puissans à la Chine, quoiqu'ils n'y dominent point : et leur nombre s'accroît de jour en jour, de même que celui des Mahométans, qui ont parmi eux des esclaves d'une espèce particulière, laquelle choque moins le droit naturel que toutes les autres : ils élèvent plusieurs enfans, que les Chinois jettent à la voierie, et ces enfans servent ensuite les Mahométans, dont le joug est fort doux.

La propriété des Chinois seroit à l'abri de beaucoup d'inconvéniens, si elle étoit à l'abri des confiscations, lesquelles tombent néanmoins rarement sur les gens de la campagne, qui ont autant de vertus que la populace des villes en a peu : on ne peut leur reprocher ni la mauvaise foi, ni la fourberie, ni le meurtre des enfans, ni la débauche la plus grossière ; car rien n'égale leur retenue, leur sobriété, et leur ardeur pour le travail. Mais s'ils sont moins exposés aux confiscations, ils le sont en revanche davantage aux corvées, qu'on exige avec beaucoup de rigueur, comme dans les autres parties de l'Asie.

J'ai lu un édit de l'empereur *Suen-ti*, par lequel il dispense des corvées ceux d'entre

les paysans qui viennnent de perdre leur père ou leur mère ; car il faut laisser à ces malheureux, dit-il, quelque temps pour qu'ils regagnent ce que leur a coûté l'enterrement. Et voilà un petit remède pour un si grand mal. La plûpart des cultivateurs chinois n'ont, comme on sait, ni chevaux, ni bœufs ; et ils travaillent à force de bras les terres qu'ils ont louées des grands propriétaires (*Eckerberg Bericht von der Chinesischen Landwirthscharsft.*) Or les corvées sont pour de telles gens accablantes par deux raisons : on y perd d'abord, comme le dit l'empereur *Suen-ti*, un temps précieux ; ensuite on excède les travailleurs, qui ne peuvent se faire aider par des bêtes. J'observai, dit Nieuhof, dans le trajet de Canton à Pékin, qu'on forçoit souvent à coups de bâton les paysans chinois de tirer la barque qui portoit l'Ambassadeur hollandois, quoique ce Seigneur suppliât sans cesse les conducteurs d'en agir avec plus de modération envers les laboureurs, qui forment, sans contredit, le corps le plus respectable de l'empire ; et il est triste qu'on ne puisse mettre leurs habitations, lorsqu'elles sont fort éloignées des grosses villes, plus en sûreté contre les voleurs et les vagabonds.

A mesure qu'on avance dans le centre des provinces, les terres deviennent toujours plus incultes et les villages plus rares, de sorte qu'il n'y a pas la moitié du terrain mise en valeur à beaucoup près, lorsqu'on y comprend les prodigieux cantons qu'occupent les Sauvages tels que les *Mia-ossé*. Cependant pour qu'un pays puisse se glorifier d'avoir une culture florissante, il faut que les terres qui rapportent soient aux terres qui ne rapportent rien comme 50 sont à 3. Et si l'on en croit les Anglais, ils sont parvenus à établir cette proportion chez eux.

Il ne faut point juger de toutes les provinces de la Chine par celles de Che-kiang et de Nan-kin, qu'on regarde ordinairement comme un terrain abandonné par la mer ou une alluvion du fleuve Jaune, qui avoit jadis, à ce qu'on prétend, sa principale embouchure dans le golfe de *Pet-cheli*, à cinq degrés plus au nord qu'il ne se décharge de nos jours. Le P. Gaubil a parlé assez au long de ce changement dans son histoire des Mongols, sans vouloir convenir que l'empereur *Yu* n'a pu conduire le fleuve Jaune comme on conduit un ruisseau, et cela plus de 2200 ans avant notre ère; de sorte que je regarde comme une fable grossière tout ce qu'on en

dit dans le *Chou-king*. Quand on jette un coup-d'œil sur la carte, alors il semble effectivement que l'extrême irrégularité dans le cours de ce fleuve provient des digues qu'on lui a opposées, et qu'il aura rompues pendant une inondation. Si les Chinois ne prennent des mesures plus efficaces que celles dont ils se sont servis jusqu'à présent, le fleuve Jaune leur occasionnera encore bien des embarras : les courbes qu'il décrit sont trop considérables ; et s'il est vrai qu'il se soit déchargé originairement dans le golfe de *Pet-cheli*, il fera de continuels efforts pour y revenir.

Comme les Chinois ont un penchant, ou plutôt une passion ardente pour le commerce, l'empereur *Ven-ti* voulut attacher quelque considération à la qualité des cultivateurs, pour les retenir dans les campagnes et les préserver de cet esprit de trafic et de fourberie, qui, comme un mal contagieux, infecta de plus en plus la nation depuis que le gouvernement devint vraiment despotique, sous *Schi-chuan-di*. Mais cette considération, que l'empereur *Ven-ti* imagina alors en labourant lui-même la terre, comme l'avoient fait avant lui d'autres monarques aux Indes, ne pouvoit en aucun cas contrebalancer un fléau tel

que celui des impositions arbitraires et des corvées. Qu'on ôte à l'agriculture les entraves que la tyrannie lui a données, et alors elle n'exigera point des récompenses, ni des honneurs, elle ira par sa propre force, et se récompensera elle-même.

Au reste, ce qui a le plus retenu les paysans de la Chine dans leurs campagnes, c'est qu'ils savent bien que les vexations qu'ils essuient n'égalent souvent point celles qu'on réserve aux marchands ; mais ceux-ci vont toujours contre le torrent, et les obstacles les encouragent. Il en est d'eux comme des Juifs qui vivent dans les états de l'Asie : les avanies continuelles sont un aiguillon de plus qui les pousse dans le négoce : il semble à chaque instant qu'ils devroient y renoncer, et ils n'y renoncent jamais, parce qu'ils achètent à la cour des protections ; et les grandes injustices qu'ils éprouvent sont réparées par les occasions, qu'on leur fournit de faire des gains illicites. Pour expliquer tout ceci, il faut que je cite un passage du journal de Lange, agent de la cour de Pétersbourg, à Pékin, pag. 216.

« Les seigneurs de la Chine, *dit-il*, chicanent trop les marchands, et leur prennent » leurs marchandises sous toutes sortes de pré-

» textes, sans qu'ils en puissent jamais es-
» pérer le payement. C'est pourquoi tous les
» marchands et autres gens de quelque pro-
» fession lucrative à Pékin sont accoutumés
» de se choisir des protecteurs parmi les Princes
» du sang et les autres grands seigneurs ou
» ministres de la cour, et par cet expédient,
» moyennant une bonne somme d'argent qu'il
» leur en coûte annuellement à proportion
» de ce qu'ils peuvent gagner, ils trouvent
» moyen de se mettre à l'abri des extorsions
» des Mandarins, et quelquefois même des
» simples soldats : car, à moins de quelque
» protection puissante, un marchand est un
» homme perdu à la Chine, et sur-tout à
» Pékin, où chacun croit avoir un droit in-
» contestable de former des prétentions sur
» un homme qui vit de trafic. Si quelqu'un
» étoit assez mal avisé pour vouloir tenter
» d'en obtenir une juste réparation par la
» voie de la justice, il tomberoit de mal
» en pis; car les Mandarins, après en avoir
» tiré tout ce qu'ils auroient pu, ne man-
» queroient point à la vérité d'ordonner que
» les effets qu'on auroit pris injustement
» seroient rapportés au collége ; mais il
» faudroit qu'il fût bien habile pour les faire
» ensuite revenir de-là ».

Par la combinaison de toutes ces causes et de beaucoup d'autres, il est arrivé que les négocians riches ou médiocrement à leur aise sont en fort petit nombre, eu égard à cette foule de boutiquiers du dernier ordre et de colporteurs, qui s'entassent dans les principales villes de l'empire, ou qui courent les foires. Quant au commerce extérieur, on ne croit pas qu'il monte annuellement à cinq millions d'onces d'argent, et dans le cours actuel de Pékin, l'once de ce métal s'évalue à 7 livres 10 sols de France.

Plusieurs écrivains ont parlé des revenus de l'Empereur de la Chine, mais d'une manière si vague qu'on ne doit y faire aucun fonds. Salmon ne croit point que tous les revenus de ce Prince soient de vingt-deux millions de livres sterlings; mais on peut douter qu'il entre dans le trésor impérial quinze millions de livres sterlings en argent réel; car il ne s'agit point ici des denrées qu'on fournit en nature, et qui se laissent encore évaluer jusqu'à un certain point; mais personne n'est en état d'évaluer les confiscations, qui forment un objet de la dernière importance pour les Princes avares.

Il faut observer que dans tous les états despotiques, les revenus des Souverains sont

beaucoup moindres qu'on seroit porté à le croire, lorsqu'on considère l'immense étendue des contrées. Le Sultan ne tiroit pas, à beaucoup-près, vingt millions d'écus d'Allemagne de tous les pays de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, qui lui obéissoient avant la dernière guerre. Et les revenus du Grand-Mogol, si prodigieusement exagérés dans quelques relations, n'ont pu monter au-delà de 185 millions de roupies *sicca*, et la *sicca* roupie ne vaut point encore précisément trois livres de France.

Sous le gouvernement chinois, les eunuques avoient introduit tant de désordre dans les finances de l'empire, qu'on n'a pu jusqu'à présent débrouiller cet affreux cahos. Les Tartares trouvèrent la plûpart des provinces obérées et redevables au trésor de sommes si fortes, qu'elles ne sont point encore payées, et les Tartares ne pensent plus à les exiger. Les eunuques ne rêvoient qu'aux impôts; ensuite ils manquoient de moyens pour les lever: quand le peuple se plaignoit de la ferme du sel, on abolissoit l'impôt sur le sel, et on en mettoit un sur le fer. Voici le tableau de toutes ces déprédations inconcevables, tel qu'on le trouve dans un auteur chinois, nommé *Che-kiai*, dont nous

empruntérons

emprunterons les termes pour en conserver l'énergie.

« Sous la dynastie présente, dit-il, ce ne » sont qu'impôts, douanes et défenses. Cela » est excessif. Il y en a sur les montagnes » et dans les vallées: sur les rivières et sur » les mers: sur le sel et sur le fer: sur le » vin et sur le thé: sur les toiles et sur les » soieries: sur les passages et sur les mar- » chés: sur les ruisseaux et sur les ponts. » Sur tout cela et sur bien d'autres choses » je vois par-tout *défenses faites.* » (*Recueil impérial contenant les édits et remontrances, &c. traduit du chinois par Hervieu.*)

L'Empereur ne recevoit pas la millième partie de ces impôts, que les Eunuques donnoient à ferme; ensuite ils partageoient avec les fermiers, et pour pallier le défaut de la recette, ils déclaroient les provinces redevables de grosses sommes, qu'on avoit exigées au-delà du tribut ordinaire. Ce manége parut horrible aux Tartares, qui n'avoient point encore perdu, comme le dit le P. Amiot, leur bonne foi naturelle; et ils mirent en régie les salines et les douanes, hormis celle de Canton, qui est aussi décriée en Asie,

que le sont les douanes portugaises et espagnoles en Europe.

Il s'étoit glissé, outre tout cela, un abus dans la perception des taxes affectées sur les terres, et cet abus étoit si sensible, que l'empereur *Cang-hi* ne manqua point d'y remédier.

Dans les républiques et les gouvernemens modérés, ceux qui louent des fonds pour les faire valoir, peuvent sans inconvénient être chargés de payer la taille ; mais dans les états despotiques le propriétaire doit absolument payer lui-même, sans quoi les cultivateurs sont vexés de deux manières, et par le propriétaire, et par le souverain. Or, cela étoit établi ainsi à la Chine, lors de l'arrivée des Tartares, qui ordonnèrent que dorénavant les fermiers ne payeroient plus les tailles, qu'on exigea du possesseur.

Comme la plûpart des revenus des Empereurs de la Chine consistent en livraisons de riz, de blé, de soie crue ou œuvrée, de foin, de paille, de tabac, de thé, d'eau-de-vie, il faut bien qu'ils payent à leur tour leurs officiers en denrées, qu'ils ne peuvent revendre qu'en perdant ; et c'est de-là que proviennent ces continuelles malversations dont on les accuse. L'argent est toujours fort rare par-tout où les Souverains ne reçoi-

vent pas leurs revenus en argent, tellement que la disette y irrite l'avarice, tandis que d'un autre côté l'esclavage fomente le luxe: les hommes veulent y paroître grands à mesure qu'on les a rendus petits, et ils sont presque anéantis sous le pouvoir arbitraire; de sorte qu'il leur faut des habits brodés.

La capitation est un impôt si naturel dans les pays de la servitude, que les Chinois, qui ont murmuré sur tous les autres, ont supporté celui-là assez patiemment; mais les extraits de leurs registres de la capitation, tels qu'ils ont paru en Europe, sont faux et controuvés, ce que nous avons prouvé jusqu'à l'évidence dans le second article de cet ouvrage, et on ne répétera pas ici tout ce qui a été dit touchant l'état de la population de ce pays; puisqu'il est certain qu'on ne peut sans exagération la porter à quatre-vingt millions d'ames. Les Tartares ne trouvèrent dans tout l'Empire que onze millions cinquante-deux mille huit cent soixante-dorze familles. Ainsi, pour trouver à-peu-près le total des habitans, il suffit de quintupler le total des familles, qui ne donne point à beaucoup près cinquante-six millions d'ames. Eu égard à la prodigieuse étendue de la Chine, cette population est sans comparaison plus

foible que celle de l'Allemagne, et elle le seroit encore bien davantage sans le climat favorable des provinces du sud, qui, de l'aveu des Missionnaires, renferment bien plus de monde que les provinces du nord.

Comme les institutions politiques de cet Empire n'ont point la moindre analogie avec le gouvernement de l'ancienne Egypte, on n'y a jamais vu ni familles sacerdotales ni familles militaires. Les soldats chinois, au contraire des *Calasires* et des *Hermotybes*, font le commerce, exercent des métiers, ou cultivent des terres, ainsi que cela s'est pratiqué de tout temps, c'est-à-dire, bien des siècles avant que les Tartares eussent assigné des fonds aux huit bannières des Mandhuis. Si l'on en croit le P. Amiot, (*art militaire des Chinois*, pag. 30,) la solde de chaque fantassin coûte maintenant à l'empereur *Kien-long* trente livres de France par mois, dont il paye une moitié en argent, et l'autre moitié en riz : la solde du cavalier est de quarante-cinq livres par mois, dont il en reçoit vingt-deux et demi en argent.

Généralement parlant, l'entretien des troupes coûte toujous plus dans les états despotiques que dans les états modérés : cependant on peut douter que l'on paye sur ce

pied-là toute la milice chinoise, que nous pouvons diviser en cinq classes différentes : la première comprend la cavalerie, qui ne se sert d'aucune arme à feu : car les Tartares, qui entendent peut-être mieux cette partie de la tactique que toutes les autres, ont jugé que les arcs sont beaucoup meilleurs que les mousquetons, que leurs escadrons ne peuvent employer dans les attaques; tandis qu'ils tirent au galop avec l'arc, comme les Parthes et toutes les peuplades scythiques. La seconde division comprend les canonniers et les arquebusiers : la troisième est formée par les piquiers : la quatrième par les fantassins, qui se servent de l'arc : enfin viennent ceux qui ne sont armés que du bouclier et du sabre.

Les exercices de toutes ces troupes, si différentes par l'armure, ressemblent à un jeu théâtral ou à un ballet figuré, dans les estampes enluminées qu'on trouve à la suite de l'*art militaire des Chinois*. Le plus plaisant de ces jeux est, sans contredit, celui que font les fantassins armés de sabres et de boucliers, sous lesquels ils se cachent de façon que les boucliers imitent, par leur position, la forme d'une fleur appelée en chinois *mei-hoa*; et pour exécuter cette manœuvre, il faut que cinq

hommes se couchent les uns sur les autres à terre. Ensuite ces bouffons contrefont les *lù* ou les *loung*, c'est-à-dire, les dragons scythiques, dont toutes les enseignes sont chargées : après qu'ils ont été dragons, ils deviennent tigres, et sortent cinq à cinq de dessous leurs boucliers, comme des tigres sortent d'une forêt pour saisir leur proie. Mais ce qui surpasse tout, c'est une manœuvre beaucoup plus forte que celles dont j'ai parlé, et où il s'agit d'imiter la *projection de la lune qui sert de bouclier aux montagnes*, ou, comme on parle en chinois, *Yen yue pai-chan tchen* (*). Dans une évolution générale, où les cinq corps de la milice sont employés, on contrefait les quatre coins de la terre, qu'on suppose carrée, et la rondeur du ciel, en mêlant tellement la cavalerie avec les gens à pied qu'on n'y conçoit absolument rien, et je crois que le P. Amiot n'y a rien compris lui-même : car il y a bien de l'apparence que les estampes qu'il a envoyées de Pékin à Paris, et qui ne méritoient point d'être gravées, ne représentent, pour

(*) *Lib. cit.* p. 348. Je crois que les dragons des enseignes scythiques ont donné occasion d'appeler *dragons* ceux qui servent à pied et à cheval, et on dit qu'Alexandre emprunta ce nom des Persans.

la plûpart, que des manœuvres idéales ou des divertissemens militaires.

On n'a pu savoir quel est le nombre des troupes que les Tartares entretiennent depuis l'époque de leurs conquêtes : mais ce nombre ne seroit point fort considérable, si on en croyoit l'empereur *Kien-long*, qui a prétendu qu'un seul Tartare Mandhuis peut commodément défaire dix hommes, bien entendu que ce soient dix Chinois, et sur-tout lorsqu'ils se cachent sous leurs boucliers pour imiter la fleur de *mei-hoa* ou la *projection de la lune*.

L'empereur *Kien-long* ne peut ignorer que la facilité avec laquelle ses ancêtres s'emparèrent de la Chine, provenoit du désordre presqu'incroyable où les eunuques du palais avoient plongé cette contrée; et ensuite du triste état où les Chinois avoient laissé réduire leur milice nationale. Le P. Trigault, qui la vit avant l'entrée des Tartares à Pékin, dit que cette milice comprenoit le plus vil ramas d'hommes dont on eût ouï parler de long-temps en Asie : les uns étoient esclaves de l'Empereur, les autres étoient esclaves des particuliers, et ils s'acquitoient tous des fonctions les plus infames : eux ou leurs pères avoient été vendus et réduits en servitude

à cause de quelque crime : on les appeloit des soldats ; mais c'étoient des brigands (*).

Tous les magistrats de la Chine sont divisés en neuf ordres, subordonnés les uns aux autres ; mais on ne peut alléguer aucun motif raisonnable de cette institution, qui n'est fondée que sur l'entêtement superstitieux des Chinois en faveur du nombre neuf.

On a quelquefois parlé en Europe avec admiration de tous ces prodigieux examens, qu'on fait essuyer aux candidats avant que de les admetre à la charge de Mandarin ; mais il suffit de réfléchir à la nature des caractères chinois, pour concevoir quelle a été l'origine de cet usage. En Europe on peut en moins d'une demi-heure se convaincre si un homme sait lire et écrire. Mais à la Chine au contraire cela exige de longues perquisitions : car un Lettré, qui devroit connoître dix mille caractères, n'en connoîtra souvent que trois mille. Il faut donc le sou-

(*) *Nulla gens aeque vilis atque iners est quam militaris apud Sinas...... Maxima pars regia sunt mancipia vel propriis vel majorum suorum sceleribus perpetuam servientes servitutem. Iidem quo tempore à bellicis exercitationibus vacant, infima quaeque officia, bajulorum, mulionum, et inhonestiora etiam servitia exercent.* EXP. apud Sinas, pag. 100.

mettre à bien des épreuves, pour savoir jusqu'à quel point il sait lire, jusqu'à quel point il sait écrire, et jusqu'à quel point il peut composer en écrivant : ce qui est très-difficile, lorsqu'on veut composer avec clarté ; ce que peu de Lettrés savent, de l'aveu des Missionnaires. Les moindres négocians de Canton ont ordinairement une petite provision de caractères qu'ils connoissent par cœur, et qui leur suffisent pour les affaires mercantiles ; mais au-delà ces négocians ne savent ni lire, ni écrire. On a donc dû nécessairement instituer à la Chine les examens dont on a tant parlé en Europe, et qu'on fait essuyer dans tous les autres états despotiques de l'Asie, comme en Turquie, où les Cadis et les Imans ne sont point admis, comme on se l'imagine, sans avoir passé par quelques épreuves ; mais l'argent peut rendre les Turcs et les Chinois infiniment plus savans qu'ils ne le sont et qu'ils ne le deviendront jamais.

On publie jusques sur les théâtres de la Chine, dit Torren, que les charges y sont vénales, et même les places des Mandarins (*). D'un autre côté le défaut d'écoles publiques est un grand obstacle à l'élévation de ceux

(*) *Reise nach China siebenter brief.*

qui sont nés sans une fortune honnête, et dont les parens n'ont pas le moyen d'entretenir un précepteur à la maison.

Cette espèce d'hommes, qui auroient besoin d'être examinés fort sévèrement à la Chine, ne le sont jamais. Je parle des médecins, dont la profession est abandonnée à tous ceux qui veulent l'embrasser, sans qu'on se mette en peine de savoir s'ils ont étudié leur art, dont on s'étoit formé une haute idée, dit Morhoff, sur les premières relations que les Missionnaires répandirent en Europe; mais depuis que l'ouvrage de Cleyer a paru, ajoute-t-il, l'enthousiasme s'est dissipé et les enthousiastes ont été couverts de ridicule (*). Il n'y a pas un seul de ces médecins de la Chine, qui connoisse les parties internes du corps humain, et qui ait la moindre notion de l'anatomie. L'ouvrage de Dionis n'a été traduit qu'en langue tartare; car tous les Missionnaires ensemble ne purent le traduire en chinois; et ce livre

(*) *Cleyerus nuper nobis revelavit medica Chinensium mysteria, qae ubi in lucem protracta sunt, risum potius, quam applausum merentur; ac merito pudorem illis incutiunt, qui Europeae medicinae objicere non sunt veriti perfectionem medicinae chinensis.* Morh. Polihist. lib. I, cap. 2, tom. II.

très-médiocre, très-peu estimé en Europe, ne suffit point pour former un anatomiste. Enfin les Chinois ont négligé les sciences réelles au-delà de ce qu'on peut le croire, et leur police par rapport aux médecins est diamétralement opposée à celle des Egyptiens, qui ont été accusés d'un excès contraire : car, suivant quelques Grecs, ils punissoient de mort ceux qui s'écartoient, dans le traitement des maladies, de la règle prescrite par les livres hermétiques. J'ai dit que dans les épidémies qui proviennent d'une cause qui est toujours la même, et qui produisent des symptômes toujours semblables, les Egyptiens ont eu raison de prescrire des règles aux médecins. Il n'y a point de malade qui ne préférât d'être traité arbitrairement par un docteur habile, plutôt que d'être traité suivant le formulaire égyptien : mais quand un médecin est ignorant, alors il n'y a point de malade qui ne préférât le formulaire égyptien, dont nous parlons d'ailleurs en aveugles : car il faudroit l'avoir vu pour en juger : on croit seulement savoir par un passage d'Isocrate et de quelques autres Auteurs de l'antiquité, que les médecins de l'Egypte n'osoient employer des remèdes plus violens que ceux qu'ils trouvoient indiqués

dans leur pharmacopée. Quant à la peine de mort dont parlent les Grecs, elle peut réellement avoir concerné les oculistes et les dentistes ou les chirurgiens, qui donnoient, à l'insçu du médecin, des drogues, et outre-passoient mal-à-propos les bornes de leur art; car les Egyptiens avoient des lois sévères contre le meurtre; et qu'un malheureux soit assassiné sur son lit ou sur un grand chemin, cela revenoit, selon eux, à-peu-près au même.

Parmi ces hommes que les relations appellent les Lettrés de la Chine, il n'y a point de jurisconsultes qui se chargent de la conduite d'un procès; car les parties doivent paroître elles-mêmes devant le Juge, comme en Turquie et dans tout l'orient.

On s'est faussement imaginé en Europe que les Chinois entendoient bien la pratique du droit civil. Non-seulement ils ne l'entendent point du tout, mais ils n'en ont aucune notion, comme on peut le démontrer évidemment par le témoignage même des Missionnaires, qui ont le plus exalté ces Asiatiques.

D'abord il n'y a pas d'appel d'une sentence quelconque; ce qui choque, comme on le voit, la plus saine pratique du droit

civil ; mais cela est en revanche conforme aux institutions d'un état despotique.

« Si le pouvoir du Magistrat chinois, dit » le P. Duhalde (*descrip. de la Chine*, » *tom. I*, *pag.* 7), est restreint par les lois » dans les affaires criminelles, il est comme » absolu dans les matières civiles, puisque » toutes les contestations qui regardent pu- » rement les biens particuliers sont jugées » par les grands officiers des provinces, sans » appel aux cours souveraines de Pékin, aux- » quelles cependant les particuliers, dans » les grandes affaires, peuvent porter leurs » plaintes ».

Autre chose est de se plaindre ; autre chose est d'appeler. On peut se plaindre par-tout, et même à Tunis et à Maroc ; mais on n'y sauroit faire d'appel, non plus qu'à la Chine, dans les matières civiles, où il se commet sans comparaison plus d'injustices que dans les matières criminelles : le Juge est rarement corrompu, lorsqu'il s'agit d'un forfait éclatant, qui tend à troubler la tranquillité publique ; mais il peut être corrompu de mille manières dans les actions d'intérêt. L'usage d'interdire la voie d'appel aux plaideurs est d'autant plus mauvais à la Chine, que la procédure y pèche contre toutes les règles

de la jurisprudence ; et pour le prouver, il suffit de rapporter encore un passage extrait de l'ouvrage du P. Duhalde.

« Quoique le Gouverneur de la province, » dit-il, ait sous lui quatre grands officiers, » et que les Mandarins des justices subalter- » nes aient toujours un et quelquefois deux As- » sesseurs, les affaires toutefois ne sont point » ordinairement jugées à la pluralité des voix. » Chaque Magistrat, grand ou petit, a son » tribunal ou son Yamen ; et dès qu'il s'est » fait introduire par les parties, après quel- » ques procédures en petit nombre, dressées » par les greffiers, les huissiers et autres » gens de pratique, il prononce tel arrêt » qu'il lui plaît : quelquefois, après avoir » jugé les deux parties, il fait encore donner la » bastonnade à celui qui a perdu son procès ».

Or voilà précisément la méthode des Turcs, sans qu'on puisse y découvrir la moindre différence. Un seul homme y juge et y décide en une heure plus de causes, que le tribunal des trente n'eût pu en décider à Thèbes en un mois. Quant à la détestable coutume de ne point recueillir les suffrages, et de battre ensuite les plaideurs, elle n'a pu être imaginée que dans les états despotiques, et elle ne peut subsister que dans des états despo-

tiques. On gouverne les esclaves par le bâton, et les hommes par la loi.

L'orgueil des Chinois provient de leur ignorance et de leur servitude ; car on a trouvé en Asie des peuples aussi orgueilleux qu'eux, quoiqu'ils ne fussent pas plus libres qu'eux.

Leur attachement pour leurs rits provient de l'éducation qu'ils reçoivent.

Leur attachement pour le pays où ils sont nés résulte du culte des ancêtres, dont ils visitent souvent les tombeaux : ils ne croient donc pas qu'il faille beaucoup s'éloigner des tombeaux de ses ancêtres. L'amour de la patrie ne peut exister dans un empire si étendu : on n'aime pas ce qu'on ne connoît point. Lorsque de certains peuples de l'antiquité n'eurent pour tout domaine qu'une ville et quelques campagnes autour des remparts, l'amour de la patrie fut parmi eux extrême ; ils aimoient ce qu'ils connoissoient et ce qu'ils possédoient. Un Chinois, né à Pékin, ne comprend point la langue que parle un Chinois né à Canton : et comment des hommes qui ne sauroient se comprendre entre eux, pourroient-ils se croire compatriotes ? Cette diversité de dialectes peut être utile au despote seul ; car elle empêche quelquefois les provinces de conspirer entre elles

subitement. Il n'y a d'ailleurs à la Chine, non plus que dans les autres états absolus de l'Asie, aucune espèce de poste à l'usage des particuliers. Cette continuelle correspondance alarmeroit trop le gouvernement, et il paroît par les relations, que l'Empereur doit souvent faire escorter ses propres courriers par des soldats.

Après cela on ne voit rien de plus merveilleux dans la législation de la Chine, que dans celle des antres empires de l'orient : ils subsistent, parce qu'il seroit bien surprenant qu'il manquât un usurpateur, lorsqu'il y manque un Souverain. Depuis Cyrus jusqu'à *Kerim-kan* la Perse a été un empire, et le sera encore long-temps, hormis qu'il ne survienne quelque révolution physique à laquelle on ne doit point s'attendre.

Une dynastie chinoise est-elle précipitée du trône, aussitôt il se présente un homme pour y monter : on ne donne pas au peuple le temps de se reconnoître : les provinces ne sont point encore informées, et cet homme est déjà sur le trône : souvent on ne sait point d'où il est venu ; souvent on ne sait pas qui il est : on n'apprend tout cela que quand sa puissance s'est affermie. Un cordonnier s'est fait Empereur à la Chine : un cuisinier

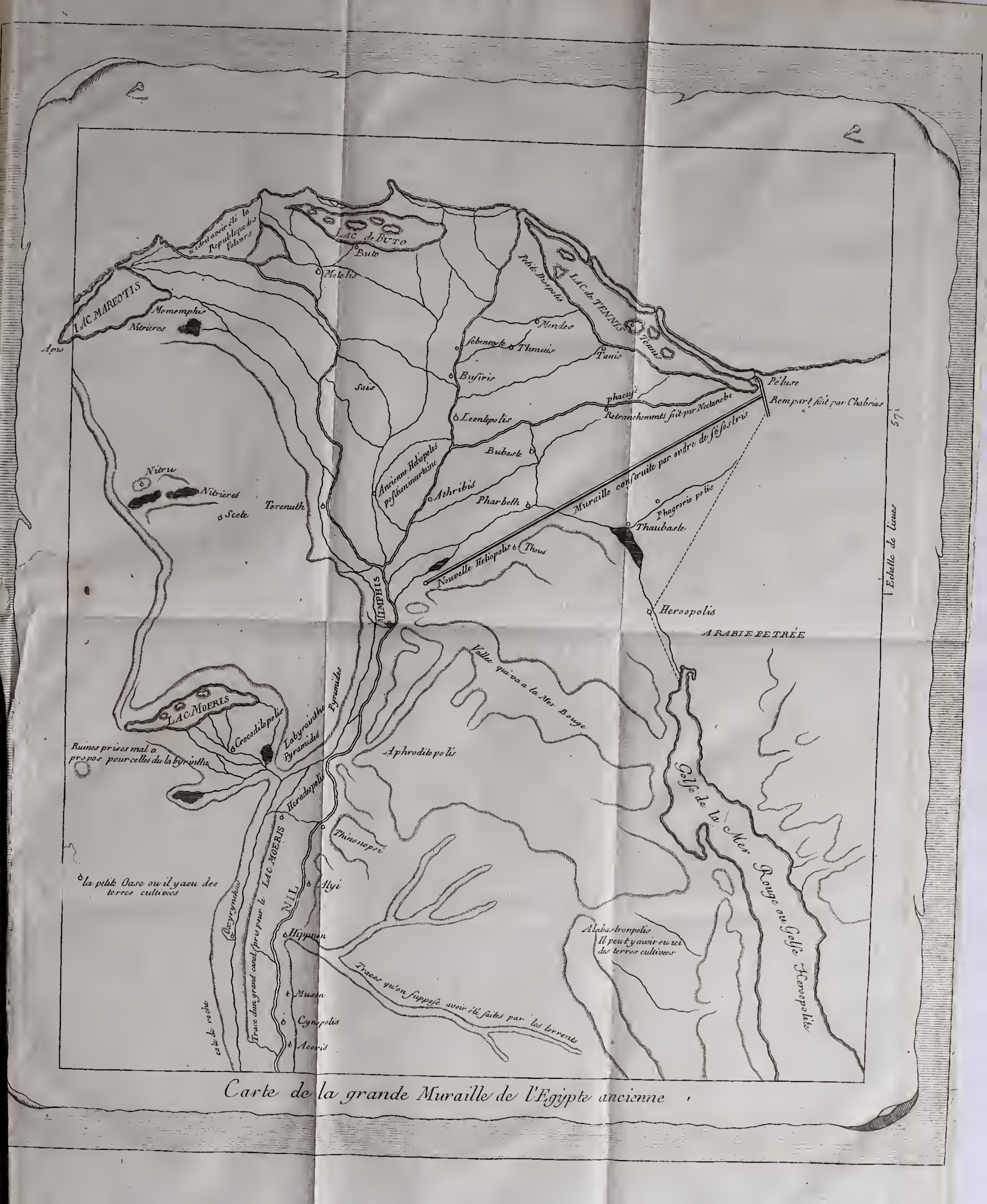
cuisinier de moines s'y est fait empereur, et nulle part, si nous en exceptons la dynastie des Mongols aux Indes, il n'y a eu tant de Souverains détrônés, égorgés et empoisonnés qu'à la Chine, sans parler de celui qui se pendit à l'arrivée des Tartares.

Si l'on avoit pu dans ce pays régler l'ordre de la succession parmi les descendans de l'Empereur, on y auroit prévenu des malheurs épouvantables; mais cela est moralement impossible. Le Souverain ne veut y souffrir aucun frein, et pour régler l'ordre de la succession, il faudroit lui en donner un. Les Mandhuis n'ont point à cet égard de meilleures institutions politiques que les Chinois mêmes. L'empereur *Cang-hi* se joua du sort de ses enfans: quand on les avoit empoisonnés, la gazette chinoise annonçoit qu'ils étoient morts d'apoplexie; et par des intrigues du serrail, qui ne sont pas bien dévoilées, *Yong-tcheng* parvint au trône, quoique tous les astrologues de l'Empire eussent parié le contraire. On ne peut jamais écrire l'histoire des empires despotiques d'une manière satisfaisante et instructive : car c'est dans un lieu aussi impénétrable que le serrail, que les grandes affaires se décident par des causes qu'on auroit honte de conter, quand

même on en seroit bien informé. Les Chinois sont assez fous pour croire, qu'il y avoit jadis dans le serrail de leurs Empereurs une femme, qu'on chargeoit d'écrire l'histoire de ce qui se passoit pour en faire part aux annalistes de l'Empire: mais jamais personne n'a eu une seule feuille de ces mémoires, auxquels on ne prêteroit d'ailleurs aucune foi, et ils n'en mériteroient aucune, non plus que la gazette de la Cour, qui a souvent annoncé des victoires, à l'occasion desquelles les Empereurs, dit le P. Amiot, ont bien voulu recevoir les complimens des grands colléges; tandis que ces Princes savoient, à n'en pas douter, que leur armée avoit été défaite, ce que le peuple et les grands colléges ignoroient: car il est défendu, sous peine de mort, à tous les soldats et à tous les officiers d'écrire. Le Général y ment et l'armée s'y tait.

J'avois entrepris cet ouvrage, pour faire voir que jamais deux peuples n'ont eu moins de conformité entre eux que les Egyptiens et les Chinois, et je crois l'avoir démontré jusqu'à l'évidence; de sorte que je termine ici mes recherches.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.



Carte de la grande Muraille de l'Egypte ancienne







